Depository

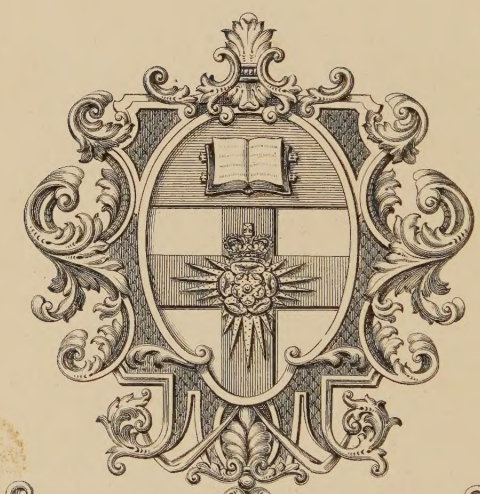

SHL
WITHDRAWN

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES, etc.;

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES,

RÉDIGÉ PAR M. THOMAS.

6e SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

De Monseigneur le Dauphin,

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR LA

PROPAGATION DES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.

N° 4. — AVRIL 1830.

ON SOUSCRIT A PARIS:

AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n° 3,

Et chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23.

A Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTTEL ET WURTZ;

A Leipzig, chez MM. BROCKHAUS.

1830.

Libraires de la Société dans les chefs-lieux de département.

Agen	chez Labouisse.	*Le Puy*	chez Soumy.
Alby	Baurens.	*Lille*	Vanackère fils.
Alençon	Cochin.	*Limoges*	Marmignon.
Amiens	Allo.	*Lons-le-Saulnier*	Escalle et C°.
Angers	Launey.	*Lyon*	Bohaire.
Angoulême	Laroche.	*Mâcon*	Grosset.
Arras	Topinot.	*Marseille*	Camoin.
Auch	Deleros.	*Melun*	Guillemaut.
Aurillac	Ferary.	*Mende*	J. J. M. Ignon.
Auxerre	Gallot.	*Metz*	Thiel.
Avignon	Bonnet fils.	*Montauban*	Forestier jeune.
Bar-le-Duc	Laguerre.	*Montbrison*	Bernard.
Bastia	Jean Fabiani.	*Mont-de-Marsan*	Lacaze.
Beauvais	Ach. Desjardins.	*Montpellier*	Sevalle.
Besançon	Bintot.	*Moulins*	Desrosiers fils.
Blois	Giroud.	*Nancy*	Vincenot et Vidart.
Bordeaux	Lawalle.	*Nantes*	Burollot.
Bourbon-Vendée	Ferrot.	*Nevers*	Lévêque.
Bourg	Bottier.	*Nîmes*	Pouchon fils.
Bourges	Vermeil.	*Niort*	Robin.
Brest	Lefournier et Deperriers.	*Orléans*	Darnault Maurant.
Caen	Mancel.	*Pau*	Vignancourt.
Cahors	Brassac.	*Périgueux*	A. Dupont.
Carcassonne	Arnaud.	*Perpignan*	Lasserre.
Châlons	Boniez.	*Poitiers*	Bources.
Charleville	Raucourt fils.	*Privas*	Rour.
Chartres	Garnier.	*Rennes*	Duchesne.
Châteauroux	Saintour.	*Rodez*	B. B. Carrère.
Chaumont	Dardeune.	*Rouen*	Frère.
Clermont-Ferrand	Thibaut-Landriot.	*Saint Brieux*	Guyon aîné.
Colmar	L. Reyffinger.	*Saint-Lô*	Élie.
Digne	Sicard.	*Strasbourg*	Levrault.
Dijon	Tussa.	*Tarbes*	Lagleize.
Epinal	Georges.	*Toulon*	Bellue.
Evreux	Despierre-Lalonde aîné.	*Toulouse*	Vieusseux.
Foix	J. Pomiés.	*Tours*	Moisy.
Gap	Silves.	*Troyes*	Sainton fils.
Grenoble	Prud'homme.	*Tulle*	Descaich.
Gueret	Dugenest.	*Valence*	Marc Aurel.
Laon	Varlet.	*Vannes*	Delaunarzelles.
La Rochelle	Pavie.	*Versailles*	Angé.
Laval	Feillé.	*Vesoul*	Zaepfel.
Le Mans	Pesche.		

Libraires des divers Comités dans les pays étrangers.

Amsterdam	Dufour et C°.	*Londres*	Treuttel et Wurtz.
Barcelone	Torner.	*Madrid*	Denné.
Berlin	Dunker et Humblot.	*Mexico*	G. Ackermann.
Berne	C. A. Jenny.	*Milan*	MM. Dumolard et fils.
Bologne	J. Marsigli.	*Modène*	Gemignano.
Bonn	Marcus.	*Montréal*	H. H. Cunningham.
Boston	O. Everett.	*Moscou*	Ch. Urbain et C°.
Breslaw	G. T. Korn.	*Munich*	Maison Cotta.
Bruxelles	V° de Mat.	*Naples*	Borel et Marotta.
Cagliari	Pocheville.	*New-York*	G. et C. Carvill et C. de Behr.
Calcutta	Shacker et C°.	*Nouvelle-Orléans*	P. Roche frères.
Carlsruhe	MM. Groos frères.	*Nuremberg*	Campe.
Chambéry	Puthod.	*Odessa*	Souron et C°.
Christiania	Schiwe.	*Palerme*	J. B. Ferrari.
Copenhague	Gyldenda	*Parme*	Bodoni.
Deux Ponts	H. Ritter.	*Pesth*	Kilian.
Dorpat		*Philadelphie*	G. et C. Carvill et C. de Behr.
Dresde	Arnold.	*Posen*	Munk.
Dublin	John Cumming.	*Prague*	Calve.
Edimbourg	Cadell et C°.	*Rio de Janeiro*	Plancher et C°.
Florence	Piatti.	*Rome*	De Romanis.
Francfort	Jugel.	*St.-Pétersbourg*	Bellizard et C°.
Fribourg	MM. Groos frères.	*Stockholm*	Wiborg.
Gênes	Yves-Gravier.	*Stuttgard*	B. Metzler.
Genève	Baltimore et Chebulliez.	*Turin*	J. Bocca.
Hambourg	Perthès et Besser.	*Varsovie*	Glucksberg.
Manovre	Hahn.	*Venise*	Fr. Andréola.
Heidelberg	MM. Groos frères.	*Vienne*	Schaumbourg.
Kœnigsberg	Borntræger.	*Weimar*	Hoffmann.
Leipzig	Maison Brockhaus.	*Zurich*	Orell, Fussly et C°.
Lisbonne	P. et G. Rey.		

BULLETIN

DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES,

ÉCONOMIE PUBLIQUE, VOYAGES.

GÉOGRAPHIE ET STATISTIQUE.

1. GÉOGRAPHIE ENSEIGNÉE EN 36 LEÇONS, à l'usage des maisons d'éducation et des gens du monde, etc.; par SIMENCOURT. 2^e^ édit. In-12 de 25 feuill. 3/4, avec 8 pl. Paris 1829; Langlois fils.

2. AANLEIDING TOT DE WISKUNDIGE AARDRIJKSBESCHRIJVING. —Introduction à la géographie mathématique avec des figures explicatives; par J. KWANTES; accompagnée d'une préface de J. VAN WIJK ROELANDSZOON. In-12, XVI et 145 p. Amsterdam 1828; Schaares. (*Vaderl. Letteroefening.*; avril 1828, n° IV, p. 180.)

Pour connaître la géographie dans toutes ses parties, il ne suffit pas de la considérer sous le double point de vue de la nature et de la politique, il faut encore l'envisager sous un point de vue mathématique. Jusqu'à présent sous ce dernier rapport, la géographie a été quelquefois négligée, les ouvrages qui ont paru sur cette matière étant en partie superficiels ou abstraits. M. Kwantes a voulu remédier à cet inconvénient; il a exposé d'une manière claire et rapide la géographie mathématique en l'éclaircissant par des figures. Nous pensons que cet ouvrage, dont au reste l'idée n'est pas nouvelle, peut non-seulement donner aux jeunes gens une idée assez complète de la sphère, mais encore les mettre à même d'étudier plus tard avec fruit des ouvrages d'astronomie plus approfondis. C. R.

BIBL. LONDIN. UNIV.

1815, il résulte dans la population un accroissement de 49,823 individus ou à peu près 21 p. %, tandis que l'augmentation des maisons n'est que de 177, ou d'environ 2 $\frac{1}{2}$ p. %. Ainsi l'on doit compter, l'un dans l'autre, 38 $\frac{2}{3}$ individus par maison. Cette grande disproportion dans ces deux accroissemens relatifs, s'explique, du reste, par la grande élévation des maisons dont plus de 1218 ont de 3 à 5 étages et au-dessus, et par leurs vastes dimensions qui font que plusieurs d'entre elles réunissent la population d'une petite ville, telles que l'hôpital civil qui a 4 étages et 1200 habitans, la maison Trattner de 5 étages et 400 habitans, celle de Stahremberg qui contient plus de 1200 habitans. (*Allg. Zeitung ;* fév. 1830, n° 57).

7. I. De l'influence de la température sur la mortalité des enfans nouveau-nés. Mémoire présenté à l'Académie royale des sciences, le 1er février 1829, par MM. Villermé et H. Milne Edwards. Broch., in-8° de 3/4 de feuille. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale ;* IIe vol. p. 291.)

II. Rapport sur ce Mémoire fait à l'Académie des sciences, par MM. Fourier et Duméril. (*Annal. des sc. nat.;* janv. 1830, ne 110.

III. Lettre du Dr Caffort. (*Ann. d'hygiène;* avril 1830, p. 229).

Il n'est peut-être aucun point de physiologie appliquée à l'hygiène, disent les auteurs en commençant, sur lequel on ait eu des idées aussi erronées que celui qui est relatif à l'influence du froid sur les jeunes enfans; et après avoir rappelé les opinions de quelques auteurs célèbres et les recherches récentes du Dr W. F. Edwards sur ce sujet, ils annoncent qu'ils vont le traiter de nouveau en cherchant, s'il est possible, de saisir quelques rapports constans entre l'état thermométrique de l'atmosphère et la mortalité des enfans pendant le premier âge de la vie. Pour y arriver, ils établissent deux points de comparaison qu'ils ont choisis, c'est-à-dire les départemens situés au N. du 49° de lat. et ceux situés au S. du 45°. Dans les premiers, la mortalité fut en 1828 par rapport aux naissances : : 1 : 7, 96, et dans les seconds :: 1 : 10, 72. En 1819 ces rapports avaient été : : 1 : 9, 12 et : : 1 : 11, 70. De cette première comparaison il résulte que, contradictoirement à l'opinion commune, les climats méridionaux sont plus favorables aux jeunes enfans que les climats septentrio-

naux. Ces données générales ne suffisaient point pour faire connaître l'influence que la température exerce sur le premier âge; et les auteurs du mémoire sont parvenus à obtenir pour la France entière un tableau mensuel des décès des enfans de 0 d'âge à 3 mois, comparé aux naissances, pour chacune des deux années citées. Il en résulte, terme moyen, que, pour les mois de décembre, janvier et février, qui sont les plus froids de l'année, la mortalité a été la plus forte..... :: 1 : 7, 81
mars et avril, où la température devient plus douce..... :: 1 : 8, 78
mai, juin, juillet, où la température s'élève plus. :: 1 : 9, 75
août et septembre, où les chaleurs les plus fortes se font sentir d'une manière continue..... :: 1 : 8, 06
en octobre et novembre, où la température s'est déjà considérablement abaissée..... :: 1 : 8, 68

Ainsi, à l'époque des plus grands froids comme à celle des plus grandes chaleurs, la proportion est la plus forte, tandis qu'elle est moindre lorsque la température est plus douce.

Comparant ensuite pour chacune des deux années citées, dont la première a été plus froide que la seconde, la mortalité dans les départemens au N. du 49° et ceux au S. du 45°, la température moyenne ayant été, durant les 3 mois d'hiver, de 3, 4 en 1818 et de 4, 3 en 1819, la mortalité moyenne a été de 7, 58 en 1818 et de 8, 04 en 1819. La comparaison des tableaux détaillés amène une autre observation, c'est que dans les départemens du midi, la mortalité des enfans commence à diminuer dès le mois de mars, tandis que dans ceux du nord, ce changement ne devient sensible qu'au mois d'avril; or la marche des saisons présente une différence analogue dans ces deux parties de la France. C'est encore ainsi que les plus hautes températures étant en juin et juillet dans les climats chauds, c'est alors que la mortalité y redevient plus grande, quand, dans les départemens du nord, cela n'arrive qu'à une époque où la température y est plus élevée. Enfin les mois qui sont le moins chargés de décès sont, dans les départemens du nord, celui de juin, et dans ceux du midi, ceux de mai et avril, qui tous les uns et les autres sont d'une température moyenne. Il est encore à remarquer que dans les départemens du nord les fortes chaleurs paraissent agir d'une manière plus sensible que dans ceux du midi, où cependant elles sont plus intenses.

Ces faits paraissent de nature à ne laisser aucun doute sur l'influence que les extrêmes de la température, mais surtout le froid, exercent sur les nouveau-nés. Ils sont corroborés, s'il est possible, par les observations analogues faites en Italie, et les auteurs du mémoire rapportent des citations d'un ouvrage sur la durée de la vie, publié vers la fin du siècle dernier, par le savant prêtre et astronome de Padoue, Toaldo, qui, conformément aux observations du D^r^ Zeviani, médecin à Vérone, expose que les enfans meurent dans une proportion beaucoup plus considérable en hiver qu'en aucune autre saison, dans les campagnes plus que dans les villes où ils sont mieux défendus contre les impressions de l'air; moins dans les plaines que dans les pays de montagnes, où l'air est plus vif et plus pénétrant. Le sig. Toaldo concluait, avec le D^r^ Zeviani et avec des curés de plusieurs paroisses du pays, qu'on ne devrait sortir les enfans de la maison et les présenter à l'église qu'au bout de 30 à 40 jours après leur naissance, quand leurs poumons et leurs membres sont déjà un peu accoutumés aux impressions atmosphériques. Les auteurs du mémoire appuient encore leurs observations de celles du D^r^ Trévisan, de Castel-Franco, et des ordres donnés en Allemagne, en 1790, par le prince évêque de Wurtzbourg, de baptiser les enfans dans les maisons pendant les mois de décembre, janvier et février.

Si la statistique démontre une coïncidence remarquable entre l'abaissement de la température générale et l'accroissement de la mortalité des enfans nouveau-nés, la physiologie apprend, d'autre part, que lors de la naissance l'enfant produit moins de chaleur qu'à un âge plus avancé, et que, par conséquent, il doit résister moins à l'influence du froid.

Il nous paraît donc évident, disent les auteurs du mémoire, que c'est au refroidissement que les nouveau-nés sont exposés à éprouver pendant l'hiver, qu'on doit attribuer en grande partie, sinon complètement, l'accroissement très-marqué de la mortalité, constaté à cette époque de l'année.

Ces faits, ajoutent les docteurs Villermé et Milne Edwards, sont certainement de quelques intérêt pour la physiologie de l'homme; mais ils méritent encore davantage l'attention des ministres de la religion et des législateurs. Ce qui concerne les premiers est une affaire de conscience; mais ce qui est du ressort

des autres, ce sont les dangers qu'on fait courir aux petits enfans en les transportant aux mairies dans la saison rigoureuse, pour faire dresser l'acte de naissance, dans les trois premiers jours de leur existence. Le mal qui en résulte est d'autant plus grand que personne ne peut s'y soustraire. Or, l'intention du législateur n'a jamais été de prescrire une disposition infanticide. Il y a donc un remède à chercher; et si, lors de décès, l'officier de l'état civil ou un médecin qui le représente est tenu de se transporter auprès du mort pour le constater, ne pourrait-il en être de même lors des naissances dans les saisons rigoureuses. L'espoir des familles, la vie d'un grand nombre d'enfans en dépend. Nous ajouterons que l'État y est grandement intéressé, car il lui importe que la population ne diminue pas par des causes que l'on peut, jusqu'à un certain point, dire dépendantes de la volonté du législateur; lorsqu'au contraire, il est intéressé sinon, à l'augmenter, du moins à la conserver.

Ce sont ces considérations d'intérêt public, ces considérations de morale publique qui nous ont porté à donner autant d'étendue au compte que nous rendons d'un ouvrage qui d'ailleurs a été le plus favorablement accueilli par les Sociétés savantes auxquelles il a été présenté.

Le D^r^ Caffort a vérifié pour Narbonne l'exactitude des résultats que MM. Villermé et Milne Edwards ont obtenus pour la France entière. Ses observations portent sur une période de 15 ans, pendant lesquels, sur un total de 5,092 enfans nés, il en est mort 532 au-dessous de 3 mois, mortalité moyenne 1 sur 9,57 naissances. Ainsi la mortalité des enfans au-dessous de 3 mois, comparée aux naissances, a été plus faible à Narbonne que dans le nord de la France, mais plus forte qu'en général dans le midi de la France.

En comparant les décès des nouveau-nés aux naissances, mois par mois, M. Caffort a obtenu, pour les mois de décembre, janvier et février, la proportion..... :: 1 : 8, 43
mars et avril..... : 9, 10
mai..... : 17, 90
juin et juillet..... : 8, 16
août, septembre, octobre et novembre..... : 10, 60

Ces observations locales confirment l'observation générale

1° que le froid tend à accroître les chances de mort pendant le premier âge de la vie; 2° qu'une température très-élevée exerce une influence analogue quoique moins variée; et 3° qu'une chaleur douce, mais non excessive, est l'état thermométrique le plus favorable à l'entretien de la vie des nouveau-nés.

Le Dr Caffort fait remarquer en outre, que si, dans le midi de la France, la mortalité des nouveau-nés est moindre que dans le nord, cette différence provient sans doute de celle de la température, mais aussi de ce qu'on n'y force pas les parens à porter les enfans à la mairie pour y constater leur naissance. Ainsi, dans cette partie de la France, on n'hésite pas à éluder l'exécution rigoureuse de la loi civile. Il aurait été bon de savoir s'il en est de même quant à la loi religieuse, qui du reste admet plus de tolérance pour l'époque du baptême. Th.

8. Mémoire sur la taille de l'homme en France; par le Dr L. R. Villermé. (*Extrait des Annales d'hygiène publique et de médecine légale;* n° 2, 1829.) Broch. in-8° de 3 feuilles.

Nous avons eu plusieurs fois occasion de signaler dans le *Bulletin* les laborieuses et utiles recherches du Dr Villermé. Le mémoire dont nous allons présenter aujourd'hui l'extrait est un de ceux qui méritent mieux d'être connus et appréciés. Frappé de l'opinion assez généralement répandue que l'espèce humaine éprouve en France, depuis un certain nombre d'années, une sorte de dégénérescence, il a voulu vérifier si cette opinion était fondée et quels en pouvaient être les motifs. Il a en conséquence recueilli dans les dépôts publics des documens officiels dont nous allons exposer les résultats.

Une des premières conséquences du travail du Dr Villermé, c'est que le climat, la nourriture, le genre d'occupations et les travaux, et en somme toutes les circonstances qui constituent l'aisance ou la misère, ont une influence réelle sur le développement physique de l'homme. Ainsi, toutes les fois que le climat éprouvera peu de variations, que la nourriture sera substantielle, que les logemens, les vêtemens seront meilleurs, que les peines, les fatigues, les privations éprouvées dans l'enfance et dans la jeunesse seront moins grandes, que la portion exploitée du sol sera productive, que sa position commerciale sera avantageuse, le développement physique de l'homme sera com-

plet à 20 ans, et il sera parvenu alors à une stature moyenne, 4 pieds 9 pouces, ordinaire pour nos climats; tandis que, dans les circonstances contraires, ce développement ne sera pas le plus souvent atteint avant 22 à 23 ans; qu'alors même l'homme sera d'une taille peu élevée et qu'une grande partie des individus sera sujette à des difformités et à des maladies qui affecteront péniblement et sensiblement la population, ce qui n'a pas lieu dans les pays où la stature est plus élevée. Ces conséquences sont déduites d'observations détaillées faites pendant plusieurs années sur les départemens, rapportées dans le mémoire pour 26 d'entr'eux, et qui ont été nécessitées par les dispositions relatives à la levée des diverses conscriptions. Le département de la Haute-Loire présente à cet égard quelque chose de si frappant que, malgré la nécessité que nous éprouvons d'abréger les citations, nous ne devons point le passer sous silence. « Dans l'arrondissement de Brioude, les cantons de « Blesle et Auzon, distans au plus de deux myriamètres (environ « 4 lieues), forment deux chaînes de montagnes divisées par « l'Allier. La chaîne de Blesle, recouverte d'une couche profonde « de terre noire, substantielle, propre à la culture des grains, « nourrissant des bois vigoureux, de nombreaux troupeaux, « offre des hommes bien portans et d'une belle stature. L'autre « chaîne, celle d'Auzon, ne présente au contraire, surtout dans « la moitié la plus élevée, que des objets comme dégradés, une « terre légère, des récoltes médiocres, des bouquets de bois « épars et rabougris, des animaux d'une assez chétive appa- « rence, et des hommes en général d'une petite stature et peu « vigoureux ». Aussi, sur 1,000 conscrits en 1806, 1807 et 1808, n'y a-t-il eu que 260 réformes pour défaut de taille, difformités ou maladies, dans le canton de Blesle; tandis qu'il y en a eu 580 dans celui d'Auzon : et chaque année a offert, dit le préfet dans son rapport, à peu près le même contraste.

Un fait que constatent les comptes officiels et que M. le Dr Villermé signale comme très-remarquable, c'est que le nombre proportionnel des hautes tailles s'est accru tous les ans depuis 1815 jusqu'en 1820, et que, depuis cette dernière année, il est resté le même, ou à très-peu près le même, du moins parmi les jeunes gens dont la taille a plus de 4 p. 10 p., et il y a aujourd'hui en France, parmi les hommes de l'âge de 20 ans, plus

de hautes tailles qu'il n'y en avait en 1819, et surtout qu'en 1816 et 1817. Pour ces dernières années le rapport était de 45 sur 100, tandis que pour 1827 il était de 50 sur 100.

Une conséquence qui se déduit naturellement des détails que présente le mémoire dont nous donnons l'analyse, c'est que non-seulement la santé des hommes, mais encore leur structure, dépendent en grande partie du degré de civilisation, et de la prospérité publique; et, à part les autres circonstances, il dépendrait, pour ainsi dire, des gouvernemens d'agrandir la taille commune des hommes qui leur sont soumis, en travaillant de tout leur pouvoir au bonheur général.

Les faits que le Dr Villermé a recueillis pour la France se trouvent confirmés par ceux que le savant professeur, M. Quetelet, a observés dans les Pays-Bas.

Les moyennes annuelles prises sur 3,500 individus pour les villes de la province de Bruxelles, et 6000 pour les campagnes, ont donné pour

		m.		m	
Les années.....	1823	1.6514	dans les villes,	1.6295	dans les campagnes.
»	1824	1.6478	»	1.6269	»
»	1825	1.6537	»	1.6280	»
»	1826	1.6497	»	1.6309	»
»	1827	1.6398	»	1.6225	»
Moyenne des 5 années.		1.6496	»	1.6275	»

Il reste ainsi constant que l'habitant des villes est plus grand que celui des campagnes.

M. Quetelet a relevé d'autres observations faites lors d'une grande levée qui eut lieu à Bruxelles il y a une quinzaine d'années; elles prouvent que la croissance de l'homme n'est pas entièrement terminée à 19 ans, pas même toujours à 25 ans. Il a partagé les nombres en trois séries, et chaque série est prise sur 100 individus.

19 ans.	25 ans.	30 ans.
1m 6630	1m 6822	1m 6834
1 6695	1 6735	1 6873
1 6620	1 6692	1 6817
moyenne. 1 6648	1 6750	1 6841

On peut conclure de ces nouveaux renseignemens que le

Dr Villermé aurait pu reculer plus qu'il ne l'a fait l'époque de la vie où la croissance est achevée. Au surplus, si l'on pouvait dès à présent étendre sur plus de pays les observations sur lesquelles sont appuyés et le travail du Dr Villermé et celui de M. Quételet; si l'on comparait, par exemple, les pauvres vallées des environs de Chambéry et celles de la Basse-Maurienne aux riches contrées de la Suisse, dont les habitans sont presque tous dans l'aisance, la péninsule ibérique et l'intérieur de l'Allemagne, les parties les plus reculées de l'empire de Russie, et la péninsule scandinave, on trouverait peut-être des motifs de regarder comme un moyen terme assez généralement propre à l'Europe, l'époque que le Dr Villermé indique comme celle où la croissance est terminée entièrement. TH.

9. HISTOIRE FINANCIÈRE DE LA FRANCE depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828, précédée d'une Instruction sur le mode d'impôt en usage avant la révolution, suivie de considérations sur la marche du crédit public et le progrès du système financier, et d'une Table analytique des noms et des matières; par Jacques BRESSON. 2 vol. in-8°, ensemble de 68 f. $\frac{1}{2}$; prix, 15 fr. Paris, 1829; Bachelier.

Cet ouvrage n'ayant point été adressé au *Bulletin*, nous nous bornons à le signaler par son titre, en regrettant de ne pouvoir le faire autrement connaître.

10. DES IMPÔTS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA PRODUCTION AGRICOLE; par Mathieu DE DOMBASLE. In-8° de 176 p. Paris, 1829; madame Huzard.

En 1828, à l'occasion des réclamations des propriétaires de vignobles, nous avons vu remettre en question presque tous les impôts dont les produits font face aux besoins de l'État. Chacun voulait bien que les dépenses fussent acquittées, que l'on augmentât les dotations de plusieurs services, mais, en même temps, selon les positions particulières, on demandait des dégrèvemens dans tous les chapitres du budget des recettes, en faisant valoir, comme de raison, les intérêts de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du commerce.

M. de Dombasle, dont les travaux sont connus et appréciés de tous lecteurs de ce recueil, et qui, par son exemple et ses leçons, rend chaque jour de nouveaux services aux sciences

agricoles, a voulu, à son tour, examiner *quelle influence doit exercer tel ou tel genre d'impôt sur les productions de l'agriculture;* et dans les treize paragraphes qui composent son écrit, il examine successivement tous les droits qui, directement ou indirectement, atteignent en France les produits de l'agriculture.

Pour donner à nos lecteurs une idée de cet ouvrage, nous croyons devoir passer en revue chacun de ces impôts. Nous sommes obligés d'être courts, ce qui expliquera la sécheresse de cet extrait et lui servira d'excuse.

M. de Dombasle ne croit pas que l'impôt foncier affecte l'agriculture autant qu'on le pense généralement. Selon lui, c'est une charge de la propriété et non de l'exploitation, dont la plus ou moins grande quotité ne peut exercer aucune influence sur le prix des produits. Pour prouver la vérité de cette assertion, l'auteur examine les diverses conditions auxquelles la propriété est exploitée; et, soit que la propriété soit affermée, soit que le propriétaire la fasse valoir personnellement, soit qu'elle soit livrée aux mains de métayers avec lesquels on partage les récoltes, toujours est-il, selon lui, qu'aucune diminution dans l'impôt foncier ne pourrait tourner au profit des améliorations agricoles. J'avoue que je ne saurais admettre cette proposition comme une vérité absolue. Si M. de Dombasle a voulu dire que, dans l'état actuel des choses en France, ce n'est pas l'impôt foncier qui est exagéré, que l'intérêt des propriétaires, en présence des autres charges publiques, n'est pas d'en demander la diminution, rien de plus juste et de plus vrai. Mais donner en principe comme une vérité incontestable, comme un axiôme certain, que l'impôt payé par la terre est sans influence aucune sur la valeur des produits de cette terre, c'est, nous le croyons du moins, ce qu'on ne saurait admettre.

En effet, dans le cas où le propriétaire est exploitant, malgré la fiction de M. de Dombasle, qui veut que le propriétaire suppose qu'il s'afferme à lui-même, il reste évident que la diminution de l'impôt peut permettre d'appliquer en améliorations agricoles ce que l'on paie de moins au fisc. Si généralement il n'en est pas ainsi, cela tient à des habitudes vicieuses de la part des propriétaires; mais la possibilité de l'amélioration existe; elle se réalise même davantage depuis quelques années: et il est évident que sa conséquence, éloignée peut-être, est d'amener la diminution dans le prix du produit. Ce qui est vrai

du propriétaire exploitant, nous paraît applicable au métayer; et quant aux propriétés données en fermage, qui sont celles auxquelles la théorie de M. de Dombasle paraît surtout devoir s'appliquer, il ne nous semble pas qu'elles en démontrent rigoureusement la vérité. Ainsi, la diminution de l'impôt peut permettre au propriétaire, d'après M. de Dombasle lui-même, d'améliorer la construction des bâtimens d'exploitation, des clôtures, etc., toutes choses qui ont leur effet sur l'état agricole d'un domaine. En outre, l'auteur n'ignore pas que dans la plupart des baux à ferme, lorsque l'impôt est à la charge du fermier, la clause la plus en usage est que le fermier s'engage non-seulement au paiement de l'impôt existant, aumoment où le bail se conclut, mais encore à faire face à ceux qui surviendront pendant sa durée. Or, si le bail est de 18 ou 27 ans, et que l'impôt augmente dans cette période, qui s'en ressent? N'est-ce pas le fermier, et par conséquent l'exploitation.

Je sais bien qu'au renouvellement du bail l'équilibre pourra se rétablir, mais le fermier n'en aura pas moins souffert pendant un temps plus ou moins prolongé. Nous ne saurions donc nous ranger à l'opinion du savant agronome en ce qui concerne l'impôt foncier; nous croyons qu'il s'est laissé aller à généraliser d'après des circonstances accidentelles, et qu'il n'a pas assez considéré les choses en elles-mêmes, ce qui arrive souvent aux meilleurs esprits.

Après avoir exposé ses idées sur l'impôt foncier, l'auteur devait passer aux impôts indirects. Il montre combien ce genre de taxes a d'influence sur le prix des productions de la terre, et fait très-bien comprendre comment leur exagération a placé l'Angleterre dans une situation critique, en ce sens, qu'elle a fait tellement renchérir le travail, que les agriculteurs sont obligés de porter les produits à un taux qui ne leur permet plus de soutenir la concurrence avec les produits analogues des pays étrangers. De là, *les lois céréales*, et les autres prohibitions *protectrices*. Personne n'a gagné à cet état de choses; car, le fermier, malgré la législation qui lui accorde un monopole, ne cesse de se plaindre; le propriétaire a vu sa rente rester stationnaire et quelquefois diminuer, malgré l'immense développement de l'industrie agricole dans toutes les parties de l'Angleterre et de l'Écosse; et quant aux consommateurs des basses

classes, on sait quelle a été leur détresse. S'il y a beaucoup de choses à imiter en Angleterre, bien certainement ce n'est pas l'exagération de ses taxes indirectes.

M. de Dombasle regarde l'impôt sur le sel comme le plus onéreux pour la production agricole; non qu'il pense que l'agriculture puisse tirer de grands avantages de l'emploi de cette substance pour les bestiaux ou pour l'amendement des terres, mais parce que c'est une charge qui pèse sur tous les individus qui prennent part directement ou indirectement à la production. Mais si la consommation du sel doit se borner aux hommes et aux bestiaux, en très-petite quantité, ainsi que l'indique l'auteur, bien que la réduction de l'impôt soit loin d'être sans intérêt, il ne nous semble plus que son abolition complète doive être appelée avec tant d'instance; la charge, quoiqu'élevée, n'est pas intolérable.

A l'égard du monopole du tabac, l'auteur s'est préservé des exagérations que cette question a soulevées. C'est à notre avis le dernier des impôts à modifier. Le témoignage de M. de Dombasle contribuera, avec la lumineuse discussion qui eut lieu à la Chambre des Pairs, pendant la dernière session, à rectifier les idées sur cette branche du revenu public, que l'on n'a presque jamais examinée avec sang froid, préoccupé que l'on est par ce grand mot de *monopole*, qui du reste doit en effet appeler la défiance et inspirer de l'éloignement.

Ainsi que tous les bons esprits, l'auteur s'élève contre le droit d'enregistrement sur les baux à ferme. Il termine ses réflexions sur ce mode d'impôt, par ces mots: « Quant aux dispositions des « lois qui infligent à tout fermier un droit gradué sur la durée « du bail qu'il contracte, je ne sais pas s'il serait possible de « citer, en législation, un exemple où l'on produise autant de « mal pour un aussi mince intérêt. »

L'impôt sur les boissons, qui excite des plaintes très-fondées en partie, est l'objet d'assez longues observations de la part de M. de Dombasle. Après avoir montré comment la *viniculture* peut être considérée, en quelque sorte, comme une rivale de l'agriculture, il établit que les causes de la crise dans laquelle se trouvent aujourd'hui les pays vignobles, sont: 1° la trop grande extension donnée à la plantation de la vigne, et la répugnance des propriétaires à consacrer à d'autres emplois des terrains qui

en sont susceptibles; 2° la rencontre fortuite de plusieurs années de récoltes très-abondantes. Ce n'est pas qu'il ne voulût voir cesser et l'excès de l'impôt qui pèse sur le vin et surtout les entraves que sa perception apporte à sa circulation. Mais il ne pense pas que les droits seuls puissent être considérés comme l'unique source du mal; seulement, il voudrait qu'ils fussent convertis en un droit unique, qui aurait pour base l'inventaire des récoltes. Nous ne jugerons pas ce système, nous dirons seulement que, déjà essayé, l'inventaire répugnait, d'une part, à tous les producteurs de vins, qui ne verraient pas son rétablissement sans une sorte d'effroi, et que, de l'autre, l'administration elle-même le repousse comme impraticable (1). C'est une question fort délicate que le mode d'impôt indirect qu'il serait plus convenable d'établir sur les boissons, et ce n'est pas ici le lieu de la traiter. Nous remarquerons toutefois qu'il serait fort hazardé de changer complètement le régime actuel, et, peut-être, serait-il plus sage de le modifier, en allégeant autant que possible la position du contribuable, sans compromettre les rentrées du Trésor. Ce but serait sans doute atteint par l'entière suppression du droit de circulation, droit le plus vexatoire de tous et qui rend fort peu, par une diminution de celui dit *de détail* et par une autre classification des entrées. Quoiqu'il en soit, la partie de l'écrit de M. de Dombasle, consacrée à l'impôt sur les boissons, mérite l'examen de tous ceux qui s'occupent de cette question, et doit surtout être recommandée aux possesseurs de vignobles; elle les aidera à trouver la solution des difficultés sous lesquelles ils se débattent.

Il y aurait beaucoup à réfuter dans ce que dit l'auteur à l'occasion des droits de douane; sans être du parti des *prohibitifs*, il est partisan de ce qu'on entend par *droits protecteurs*. En outre, tout en convenant que l'on n'achète *des produits* qu'avec *des produits*, il trouve que l'on n'a pas attaché assez d'importance à une circonstance qui mérite, selon lui, une attention toute particulière. Il veut parler de la *durée* des objets ou des valeurs qui peuvent former la matière des échanges. On aperçoit de suite la conclusion, c'est que les métaux précieux, tels que l'or, l'argent, le platine, étant de *longue durée*, il n'est nullement indifférent d'en recevoir beaucoup en échange de pro-

(1) Voir le Rapport au roi, de M. le comte de Chabrol, mars 1830.

duits d'une consommation plus prompte. Aussi M. de Dombasle est-il un chaud défenseur de la balance du commerce. M. de Dombasle fera bien de relire et Smith et M. Say; et lorsqu'il aura bien compris que l'argent n'est pas le seul et unique capital, mais bien une marchandise, il apercevra facilement que son système croule de toute part. A son compte, il faudrait accumuler or et argent, sauf à manquer des objets indispensables à la consommation.

Ce peu de mots doit faire pressentir l'opinion de M. de Dombasle dans la question des fers : à son avis, c'est de la concurrence intérieure que nous devons attendre uniquement l'abaissement de leur prix. Il croit également que le droit sur les bestiaux étrangers doit être maintenu : il défend aussi le régime actuel des grains; ainsi que celui qu'on pratique à l'égard des sucres étrangers, dont l'introduction facilitée pourrait compromettre nos fabriques de sucre de betteraves; enfin la production des laines en France lui paraît encore devoir être soutenue par des droits à l'entrée.

Les raisons sur lesquelles s'appuie M. de Dombasle pour défendre les droits divers que nous venons d'indiquer, sont certainement loin d'être sans force, en tenant compte des circonstances où nous sommes aujourd'hui placés. Nous lui reprochons seulement ici, comme dans ce qu'il dit touchant l'impôt foncier, de se faire des principes généraux tirés des circonstances. En matière de douane, il faut se garder de considérer comme bon en lui-même un système que l'on peut admettre tout au plus comme un mal nécessaire et momentané. V. D.

11. Du Conseil-d'État considéré dans son organisation actuelle et dans les améliorations qu'il serait nécessaire d'y introduire; par un auditeur. In-8° de 6 feuill. ½. Paris, 1829; Pélicier.

12. I. Premier mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne a la Seine, la dérivation de la Seine et les Docks ou bassins éclusés à établir dans les plaines de Choisy, d'Ivry et de Grenelle; par M. J. Cordier, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Br. in-8° de 187 p.; prix, 5 fr. Paris, 1827; Carilian Gœury.

13. II. Deuxième mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne a la Seine, etc.; par le même. Br. in-8° de 92 p. et des Tableaux avec 2 plans; prix, 4 fr. Paris, 1828; chez le même.

14. III. Dépenses et produits des Docks et du canal de navigation de la Seine dans la plaine d'Ivry; par le même. Br. in-8° de 16 p. Paris, 1828; imprimerie de Duverger. (*Ne se vend pas*).

15. IV. Troisième mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne a la Seine, etc.; par le même. Br. in-8° de 190 p., avec 2 pl. lith.; prix, 6 fr. Paris 1829; Carilian Gœury.

Dans notre dernier article sur le Canal maritime de Paris à Rouen (1), nous avons présenté avec quelques détails l'ensemble des entraves de toute espèce qu'éprouve la navigation dans l'intérieur de Paris, et nous avons fait ressortir tous les avantages qui résulteraient pour la capitale de l'établissement d'un entrepôt qui exigerait la création de travaux à-peu-près semblables à ceux qui existent à Londres, à Liverpool, etc., pour la réception des marchandises dont on y opère le débarquement. Il est inutile de revenir aujourd'hui sur cette question importante qui paraît avoir attiré la sollicitude de l'administration. Il ne nous reste plus qu'à offrir une légère esquisse des projets présentés par M. Cordier, et qui ont une grande analogie avec ceux de la Compagnie du Canal maritime.

Pour remédier à la rapidité et aux sinuosités de la Marne entre le canal Saint-Maur et la Seine, M. Cordier propose un canal de dérivation entre Choisy-le-Roi et Chénevières sur $9{,}345^{m}$ de développement. Les eaux de ce canal élevées au-dessus du sol permettraient l'irrigation des terres riveraines au moyen de rigoles et en augmenteraient ainsi la valeur. On pourrait en même temps, au moyen de tuyaux en fonte placés au fond de la rivière, faire passer des eaux de la Marne sur la rive gauche de la Seine et les employer à arroser les plaines de Vitry, d'Ivry et les rues du quartier bas du faubourg St.-Germain. L'ouverture de ce canal de dérivation établirait un com-

(1) Voy. le *Bulletin*, Tom. XXI, n° 145 à 150.

merce actif de sels, charbons de terre, denrées coloniales et quelques productions du Midi, entre les villes situées sur le bord de la Marne et celles des bords de la Seine et de la Loire.

A 1800^m environ de Choisy-le-Roi, un embranchement de 6400^m serait dirigé sur Port-à-l'Anglais.

En face de ce bourg, une prise d'eau de la Seine, dont les eaux seraient relevées par un barrage, alimenterait une branche de canal destinée à faire communiquer les deux parties de la Seine entre la gare de l'Hôpital et le Port-à-l'Anglais. Cette dérivation comporterait 7 écluses de 8^m, et divisée en deux bassins de 200^m de largeur destinés au stationnement des bateaux et aux marchés flottans réclamés par les besoins du commerce. Le canal serait terminé par des écluses de sortie doubles, semblables aux écluses d'entrée. En amont de la prise d'eau, on construirait un éperon en maçonnerie pour détourner les glaces et garantir les bassins d'Ivry. Sur les bords du canal et dans une enceinte isolée, close de murs élevés, on établirait un dock spécialement destiné au chargement des boues, fumiers, etc. M. Cordier propose de ne laisser séjourner ces bateaux que douze heures au plus dans les temps de fortes chaleurs. Ces matières seraient ensuite expédiées en remonte et rapporteraient en descente les grès et sables de Fontainebleau, les bois de charpente, fagots, charbons de bois et fourrages, etc.

Un embranchement partant du bassin supérieur irait déboucher près du pont de la Bosse de Marne et établirait ainsi entre la Marne, la Seine et les docks une communication prompte et facile.

Les eaux des docks étant de niveau, et la pente de la Seine se rachetant par une seule écluse, la navigation de la Seine s'effectuera avec autant de facilité à la remonte qu'à la descente, et l'on ne sera plus obligé, observe M. Cordier, de hâler à grands frais du pont d'Austerlitz au Port-à-l'Anglais; service nuisible au débarquement et au garage des bateaux.

M. Cordier propose en outre de prolonger le canal d'Ivry jusqu'à Grenelle et de descendre en Seine par des écluses placées l'une à Grenelle et l'autre à St-Cloud. Des machines hydrauliques, d'un emploi fort avantageux, établies à ces extrémités, seraient destinées à donner directement des eaux dans les

campagnes de Vaugirard et d'Ivry. Cette branche de canal de développement comporterait deux souterrains, l'un de 3,580^{m} et l'autre de 1105 de longueur.

Le canal servirait à l'exploitation des nombreuses carrières devant lesquelles il passera, et opérerait sans doute une baisse sensible dans le prix de construction. Il servirait en outre à porter des eaux dans la vallée de la Bièvre et à garantir des inondations les quartiers bas de la capitale.

M. Cordier évalue à 400,000 tonneaux les marchandises entrant chaque année à Paris par les routes des bassins de la Loire, de la Saône, de la Seine, de la Marne, et qui arriveraient par eau, lorsque les rivières seront canalisées.

Si les marchandises, selon lui, suivaient cette dernière voie, il en résulterait une économie de 40,000 fr. par distance et pour 5 distances.....	2,000,000 fr.
En estimant à 200,000 tonnes toutes les pierres, bois, fourrages, légumes, etc. fournis par la banlieue et expédiés par eau dans Paris, les bénéfices pour 5 distances seraient de.....	1,000,000
Les bois, vins, pierres, briques, etc. qui arrivent par eau dans l'état actuel, seront transportés à moins de frais. M. Cordier fait monter l'économie à 6 fr. 40 c. par tonne et par distance. Le bénéfice serait pour 5 distances de.....	7,500,000
Total.	10,500,000.

Telle est une des économies que l'auteur du projet suppose que la ville de Paris retirera de son exécution. Nous avons cité cette partie de l'aperçu des bénéfices, afin de faire voir que les bénéfices ne laissent pas que d'être exagérés, quand on songe surtout qu'ils sont en pure économie pour le commerce, et qu'ils sont en dehors de ceux que la Compagnie concessionnaire devrait retirer pour prix des avances de capitaux employés à la construction des travaux.

Voici, au reste, comment M. Cordier présente la *récapitulation des principales économies annuelles procurées par les docks d'Ivry à la ville de Paris.*

Transport des marchandises (article ci-dessus

rapporté).....	10,500,000 fr.
Bassins à flot et chantiers.....	3,000,000
Marchés flottans.....	1,200,000
Marchés sur les quais.....	500,000
Enlèvement des boues.....	700,000
Chûtes d'eau.....	300,000
Total.	16,200,000.

A l'appui de ses calculs, M. Cordier donne quelques détails statistiques dont quelques-uns ne seront pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Voici l'état des *arrivages par les ports du haut dans Paris.*

Les arrivages ont été en 1824 de.....	1,382,000 tonnes,
dont il faut retrancher les arrivages par la Marne qui sont évalués ensemble à.....	282,000
Reste pour la Seine.....	1,100,000
Dans ce tonnage est compris le bois à brûler et de charpente qui vient par trains et qui s'élève ensemble à environ.....	500,000
Reste pour les autres marchandises et pour les bois conduits par bateau.....	600,000
Le bois flotté payant des droits moitié moindres doit être compté pour.....	250,000
Marchandises remontant la Seine et payant un droit de moitié en sus.....	150,000
Total du tonnage à compter au prix fixé par le tarif.....	1,000,000.

Avant et depuis 1824 jusqu'en 1826, les arrivages ont progressivement augmenté, et depuis 1826, ils ont diminué. L'année 1824 peut être prise pour moyenne.

M. Cordier propose d'améliorer la Seine de Paris à Montereau. Dans l'état actuel, le montant des frais de remontage d'un bateau vide pour cette partie seulement s'élève à 232 fr. 00.

Ces frais se divisent ainsi :

Pour cinq jours de travail de trois chevaux et

un jour de haut-le-pied; ce qui fait 6 jours à 24 fr. l'un.....	144 f.	00 c.
Un homme y compris la nourriture par voyage.	55	
Montagne du pont de la Bosse de Marne.....	1	50
Montagne du pont de Choisy.....	1	50
Id...... de Corbeil. 4 chevaux de renfort.....	6	00
Montagne du pont de Melun. 6 *id.*.....	9	00
Usure des cordes.....	15	00
Total.	232	00

Il est à observer que, par économie, on forme un trait de plusieurs bateaux, toues ou barquettes.

Si l'on opérait le perfectionnement de la navigation de la Haute-Seine, on remonterait un bateau vide en deux jours et avec un seul cheval. On n'aurait plus à payer les frais de passage des ponts; les frais seraient alors réduits à 75 fr., plus 35 fr. de droits de navigation, en tout 110 fr. Il y aurait donc un bénéfice de 122 fr. par bateau et par voyage.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de faire mention de quelques détails intéressans du mémoire de M. Cordier sur les établissemens d'entrepôt à l'étranger, ni sur les machines hydrauliques employées à Philadelphie en remplacement de machines à vapeur; nous n'avons cru devoir parler que de ce qui se rattachait d'une manière spéciale aux projets qu'il a présentés.

Ce projet nous paraît un des plus utiles de tous ceux qui ont été proposés pour l'assainissement et la commodité de la capitale, puisque leur exécution préviendrait à jamais les désastres causés par les inondations, reporterait à l'extérieur de la ville toutes les immondices, fournirait aux besoins des fontaines publiques et des grands établissemens, et débarrasserait les quais de tout l'encombrement des marchandises. Un des plus grands avantages que produirait l'exécution de cette entreprise et qu'elle aurait de commun avec celle proposée par la Compagnie du Canal maritime, serait de donner la vie à des milliers d'individus pendant plusieurs années et de contribuer ainsi à étendre la prospérité nationale. E. Grangez.

16. Du prix du pain a Paris; moyen d'en arrêter le renchérissement; par M. J. H. Lasalle. Broch. in-8° de 40 pag.; prix, 1 fr. 25 c. Paris, 1829; Delaunay.

Dans cette brochure, l'auteur considère d'abord l'état des classes ouvrières dans la capitale, ensuite les moyens d'arrêter à Paris le renchérissement du pain, et d'en fixer, dans tous les temps, le prix à un taux modéré; il traite enfin de la réserve en grains et farines, et termine par quelques calculs, dont l'objet est de justifier l'efficacité des mesures qu'il propose.

Partant des données statistiques qui établissent que la mortalité est à Paris dans les arrondissemens qui offrent la plus grande opposition sous le rapport de l'aisance de leurs habitans, le 1er, par exemple :: 1 : 50, et le 12 : : 1 : 24; considérant ensuite que, dans le nombre des individus qui entrent dans les hôpitaux, la mortalité est, pour les ouvriers dont le travail est le moins mal rétribué : : 1 : 11, et pour ceux de la classe la plus malheureuse :: 1 : 4; et portant après cela son attention sur les hospices d'enfans trouvés, sur ceux d'aliénés, sur le nombre des indigens admis dans les hospices, ou secourus par les Sociétés de bienfaisance, sur la nature des prêts faits par le Mont-de-Piété, l'auteur conclut que, si l'on peut regarder comme causes de la mortalité à Paris, l'insalubrité de diverses professions, l'entassement des familles dans des logemens resserrés, on doit l'attribuer surtout à la mauvaise qualité et à l'insuffisance de la nourriture. Cela le conduit à examiner quels seraient les moyens de fixer en tout temps, à Paris, le prix du pain à un taux modéré, et tel que la classe ouvrière pût toujours se procurer la quantité de nourriture indispensable, sans diminuer ses ressources pour les autres besoins de la vie. Ce moyen serait de taxer le pain, dans les temps où le blé est à bon compte, à un prix plus élevé que celui qui ressort des mercuriales, et de former avec cette différence une réserve qui mettrait en position de ne le point augmenter quand le prix du blé dépasserait le taux auquel le pain peut être payé par l'ouvrier. Ainsi, si ce dernier prix était reconnu devoir être de 0,75, par exemple, toutes les fois que le prix du pain devrait être, d'après celui du blé, fixé à 0,50, il serait taxé à 55, quand il devrait être de 55, de 60, de 65, de 70 centimes, il serait

taxé à 60, 65, 70, 75. Mais quand le prix du blé s'éleverait de telle sorte que le pain ressortît à un prix plus élevé que 75 cent., il ne serait taxé qu'à cette somme, et la différence serait couverte par la réserve faite durant les années abondantes, réserve qui serait entrée dans la caisse syndicale, et qui en ressortirait alors pour indemniser le boulanger de la moins value. Ainsi, l'on ferait pour l'ouvrier, dans les temps d'abondance, une économie qu'il retrouverait dans les temps de disette, économie qu'il faut faire pour lui, parce qu'il ne la fait pas lui-même.

Un semblable projet a besoin des calculs de l'expérience pour pouvoir même être présenté. Aussi, M. Lasalle ne manque pas d'exposer que, de 1822 à 1827, le produit de la surtaxe aurait produit 17,542,900 fr., et ses calculs sont établis par année. D'autre part, il y eut eu lieu, en 1824, 1825, 1827; 1828, d'allouer des indemnités qui se seraient élevées à 11,894,590 fr. Ainsi, il serait encore resté en réserve, au commencement de 1829, une somme de 5,758,312 fr., qui eût été le produit de la surtaxe pendant 2,052 jours seulement.

Pour montrer ensuite combien peu la surtaxe affecterait la population, et combien pèse au contraire sur elle l'augmentation extraordinaire de prix, l'auteur se livre à des exposés comparatifs dont il résulte que la dépense de l'élévation du prix du pain a été par jour 3, 4 et 5 fois plus forte que n'aurait été celle de la surtaxe.

L'auteur examine ensuite le système des approvisionnemens de réserve qui avait été adopté pour Paris, et il expose son opinion que ce système n'a point été favorable à la classe ouvrière, pour l'avantage de laquelle on n'a mis à la Halle les blés et farines de la réserve, que lorsque le prix du pain a été de 1 fr.; mais qu'alors ces blés et farines étaient déjà en magasin depuis 5 ans, pendant lesquels on avait dû ajouter au prix d'achat, les frais d'entretien et de conservation, qui se sont élevés à plus de 700,000 fr. par an. Au surplus, si l'auteur n'adopte point le mode de réserve qui a été employé, il est d'accord sur le principe de la nécessité qu'il y en ait une, secondée d'ailleurs par celle à laquelle les boulangers sont obligés.

Ce petit écrit peut donner lieu à des réflexions importantes,

et il se recommande à l'attention des administrateurs autant qu'à celle des économistes. TH.

17. NOTICE SUR LE MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS, et Compte général des recettes et dépenses de cet établissement pendant 1828. Broch. in-4° de 10 p., 1 compte et 3 tableaux.

Le Mont-de-Piété, créé par lettres-patentes de Louis XVI, a été ouvert le 1er janvier 1778, fermé pendant les troubles de la révolution, et rendu aux hospices en 1797. Un décret de 1804 lui concéda le monopole du prêt sur gage, en frappant les établissemens formés en concurrence d'une amende de 3,000 fr. Son organisation définitive fut réglée par un autre décret, en 1805. Au défaut d'une dotation, le Mont-de-Piété s'est procuré des fonds par emprunt sur billets au porteur, dont l'intérêt, qui n'était plus que de 4 p. 100, en 1828, a été réduit à 3 à partir de 1829. Il reçoit aussi les cautionnemens des comptables des établissemens de bienfaisance, soit de la capitale, soit des départemens qui n'ont point de Mont-de-Piété. Les prêts se font sur le dépôt de nantissemens susceptibles d'être conservés; ils égalent, pour les effets mobiliers, les deux tiers, et, pour les matières d'or et d'argent, les quatre cinquièmes de la valeur fixée par l'appréciateur, sans pouvoir être au-dessous de 3 francs. On prête pour un an, sauf à l'emprunteur à dégager ses effets avant l'échéance, ou à renouveler l'engagement. L'intérêt est de 1 p. 100 par mois.

Le Mont-de-Piété reçoit annuellement 1,200,000 articles, sur lesquels il prête de 20 à 21 millions; il a constamment en magasin 600 à 650,000 articles, représentant une somme de 12 à 1,300,000 fr. La répartition des frais de régie sur les articles engagés donne, pour chacun, 60 à 65 centimes : ainsi, un prêt de 3 fr. n'est jamais couvert des frais qu'il occasionne, et il n'y a de bénéfice que sur ceux qui excèdent 5 francs. Année commune, les bénéfices sont de 280,000 francs, dont environ 155,000 proviennent des prêts sur gages, et environ 125,000 du placement de fonds disponibles.

Des articles déposés, sont
dégagés en nombre..... $\frac{18}{22}$ en valeur $\frac{17}{23}$.
Sont renouvelés..... $\frac{3}{22}$ $\frac{5}{23}$.
Ainsi sont conservés à leurs

propriétaires, en nombre.... $\frac{21}{22}$ en valeur $\frac{22}{23}$.

Sont vendus, faute de dégagement, sauf le droit des emprunteurs sur le *boni*, pendant trois ans..... $\frac{1}{22}$ $\frac{1}{23}$.

$\frac{22}{22}$ $\frac{23}{23}$.

La situation du Mont-de-Piété au 31 décembre 1828 est établie comme suit :

L'établissement doit aux titulaires de cautionnemens.....	1,835,727 fr.	
Aux porteurs de ses titres.....	22,685,119	
	24,520,846	
Il est dû à l'établissement pour prêts sur nantissement.....	12,862,205	
	11,658,641	
Restant dans les caisses.....	13,016,505 fr.	68 c.
Cette somme est représentée par des rentes sur l'État et sur la ville de Paris, qui ont coûté.....	11,384,521	60
Réserve pour le service courant.....	1,631,984	8
	13,016,505	68

V.

18. Précis statistique sur le Canton de Nivillers, Arrondissement de Beauvais (Oise). Extr. de l'*Annuaire* de 1830. Broch. in-8° de 132 pages, avec la Carte du Canton.

Nous avons rendu compte avec éloges, dans le 2e volum. suppl. de ce Bulletin, page 364, de la *Statistique du Canton de Nanteuil-le-Haudouin*. Celle du Canton de Nivellers, due au même auteur (M. Graves), est rédigée avec autant de soin. Nous ne dirons rien ici de la marche suivie par l'auteur, elle a été suffisamment indiquée dans le compte rendu que nous venons de rappeler; elle est et devait rester la même. En effet, M. Graves s'étant proposé de donner, chaque année, la statistique de l'un des cantons de l'Oise, il a dû procéder dans son travail avec une uniformité qui imprimât à l'ensemble de sa composition un grand caractère d'unité. Les divisions qu'il a établies sont sages et rationnelles; les détails historiques

et statistiques dans lesquels il est entré sont trop nombreux pour trouver place dans une analyse rapide, nous nous bornerons à en indiquer les faits les plus importans.

Superficie. Le canton de Nivillers a, d'après les opérations cadastrales, une contenance totale de 18,320 hectares. Dans ce total, les terres labourables entrent pour 14,407, les bois pour 1,504, et les prés pour 555 hect. On estime leur produit à 342,585 bottes.

Aucune rivière navigable ne traverse ce canton; la *craie* en constitue presque exclusivement le sol; on n'en connaît pas l'épaisseur : les puits les plus profonds descendent jusques à 200 pieds sans sortir de la craie blanche marneuse. Vers une des extrémités du canton, il existe, sur le territoire de la commune de Bresles, un vaste dépôt de tourbe. Cette tourbière, qui se prolonge aussi sur le canton de Clermont, est la plus importante du département par sa quantité et sa qualité. La seule extraction annuelle des tourbières communales donne, en moyenne, 6,000 cordes, ou 22,120 stères, dont 2/3 en première qualité, et 1/3 en qualité inférieure. Cette extraction occupe chaque année environ 30 hommes extracteurs ou coupeurs, 20 hommes et 150 femmes ou filles, pour le transport et l'étalage des tourbes : le produit est d'environ 22,000 fr.

On pense que les exploitations particulières donnent autant de combustible que les tourbières communales.

Population. Le canton de Nivillers se compose de 22 communes; le tableau de la population de chacune d'elles est donné, dans l'ouvrage que nous analysons, pour les années 1720, 1759, 1791, 1796 et 1826. La population totale était, pour cette dernière année, de 10,145 individus, en moyenne pour chaque commune de 483, répandus sur une surface de 18,320 hect., ou 1,80 par individu. Quant au nombre de maisons, il était, à la même époque, de 3,042, c'est-à-dire, terme moyen, 144 maisons par commune, et 3 habitans 1/3 par maison.

Il résulte des rapprochemens faits par l'auteur que la population s'est accrue entre 1720 et 1826, dans une progression à peu près constante, en moyenne de 17 39/100.

Nous ne donnerons pas ici, avec M. Graves, les tableaux qu'il a dressés et dans lesquels la division de la population, en garçons, filles, femmes, hommes mariés, etc., la division suivant les âges, est scrupuleusement établie; nous ne transcrivons

pas non plus les tableaux des décès, des naissances et des vaccinations par communes, le tableau, par série décroissante, de la situation des communes relativement à leur population, à leurs revenus municipaux et à leur superficie. Nous les mentionnons pour que le lecteur soit à même de juger du soin que M. Graves a mis à compléter son ouvrage.

Enseignement. Chaque commune possède une école primaire, il en est même qui en possèdent deux. A l'aide du tableau où la population est indiquée par âge, nous avons comparé le nombre des enfans existans dans chaque commune, avec le nombre d'enfans qui ont suivi les écoles, et nous avons vu que presque tous les pères de famille envoyent aujourd'hui leurs enfans à l'école. L'enseignement individuel est le seul encore en usage. Après nous être livrés au rapprochement indiqué, nous avons voulu vérifier si l'instruction donnée aux enfans était constamment en rapport avec la population, l'étendue et les revenus d'une commune : nous pensions que là où la population était la plus forte, la moins dispersée et la plus aisée, là aussi devait se trouver un plus grand nombre d'écoliers, de manière à ce qu'il y eut correspondance parfaite. Cependant nous avons remarqué, non sans étonnement, que cette correspondance n'existe pas toujours. Ainsi la commune de Troissereux, qui occupe dans l'un des tableaux que nous avons indiqué, le 6^{e} rang en population, le 4^{e} en superficie, le 7^{e} en revenus, qui possède deux écoles primaires, ne vient que la 12^{e} pour l'instruction, et cependant Troissereux a un presbytère et une maison commune.

Agriculture. Le territoire étant très-morcelé, il semble qu'une grande quantité de terres devrait être tenue en petite culture. Néanmoins il n'en est rien. Les bras manquent à l'agriculture, 13 des communes sur les 22 qui composent le canton envoient la plus grande partie de leurs enfans mâles travailler sur les chantiers et dans les ateliers de la ville de Beauvais. Ces ouvriers viennent à la ville le lundi matin et ne retournent chez eux que le samedi soir. Ils rapportent chaque semaine le fruit de leurs économies, qu'ils accumulent pour acheter, aussitôt qu'ils le peuvent, quelques parcelles de terre. Il résulte de cet état de choses une tendance continuelle à la division des propriétés, un accroissement graduel dans le prix des terres et, en même temps, l'impossibilité que les petites parcelles, qui sont les plus nombreuses, soient cultivées par leurs propriétaires. L'assole-

ment triennal est encore le seul en usage dans le canton, cependant l'introduction des trèfles a diminué, de moitié au moins, l'étendue des jachères; depuis 30 ans, la multiplication des pommes de terre a également contribué à en diminuer l'étendue. En résumé, l'agriculture du canton de Nivillers a reçu, selon M. Graves, une grande amélioration de la division des propriétés et de l'introduction des prairies artificielles. Il serait à désirer, pour que ces améliorations fussent complètes, que le cultivateur substituât à l'assolement triennal une rotation de culture plus rationnelle; à la vigne, de nouveaux arbres à fruit en nombre suffisant pour que la récolte du cidre assurât la consommation; enfin qu'il augmentât le nombre des bêtes à laine.

Le résultat suivant donne la récolte moyenne en céréales. Blé 33,294 hectolitres, méteil 22,196, seigle 11,098, orge 26,080, avoine 52,160.

La consommation des habitans et des animaux, la quantité de grains réservée aux semences prélevées, il reste un excédant de 36,256 hect. en blé, méteil, seigle et orge, et de 12,076 hect. en avoine livrés au commerce.

La culture des céréales est dans ce canton la plus importante de toutes; la vigne, qui était en 1789 d'environ 9830 hect., ne dépasse pas maintenant en moyenne 3860. On lui a substitué des pommiers et des poires à cidre.

Le labour se fait par les chevaux. Le nombre total des chevaux est de 1760, savoir: 1080 mâles et 680 femelles.

Industrie. Le plus grand nombre des individus est occupé à l'extraction de la tourbe, il s'élève à 1100; on compte 443 fileuses de lin, 280 fileuses de laine, 55 peigneuses de laine; on ne conçoit donc pas comment M. Graves dit plus loin, p. 129, « l'exercice de l'industrie n'occupe pas 600 personnes dans le canton, en comprenant même les ouvriers tourbiers et les fileuses de lin de Fay St.-Quentin. » Nous le renvoyons à la page 37, où se trouve la liste des professions et métiers principalement exercés dans le canton. Ce n'est pas la seule erreur que nous ayons à y signaler. On n'y porte le nombre des briquetiers qu'à 4, et page 123 et 124, M. Graves nous donne le détail de six briqueteries occupant 40 personnes et produisant environ 900 mille briques et tuiles. Il donne en outre le nom de leurs propriétaires. Ainsi, l'on peut s'assurer que l'erreur que nous signalons ici existe réellement.

La fabricatoin des toiles de lin fines, connues sous le nom de *demi-hollande*, si productive autrefois aux habitans d'Haudivillers et de Fay St.-Quentin, est presque nulle aujourd'hui et a disparu presque entièrement; elle avait occupé avant 1789 cent ménages, elle occupe au plus aujourd'hui 10 ouvriers.

On ne peut se dissimuler, en lisant M. Graves, que l'industrie perd de jour en jour dans ce canton. Une petite fabrique de vinaigre, une briqueterie, une manufacture de toiles peintes créée, en 1792, et qui occupait 300 ouvriers, ont cessé d'exister. On peut considérer comme anéantie la fabrication des serges à Maisoncelle et à Juvignies.

A côté de tant de pertes il faut signaler une fabrique nouvelle qui paraît devoir prendre de grands développemens.

M. Lagrange, de Paris, vient de fonder à Therdonne *une fabrique de sacs* de toile sans couture latérale. Ce manufacturier achète des chanvres en Flandre et dans les environs de Compiègne; il les fait filer par des ouvrières à domicile, les tisse à sa fabrique et les rend de nouveau à l'extérieur pour coudre le fond des sacs et en ourler les bords. Il occupe dans l'intérieur de son établissement 30 individus tant hommes que femmes et enfans, et à l'extérieur au moins trois cents femmes. Les ouvriers de la fabrique appartiennent aux communes de Therdonne et de Fay St.-Quentin; ils se servent de dix métiers en fonte et bois, mis en activité par un moteur hydraulique. Le prix de la journée varie depuis 50 cent. jusques au triple. Cet établissement s'accroît journellement.

Cette statistique est terminée par l'indication des mesures qui étaient usitées dans le canton avant l'adoption du système décimal.

Il nous reste maintenant à parler des souvenirs historiques qui se rattachent à ce canton. Les seuls importans par leur antiquité et les débats auxquels ils ont donné lieu, sont ceux qui intéressent la commune de Bailleu-sur-Therain. On voit encore auprès de cette commune les traces d'un camp romain: la disposition générale des lieux, les armures, les instrumens, les statues, les vases, les médailles qu'on y a trouvés en quantité et dont plusieurs, à ce que l'on prétend, sont de César même, ne laissent aucun doute à cet égard. Il est vrai de dire cependant que cette opinion a été combattue par l'abbé Fontenu (Mém. de l'Acad. des Inscrip., Tom. 13, page 423), soutenue au contraire par M. de

Cambry, auteur d'une bonne description du département de l'Oise, et combattue de nouveau par M. d'Allonville, dans un ouvrage couronné par l'Académie. M. Graves discute avec autant de modération que de sagesse et de sagacité les opinions de MM. Fontenu, Cambry et d'Allonville; il se range à l'avis de M. Cambry qui nous paraît parfaitement admissible et satisfaisant.

Nous terminons cet article déjà long, en désirant de voir M. Graves continuer avec le même soin son utile entreprise, et nous nous féliciterons d'être appelé à en rendre compte.

A. Delambre.

19. Notice sur Bourbonne et ses eaux thermales; par M. Lemoles, D. M. Broch. in-8° de 30 p. Paris, 1830; Gabon.

Après une courte introduction dans laquelle l'auteur expose le motif qui le détermine à entreprendre cette publication, il passe successivement en revue la statistique sommaire de Bourbonne, ce qui est spécial à l'établissement thermal considéré sous les rapports statistiques et médicaux, puis l'administration des eaux, le régime à suivre pendant qu'on en fait usage, etc.

Bourbonne, arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, s'étend du plateau d'une colline à deux vallons adjacens. La population de cette ville est de 3300 individus. Elle renferme 830 maisons, 1 hôtel de ville, 1 église, 4 promenades publiques, 1 hospice civil, 1 hôpital militaire, 3 écoles. Son territoire a environ cinq lieues de circonférence, dont 1757 hect. sont en terres labourables, 270 en prés, 340 en vignes, 3396 arpens en bois communaux et particuliers. La température moyenne est 14° Réaumur pendant la saison des eaux; les variations atmosphériques et les mouvemens météorologiques y sont assez fréquens.

L'auteur cherche l'origine du nom dans deux mots celtiques *Verv* et *Von* (chaude fontaine). Des ruines, des statues, des médailles attestent l'existence de cette cité du temps des Romains, où elle était déjà célèbre par ses eaux thermales.

Les sources sont au nombre de 3; la chaleur de la fontaine de la place est 52° R., et son produit par 24 h. de 1,440 pieds. cubes,

celle des bains civils 52°	720
celle des bains militaires 44°	1,080
Total du produit par 24 heures	3,240

La température des sources, non plus que leur volume, n'éprouvent pas de variations notables. Les eaux sont incolores; elles exhalent une légère odeur d'hydrogène sulfuré; leur saveur est fade, légèrement salée et douceâtre; elles semblent onctueuses d'abord, mais elles causent un peu de rigidité à la peau; leur pesanteur spécifique comparée à l'eau distillée = 1,006,5; elles marquent $2^{0}7$ à l'aréomètre de Bauzé. Des analyses faites à des époques différentes par diverses personnes n'ont pas donné les mêmes résultats; nous ne les rapportons point par cette cause. L'atmosphère exerce une influence très-marquée sur les sources, lors des grandes perturbations atmosphériques. L'eau, qui semble être constamment en ébullition, devient plus agitée à l'approche des orages et des changemens de temps, sans que sa température en paraisse plus élevée; le dégagement du gaz est si tumultueux qu'il projette l'eau de tous les côtés.

L'établissement thermal, décoré d'un pérystile d'ordre ionique dont les colonnes sont d'un seul bloc, forme un carré long de 155 pieds de façade; un large vestibule qui le traverse établit la séparation des bains des deux sexes : un escalier commode et à double rampe conduit au premier étage. Le bâtiment renferme 44 cabinets pour les bains, 12 pour les douches, 2 chambres d'étuve et des fontaines d'eau commune. Deux sallons, fréquentés par les baigneurs, qui s'y reposent en attendant que les cabinets soient libres, sont aussi à leur disposition pour les réunions, les bals, les concerts, etc. Les bains de la classe indigente, situés dans la partie opposée de l'établissement, et qui n'ont avec les premiers aucune communication, se composent de 2 bassins ou piscines avec gradins, banquettes et vestiaires, et de 2 cabinets de douches; un couloir divise ceux destinés à chaque sexe.

L'établissement thermal est ouvert toute l'année, mais principalement fréquenté du 15 avril au 1er octobre. Il y vient annuellement 800 malades de tous rangs et de toutes conditions, non compris les personnes qui les accompagnent et dont le nombre peut s'élever à 4 ou 500. Le produit de la régie varie de 16,000 à 20,000 fr.; les charges générales ordinaires sont de 8 à 9,000 fr. On peut évaluer le numéraire laissé aux sources à 250,000 ou 300,000 fr., compris les dépenses d'en-

tretien des établissemens civil et militaire. Celui-ci, fondé en 1732, agrandi en 1785, et successivement amélioré, peut recevoir 600 hommes, dont 100 officiers. Il est ouvert du 1^er^ juin au 1^er^ octobre, et régi comme tous les hôpitaux militaires.

Nous renvoyons à la 3^e^ sect. de ce *Bulletin* tout ce qui est relatif aux sciences médicales dans ce petit écrit, qui n'est pas seulement l'œuvre d'un homme consciencieux, mais d'un homme bienfaisant, puisque le produit de la vente est consacré aux malades indigens admis à l'usage des eaux de Bourbonne.

TH.

20. HISTOIRE DE LA ROCHELLE; par M. DUPONT, prof. de rhétorique, etc. In-8° de 11 et 640 p. La Rochelle, 1830; Mareschal.

Cet ouvrage, dont il sera rendu un compte plus détaillé sous les rapports historiques dans la 7^e^ section de ce *Bulletin*, contient peu de faits statistiques, ceux qui y sont présentés avec plus d'intérêt concernent le commerce. Il en devait être ainsi d'une ville qui lui dut sa prospérité et qui souffre tant encore aujourd'hui de l'état de dépérissement dont il ne peut sortir; malheureusement, il y a trop peu de détails.

Ainsi on se borne à dire qu'à la fin d'août 1814, on avait exporté 150,000 pièces d'eau-de-vie et qu'il s'était fait quelques émigrations aux colonies; que les faillites furent fréquentes cette année et la suivante; que l'on n'armait plus aucuns navires et que le commerce étranger abandonnait un port, qu'il avait si fréquenté autrefois. Cependant, en 1815, les Américains revinrent chercher les eaux-de-vie de La Rochelle, et une maison, MM. Seignette et Poitevin, ayant entrepris d'envoyer un agent à New-York, essuya d'abord quelques pertes, puis elle eut des bénéfices; deux autres maisons suivirent ses traces, l'exportation des eaux-de-vie se maintint presque égale à la consommation intérieure, et les importations firent des progrès sensibles. Dans le même temps le commerce des bois de Norvége prenait quelque extension; on recommençait des essais de pêche au banc de Terre-Neuve. Une raffinerie de sucre et une autre de sel prospéraient; le chantier de construction reprenait de l'activité.

D'un autre côté, la position financière de la commune s'améliorait; une partie des dettes qu'elle avait contractées était payée : on réparait les édifices et le pavage des rues; on s'occupait de l'instruction primaire; on augmentait le traitement des professeurs du collége : on fondait des cours industriels.

Cependant l'aspect de la ville est toujours triste et sans mouvement, et apres avoir joué un grand rôle dans les guerres de religion, La Rochelle semble en ce moment destinée à n'en jouer qu'un très-secondaire dans le mouvement commercial et industriel qui distingue l'époque actuelle. L'intérêt qu'offre le livre de M. Dubois nous fait vivement regretter de n'y avoir trouvé aucun détail sur la situation de la population et les mouvemens divers qu'elle a éprouvés, et de n'en avoir pas vu de plus détaillés et de plus précis sur le commerce et l'industrie que ceux dont nous venons d'exposer le sommaire.

TH.

21. ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME pour l'an 1830. 1 vol. in-18 de 256 p. Clermont-Ferrand; Thibaud-Landriot. (Voy. *le Bullet.*, T. XI, n° 35, et T. XII, n° 218.)

Cet Annuaire, dont nous avons fait connaître avec beaucoup de détail le plan général à nos lecteurs dans les articles cités du *Bulletin*, est rédigé particulièrement pour servir de Manuel aux habitans de ce département qui ont besoin de connaître surtout le nom des hommes avec lesquels ils peuvent avoir des rapports administratifs. L'Annuaire pour 1830 est rédigé sur le plan de ceux que nous avons fait connaître, et mis en rapportavec l'état des choses pour cette dernière année.

L'éditeur donne peu de notions qui intéressent directement la statistique, mais on y trouve un essai sur la *culture du mûrier blanc* et *sur l'éducation des vers à soie* dans le département du Puy-de-Dôme. Cet essai, que nous avons lu avec intérêt, sera l'objet d'une analyse dans la section de ce *Bulletin* consacrée à l'agriculture.

Nous regrettons beaucoup que l'éditeur de cet annuaire, à l'exemple de plusieurs de ses collègues, n'ajoute pas aux notices topographiques un peu brèves et superficielles, quelques détails précis qui fassent connaître l'importance de la production d'un département aussi riche.

A. D.

22. Nouveau Guide des navigateurs sur la côte Est de l'Angleterre, du Nord aux Dunes, etc., trad. de l'angl. In-8°. Boulogne, 1829.

23. État des condamnés a la déportation en Angleterre, en 1829.

Au nombre des pièces imprimées dernièrement par ordre du parlement, se trouvent deux rapports de M. Capper, surintendant des pontons, à bord desquels les condamnés à la déportation sont gardés jusqu'au moment de leur départ. Ces pontons, au nombre de 10, sont stationnés à Portsmouth, Sheerness, Chatham, Woolwich, Plymouth et Deptford. Au 1^er^ janv. 1829, il y avait à bord 4,185 condamnés; depuis il en est entré 4,230, dont 1,672 avaient 20 ans et au-dessous. Sur le nombre total, 3,608 ont été transportés à la Nouvelle-Galles du sud et à la terre de Van Diemen, ce qui donne un excédant de 800 sur l'année précédente; 392 ont été libérés, 7 ont échappé, 158 sont morts, et 4,250 se trouvaient sur les pontons ci-dessus désignés au 1^er^ janv. de cette année. Un petit nombre, employés comme artisans, sont supposés gagner 43 sous de notre monnaie par jour; mais la plus grande partie étant employés comme manœuvres, ne gagnent pas plus de 31 sous. Cependant, si modérée que soit l'estimation de leur travail, elle n'est pas bien au-dessous du montant des dépenses de leur entretien. Durant les 6 premiers mois de l'année dernière, les condamnés en dépôt sur les 10 pontons ont gagné 791,150 fr., et la dépense totale, y compris le salaire du surintendant, a été de 940,650 fr. A Bermude, il y a 3 pontons de déportés, qui y sont au nombre de 1,000. La proportion de ce qu'ils gagnent avec ce que coûte leur entretien est la même que sur les pontons d'Angleterre. (*Le National;* 12 mars 1830.)

24. Importations en Angleterre des produits étrangers dus a des sols et a des climats semblables aux siens, pendant l'année 1828.

Nous donnons ci-dessous le tableau de ces importations : la quantité de celles qui ont eu lieu l'année dernière n'est pas encore connue; nous croyons qu'elle sera plus forte.

Détail des importations pendant l'année qui a fini au 5 janvier 1829.

	Valeur.
Beurre	278,677 l. st.
Fromage	314,066
Lin	1,736,611
Chanvre	400,814
Garance et racines de garance	651,646
Graine de trèfle	84,465
Graine de lin	221,159
Graine de colza	55,399
Suif	1,029,126
Laine de moutons	913,189
	6,429,043
Auxquelles il faut ajouter le blé et la farine,	1,673,416
	8,102,459 l. st.

Il est probable que s'il y avait eu une libre importation de blé étranger, cette grande quantité importée de produits de l'agriculture, y compris le blé, aurait beaucoup augmenté; mais il est assez probable aussi que l'importation de plusieurs des articles qui composent la première somme de 6,429,043 l. st. aurait été moindre, c'est du moins ce que croient les négocians expérimentés. La laine importée en Angleterre, dans une telle quantité, provient, en partie, de terres qui ont été converties en parcs de moutons par suite des lois anglaises sur le blé. Mais un fait important qui atténue l'effet de ces lois, est l'accroissement constant des exportations de l'Irlande et des moyens qu'a ce pays de produire davantage. Si l'on ne peut cultiver le blé en Irlande à aussi bon marché que dans tous les autres pays, c'est à coup sûr aux fermages qu'il faut l'attribuer. La taxe des pauvres n'y est pas établie; il n'y a point de taxes directes; et excepté celles d'un million et demi, levée sur l'eau-de-vie, et d'un demi million sur le tabac, il y a à peine une taxe sur les denrées que consomme la classe des laboureurs. Le sol de l'Irlande est fertile, tous les voyageurs l'assurent; les Irlandais sont industrieux, ils l'assurent eux-mêmes; mais ce qui est remarquable, c'est que l'exportation du blé, aussi-bien que celle des bestiaux, s'augmente chaque année en Irlande; et

l'amélioration sensible du pays, en ce qui tient à la tranquillité, ne peut qu'ajouter à cette prospérité; si l'augmentation des récoltes peut, à l'aide des circonstances, surpasser l'accroissement de notre population qui consomme le blé, ce qui n'est pas du tout impossible, les lois sur les grains tomberont d'elles-mêmes, par l'effet de la réduction des prix en Angleterre, au taux de ceux du Continent. C'est un point sur lequel tous ceux qui s'appuient sur les lois relatives aux blés doivent avoir les yeux ouverts. (*Globe.—Galignani's Messenger*; 4 avril 1830.) Fr. L.

25. Arrivée et départ des passagers par les paquebots d'Irlande en Angleterre et d'Angleterre en Irlande.

En 1827, le nombre des passagers sur les paquebots du gouvernement a été de 12, 806; en 1828, de 14,724, et en 1829, de 14,605. (*Courrier. — Galignani's Messenger;* 3 avril 1830.)

26. Caisses d'épargne a Londres.

Il paraît, d'après un rapport qui vient d'être publié, qu'en 1828 et 1829 les sommes entrées et les sommes sorties ont été comme suit :

	1828	1829
Entrée.....	945,448 l. st.	449,493 l. st.
Sortie.....	678,420	1,444,937

Ainsi, les sommes déposées en 1829 sont de moitié moindres qu'en 1828, tandis que les sommes sorties dans la première année sont de plus du double que dans la dernière. Rien ne peut montrer plus clairement que les gains des classes ouvrières avaient baissé, et que leurs besoins avaient augmenté en comparaison de l'année précédente. La proportionnelle de l'intérêt accordé est de $2\frac{1}{2}$ d. par jour sur 100 l. st. ou de 3 l. st. 16 s. $^{0}/_{0}$. (*Sun—Galignani's Messenger;* 23 mars 1830.)

N. d. R. M. Huskisson a cité ce fait pour montrer la détresse de la classe ouvrière; mais il a été réfuté par M. Peel, qui a prouvé que la situation des caisses d'épargnes ne pouvait plus être la même après les changemens qui ont été apportés dans leur organisation : le taux de l'intérêt et le capital qu'on peut avoir en dépôt ont été réduits. Mais les petites sommes afflueront toujours dans les Caisses d'épargnes.

27. Promptitude des communications par les télégraphes en Angleterre.

La station télégraphique de Liverpool a communiqué en septembre 1829 avec celle de Holyhead, distante de 156 milles, (62 lieues de poste), et en a reçu une réponse en 25 minutes; c'est le temps le plus court que cette communication ait exigé. (*United service Journ. and nav. and milit. Mag.*; fév. 1830, p. 242.)

28. Staats en Ardijkskundige Beschrijving van het koningrijk der Nederlanden. — Description géographique et statistique du Royaume des Pays-Bas, par G. N. Van Kampen. 2e édit. entièrement revue et corrigée, accompagnée d'une carte nouvelle. Un vol. 478 p. in-8°. Haarlem, 1830; Héritiers Bohn. (*Vaderl. Letteroeffen.*; n° 2, février 1830, p. 59.)

Lors de la publication de la première édition de cet ouvrage les journaux hollandais ont donné des analyses critiques de son contenu ainsi que de la disposition des matières. Nous nous bornerons à dire, relativement à cette nouvelle édition, que l'auteur a mis à profit les observations qui lui ont été adressées à l'époque où a paru la première : l'ouvrage, qui d'ailleurs nous est inconnu, paraît avoir par conséquent beaucoup gagné.

C. R.

29. Onderzoek of uit de statistieke opgave genoegzaam zekerblijkt, etc. — Recherches sur la question de savoir s'il résulte suffisamment des données statistiques que le nombre des enfans mort-nés, ou morts peu de temps après la naissance, augmente depuis quelque temps dans les Pays-Bas; par N. Engeltrum, D. M. à Amsterdam; ouvrage couronné par la Société provinciale d'Utrecht. 116 pag. in-8°. Utrecht, 1830; Altheer.

C'est à une question proposée par la Société provinciale d'Utrecht que répond M. Engeltrum (1). Il convient que les

(1) La Société avait mis au concours les questions suivantes:

« Peut-on décider d'après des données statistiques certaines, que le nombre des enfans morts-nés ou morts 24 heures après leur naissance, a considérablement augmenté dans le royaume des Pays-Bas pendant les dernières années?

données du siècle précédent sont incomplètes et peu certaines. Les réformés tenaient registre des naissances et décès dans leurs églises paroissiales ; mais pour voir le mouvement de la population de toute une ville ou de tout un canton, il faudrait avoir des listes générales. Harlem pourtant possède des registres plus complets. Voici le résultat de la comparaison de 6 années du siècle dernier, et d'autant d'années du siècle actuel :

Années.	Nombre présumé des Naissances.	Mort-nés.	Années.	Naissances.	Mort-nés.	Morts dans les premières 24 heures.	Total des Morts.
1700..	1525	16	1821	712	43	2	45
1706..	1600	15	1822	767	40	8	48
1715..	1400	10	1823	731	29	9	38
1725..	1450	14	1824	808	44	9	53
1735..	1275	16	1825	819	45	6	51
1745..	1050	19	1826	777	41	5	46
Total..	8300	90	Total.	4613	242	39	291

« Est-ce chez les femmes qui n'ont eu qu'un seul enfant ou chez celles qui en ont eu plusieurs, que ce phénomène s'est présenté le plus souvent?

« Quelles sont les causes morales de ce phénomène ?

« Quelle en est la nature ?

« Quels moyens faudrait-il employer pour faire disparaître ces causes, et pour empêcher que tant d'enfans ne meurent en naissant ou quelques momens après leur naissance. »

Sur ces diverses questions la Société a reçu un mémoire portant l'épigraphe suivante :

« *Il est plus difficile qu'il ne paraît au premier coup-d'œil d'acquérir des notions certaines sur les rapports qui existent entre le nombre des enfans morts-nés et le nombre des naissances en général.* « J. L. Casper.

Le défaut de données statistiques certaines sur le nombre des enfans mort-nés, ou décédés quelques instans après leurs naissances, a forcé l'auteur du mémoire, M. Engeltrum, à résoudre par la négative la première question ; il a fait preuve de beaucoup de zèle dans la manière dont il a traité les autres questions proposées, quoique l'absence de documens précis sur la première ait gravement contrarié sa pensée. Cependant, comme le mémoire mérite des éloges pour la manière dont l'auteur, après avoir exposé les causes par l'action desquelles tant d'enfans meurent en naissant, a signalé les moyens de combattre le mal, la Société lui a décerné une médaille d'argent. (*Allgemeene Konst en Letterboode* ; oct. 1828, n° 41, pag. 214.)

A Middelbourg il y a eu, en 1781, 343 naissances mâles et 341 naiss. femelles; dans la 1re classe il y avait 27 mort-nés, et dans la 2e 8. L'année 1823 nous présente pour la même ville 486 naissances, sans distinction de sexe, dont 24 de mort-nés.

Les registres de la ville d'Alkmaar présentent les données suivantes :

Années.	Morts avant le baptême.	Morts-nés.	Années	Mort-nés.	savoir : mâles.	savoir : femelles.
En 1762....	4	15	1817	9	4	5
1763 ...	7	9	1818	9	6	3
1764...	5	14	1819	7	2	5
1765....	5	9	1820	10	3	7
1766....	9	16	1821	12	5	7
1767....	5	9	1822	13	6	7
1768 ...	6	18	1823	18	12	6
1769....	7	13	1824	9	4	5
1770....	2	16	1825	11	6	5
1771....	7	16	1826	16	9	7
Total.	57	135	Total.	114		

La population d'Alkmaar était, selon Paludanus, dans la 1re série d'années de 7865 âmes, et en 1824, selon l'annuaire de Lobatto, de 8877; en sorte que la différence est d'environ mille.

M. Engeltrum parcourt les renseignemens fournis par plusieurs villes : il est presque toujours obligé de convenir que pour les temps antérieurs à ce siècle, les registres fournissent peu de données. En revanche on a dressé de bons tableaux dans ces derniers temps. C'est ainsi que les relevés du Brabant septentrional, pour 1826, donnent un total de 10,837 naissances, dont 5647 du sexe masculin, et 5190 du sexe féminin. De plus il y a eu 363 mort-nés, dont 222 mâles et 141 femelles.

Autant qu'on en peut juger par les renseignemens défectueux du dernier siècle, il ne paraît pas y avoir un accroissement notable dans le nombre des mort-nés.

Dans la 2e partie, l'auteur se demande si c'est dans les premières couches, ou dans des couches subséquentes que l'on remarque le plus de mort-nés. L'expérience prouve que c'est dans les premières couches que ces accidens sont le plus fréquens. Par la même raison, on trouve plus de mort-nés parmi les enfans de naissance illégitime, que parmi ceux qui sont nés

des mariages. Selon M. Marx, on trouve parmi cent enfans de parens mariés 3 mort-nés, tandis que le nombre des mort-nés parmi les enfans illégitimes est de 15. Dans l'institution d'accouchement de la même ville, on compte 1 mort-né sur 19 naissances illégitimes. L'hospice dit Binnen-Gasthuis, de la ville d'Amsterdam, donne pour 6 années récentes les résultats suivans :

ANNÉES.	NÉS VIVANS,					MORT-NÉS,						
	GARÇONS		FILLES			GARÇONS		FILLES				
	légitimes.	illégitimes.	légitimes.	illégitimes.	TOTAL.	légitimes.	illégitimes.	légitimes.	illégitimes.	TOTAL.	NOMBRE TOTAL DES NAISSANCES.	MORTS DANS LES PREMIÈRES 24 HEURES.
1821.....	55	156	45	149	405	4	11	2	10	27	432	6
1822.....	47	170	48	430	430	1	14	3	10	28	458	12
1823.....	28	145	36	367	367	3	10	2	20	35	402	2
1824.....	36	155	33	362	362	4	14	2	19	39	401	4
1825.....	42	148	36	364	364	1	9	1	8	19	383	6
1826.....	40	123	42	330	330	5	17	1	9	32	362	12
TOTAUX..	248	897	240	873	2258	18	75	11	76	180	2438	42

D'où l'on voit qu'à Amsterdam aussi les mort-nés se trouvent en plus grand nombre parmi les enfans de naissance illégitime, que parmi ceux qui sont nés dans le mariage. Le défaut de soins et de précautions peut y contribuer.

M. Engeltrum, fidèle au programme de la Société d'Utrecht, se demande ensuite à quoi il faut attribuer le prétendu accroissement du nombre des mort-nés dans ce siècle, et comment on peut remédier aux causes funestes de ces accidens. Cependant, comme il commence par déclarer qu'on n'a pas assez de documens pour décider s'il y a eu réellement accroissement, ses recherches sur les causes et sur les moyens d'y remédier sont vagues et se bornent à des observations communes. Nous croyons inutile de nous y arrêter. D.

30. HANDBOEK VOOR STAATSMANNEN.—Manuel pour les hommes d'État, les administrateurs, les négocians, fabricans et manufacturiers ou Tableau statistique de l'industrie néerlandaise; par M. de CLOET; trad. du français sur la 2^{e} édit., et considérablement augmenté par P. Van GRIETHUIZEN. Un Vol. gr.

in-8° de XXVIII et 270 p. Utrecht, 1826 ; Altheer. (*Recensent*, T. 20, n° 6, juin 1827, p. 282.)

L'ouvrage original de M. de Cloet, intitulé *Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant*, ou *Tableau statistique de l'industrie des Pays-Bas*, a été publié en 1823 ; l'ouvrage a obtenu tant de succès dans les provinces méridionales du royaume, que la première édition s'est trouvée promptement épuisée, et dans l'année 1824 on en a fait une nouvelle. M. Van Griethuizen, considérant que ce Manuel, si utile à toutes les classes de citoyens, était totalement inconnu dans les provinces septentrionales, en a fait une traduction en langue néerlandaise. Pour rendre son travail plus intéressant, il y a joint, non-seulement une quantité de remarques, mais aussi un court aperçu de la statistique du royaume des Pays-Bas. Les remarques du traducteur seront lues avec d'autant plus de plaisir, qu'elles contiennent sur les provinces septentrionales une foule de détails que M. de Cloet avait omis. Nous regrettons seulement que ces détails ne soient pas plus étendus. Toutefois nous nous consolons par l'espérance que le traducteur nous donne lui-même qu'il perfectionnera plus tard son ouvrage, afin d'offrir à ses concitoyens un tableau complet de toutes les branches de l'industrie nationale.

Quant à l'ouvrage de M. de Cloet, il commence par les matières suivantes traitées en 6 paragraphes.

§ 1. Étendue et division du royaume des Pays-Bas.

Le royaume des Pays-Bas est divisé en 18 provinces, qui présentent une superficie de 1733 m. m. c.

§ 2. Population des Pays-Bas, 5,500,000 habitans (Nous pensons que cette population s'élève à 5,800,000 habitans.)

§ 3. Produits du sol dans les Pays-Bas. Ce § est subdivisé en 5 articles.

1. Évaluation du capital des biens-fonds.

M. de Cloet évalue ce capital à 1,604,761,000 f., et si l'on y ajoute la valeur du bétail et du mobilier, elle s'élève à 1,871,966,150.

2. Ce capital donne un revenu brut de 314,318,130 f. de rente.

3. Cependant le produit net ne s'élève qu'à 103,259,385 fr.

4. Productions minérales. Ces produits mettent en circulation un capital de 25,000,000 f., et font vivre plus de 600,000 personnes.

5. Pêcheries. Le produit en est évalué à 10,000,000 f.

§ 4. De l'industrie. Suivant M. de Cloet, l'industrie néerlandaise produit annuellement une valeur de 300,000,000 f., sur laquelle le fabricant gagne 1/3.

§ 5. Du commerce. L'argent que le commerce met en circulation s'élève à 321,000,000 f.

§ 6. Du commerce d'exportation et de la marine. Le produit de ces deux objets est évalué à 250,000,000 fr. Ce tableau est suivi d'une table alphabétique des matières.

Le reste de l'ouvrage appartient entièrement au traducteur.

C. R.

31. Consommation de café dans les Pays-Bas.

Elle est de 29,107,800 1/2 livres des P.-B. (1/2 kil.) pour 5,719,023 habitans, ou 5 1/2 et 1/11 par tête.

Cette consommation, fort inégalement répartie selon les provinces, n'est que de 3 pour le Grand-Duché de Luxembourg, et s'élève à 7 3/4 pour la Hollande septentrionale. (*Journ. du commerce*, 9 mars 1830.)

32. Mémoire sur l'utilisation des terrains incultes de l'Ardenne; par V. Bronn, prof. d'économie rurale et forestière à l'Université de Liége, etc., etc. Broch. de 38 p. Liége, 1829; Desoer.

Démontrer la nécessité de rendre à la culture de vastes terrains inutiles, indiquer les moyens de l'entreprendre avec succès, en faire apercevoir les avantages, tel est le but de l'écrit dont nous venons de rapporter le titre.

C'est surtout, dit l'auteur, lorsque la population d'une nation va croissant, qu'il importe de lui offrir de nouveaux moyens de subsistance, et de créer ainsi, par une plus grande aisance, les moyens d'accroître sa culture morale et intellectuelle. Partant de ce principe, il remarque que le Grand-Duché de Luxembourg est celle de toutes les provinces des Pays-Bas où l'accroissement de la population est le plus rapide, et tel que de nombreuses familles quittent le pays pour aller chercher dans

des terres lointaines des ressources qu'elles y trouvent rarement, disposition nuisible au gouvernement dont elle diminue la force, et aux individus dont elle précipite la ruine. Il en conclut la nécessité d'augmenter dans cette contrée les moyens de subsistance, et de les mettre en rapport avec l'accroissement de la population. Parmi ceux qui se présentent est la culture de l'Ardenne, pays montagneux situé dans la partie N. du Grand-Duché de Luxembourg, et une portion des provinces de Namur et de Liége. Son élévation est généralement considérable : un point sur les frontières de la Prusse a celle de 945 m. au-dessus du niveau de la mer.

Le climat y est très-rigoureux : il y règne fréquemment des brouillards épais, et souvent des neiges abondantes, qui, surprenant le voyageur et ne lui permettant plus de reconnaître la route qu'il doit suivre, le font succomber à la faim et à la fatigue, après avoir erré plusieurs jours dans les tourbières et dans les marais. Le dernier accident de ce genre date seulement de janvier 1829.

Le sol est formé de rochers quartzeux, calcaires, ou schisteux, que recouvrent des plateaux tourbeux et marécageux, connus dans le pays sous le nom de *fanges*. On n'y voit que peu d'humus et, à l'exception de quelques plantes à pâture, il n'y croît que des brins de bruyère, du genêt, de la mousse et des lichens dont se compose un gazon épais et spongieux qui couvre presque partout la terre.

Les villages et les habitations y sont très-disséminés. Les habitans sont extrêmement pauvres : ils ont entrepris de cultiver quelques parcelles de ce terrain ingrat, mais le froment et l'épeautre n'y réussissent pas, et le seigle est d'un rapport et d'une qualité très-médiocres. Les pommes de terre, les navets, le sarrasin et l'avoine sont d'autres objets de leurs soins mal récompensés. Ils exploitent quelques tourbières, mais d'une manière vicieuse.

Ce pays paraît avoir été autrefois couvert de forêts. On y rencontre encore quelques arbres isolés, on trouve des souches et des troncs d'arbres en fouillant même peu profondément.

Les principaux propriétaires des landes de l'Ardenne sont les communes; le gouvernement en possède quelques parties,

entr'autres une de plus de 2000 hectares dans la forêt Herzoguswald; enfin une très-petite portion appartient à des particuliers.

C'est ce pays si pauvre que M. Bronn propose de rendre à la vie. Il examine d'abord les obstacles qui se sont opposés à la culture, et après les avoir énumérés, il reconnaît que lorsqu'ils seront vaincus, ce qui n'est ni impossible ni difficile, on pourra tirer d'une contrée abandonnée en ce moment, un parti utile; on en améliorerait l'air chargé presque toujours d'humidité, de brouillards et d'émanations mal saines, on obtiendrait, soit par les plantations d'arbres, soit par l'établissement de prairies, soit par la culture des portions qui en deviendraient susceptibles, soit en développant successivement divers genres d'industrie, des produits avantageux à l'État et aux particuliers.

En annonçant dans cette section du *Bulletin* l'ouvrage de M. Bronn, nous avons dû nous borner aux détails de statistique qu'il présente; un autre de nos collaborateurs l'examinera sous les rapports d'agriculture et en rendra compte dans la 4^{e} section. L'estimable professeur désire obtenir l'approbation des gens de bien habitués à accueillir les efforts qui tendent à augmenter la prospérité publique : ce que nous avons dit nous paraît propre à la lui concilier. Th.

33. I. Produit annuel des mines d'or et d'argent de la Russie, comparé à celui des autres États de l'Europe. (*Allg. Zeitung;* fév. 1830, n° 49.)

34. II. Détails sur le rapport des mines d'or et d'argent en Russie, d'après les renseignemens recueillis dans le voyage de M. de Humboldt dans l'Oural. (Voy. le *Bulletin;* T. XI, p. 219 et XVII, p. 339.)

La Gazette universelle évalue le produit total des mines d'or et d'argent de la Russie, depuis 1704 jusqu'en 1804, à 1726 pouds d'or et à 61,859 pouds d'argent (le poud à 80 marcs); depuis 1811 jusqu'en 1822 l'exploitation a valu annuellement 19,400 marcs d'or et 80,000 marcs d'argent. On n'a pas assez de renseignemens sur le produit de 1823; on suppose qu'il a égalé celui de chacune des années précédentes. En 1824, les mines

ont produit 16,554 marcs d'or, et 240,000 marcs d'argent. Depuis 1825 jusqu'en 1828 chaque année a fourni, terme moyen, 20,843 marcs d'or; quant à l'argent, on n'en connaît pas précisément la valeur; la *Gazette universelle* admet qu'on en a exploité autant que dans chacune des années précédentes. Dans ces sommes spéciales ne sont pas comprises les évaluations des paillettes d'or, obtenues par le lavage du sable à Miask et à Beresovsk.

L'auteur compare ensuite à ces produits le produit annuel des mines des autres États de l'Europe.

En Autriche, il se monte.....	à	4,780 marcs d'or.	96,590 marcs d'argent.
En *Prusse* (selon l'*Hertha*)	à	.....	20,171 3/8
En Saxe (terme moyen de 1815 à 1824).	à	6 1/2	50,276 $\frac{5}{16}$
En Hanovre.....	à	6 1/2	34,238
En France (selon M. de Villefosse)....	à	.....	4,300
En Norvège.....	à	.....	3,659
En Bavière, Bade, Hesse, Nassau, Italie, etc.	à	10	8,707
TOTAL.....		4,803	217,942 5/16
En y ajoutant le produit annuel des mines russes.....	à	52,548	240,000
On voit que l'Europe fournit chaque année.....		57,387 marcs d'or.	457,942 5/16 marcs d'ar.

D.

Quelques journaux anglais ont parlé du dernier voyage fait par M. de Humboldt au mont Oural et dans la Sibérie occidentale; une jalousie puérile s'y décèle à chaque ligne. Nous sommes fâchés d'apprendre que l'opinion publique les attribue à un célèbre géologue anglais, qu'une amitié apparente a autrefois lié à M. de Humboldt, et qui à présent se plaît à révoquer en doute la richesse métallique des monts Ouraliens, confirmée par ce savant voyageur. Cependant, d'après les pièces officielles, cette richesse est incontestable. Les mines de la chaîne aplatie de l'Oural sont en effet d'un produit considérable, et doivent être rangées parmi les plus abondantes en métaux de toute espèce. On se procure principalement l'or par le lavage de bancs de gravier, qui sont vraisemblablement les restes

d'anciennes montagnes écroulées. Les frais de l'exploitation ne s'élèvent ordinairement qu'à $\frac{1}{12}$, et rarement à plus de $\frac{2}{12}$ du produit.

L'année passée, on a trouvé plusieurs beaux diamans (1). Parmi les cristallisations, presqu'uniques pour leur grandeur, que l'Oural a fourni, on voit un groupe de cristaux d'améthistes énormes et un seul cristal de béryl, d'une dimension colossale. Les roches de toute beauté, pour la confection de grands vases de Sibérie, qu'on admire dans toute l'Europe, sont très-communes. La richesse que l'Oural possède en fer, surpasse vraisemblablement celle de la Suède ; on exploite également une grande quantité de cuivre. Ce n'est que le plomb qui manque ; mais on a trouvé des traces d'étain. L'argent ne se montre que mêlé à l'or. Une nouvelle découverte est celle de l'or disséminé dans une gangue de serpentine.

Les monts Altaï, auxquels appartiennent les mines de Kolyvan, sont riches en minerai d'argent. Les lavages d'or, établis par plusieurs particuliers dans l'intérieur de la Sibérie, promettent déjà beaucoup. Quant au Caucase, il paraît être pauvre en métaux précieux ; le plomb seul y est assez commun, principalement dans les montagnes habitées par les Ossètes et les Dougores. . . .

L'Europe devrait se féliciter de chaque progrès que fait l'exploitation des mines d'or et d'argent dans l'ancien continent, puisqu'il se pourrait que tôt ou tard l'Amérique cessât d'alimenter la circulation de ces métaux, si nécessaire dans l'état

(1) Le 22 juillet 1829, M. de Humboldt découvrit dans un cristal de l'Ural, un diamant qui est le premier que l'on ait encore découvert en Russie. Ce crystal avait été apporté à l'établissement de la comtesse Polier, destiné au lavage de l'or, en grand. Depuis cette époque, on a encore trouvé plusieurs autres diamans, qui, au jugement des connaisseurs, ne le cèdent sous aucun rapport, à ceux du Brésil. M. Moriz d'Engelhardt, professeur à l'université de Dorpat, pendant son voyage scientifique dans l'Ural, entrepris en 1826, jugea qu'il y avait tout lieu de croire à l'existence du diamant en Russie, et ce fut lui le premier qui appela l'attention sur cet objet important. D'après son rapport, tous les directeurs des mines de l'Ural reçurent du ministre des finances, l'ordre de faire toutes les recherches possibles à ce sujet. On ne découvrit pas de diamans, mais bien des couches considérables de sable aurifère.

actuel de la société humaine. En effet, il devient de jour en jour plus certain que les associations pour l'exploitation des mines de l'Amérique ne trouvent nullement leur compte dans cette entreprise, non parce qu'on a exagéré la richesse des montagnes de cette partie du monde, mais parce qu'une grande partie du minerai a déjà passé par le creuset des Européens, et que les localités des mines les plus riches sont défavorables à leur exploitation.

M. de Humboldt compte que l'empire russe produit par an environ 314 pouds $\frac{1}{3}$, ou 5,117 kil. 346 d'or; 1,000 pouds, ou 17,908 kil. d'argent.

En 1828, les extractions ont produit, en or, 318 pouds, dont 115 dans les mines du gouvernement, et 203 dans celles des particuliers; en tout, 5,177 kil. 040; en argent, 1,093 pouds, ou 17,794 kil. 40; en platine, 94 pouds, ou 1,530 kil. 320.

M. de Humboldt estime la valeur de l'or et de l'argent de la manière suivante :

L'or.....	4,896,000 écus prussiens.
L'argent....	1,071,000
Total....	5,967,000

En comptant l'écu de Prusse à 3 fr. 70 c., cette somme équivaut à 22,077,900 fr.

L'Oural seul a donné :

En 1826... 232 pouds d'or (à 16 et 280/1000 de kilogr.)
En 1827... 282 — —
En 1828... 291 — —

Dans les premiers 6 mois de 1829, cette même montagne, dans la partie septentrionale de laquelle on venait de découvrir une nouvelle alluvion aurifère très-riche, a produit : en or 142 pouds 2 livres, dont 64 pouds 8 livres dans les mines du gouvernement, et 95 pouds 34 livres dans celles de particuliers; en platine, 43 pouds et 31 livres.

L'exploitation de toutes les mines de l'Oural a produit, depuis 1824 jusqu'à la fin de 1828, 1551 pouds d'or, ou 25,250 kilogr. 280, représentant une valeur de 23,881,000 écus de Prusse, ou 88,359,700 fr. De ces données, on peut tirer

une conclusion différente de celle donnée dernièrement par quelques journaux.

Toute l'Europe et la Russie asiatique exploitent par an :

	Véritable produit.	Indications erronées de quelques journaux.
En or.....	26,500 marcs.	57,000 marcs.
En argent...	292,000	457,942

L'empire russe seul :

En or.....	22,200 marcs.	52,548 marcs.
En argent...	76,500	240,000

M. de Humboldt attribue les indications erronées des journaux à une fausse réduction des poids russes. Depuis 1824 jusqu'en 1826, on a trouvé dans l'alluvion de Tsarévo-Alexandrofski, près de Miask, sur le versant oriental de l'Oural, e presqu'à la même place, 10 gros morceaux d'or qui pesaient ensemble 2 pouds et 34 livres, ou 199 $\frac{1}{2}$ marcs. Parmi ces morceaux, il y en avait 2 de 13 livres, 1 de 16 et 1 de 24 liv. 69 zolotniks (43 $\frac{1}{4}$ marcs). Ce dernier est conservé dans la collection impériale de Saint-Pétersbourg, avec un morceau roulé de platine, trouvé à Nijné-Taghilsk, et pesant 10 livres 54 zolotniks (18 $\frac{1}{2}$ marcs). Parmi les curieux échantillons de platine et d'osmio-iridium, le cabinet du roi de Prusse, à Berlin, en possède un de plus de 3 $\frac{1}{3}$ livres. Il a été donné par les frères Paul et Anatole de Démidof, possesseurs de riches mines dans l'Oural.

La plupart des discussions sur la circulation du numéraire dans l'économie politique sont sans fondement, si elles ne se trouvent basées sur une connaissance exacte du produit des mines d'or et d'argent, tel qu'il est entré à différentes époques dans le commerce de l'Europe. D'après les calculs de M. de Humboldt, les colonies espagnoles de l'Amérique ont produit, depuis la découverte de Christophe Colomb jusqu'en 1803, ou dans une période de 311 ans, 3,625,000 marcs d'or et 512,700,000 marcs d'argent. Pendant cette époque, l'extraction de l'or dans le Brésil a été du double de celle des colonies espagnoles ; on l'estime à environ 6,300,000 marcs. Mais la grande richesse des mines du Brésil n'a duré que de 1752 à 1761 ; elle a été, selon le calcul de M. de Eschwege, de 48,000 marcs par an. Depuis le commencement du 19^e^ siècle, elle est tombée

à 2,500 marcs. Quand M. de Humboldt quitta les colonies espagnoles, leur produit en argent était par an de 3,460,000 marcs (dans le Mexique seul 2,340,000 marcs); en or 45,500 marcs, dont 20,500 dans la Nouvelle-Grenade, qui forme à présent la partie occidentale de la Colombie. Ces données conduisent à une comparaison exacte entre la richesse en or de la chaîne des Andes, celle des parties montagneuses du Brésil et celle de l'Oural. L'argent qu'on a retiré pendant 3 siècles du sein de la terre en Amérique, purgé de toutes les matières étrangères et fondu ensemble, formerait une boule dont le diamètre serait de 63 pieds de Paris. Un globe pareil pèserait 47,331,444 kilogrammes et 903 grammes, en supposant la densité de l'argent représentée par 10,4743; ce poids, évalué en livres, sera de 96,650,810. Un kilogramme d'argent pur vaut, sans retenue, 222 fr. 22 c. La valeur de ce globe d'argent serait donc de 10,518,098,762 fr. 17 c. $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire près de dix années d'impôt annuel de la France. (*Le Temps;* 19 mars 1830).

35. Monnaie de platine en Russie.

Un oukase du 12 décembre 1829 a décrété qu'il serait frappé une nouvelle monnaie de platine de la valeur de 6 roubles en argent, de la grandeur d'un demi-rouble, et du poids de $\frac{48}{96}$ zolotniks en platine pur. (*Allg. Zeitung;* janv. 1830, n° 20).

36. Marine russe.

Le dernier cahier des *Mémoires du Comité scientifique de l'état-major général de la flotte impériale*, contient l'état suivant des vaisseaux de guerre lancés des chantiers de Saint-Pétersbourg, Archangel et Astrakhan, dans le courant de l'année 1828, savoir: vaisseaux de ligne: l'Einheiten, de 84 canons; l'Arcis, la Katzbach et le Culm, de 74; frégates: la Nadéjda (l'Espérance), de 24 canons; l'Élisabeth, la Catherine, la Princesse Lowiez, de 44; bricks: le Turkmantschai, le Djevabulak et l'Ardebihl, de 8 canons; le Télémaque, l'Ulysse, le Phénix, de 20; le schooner Radouga (arc-en-ciel) de 14 canons; les bateaux à vapeur Opît (Expérience), Okhta, Néva, Koura et Araxes; une chaloupe canonnière et deux autres embarcations. (*Ibid.;* n° 22). G.

37. Tableau comparatif des importations et des exportations du port de Saint-Pétersbourg, pour les trente dernières années, du nombre des navires qui y sont entrés et en sont sortis, et des revenus de la douane.

	Importations.	Exportations.	Batimens entrés.	Batimens sortis.	Revenus de douane.
	roubl.	roubl.			
1800..	20,070,935	32,255,354	842	744	4,931,506
1810..	10,038,485	25,798,279	408	512	3,204,847
1820..	168,256,897	105,085,920	1090	1074	29,747,994
1829..	148,135,403	107,428,928	1510	1492	41,184,831

Dans les années 1808 et 1809, pendant la durée du système continental, les importations se sont élevées à 6,612,022 rbl.; les exportations à 26,190,302 rbl.; le nombre des bâtimens entrés à 436, les bâtimens sortis à 411, et les revenus de douanes à 3,195,963 rbl. (*Le Temps;* 18 fév. 1830).

38. École de navigation en Russie.

Vers la fin de 1829, le gouvernement a établi une *École pour la navigation* et la construction des vaisseaux marchands. Cet établissement, on ne peut plus utile pour le commerce actif de la nation, a été, sur la proposition du ministre des finances, examiné et approuvé dans le conseil de l'empire, et ratifié par l'empereur. (*Journal du Commerce ;* 9 fév. 1830.)

39. Commerce extérieur de la Russie.

La *Gazette de St-Pétersbourg* donne, d'après les documens fournis par le département du commerce extérieur, un aperçu des importations et des exportations qui ont eu lieu pendant l'année 1828; il en résulte que les premières s'élèvent à la somme de 191,344,111 roubles et les secondes à 208,645,988. (*Allgem. Zeitung ;* sept. 1829, n° 246.)

La valeur des importations à St-Pétersbourg s'est élevée en 1829 à 148,135,403 roubles, ce qui fait 17,654,831 roubles de plus qu'en 1828; les exportations ont été de 107,428,928 roubles ou 1,701,474 roubles de plus qu'en 1828. La recette de la douane de cette ville s'est élevée à 41,184,831 roubles 61 ½ kopeks. Il se trouvait encore au commencement de 1830, à l'hôtel des Douanes, pour 36,677,853 roubles d'articles d'importation. Voici le prix moyen des céréales à St-Pétersbourg, dans le courant de 1829 : froment, 22 roubles 60 kopeks le tschetwert; seigle, 10 roubles 69 kop.; avoine, 8 rbls. 10 kop.; graine de lin 21 r. 15 k. (*Ibid.;* fév. 1830, n° 35).

40. Mouvement du commerce et de la navigation dans les différens ports de la Baltique pendant l'année 1829.

A Riga, cette année a été remarquable par l'accroissement du nombre des arrivages, et par la quantité des exportations et des importations. Il y est entré 1403 bâtimens, dont 430 portaient des marchandises pour la somme de 16,478,128 rbls (17,796,378 fr.); il en est sorti 1,405 et les exportations se sont élevées à 47,888,423 rbls (51,719,497 fr.), c'est-à-dire elles ont surpassé de plus de 9 millions celle de l'année précédente. Les droits de douane ont produit 7,967,203 rbls. (8,604,579 fr.) Le nombre des arrivages dans le port de Revel a été de 85 nav., dont 65 avec des marchandises pour 770,622 rbls (832,272 fr.): celui de navires sortis, de 110, dont 99 ont exporté des marchandises pour 707,242 rbls (763,821 fr.). Les droits de douane ont donné 371,806 rbls (401,550 fr.). Les ports de Pernau, d'Arensbourg et de Libau offrent les résultats suivans :

		Pernau.	Arensbourg.	Libau.
Nombre des bâtimens..	entrés.....	82	13	230
	sortis.....	83	13	231
Valeur des.....	importations.	131,214 rbs.	89,723 rbs.	509,084 rbs.
	exportations.	1,548,474	217,407	3,722,142
Produits des droits de douane.....		207,938	80,799	371,306

(*Le Temps ;* 16 mars 1830).

41. Mouvement du commerce et activité des opérations de la douane de Radzivilof, pendant l'année 1829.

Dans le cours de cette année, les importations se sont élevées à la somme de 9,039,529 rbls (9,762,691 fr.) en marchandises, et 2,991,192 rbls (3,230,487 fr.) en numéraire; et les exportations à celle de 7,337,627 rbls (7,924,637 fr.) en marchandises, et 1,075,903 rbls (1,161,973 fr.) en numéraire. Les principaux articles ont été la soie (pour 3,376,940 rbls ou 3,647,059 fr.); les métaux ouvrés (pour 2,042,196 rbls ou 2,205,572 fr.); les marchandises manufacturées (pour 1,205,454 rbls ou 1,301,890 fr.). Les principaux articles d'exportation ont été les pelleteries (pour 1,324,265 rbls ou 1,430,206 fr.); la cire (pour 1,587,860 rbls ou 1,714,889 fr.); les cuirs préparés (pour 1,847,885 rbls ou 1,995,716 fr.). Les revenus de la douane ont été de 1,463,004 rbls ou 1,580,045 fr). En 1828, ils n'avaient donné que 704,321 rbls (760,667 fr.) et en 1822 leur chiffre ne s'était élevé qu'à 223,296 rbls (241,160 fr.). (*Ibid.*; 16 mars 1830).

42. Considérations sur le traité commercial entre la Prusse, la Bavière, le Würtemberg et Hesse-Darmstadt. (*Allgem. Zeitung*; septembre 1829, nos 262-266).

En Prusse le gouvernement favorisa les progrès de l'industrie par de bonnes institutions polytechniques, et lutta constamment contre le gouvernement des Pays-Bas pour obtenir la libre navigation du Rhin, mais il ne put jamais parvenir à faire prévaloir une interprétation raisonnable de l'article 1er de l'acte final du congrès de Vienne.

Dans l'Allemagne méridionale, quelques gouvernemens tentèrent de s'unir par un système réciproque, afin de porter remède aux inconvéniens résultant des nombreuses lignes de douanes.

On sait combien le royaume de Würtemberg déploya d'activité pour la réussite de ce projet; on sait aussi que ce projet avorta, soit parce que le duché de Bade ne s'y intéressait point, soit parce que les hommes qui considéraient les douanes comme une source de revenus publics, se trouvaient en majorité. Ce que les gouvernemens n'avaient pas pu faire, des négocians

crurent devoir l'exécuter par des associations particulières. Mais les vues diverses des membres de ces associations qui avaient pour objet tantôt la liberté illimitée du commerce, tantôt un système restrictif absolu, ne pouvaient conduire à aucun résultat. En pareille matière il appartient au pouvoir seul de décider.

La Bavière a été la première à reconnaître que des traités de commerce étaient le seul moyen d'arriver au but que l'on avait en vue. Mais plusieurs difficultés s'opposaient à la réalisation de cette heureuse idée. Nous dirons rapidement ce qui arriva en Bavière relativement au commerce. Pendant long-temps il sembla que le gouvernement ne pouvait adopter des principes fixes en matière commerciale. L'histoire des douanes dans ce pays confirme ce qu'un des orateurs les plus éclairés et les plus ingénieux, le Dr Rudhart, a dit à ce sujet dans la dernière session des États : « Ce qu'il y a de plus fâcheux, a-t-il dit, c'est l'incertitude dans la législation, le système de bascule auquel le gouvernement s'est livré depuis un demi siècle : tantôt il a suivi le système de l'isolement et des tarifs exagérés, tantôt il a adopté le système d'une liberté de commerce illimitée, pour l'abandonner plus tard.

Ce n'est qu'en 1819 qu'il s'introduisit quelque concordance dans les lois des douanes, mais la base du système d'alors qui fixait ou portait à 20 fl. le quintal, le maximum des droits, dénotait des vues si vacillantes et si incomplètes, qu'on ne pouvait s'attendre à voir disparaître totalement le système d'incertitude qu'on avait précédemment suivi.

Tout en déclarant que l'on rendait hommage au système de la liberté du commerce, on grevait dans l'intérêt du fisc le commerce extérieur par des droits d'exportation exorbitans, et le commerce intérieur par des péages de toute espèce. Les droits d'importation extrêmement modérés engageaient à importer des marchandises étrangères, et l'industrie en souffrait sans qu'elle eût aucune compensation à espérer d'un autre côté. Les états voisins n'avaient aucune raison de s'unir à la Bavière pour faire cesser un pareil système qui leur était très-favorable Ces états adoptèrent au contraire des mesures hostiles; telles que celles que le gouvernement français prit contre les im-

portations de l'Allemagne. Ces mesures hostiles de la France provoquèrent des représailles de la part du gouvernement bavarois, qui reprit le système des tarifs exagérés.

En 1825 une loi fut rendue qui diminua les droits du transit. Mais cette loi éleva les droits auxquels était assujetti le commerce intérieur; en sorte que ce commerce perdit ce que le commerce d'expédition avait gagné. Il est évident que les intérêts du fisc avaient servi de base à ce système. Les délibérations de la dernière assemblée des États en font foi.

Après son avènement au trône, le roi Louis reconnut que la nécessité exigeait que l'on opposât aux grandes puissances un système de douanes qui limitât l'importation des marchandises étrangères, déterminât les puissances à renoncer à leurs mesures restrictives et à s'entendre avec la Bavière pour l'intérêt commun. Les travaux de la Commission nommée pour prendre en considération les intérêts du commerce, les lois de douanes soumises aux états, enfin les traités conclus avec le Wurtemberg, et ensuite avec la Prusse et le duché de Hesse-Darmstadt, prouvent le changement heureux qui s'était opéré dans les opinions des conseils de la Couronne.

Le gouvernement wurtembergeois manifesta ensuite l'intention d'adhérer au système de la Bavière pour la protection réciproque du commerce et de l'industrie des sujets des deux pays. Le Wurtemberg prévint par des démarches franches et sincères le gouvernement bavarois, qui lui répondit par une bienveillance égale fondée sur le sentiment intime que l'unité était nécessaire. Le 18 janvier 1828 fut conclu un traité qui forme une nouvelle ère dans la vie nationale de l'Allemagne.

Ce traité renfermait le germe d'un grand développement. L'exemple donné trouva bientôt des imitateurs. Le gouvernement prussien, convaincu de l'importance et des avantages de pareils traités, conclut, six mois après la publication du traité intervenu entre la Bavière et le Wurtemberg, un traité avec le duché de Hesse-Darmstadt, qui n'était que la reconnaissance de besoins identiques. Quelques mois plus tard, divers états de l'Allemagne méridionale conclurent un troisième traité : ce traité n'était pas en tout fondé sur les vrais principes; toutefois il rendait hommage à l'idée primordiale, qui tendait à faire

cesser l'hostilité et la rivalité des intérêts commerciaux en Allemagne.

C'est ainsi que se formèrent trois ligues puissantes dans cette même partie de l'Allemagne, où naguère 22 lignes de douanes désignaient autant d'états luttant l'un contre l'autre pour le triomphe de leurs intérêts respectifs.

Le moyen, une fois reconnu, déploya bientôt sa force virtuelle par un mouvement progressif. Deux de ces traités se fondirent promptement en un seul, en sorte qu'un acte qui, dans le principe, se bornait dans ses effets à 6 millions d'hommes, s'étendait, dès-la deuxième année de son existence, à 18 millions d'individus.

Le traité intervenu entre la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, et le duché de Hesse Darmstadt doit être envisagé moins sous le point de vue de sa forme et des dispositions qu'il renferme, que de la pensée forte et féconde qui l'a inspiré; toutefois, tel qu'il a été rédigé dans l'acte public qui en a été dressé, il n'a rien à redouter d'un examen sévère : seulement il faut s'entendre sur la manière d'en juger, et, pour le bien apprécier, il ne faut examiner que l'avantage résultant de l'établissement d'un vaste marché et non l'intérêt de l'une ou de l'autre des parties contractantes.

La liberté du commerce dans toute l'étendue des pays unis, voilà la base fondamentale, l'ame de ce traité. La Prusse ouvre ses ports aux États de l'Allemagne méridionale, et ce royaume recule ses limites commerciales jusqu'au pied des Alpes suisses. Tous les droits qui entravaient les relations commerciales ont été entièrement abolis ou sensiblement diminués, autant du moins que le permettaient les rapports existans et la position politique des puissances contractantes, leur constitution, leur système financier et certains droits spéciaux; tels furent d'abord les obstacles invincibles à l'établissement d'un système uniforme en tous points. On pouvait même éprouver une tendance à ménager des préjugés, et à protéger par conséquent l'industrie moins développée d'un État au préjudice de l'industrie plus avancée d'un autre. Il fallait par conséquent des exceptions à la règle générale qui établissait une liberté entière des relations commerciales. Cependant la plupart de ces res-

trictions sont limitées dans leur durée; elles donnent au commerce et à l'industrie le temps de faire leurs dispositions pour le nouvel état de choses, et d'imprimer à leurs spéculations une direction conforme aux changemens qui ont été effectués. Les exceptions dont la durée est illimitée, comme, par exemple, la prohibition de l'importation du sel, de la bière, du vin, de l'eau de vie, du vinaigre, du bétail, des cartes à jouer, de la drèche, étaient des nécessités imposées par les divers systèmes financiers des parties contractantes. On ne pouvait rendre sur-le-champ à la liberté du commerce, des droits régaliens qui produisaient un revenu abondant. Toutefois ces exceptions sont modifiées en ce sens, qu'hormis le sel et les cartes à jouer, les articles que nous venons d'énumérer ne paient d'autres droits d'importation que ceux auxquels sont soumis les sujets de l'État où ces articles sont importés. — On peut espérer que la diversité d'opinions et de vues qui règne en matière de finances, disparaîtra avec le temps qui mettra en lumière les avantages qui doivent résulter infailliblement d'un système uniforme.

Quelques exceptions supposent, en ce qui touche les rapports respectifs des puissances contractantes, une connaissance de détails qui est en dehors du point de vue général où nous nous sommes placés pour apprécier le traité. — Telles sont les dispositions qui semblent accorder une protection spéciale aux raffineries de sucre de la Prusse. Nous nous abstiendrons d'autant plus d'exprimer une opinion à cet égard, que les parties contractantes se sont réservé de revenir ultérieurement sur cet objet.

Les exceptions qui dérivent de la diversité des constitutions, d'institutions particulières et de systèmes administratifs spéciaux, peuvent, à la vérité, troubler l'uniformité, mais les liens de l'union n'en sont pas plus affaiblis que ceux d'États différemment organisés, lorsqu'ils sont réunis sous un même sceptre, comme, par exemple, la Bohême et la Hongrie.

L'article 19 qui dispose que les hautes parties contractantes se réuniront annuellement pour délibérer en commun sur leurs intérêts, conduira infailliblement à la suppression de toutes les inégalités, parce que la sagesse et la prudence présideront à ces délibérations.

Les États contractans admettront dans l'union tout État qui serait disposé à en adopter les bases.

Nous avons exprimé avec conviction notre opinion sur les avantages de ce traité, et l'avenir brillant qu'il promet. De même qu'il est pénible pour un publiciste d'appeler l'attention des hommes sur les erreurs politiques que commettent les gouvernemens, de même il éprouve un vrai plaisir lorsqu'il peut signaler avec reconnaissance les efforts bienfaisans des souverains pour assurer la vie, le mouvement et les progrès de la société.

C. R.

43. Die preussische Stædteordnung und die französische Communal Ordnung. — L'organisation des villes prussiennes, et l'organisation des villes françaises, considérées dans leurs rapports avec les écrits du professeur de Raumer et de M. Streckfuss; par H. Ch. baron d'Ulmenstein. 1 vol. in-8°, 142 p. Berlin, 1829; Enslin. (*Jahrbücher der Geschichte und Staatskunst;* mai 1829, p. 549.)

L'auteur de cet ouvrage expose d'abord les caractères distinctifs de l'organisation communale française : il porte un jugement très-favorable de ce système et le défend en partie contre les opinions de MM. Streckfuss et de Raumer. Il jette ensuite un coup d'œil sur l'organisation municipale du royaume de Prusse, en s'appuyant sur l'acte primitif qui la constitue et qu'il ne confond point avec les modifications et les développemens dont cette organisation a été ultérieurement l'objet. Après l'avoir tour-à-tour louée et blamée, il fait connaître ses vues sur les conditions essentielles d'une réforme du système municipal prussien.

Voici sa profession de foi. Elle répand une vive lumière sur ses opinions.

Nous ne voulons pas, dit-il, rendre hommage à cet optimisme qui prétend que tout ce qui existe doit continuer d'exister comme étant un résultat du temps et des circonstances, et comme s'y appropriant, par conséquent, le mieux. Mais nous n'admettons pas non plus le principe historique qui, dans son enthousiasme pour le passé, en exhume certaines ido-

les pour raviver le moyen âge et ramener les ténèbres de cette époque. Ce n'est que lors qu'il accuse l'histoire de n'avoir pas encore échappé aux langes de l'enfance, sous le rapport scientifique, que l'auteur semble avoir oublié des noms, tels que ceux de Robertson, Hume, Gibbon, Montesquieu. L'histoire, il faut en convenir, n'est plus dans les langes de l'enfance; cependant il s'y trouve encore quelques lacunes de détail.

L'auteur esquisse à grands traits la constitution municipale de la France depuis la révolution, et démontre comment l'organisation communale avec ses maires et ses conseillers municipaux forme un tout harmonique et hiérachique avec l'organisation départementale qui est elle-même dans une concordance parfaite avec les constitutions de l'empire. M. Freih ne regarde pas ce système comme pouvant satisfaire dans toutes ses parties aux besoins d'un peuple libre et éclairé, mais il le trouve parfaitement logique et très-approprié à l'esprit du gouvernement impérial. — Il ajoute que la constitution municipale de la France renfermait des germes de liberté qu'on a méconnus jusqu'à ce jour, et qui se fussent développés sans les événemens qu'à amenés l'ambition démesurée de Napoléon. Il termine en disant que cette constitution, partout où elle a pris racine, s'est toujours conformée aux besoins, à l'esprit et au degré de civilisation des administrés.

L'auteur blâme, comme M. de Raumer, les articles de la charte qui n'exigent qu'un cens déterminé pour être électeur ou éligible.

Quant à la constitution municipale des villes du royaume de Prusse, elle repose sur des principes diamétralement opposés à ceux de la constitution municipale de la France. Il appartient à des hommes d'État prussiens d'apprécier les propositions de l'auteur, tendant à donner une nouvelle forme à cette constitution des villes prussiennes. Cependant, comme les observations de l'auteur, relativement aux corporations, présentent un intérêt plus général, nous les communiquerons à nos lecteurs.

Toute institution d'origine historique, comme les corporations, dit-il, tombe avec les temps qui l'ont vu naître, lorsque le but de l'institution a disparu; il ne reste plus que les abus, et même les abus forment ordinairement une nouvelle

institution qui n'a aucun rapport avec la première. Tout le monde conviendra que le but militaire des corporations a cessé. Leur objet primitif, qui était d'encourager l'industrie, n'existe pas davantage. L'industrie n'a plus besoin d'une protection particulière, il n'y a plus de secrets à garder : la théorie de chaque métier est depuis long-temps connue et décrite. Il suffit maintenant, pour y réussir, d'acquérir l'habileté mécanique et d'apprendre à bien employer les machines. L'histoire de toutes les corporations a d'ailleurs démontré que l'esprit de caste ne tend qu'à affaiblir l'intelligence du peuple et à l'énerver.

Cette citation suffira pour que nos lecteurs puissent avoir une juste opinion du talent de l'auteur. C. R.

44. Grundzüge der Geschichte des teutschen Stædtewesens. — Caractères principaux de l'histoire du système municipal des villes allemandes, particulièrement en ce qui concerne les États prussiens; par C. G. de Lancizolle. 1 vol. de x et 160 p. in-8°. Berlin, 1829; Nicolai. (*Ibid.*; avril 1829, p. 433.)

Les travaux préparatoires des États et des grands fonctionnaires publics de la monarchie prussienne, tendant à organiser un nouveau système municipal dans les villes de ce royaume, ont donné à M. de Lancizolle l'idée de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs. D'autres ouvrages ont été déjà publiés sur cette matière, mais ils n'ont qu'un caractère purement politique. Leurs auteurs se sont renfermés dans le silence le plus absolu à l'égard des faits historiques relatifs à la constitution des villes allemandes pendant le moyen âge. Sans doute le système municipal actuel a besoin d'une forme toute différente, mais il n'en est pas moins intéressant d'entendre le témoignage de l'histoire sur un événement aussi important, n'eût-on que l'espoir de se convaincre que la liberté des villes et leur droit d'administrer directement leurs affaires remontent au siècle qui a vu éclore et se développer l'organisation des communes.

Ce livre facilitera d'une manière remarquable la comparaison entre ce qui existait autrefois et ce qui existe mainte-

nant; car, quoique l'auteur s'en soit tenu aux résultats qu'a obtenus Eichhorn, et ait mis à profit les travaux préparatoires de Pichard et Hüllmann, la disposition du sujet et la manière dont il est traité ne lui appartiennent pas moins.

L'ouvrage est divisé en 7 chapitres suivis d'un appendice : les six premiers chapitres traitent de l'origine des villes; de l'établissement du système municipal depuis la seconde moitié du neuvième siècle jusqu'au 12^{e}; de l'état des villes depuis le 12^{e} jusqu'à la fin du quinzième siècle, depuis la fin du 15^{e} siècle jusqu'à la moitié du 17^{e}; depuis cette époque jusqu'à la révolution française, et depuis la révolution française jusqu'à la première période décennale. Le septième chapitre contient des considérations sur l'état actuel des villes allemandes, et l'appendice, des extraits de quelques-unes des lois les plus récentes rendues par des princes allemands sur la constitution des villes. Le septième chapitre peut être considéré comme un des plus importans. L'auteur y divise les villes en trois classes. La première comprend celles dont la constitution municipale s'est maintenue ou a été restaurée. La seconde comprend celles qui ont reçu une constitution municipale nouvelle, et la troisième celles dont la constitution municipale a été renversée.

Les extraits sont puisés 1° dans l'édit de Bavière du 24 septembre 1808; 2° dans l'organisation des villes prussiennes du 19 novembre 1808; 3° dans l'ordonnance de Nassau sur l'administration communale du 5 juin 1816.

On peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas toujours conservé l'impartialité de l'historien et d'avoir souvent mêlé à ses considérations purement politiques des doctrines théologiques qui, ne s'y rattachant qu'indirectement, les déparent et les rendent souvent peu intelligibles; toutefois, malgré ces défauts, l'ouvrage n'en est pas moins une production très-utile dans les circonstances actuelles. C. R.

45. Notice statistique sur la Prusse.

La population de la Prusse était, en 1828, de 12,726,825 habitans. On en compte 1800 par mille carré dans la Prusse

proprement dite et dans le gouvernement de Posen, 1873 dans le Brandenbourg et en Poméranie, 3175 en Silésie et en Saxe, 4062 en Westphalie et dans les provinces rhénanes. La partie la plus peuplée est le pays situé entre le Rhin et Westerwald, l'Eiffel et le haut Verns. On y trouve 1,366,983 habitans sur 204 milles carrés; ce qui fait 6669 par mille carré. Depuis 1820, cette population s'est accrue de 11 sur 100. Malgré cela, cette contrée, sans avoir un sol de première qualité, produit du blé au-delà des besoins de ses habitans. Aussi devrait-on y envoyer ceux qui redoutent un excès de population. Ce qui est remarquable et entièrement contraire à l'opinion générale, c'est que la mortalité est bien moindre dans les cantons industriels que dans ceux où les habitans s'adonnent exclusivement à l'agriculture. Le nombre de maisons qui, en 1820, était de 3,161,317, est aujourdhui de 3,434,601. C'est surtout dans les provinces où il y en avait le plus, que cet accroissement s'est opéré. Il a été de 58 par mille carré à Dusseldorf, de 45 à Trèves, de 43 à Cologne, de 42 à Minden, de 40 à Coblence, de 17 à Dantzig, de 16 à Stettin, de 13 à Köslin, de 10 à Posen, et de 9 à Kœnigsberg. Les provinces où il existe le plus de fabriques, telles que Dusseldorf et Aix-la-Chapelle, présentent bien moins de mortalités que Gumbinnen et Marienwerder, où l'agriculture l'emporte sur tous les autres genres d'industrie. Cependant on croit communément que le travail des fabriques est bien moins favorable à la vie des hommes que les travaux agricoles. (*Allg. Handlungs-Zeitung*; août 1829, p. 393 et 410.

46. Du système des douanes en Prusse. (*Allgem. Handl. Zeitung*; mars 1828, n° 31, p. 129.)

Le tarif des douanes de la monarchie prussienne a 4 objets principaux :

Le premier, de procurer un revenu abondant à l'État; le second, de protéger l'industrie nationale contre l'industrie étrangère, de telle sorte, cependant, que la contrebande ne devienne pas trop avantageuse; le troisième, de frapper de droits raisonnables les objets de luxe; le quatrième enfin, de déterminer les nations voisines à l'adoption du tarif prussien,

chose qui serait éminemment favorable à la liberté du commerce.

Dans ce moment, la contrebande se fait avec une grande activité dans plusieurs provinces frontières; c'est un motif d'étendre les lignes de douanes, mais en même temps une preuve que les principes du tarif ne sont pas suffisamment observés.

A la foire de Francfort sur l'Oder et à Naumbourg, les droits de douanes subissent une diminution d'un tiers. Cette faveur que le gouvernement accorde aux foires et aux marchands qui les fréquentent, cause de graves préjudices à cette partie du commerce dont les transactions et opérations sont indépendantes des foires: elle est destinée à diminuer la contrebande, mais il est douteux que les avantages de la mesure balancent les inconvéniens.

Pour faire disparaître les maux qui résultent inévitablement d'une surveillance trop active des frontières, le meilleur moyen serait de favoriser les développemens du système de la réciprocité des tarifs. Plusieurs États de la Confédération germanique ont déjà mis leurs tarifs sur le même pied que celui de la Prusse; il serait de l'intérêt de la Saxe d'imiter cet exemple, car il est probable que la Prusse ne se refuserait pas à diminuer les droits d'entrée dont le tarif frappe les produits manufacturés de ce pays. La foire de Leipzig, qui ne peut fleurir qu'avec une pleine et entière liberté de commerce, semble, il est vrai, s'opposer à cet arrangement, mais l'obstacle n'est qu'apparent.

Jusqu'à présent le système de douanes de la Prusse a été surtout favorable aux intérêts des propriétaires de vignobles; le vin payait des droits très-élevés, ce qui ne paraîtra pas étonnant si l'on réfléchit que cette marchandise est moins susceptible que d'autres d'être introduite en fraude. Toutefois cet avantage ne profite qu'à quelques provinces frontières, qui y renonceraient volontiers, parce qu'elles souffrent, comme tous les districts frontières, d'autres dispositions du tarif. Si le traité de réciprocité avec Darmstadt se confirme, l'avantage diminuera d'ailleurs considérablement, parce qu'il fera entrer dans l'union un pays très-riche en vignobles.

Il serait également à désirer que le pays de Nassau, la Saxe, la Bavière et le Wurtemberg, entrassent dans l'union, le com-

merce intérieur de l'Allemagne et avec l'étranger y gagnerait considérablement. C. R.

47. Commerce de Gènes avec la Russie.

Depuis long-temps les négocians de Gènes font un commerce très-actif avec Odessa et Taganrog. C'est un pur effet de l'habitude s'ils continuent à faire venir des autres pays toutes leurs marchandises, lorsqu'ils pourraient les tirer par grandes parties, et à des conditions très-avantageuses, de la Russie; il paraît cependant que plusieurs maisons de Gènes reçoivent de la Russie non-seulement des blés, mais du fer, de la cire, du cuir et de la laine. La première cargaison de laine fut expédiée à Gênes en 1818; elle était de la meilleure qualité, et cependant on ne put la vendre qu'à perte. Cette laine ayant été employée avec succès dans les manufactures, les demandes augmentèrent vers la fin de l'année 1824.

La laine blanche du Caucase, lavée, coûte à Taganrog de 11 à 12 roubles le poud; tous les droits, y compris ceux de douane, s'élèvent à 3 ou 4 roubles, et les frais de transport à Gènes sont de 10 roubles environ par 3 pouds; un poud est égal à 1/3 du quintal de Gênes, en sorte que le prix du pouds rendu sur le marché est de 20 roubles, ce qui porte à 60 roubles le quintal de Gênes.

Une maison de Gênes a fait venir de Taganrog pour 80,000 roubles de fer et de cuivre. Elle a fait une commande de laine de mérinos. Cette laine russe se vend à Gènes et dans quelques autres villes de l'Italie, au prix de 150 à 200 *lire*.

Les échantillons de cuivre envoyés à Gênes ont paru excellens. Tous frais calculés, cet article coûte à Gênes 79 lir. le poud et se vend 100 lir. (*Annali univ. di statistica*, septembre 1826, p. 278.)

48. Le Isole della laguna di Venezia. — Les Iles de la Lagune de Venise représentées ou dessinées et décrites; I^re^ livr. Venise 1829; Alvisopoli. (*Antolog. Giorn. di Scienze*; juillet 1829.)

La première livraison de cet intéressant ouvrage contient l'île de Saint-Michel, près de Murano, dessinée et gravée par

M. Comirato, et décrite par A. Diedo ; celle de Saint-Lazare des Arméniens, dessinée par V. Sgualdi, gravée par R. Annibal, et décrite par Justin-Renier Michel, et celle de Saint-Clément, dessinée et gravée par les mêmes artistes, et décrite par A. Sagredo.

La première de ces îles est surtout célèbre par sa chapelle Émilienne.

La seconde, qui servit d'hospice aux lépreux à l'époque où les Vénitiens fréquentaient les Échelles de la Syrie et de la Palestine, devint ensuite un asile pour les savans de l'Asie, dont les noms retentissaient dans le monde entier.

La troisième, où se rendaient autrefois les Croisés, lorsqu'ils passaient d'Europe en Asie, est maintenant un lieu de retraite pour les hommes atteints d'une sombre mélancolie ; elle est ornée d'un temple élégant, d'un ancien *cenobium* ou couvent, de lauriers et d'oliviers.

Mais ce qui, dans cette île, frappe surtout les regards du voyageur, c'est le tombeau d'un héros, T. Morosini, qui périt dans la guerre de Candie, par un coup d'arquebuse. Son frère Bernard, qui lui succéda, lui fit ériger un monument voisin de celui de leur père, qui se signala aussi dans les combats.

C. R.

49. Nuova guida per Venezia. — Nouveau guide de Venise, avec XLV dessins d'objet d'art, et un abrégé de l'histoire de Venise ; par J. A. Moschini. 1 vol. in-16°. Venise, 1828. (*Journal delle Provincie Venete ;* juin 1828, p. 283.)

En tête de cet ouvrage figure un abrégé de l'histoire de Venise écrit d'un style clair et élégant. Les principaux événemens dont cette ville a été le théâtre y sont rapidement retracés. L'abrégé historique est suivi d'une analyse succincte et fidèle de tout ce qu'elle renferme de plus remarquable en fait d'art. Cet ouvrage ne doit pas être considéré comme un résumé aride du *guide de Venise* et de l'*itinéraire de la ville de Venise* que M. Moschini a publié il y a déjà quelques années ; cet auteur a rectifié dans ce nouvel ouvrage plusieurs erreurs qu'il avait involontairement commises dans les précédens. C. R.

50. Subsides de commerce ne Espagne.

PROVINCES (1).	CONTINGENT.	POPULATION.	CONTRIBUTION individuelle d'après la population.
	réaux.		
Valence	810,000 } 1,110,000	825,059	1,34
Alicante et son district consulaire	300,000 }		
Murcie	280,000 } 400,000	383,226	1,04
Carthagène	120,000 }		
Catalogne	2,050,000	858,818	2,38
Arragon	400,000	657,379	0,60
Burgos	200,000 } 450,000	470,588	0,95
Santander	250,000 }		
Soria	110,000	198,107	0,55
Palencia	100,000	118,064	0,84
Avila	50,000	118,061	0,42
Ségovie	110,000	167,863	0,55
Valladolid	120,000	187,390	0,64
Léon	150,000	239,812	0,63
Zamore	110,000	168,771	0,65
Salamanque	150,000	209,983	0,71
Galice	1,120,000	1,142,630	0,98
Asturies	300,000	364 238	0,82
Madrid et sa province	1,760,000	231,473	7,57
Guadalajara	90,000	121,115	0,74
Cuenca	160,000	294,290	0,54
Tolède	300,000	370,641	0,81
Manche	140,000	205,548	0,69
Estremadure	380,000	428,493	0,87
Grenade	550,000 } 1,000,000	692,924	1,44
Malaga	450,000 }		
Séville	1,100,000 }		
Cadix	517,891 } 2,370,000	746,221	3,17
Perez et Sanlucar	752,109 }		
Cordoue	320,000	252,028	1,26
Jaen	230,000	213,003	1,07
Iles Baléares	240,000	186,979	1,28
Iles Canaries	280,000	173,865	1,61
	réaux.		
	14,000,000		

(1) Les provinces de Navarre, Biscaye, Alava et Guipuscoa ne se trouvent pas comprises dans ce tableau; ces provinces privilégiées font don au trésor d'une certaine somme qui est, pour la Navarre de 4,000,000 de réaux, et pour les provinces basques de 3,000,000.

(*Le National*; 23 mars 1830.)

51. Grains et Farines exportés de l'Espagne, depuis le 1er janvier 1829 jusqu'au 12 juin suivant.

Pour l'Amérique, *sacs de farine*.....	92,000
Pour l'Etranger, *id*.....	11,524
	103,524

Cabotage, *arrobes de farine*.....	86,512
A l'Etranger, *id*.....	52,109
	138,621
A l'Etranger, *fanègues de blé*.....	205,185
Cabotage, *id*.....	10,698
	215,883

(*Gaceta de Bayona* 1829, n° 76.)

52. Route de Grenade a Jaen.

La nouvelle route de Grenade à Jaen, destinée à communiquer avec la route générale d'Andalousie, passe par les points suivans :

Depuis Grenade jusqu'au Rio de Cubillas, deux lieues de route sont construites il y a déjà trois ans. Depuis cette rivière, la route se dirige par la Cortijada de la Puente, Canales et Cajil jusqu'à Arenales. Cette distance comprend encore une lieue de route entièrement nivelée et horizontale, à travers des bancs de pierre considérables, des coupures élevées et divers ravins dans lesquels on a construit un grand nombre d'ouvrages en maçonnerie. Cette portion de route est très-large et a une chaussée qui rivalise avec les plus belles constructions de ce genre qu'il y ait en Espagne.

Depuis Arenales jusqu'à la Nava de Isnalloz, il existe 1 lieue $\frac{1}{2}$ de route aussi unie et horizontale que la portion ci-dessus. Elle a une demi-lieue de chaussée et l'on achève le reste. Tous les ponts et aqueducs sont terminés. Pendant ces 4 lieues $\frac{1}{2}$ il n'y a qu'une petite montée de 100 varas ; le reste est plus plat même que la Manche, bien que cette route passe entre des montagnes élevées.

Depuis la Nava de Iznalloz, la pente est si douce que, sans l'âpreté du terrain, on ne s'apercevrait pas que l'on monte. Jusqu'au Cortijo de Zegri, il y a une autre lieue plus difficile que les précédentes, parce que cette distance comprend toutes les montées de la route. La largeur est de 12 varas au moins, et la chaussée est sur le point d'être terminée.

Jusqu'au Cortijo de Audar, il y a une petite lieue de descente. Cette partie n'a pas de chaussée, mais le terrain est ferme et la descente très-douce.

On compte une demi-lieue jusqu'au village de Compotejar. La route est entièrement nivelée et a un pont sur la rivière de même nom. On la ferre dans ce moment.

Jusqu'au Campillo il y a une grande lieue. C'est une des meilleures de la route, sous le rapport de la largeur et de la solidité de la chaussée. Cette portion traverse des terrains mous, absolument impraticables dans la saison des pluies. La descente qui mène au Campillo est ouverte dans le roc vif.

Depuis le Campillo jusqu'à las Mestas il existe deux lieues de route. Elles traversent le terrain le plus mauvais et le plus difficile qui existe, et sur lequel il a fallu construire une infinité de ponts et d'aqueducs. On admire surtout le passage de la Puerta de Arenas que l'on avait regardé comme inexécutable. La solidité de ces travaux immenses a été mise tout récemment à l'épreuve par les terribles inondations qui ont eu lieu à la fin de l'hiver dernier et qui n'y ont pas dérangé une seule pierre.

Depuis las Mestas jusqu'à la Cerradura, il y a une autre lieue de route, dont la moitié est construite, y compris le passage de la Cerradura, autre défilé plus difficile encore que celui d'Arenas, car il a fallu soutenir toute la route par des ouvrages en maçonnerie d'une très-forte épaisseur.

Jusqu'à la Guardia, il y a une lieue $\frac{1}{2}$ parfaitement ouverte dans toute sa largeur et traversant un pays fertile. Le terrain est ferme et la chaussée sur le point d'être terminée. Ces travaux font l'admiration de tous les connaisseurs.

Il ne reste plus à achever qu'une lieue de route pour arriver à Jaen. Pendant que l'on y travaille, le passage est provisoirement établi par cette ville à la gauche de laquelle la route doit passer. Au lieu de 7 jours que les voitures mettaient auparavant pour aller de Grenade à Baylen, elles pourront, au moyen de cette route, aller dans 1 jour $\frac{1}{2}$ à Jaen et en autant de temps à Baylen. (*Gaceta de Bayona*; 1829, n° 74.) G.

53. Commerce de Cadix.

Le *journal du Commerce* de Cadix, du 16 octobre dernier, contient un résumé de l'importation qui s'est faite dans ce port franc, pendant les mois de juin, juillet et août, d'où il résulte qu'il y est entré 197 navires européens du port total de 18,956

tonneaux, et 14 navires américains, ensemble 3081 tonneaux. L'exportation pendant ces 3 mois, s'est faite par 57 navires européens portant 4447 tonneaux, et 15 navires américains du chargement de 2671 tonneaux. Pour le royaume elle s'est faite par 259 navires nationaux, jaugeant 7574 tonneaux. (*Ibid.*, 1829, n° 110.)

54. Moyenne proportionnelle de l'exportation du vin de Porto en Angleterre.

Cette moyenne proportionnelle est de 25,000 pipes. En 1828 elle a été de 28,000. L'exportation pour les autres pays varie de 10,000 à 15,000 pipes. (1) (*Standard.* — *Galignani's Messenger ;* 23 janv. 1830.)

55. Notice sur les Amazones de l'Asie centrale. (*Magasin asiatique*; janv. 1826, p. 230.)

On connaît les Amazones placées par les anciens au N. du Caucase et en Asie-Mineure sur les bords du Thermodon; mais on ignorait jusqu'à présent qu'il existait autrefois dans l'Asie centrale un gouvernement particulier gouverné par des femmes. Voici ce que les historiens chinois, du temps des dynasties *Soui* et *Thang*, racontent de ces *Gynaikokratumènes*.

Le pays des femmes oriental s'appelle *Sou fa la niu ko tchu lo*. Il est habité par une tribu de Tübétains. Il y a également sur les bords de la mer occidentale (*Caspienne*) des femmes qui gouvernent en roi; c'est pour distinguer le premier de ces pays qu'on l'appelle *Pays des Femmes Oriental*. A l'E., il est limitrophe avec les *Thou fan*, *Thang hiang* et la ville de *Méou Tchouu ;* à l'O. il confine avec *San po ho ,* au N. avec *Yu Thian ;* au S.-E. il a les tribus des *Lo-niuman*, et à la frontière de la province chinoise de Szu-tchhouan, celle des barbares *Pe-lang*. De l'E. à l'O., il a neuf journées de route, et du S. au N., il en a vingt. On y compte 19 villes. C'est une femme qui le gouverne; elle réside sur un rocher escarpé près des rives du *Khang-yan-Tchouan*. On y compte 40,000 familles et 10,000 hommes de troupes d'élite. Les mandarins de l'extérieur sont tous des hommes; les mandarins féminins de l'intérieur transmettent les ordres aux premiers qui les exécutent. La reine est entourée de quelques centaines de femmes. Tous les 5 jours,

(1) On sait que la pipe = 120 gallons de 8 pintes.

elle tient son lit de justice. A sa mort, on distribue plusieurs milliers de pièces d'or aux parens. On choisit alors une belle femme que l'on élève à la dignité royale. Il y a aussi une *petite reine* qui est destinée à succéder à la véritable quand celle-ci décède. A la mort d'une femme, sa bru hérite. Les maisons sont toutes à plusieurs étages, le palais de la reine en a 9, celles de ses sujets 6. On y fait peu de cas des hommes, de sorte que ceux-ci adoptent le nom de famille de leur mère.

Le pays est froid, il produit du froment; on y élève des chevaux et des moutons; on y trouve de l'or. Les mœurs et les usages sont les mêmes que dans l'Inde.

Les auteurs chinois parlent aussi du royaume des femmes occidental. Ils le placent à l'O. des monts Thsoung-ling et disent que les mœurs et les usages y étaient les mêmes que dans celui de l'E. La tradition sur ces Amazones occidentales paraît être relative à celles que les auteurs anciens placent dans le Caucase.

Il est curieux de retrouver dans les livres des Hindous l'indice de l'existence de ce royaume gouverné par des femmes. Postérieurement à la dynastie des *Thang*, il n'est plus fait mention du royaume des femmes dans le Tubet. TH.

56. ESQUISSE STATISTIQUE DU KAMAON, dans l'Inde; par G. Will. TRAILL, commissaire pour les affaires de cette province. (*Asiatic Researches*; Vol. XVI, édit. de Calcutta, 1828, pag. 137.)

Le Kamaon, avec son annexe, le territoire de Gerhwal, est situé dans le nord de l'Inde, étant séparé de la Tartarie par les monts Himalaya; au sud il touche au Rohilkund; à l'est il a pour limite la rivière de Kali ou Sarde; à l'ouest, la même Kali et l'Alakanda coulent entre le Kamaon et le Gerhwal. La superficie du Kamaon est évaluée à 10,967 milles (anglais) carrés, dont 3/15 seulement sont cultivés. Le reste est inculte ou hérissé de montagnes couvertes de neige, dont la direction dominante est du sud au nord. Ces montagnes ne sont séparées que par des ravins, et vu d'une grande hauteur, tout le pays paraît être couvert de montagnes; depuis le Rohilkund jusqu'aux Himalaya, ces montagnes s'élèvent successivement; tout

au nord, elles atteignent une hauteur de 25,500 pieds (anglais.)

Pour gagner du terrain propre à la culture, il a fallu suppléer au peu d'étendue des vallées par des terrasses construites sur les pentes inférieures. Au-dessus de ces terrasses, les montagnes sont couvertes de bois résineux et d'herbes, ou bien elles sont entièrement dépourvues de végétation. Un grand nombre de sources et de ruisseaux découlent des hauteurs ; l'Himalaya donne naissance au Kali ou Mandakini, au Bishenganga, au Duli, au Nandakini et au Pindar; toutes ces rivières en s'unissant forment l'Alakananda ou le Gange; en raison de sa profondeur et de la rapidité de son courant, ce fleuve n'est guéable nulle part dans la province. A l'est, le Kali, le Dhauli, le Gauri, le Ramganga et le Sarju, ayant également leur source dans les montagnes couvertes de neige, forment ensemble la Sarda ou Gogra ; d'autres rivières, telles que le Nyar, la Kosilla, la Ballia, etc., naissent dans l'intérieur. Plusieurs rivières, en entrant dans la plaine, se perdent en tout ou en partie, et reparaissent à 9 ou 10 milles delà; d'autres petites rivières ou nullahs sont alimentées par des sources copieuses qui jaillissent hors de terre. Les défilés qui conduisent à travers les chaînes de montagnes sont pour la plupart traversés par des rivières, et ont probalement été formés par elles : ils ont des noms particuliers. Dans l'intérieur, les routes de communication se réduisent à des sentiers qui serpentent sur les flancs des montagnes, et ne sont pas sans danger pour les passagers. Cependant le gouvernement anglais a fait pratiquer des routes militaires qui mènent aux postes d'Almora et Petoragerh, à travers les ghats ou défilés de Bhamouri et Birmdeo; on a commencé aussi une route commerciale, qui mène des plaines à travers le défilé de Dhikuli. On traverse les rivières à l'aide de ponts de cables, de ponts de bois, de paniers suspendus à des cordes, et quand les rivières sont grossies, on ne peut les traverser qu'avec le secours des buffles qui nagent à l'aide d'outres enflés. Il est fâcheux que les rivières, à cause de leurs chutes et de la rapidité de leurs courans, se prêtent peu à la navigation.

On bâtit dans toute la province en pierre et en argile; pour la charpente on prend du bois de pin ; on recouvre les maisons

en ardoise ; les temples sont petits, ont une forme octogone, et se terminent en dôme sous la forme de turban. On regarde comme une bonne œuvre de construire des BAULIS ou fontaines couvertes. Sous les anciens Rajahs, on a construit sur les montagnes des forts en grosses pierres taillées, qui étaient à l'abri des surprises, grâce aux précipices et aux fossés qu'on ne pouvait traverser qu'à l'aide de pont-levis.

On ne compte dans tout le Kamaon que 4 villes : ce sont celles d'Almora, Srinagar, Champawat et Joshimath : aucun autre lieu n'a 120 maisons. Almora, bâti sur le sommet d'une colline, à 5,400 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, sous 29° 24′ de latitude, et 79° 39′ de longit. (mér. de Greenwich), n'a qu'une seule rue, longue de 3/4 de mille; en 1821 on y comptait 742 maisons; depuis ce temps on en a construit beaucoup de nouvelles. On y voit deux bazars, séparés par le fort Almora, et par l'emplacement de l'ancien palais des Rajahs, à la place duquel on a récemment érigé une prison. La ville est maintenant protégée par le fort Moira et par une tour fortifiée.

Srinagar, ancienne capitale du Gerhwal, située sous 30° 14′ de latit., et 78° 37′ de longitude, dans une vallée sur l'Alakananda, était autrefois plus considérable qu'Almora ; mais depuis une vingtaine d'années elle est tombée en décadence, et les marchands la quittent pour s'établir à Almora ou à Giri, résidence du Rajah. Cependant les pélerins qui se rendent à Badarianath, répandent encore quelque argent à Srinagar. Cette ville, en 1821, avait 562 maisons et beaucoup de pagodes. L'ancien palais des Rajahs a dû être beau ; les tremblemens de terre n'en ont laissé debout que les portiques.

Champawat, sous 29° 19′ de latit., et 79° 28′ de long., est élevé de 5,470 pieds au-dessus du niveau de la mer ; ce lieu, autrefois chef-lieu d'une petite principauté indépendante, est un entrepôt pour le commerce de la Tartarie ; maintenant on n'y compte plus que 62 maisons ; le fort qui renfermait le palais du Rajah, est en ruines. Il y a maintenant un poste militaire au Lohn-Ghat, à 3 milles et au nord de la ville.—*Joshimath*, sous 30° 33′ de latit. et 79° 32′ de long., est située auprès de la jonction du Bishenganga et du Dauli (branches du Gange), et à une élévation de 7,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les Brahmes du temple de Badarinath, qui, pendant la moitié de l'année est entourée de neiges, se retirent à Joshimath durant l'hiver. La ville a 119 maisons, et fait quelque commerce avec la Tartarie. Enfin, *Bajeswar*, au confluent des rivières Sarju et Gomati, sous 79° 35′ de longit. et 29° 50′ de latit., contient un bazar de 42 boutiques appartenant aux marchands d'Almora; tous les ans on y célèbre deux grandes foires pour le commerce avec la Tartarie. Le reste de l'année, la ville est en grande partie abandonnée. Depuis quelques années le commerce y augmente, ainsi que le nombre des maisons. Les autres lieux ne sont guère que des hameaux dispersés sur les pentes et au pied des montagnes pour la commodité de l'agriculture. Aussi, sur 9034 lieux habités, on ne compte que 44,569 habitans, ce qui ne donne qu'environ 5 habitations par village ou hameau. On croit pouvoir admettre pour chaque habitation rurale 6 personnes et demie; ainsi la population des 44,569 habitations du Kamaon et du Gerhwal, serait de 289,698 âmes; si l'on y ajoute 7,348 habitans des villes, et 4,000 soldats, employés civils, etc., on obtient une population totale de 300,046 âmes, c'est-à-dire, environ 27 1/4 par mille carré; mais comme il faut déduire de la superficie du territoire un tiers consistant en terres couvertes de neiges ou de rochers, il en résulte qu'en ne comptant que 2/3 restans, on peut compter 40 1/2 individus sur le mille carré.

Dans les parties désertes de cette province on trouve encore des troupes d'éléphans; le Nabab de Rampour en fait prendre tous les ans; les tigres sont très-dangereux pour les habitans dont ils dévorent annuellement un grand nombre; on trouve aussi des jackals, des léopards, des chats sauvages, des sangliers, des daims, des chamois et deux espèces de singes. Parmi les 3 ou 4 espèces de serpens, il n'y a que le Cobra-Capella qui soit dangereux; heureusement, il n'habite que les régions inférieures où il règne beaucoup de chaleur; il en est de même des scorpions. On tue des faisans et des perdrix; il y a peu d'oiseaux aquatiques et de poissons; ceux-ci ne sont que de 7 ou 8 espèces, parmi lesquelles il y a la truite et l'anguille: les tortues terrestres abondent. Les abeilles de Kamaon sont plus grosses que celles d'Europe; il y en a deux espèces, l'abeille

domestique et l'abeille sauvage; cette dernière ne fournit que de la cire.

La chaleur est généralement moderée, surtout dans les régions élevées ; sur les collines d'une hauteur médiocre, le froid de la nuit et la chaleur du midi présentent quelquefois une différence de 33° Fahrenheit; cette brusque différence est très-dangereuse pour les jardins et les vergers. La neige séjourne peu de temps sur les montagnes, à l'exception des sommets de la chaîne de Ghagar, où elle reste jusqu'au milieu de mai. C'est à la mi-septembre que commence la saison des pluies; elle dure jusqu'à la fin de février; en avril et en mai, les pluies sont ordinairement accompagnées d'orages et de grêle. La quantité de pluie qui tombe par année se monte à 40 ou 50 pouces de hauteur. Si la terre est maigre et peu profonde sur les flancs des montagnes, et si elle n'est que médiocrement fertile dans les vallées, en revanche elle est très-productive dans les plaines. On trouve dans le Kamaon 8 variétés de pins, 6 à 7 espèces de chênes, presque toutes différentes de celles d'Europe; on y voit nos arbres fruitiers, 4 espèces de citroniers, des plantains, des *churis* ou arbres à beurre, qui fournissent à la fois une matière sucrée et une graisse. On emploie l'écorce de l'aubépine (*sidbarua*) à faire du papier. Les légumes sont remarquables par leur volume et leur saveur; ceux d'Europe réussissent parfaitement : on voit une grande quantité de fleurs.

On n'a encore découvert d'autres métaux que le cuivre, le fer et le plomb; le premier est répandu dans une grande partie de la province; on exploite surtout les mines de Gangoli et Siva dans le Kamaon, et celles de Nagpour et Dhanpour dans le Gerhwal. On trouve le fer auprès de la surface de la terre dans les grands bancs de roche; on n'exploite aucune mine de plomb. Dans le Sud et dans l'interieur du Kamaon, les rocs consistent généralement en gros mica, avec des noyaux de quartz, grès et ardoise. Dans le Nord, les roches prédominantes sont le granit, le quartz en grandes masses, et le marbre blanc. Partout on trouve des grenats de peu de valeur dans le quartz ou le mica; le cristal de roche abonde dans l'Himalaya, où on trouve aussi des ossemens et des animaux fossiles. Un bitume qui sort des fissures du roc, sert dans la médecine du pays.

Dans les monts Himalaya, on trouve quelques sources d'eau thermales : celle de Badarinath a une chaleur de 138° Fahrenheit. Les indigènes assurent qu'il sort quelquefois de la fumée de l'intérieur de ces montagnes, et les secousses de tremblement de terre s'y renouvellent souvent. On ignore s'il y a des volcans dans cette chaîne.

La race aborigène du Kamaon se réduit maintenant à une vingtaine de familles qui errent en sauvages sur la lisière des forêts à l'est de l'Himalaya. Il paraît que les *Doms*, espèce de Pariahs, descendent aussi de la race indigène; ils sont très-noirs, ont une chevelure laineuse, et vivent dans un état de servitude, dans lequel ils ont été réduits sans doute par le peuple vainqueur sorti de l'Hindostan.

Depuis une haute antiquité, les monts Himalaya sont, pour les Hindous, un objet de vénération particulière, et attirent une foule de pélerins; presque chaque montagne, chaque pic, caverne, bois, fontaine, a son démon ou divinité; une quantité de temples sont disséminés dans ces montagnes. On pratique un grand nombre de superstitions particulières; aux fêtes religieuses les danses d'hommes font toujours partie des cérémonies.

Dans les hautes classes on maintient rigoureusement la distinction des castes; on ne connaît dans l'intérieur que 3 classes, les Brahmes, les Raipoutes et les Doms; les villes ont d'autres classes avec des subdivisions. Les Brahmes de Kamaon se divisent en *Joskis*, *Pauths* et *Pandes*; ceux du Gerhwal se distinguent par les noms de *Khandouris* et *Dobkals*. Il y a des Brahmes misérables qui n'observent guère les règles de leur caste, et ne jouissent d'aucune considération; les Raipouts livrés à l'agriculture, ne peuvent non plus faire valoir les prérogatives de leur caste; enfin, les *Doms*, regardés comme étant en dehors de toutes les castes, exercent les métiers, et se chargent des fonctions les plus viles. Pour les mariages on pratique les cérémonies usitées chez les Hindous des plaines; on achète la propriété de la femme; mais chez les riches, les frais de noce faits par les parens de la femme, équivalent à la somme reçue du futur époux. Dans plusieurs districts, il est d'usage que le frère puiné épouse la veuve d'un frère plus âgé. On brûle les morts : les suttées ou immolations des veuves sont rares; on

en compte 2 ou 3 par an; encore peut-on espérer de les voir bientôt cesser entièrement. Il n'y a point d'écoles; de riches Brahmes envoient quelquefois leurs fils à Bénarès, où on leur enseigne la théologie, l'astronomie, l'astrologie judiciaire, et même la médecine. On parle dans la société le *hindi* pur, dérivé principalement du sanscrit; mais les terminaisons en sont très-corrompues dans le nord du pays. L'idiome du Gerhwal diffère beaucoup de celui de Kamaon; dans les deux contrées, la masse du peuple sait le hindoustani, tel qu'on le parle dans les plaines.

S'il n'y a pas d'écoles, en revanche on trouve une quantité de pagodes, et environ un 5^{e} du territoire est propriété religieuse. Le sanctuaire de Badarinath, un des plus vénérés chez les Hindous, est situé sur le mont Himalaya, au bord du Bishenganga, et tout près d'une source d'eau thermale qui a probablement donné lieu au choix de cet emplacement. Les avalanches l'ont détruit à plusieurs reprises : l'édifice actuel est petit, mais élégant; il est en pierre blanche avec un toit recouvert de tuiles en cuivre. Le rawal ou prêtre principal est toujours un brahme du Carnatic ou de la côte de Malabar; des secrétaires et intendans sont chargés, sous sa direction, d'administrer le temporel; 170 villages du Gerhwal et 56 du Kamaon appartiennent à ce sanctuaire et lui rapportent 2,000 rupies. Plus de 25,000 pélerins qui affluent à Badarinath, depuis mai jusqu'à novembre, y apportent tant en monnaie qu'en ornemens d'or et d'argent 18 à 20,000 rupies. Le sanctuaire nourrit beaucoup de brahmes, et distribue des aumônes et de la nourriture aux pélerins indigens.

La pagode de Kedarnath, située également dans l'Himalaya, est consacrée à une incarnation de Vishnou. Le rawal de ce sanctuaire est aussi un brahme de Malabar, mais il réside à Ukhimath et se fait représenter par un autre brahme. Les pélerins fréquentent Kedarnath avant d'aller à Badarinath. Quelques-uns portent le fanatisme jusqu'à se précipiter du haut d'une roche, ou à périr dans les neiges de l'Himalaya, dans l'espoir d'être agréable à la divinité par ce sacrifice de leur vie. On évalue le nombre de ces suicides à 25 par an. Il y a d'autres sanctuaires fréquentés par les pélerins. On regarde aussi comme des lieux sacrés les confluens du Gange et du Rhagirathi, du

Mandakini, du Pendur, du Nandakini et du Bishenganga. On trouve des sanctuaires et il se tient des foires à Bageswar au confluent du Gomati et du Sarju, et à Rameswar, au confluent du Sarju et du Ramganga.

Autrefois le gouvernement du Kamaon était monarchique ; mais le pouvoir du rajah était restreint par une sorte d'aristocratie consistant dans les principaux fonctionnaires et dans quelques propriétaires. Les revenus de quelques districts cultivés au nom du rajah servaient à défrayer sa cour; une partie des terres étaient abandonnées aux troupes pour leur tenir lieu de solde, et leurs commandans les administraient sous le rapport civil. Le rajah recevait des présens aux grandes fêtes hindoues, et n'en était guère plus riche. Dans les provinces, les *fouidars* ou gouverneurs rendaient la justice : les délits commis dans la capitale et aux environs étaient du ressort de la cour du rajah; on punissait ordinairement par des amendes ou des confiscations; rarement on infligeait la peine capitale aux assassins : cette peine n'accablait que les individus coupables de haute trahison, ou, ce qui était pis, d'infractions aux lois religieuses. Si, par exemple, on tuait volontairement une vache, ou si un *Dom* se permettait de faire usage de la pipe ou houkka, ou de quelqu'ustensile d'un brahme ou d'un raipout, on le pendait ou on le décapitait. On mettait aussi communément à mort les hommes coupables d'adultère, et on coupait le nez aux femmes qui avaient participé à ce délit. Le soin de la vengeance était abandonné en pareil cas au mari outragé. Il existait des réglemens absurdes, et chaque violation rapportait une amende au gouvernement; pour n'en citer qu'un exemple, on avait défendu aux femmes de monter au grenier de leur maison. Devant la justice on pratiquait, comme au moyen âge, l'épreuve par le feu ou par l'eau bouillante. Les Gorkhas avaient introduit de plus l'épreuve par l'eau et la punition du pal.

L'auteur du mémoire entre dans de grands détails relativement à la ferme des terres et à la situation des paysans. Il paraît que les rajahs se considéraient comme propriétaires du sol, et qu'ils ne reconnaissaient de propriétés particulières que celles qui, depuis un temps immémorial, avaient passé dans les mains des particuliers, ou que les rajahs avaient cédées eux-mêmes. On cultive du riz, du millet et d'autres céréales, des graines oléa-

gineuses, du coton de très-bonne qualité, du chanvre (surtout dans le Gerhwal), un peu de cannes à sucre, du gingembre, des *gunyas* ou patates. Pendant la bonne saison, beaucoup de cultivateurs vont habiter et cultiver les hauteurs. On comptait en 1822,

dans le Kamaon 58,280 vaches, 36,938 taureaux, 42,959 buffles.
— Gerhwal 66,355 28,546 8,236.

On fait dans les pâturages des montagnes beaucoup de *Ghee* ou beurre clarifié, qu'on exporte pour les plaines. On n'élève des brebis que dans les pergunnahs du nord. Un grand nombre de moulins à eau sont occupés à moudre les grains. On ne fabrique dans ces montagnes que des objets grossiers, des couvertures, des *paukhis* ou gros lainage, des *bungelas* ou toiles de chanvre, qu'on tisse surtout dans le Gerhwal et qui servent d'habillement au peuple en été. On tisse peu de grosses cotonnades. On fait de la vannerie en bambou. Pour les produits des montagnes, les marchés d'Almora, Afzelgerh, etc., servent d'écoulement. Depuis que le Kamaon appartient aux Anglais, les marchands étendent leurs spéculations aussi jusqu'au Rohilkhund. Il se fait un commerce assez actif avec les Tartares, par l'intermédiaire des Botéas. Les petits marchands des montagnes portent au marché dans les plaines le fer, le cuivre, le gingembre et les drogues de leur contrée, et prennent en retour de grosses indiennes, des cotonnades, du tabac, de la verrerie et quincaillerie, qu'ils débitent ensuite dans les villages. Des marchands plus riches exportent les productions du Kamaon pour le pays des Botéas, qui paient au comptant, ou donnent en échange du musc, de la cire, de gros camelots, du masi ou encens et des drogues de leur pays; les Tartares donnent du borax, du sel, de la poudre d'or et des queues de vache ou *chawr*. Quelques marchands fréquentent Furruckabad et Lucknow. Les plus forts négocians commercent aussi en schalls, soieries de Chine, épices, coraux et sucres. Il paraît que la province de Bhawar envoie au Rohilkhund les bois de construction et les bambous de ses forêts, ainsi que du *kuth* ou de la terre du Japon qui est préparée par la classe pauvre des Doms.

La moralité de la population peut être jugée jusqu'à un certain point d'après les données suivantes : dans les années 1820 et 1821, la justice a eu à juger 65 détenus, et elle a pro-

noncé sur 43 délits dont 4 meurtres, 2 vols au-dessus de 50 rupies, 1 faux, 1 parjure, 3 adultères, 17 larcins et recels d'objets volés, 15 attaques, calomnies, et délits d'un ordre inférieur; il y a eu en outre 1 meurtre et 2 vols au-dessus de 50 roupies dont les coupables n'ont pu être saisis. L'adultère est commun dans les basses classes, mais il est rare que la justice ait à s'en mêler. Autrefois quelques familles raipoutes de la haute caste, attachées à la cour du rajah à Srinagar, commettaient des infanticides; ces familles ayant émigré depuis l'invasion des Gorkhas, on n'entend plus parler de ce crime. Le suicide n'est pas rare parmi les femmes du peuple qui se dégoûtent de la vie par suite de l'état abject dans lequel elles vivent, étant chargées des travaux les plus durs, ne recevant qu'une nourriture chétive, et étant regardées, dit l'auteur, comme du bétail; les hommes ne se suicident guère que lorsqu'ils sont attaqués de la lèpre; dans ce cas, ils s'enterrent quelquefois vivans, comme dans d'autres parties de l'Inde. On attribue les accidens fâcheux, surtout les morts subites, à des sortiléges. Une centaine d'individus devient, presque chaque année, la victime des bêtes féroces.

La race montagnarde est sobre et honnête, mais indolente, très-jalouse des étrangers, et extrêmement superstitieuse; l'affection conjugale lui est presque inconnue. Des fièvres contagieuses, de la nature du typhus, viennent dans la mauvaise saison affliger les villages où en général il règne peu de propreté; la petite vérole cause aussi de grands ravages; le goitre est un mal commun tant chez les villageois des régions très-élevées, que dans les vallées des régions inférieures. La lèpre règne davantage dans les plaines. Dans toutes les maladies les paysans mettent leur confiance principalement dans l'effet des charmes et amulettes. Les montagnards aiment la danse, le chant et les contes; on a des poésies dramatiques, des ballades populaires et des dialogues en vers appelés *byri*, qu'on chante sur des airs graves et plaintifs.

L'auteur a ajouté à son mémoire plusieurs tableaux de statistique : nous donnerons seulement un extrait du premier de ces tableaux.

PROVINCES.	PERGUNNAHS OU DISTRICTS.	NOMBRE DE		
		villages.	maisons.	bestiaux
HAZUR TEHSIL.....	Pasi, Baramandal, Chougenkha, Phalda-Kote, Dhania-Kote, Panpoor, Gangoli, Kota-Chakata, Katoli-Marori.....	4184	16,527	104,827
BHOTE.....	Juar-Bhote, Dharma.....	237	1,518	1,972
KHALI-KAMAON.....	Kali-Kamaon, Dhianirow; Shor, Sira-Askot.....	1162	7,221	31,378
TOTAL...	.....	5583	25,266	138,177

D-G.

57. DESCRIPTION DE L'HÔPITAL DES BANIANS POUR LES ANIMAUX AGÉS ET MALADES, A SURATE; par M. Alex. BURNES, de l'armée de Bombay. (Extrait du Procès-verbal des séances de la Société royale asiatique d'Angleterre et d'Irlande, 6 février 1830.)

Ce mémoire est le résultat de la visite que l'auteur a faite lui-même de cet hôpital en 1823, époque à laquelle il était peuplé principalement de buffles et de vaches; il y avait aussi des moutons et des chèvres, des coqs et des poules; quelques-unes de ces dernières avaient perdu leurs plumes. Il n'y a aucune objection contre l'admission des animaux dans cette institution, quant à l'espèce, au nombre ou au lieu dont ils viennent. L'objet le plus singulier de cet établissement est une sorte de maison en bois, d'environ 25 pieds de long; à la gauche en entrant, est un plancher élevé de terre d'environ 8 pieds, où l'on dépose les graines qui donnent la naissance et la subsistance à une réunion innombrable de vers, réunion si compacte qu'elle ne conserve plus que l'apparence d'une masse vivante qui comprend tous les genres divers que l'on rencontre ordinairement dans les réduits de la plus sale misère. Les personnes attachées à l'hôpital nient fortement le fait auquel on croit si généralement en Europe, que les Hindous pieux se dévouent volontairement pour procurer une nuit agréable à ces hôtes; un médecin qui accompagnait l'auteur pendant sa visite, déclara qu'il était persuadé que nul homme ne pourrait survivre à une nuit où il aurait

éprouvé l'approche intime et sans relâche qu'il serait sûr de recevoir dans un pareil lieu de repos. Le lieut. Burnes affirme qu'on trouve des institutions semblables dans presque toutes les grandes villes de la partie occidentale de l'Inde; et il a vu à Aryar, dans le Cutch, un établissement de rats, qui en contenait plus de 5,000; ils étaient gardés dans un temple, et nourris avec de la farine, au moyen d'une taxe sur les revenus de la ville. (*Asiat. Journ.*; mars 1830, p. 243.)

58. Description manuscrite du Boutan, écrite par feu Samuel Davis, Esq., qui accompagna le Capitaine Turner dans son ambassade au Tibet, et qui a été communiquée par son fils J. F. Davis, Esq. (*Ibid.*)

Ce mémoire renferme quelques notices sur les habitans du Boutan, particulièrement sur le clergé, avec des remarques sur leur religion, dont la plupart des principes et des formes sont semblables à celle des Hindous, pendant que plusieurs conservent encore beaucoup de ressemblance avec certaines règles de l'église romaine, telles que le célibat du clergé, les ordres monastiques des deux sexes, leurs chapelets, et la manière de chanter les prières. Leur système de l'univers se compose des régions célestes situées sur le sommet d'un roc carré d'une hauteur et d'une grandeur immenses, dont les côtés sont alternativement composés de cristal, de rubis, de saphirs et d'émeraudes. A moitié chemin plus bas est la région du soleil et de la lune. Au-dessous est l'Océan, qui environne le tout, avec sept bandes de terres sèches qui enveloppent le pied du roc, et quelques îles où habite le genre humain. Les régions infernales sont naturellement sous la terre. Les prêtres n'ont pas de temples destinés à l'exercice des cérémonies religieuses; mais afin de conserver un sentiment convenable de religion, beaucoup de petits temples s'élèvent sur les côtés des routes; ils sont communément d'une forme carrée, et offrent ou des peintures ou des sculptures de leur divinité. Il y a en outre, à l'usage de ces édifices, une sorte de girouette ou de baril fixé sur un fuseau. L'intérieur est entouré d'une bande de papier sur laquelle est imprimé d'un bout à l'autre le mot *omanipeemehong*, qui veut dire implorer une grâce; et ils le marmottent comme les catholiques romains l'*Ave Maria*, en faisant glisser un grain du cha-

pelet à chaque répétition qu'ils en font. L'instrument ainsi disposé, est posé de manière à ce que chaque pieux passager puisse lui faire faire un tour.

Les gylongs ou prêtres sont originairement des garçons pris dans les familles les plus respectables du pays; et le temps de leur noviciat se passe de la manière la plus triste et la plus monotone; leurs momens d'ennui ne sont pas beaucoup soulagés par le sommeil, ils passent la nuit dans la situation que tous les prêtres jugent à propos de leur prescrire; c'est de rester assis, les jambes croisées, et les pieds disposés de manière à se reposer sur la partie de la cuisse opposée. Le corps est étendu raide vers le haut, afin que les bras, sans être tout-à-fait étendus, puissent être serrés sur les côtés; et les mains, dont la paume est en-dessus, se reposent également sur les cuisses. Les yeux sont dirigés vers le nez, pour veiller à ce que la respiration ne puisse s'échapper entièrement du corps. Autour d'eux se promène un garde de nuit avec un fouet de cuir et une lumière pour remarquer s'ils sont dans les places et dans les positions qui leur ont été assignées.

La seconde classe des habitans s'appelle *Zeencaabs*, et ce sont littéralement les domestiques du gouvernement. La 3^{e} classe, ou les cultivateurs, paraissent jouir d'un genre de vie plus raisonnable et plus libre que les deux classes précédentes; mais les femmes de toutes les classes ne sont dans aucune partie du monde traitées plus mal que dans le Boutan.

La seconde partie de ce mémoire, qui termine le récit de M. S. Davis sur le Boutan, commence par un examen du gouvernement du pays, qui paraît être doux, régulier et bien calculé pour le peuple qu'il doit régir. Le produit du travail est mis en commun et sert à satisfaire aux besoins de chacun, combinant un partage égal de la communauté par classes, pour s'opposer aux motifs d'intérêt personnel aux dépens du public. Les basses passions de l'envie, de la haine, de la malveillance, ont si peu d'empire sur les Boutans, que, quoique pauvre, ce peuple est comparativement heureux. Il n'est exposé ni au danger d'une tyrannie intérieure, ni aux invasions du dehors. L'absence de tous les motifs d'ambition ou de fortune personnelle parmi les personnes auxquelles l'administration et le gouvernement sont confiés, le garantissent de la première. Les obstacles

du pays et le mauvais état des routes le protègent contre les secondes. Le mémoire donne ensuite le détail de quelques cérémonies curieuses dont l'auteur a été témoin à Tassisudon, et d'une entre autres qui dura vingt jours. Les treize premiers jours se passèrent en prières; les autres jours à danser; dans cette circonstance les danseurs (gylongs ou prêtres) prennent des habits de mascarades; leurs masques représentent des animaux, des crânes, le pouvoir destructeur, et plusieurs autres objets bizarres et singuliers. Cette seconde partie est terminée par un aperçu des productions naturelles du Boutan. (*Asiatic Journal;* mars 1830, p. 243.) FR. L.

59. RECETTES DU GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN, CALCULÉES ANNÉE COMMUNE. (*Revue des deux Mondes;* nov. 1829, p. 128).

	talaris.
Droits territoriaux sur 4 millions de feddans, à raison de 2 talaris d'Espagne.	10,666,666
Droits de capitation par tête et maison, sur 780,000 familles, à raison de 8 talaris par famille	6,240,000
Droits sur les dattiers, de 20 paras jusqu'à 60, calculés au terme moyen d'une piastre sur 6 millions de pieds d'arbres	400,000
Douane du Caire, Suez, Cosséir, Damiette, Alexandrie et de l'intérieur	1,500,000
Apalthes du Caire et de toute l'Égypte, y compris la pêche des lacs Menzaleh, Bourlos, Heckat, et de Fayoum	3,333,334
Bénéfice sur la fabrication de la monnaie	500,000
Id. sur le riz, dont la récolte est calculée à 150,000 ardebs, à 5 talaris	750,000
Id. sur 100,000 ardebs de graine de lin, à 3 talaris	300,000
Bénéfice sur le lin fabriqué en toile pour la consommation du pays et l'exportation	1,000,000
Id. sur le lin en balles, pour l'étranger	250,000
Id. sur les cotons, récolte calculée à 30,000 quintaux, à 5 talaris	1,500,000
Id. sur la semence dite jugéoline, propre à faire de l'huile, récolte calculée à 50,000 ardebs, à 3 talaris	150,000
Id. sur l'encens, les dents d'éléphants, les gommes, les sucres, les safranums, les laines, la soie, l'indigo et différens autres produits, environ	1,000,000
Id. sur les nattes, couffes et tout ce qui tient à cette branche	450,000
Bénéfice sur 500,000 ardebs de comestibles, tels que fèves, orge, blé, maïs, etc., qui sortent d'Alexandrie pour l'étranger, au compte du commerce, ou celui du vice-roi, en plus ou en moins, suivant les demandes de l'extérieur, à 2 talaris	1,000,000
Id. sur les mêmes comestibles qui sortent de l'Égypte pour l'Arabie, par le port de Cosséir, quantité évaluée à 250,000 ardebs, à 5 talaris	1,250,000
	talaris.
TOTAL DES RECETTES	30,290,000

Les dépenses que le vice-roi doit faire pour réunir et emmagasiner les comestibles, cotons, laines, etc., sont couvertes

et au-delà par le bénéfice de 12 à 15 pour 100, résultant de la manière dont les agens du gouvernement pèsent et mesurent ces divers produits lorsqu'ils leur sont délivrés par les cultivateurs.

60. PHILOSOPHICAL AND ANTIQUARIAN RESEARCHES CONCERNING THE ABORIGINAL HISTORY OF AMERICA. — Recherches philosophiques sur les antiquités relatives à l'histoire des aborigènes de l'Amérique; par J. H. MAC CULLOCH, junior, M. D. In-8°. Baltimore, 1829; Lucas.

Les chapitres suivans donneront une idée générale de ce volume.

Ch. 1. Du caractère physique des Américains indiens. 2. Des langages des Indiens. 3. Vue générale des usages des Indiens et de leurs institutions. 4. Des Indiens de la Floride. 5. Des Mexicains. 6. Des Indiens de Guatémala. 7. Des Muyscas. 8. Des Péruviens. 9. Des traces de l'ancienne civilisation dans l'Amérique du Sud. 10. De la manière dont l'Amérique était peuplée.

App. 1. De l'histoire la plus reculée de l'homme sous le rapport moral et intellectuel autant qu'elle se lie à l'histoire de l'Amérique. 2. Des anciens monumens de la partie occidentale. 3. Voyage de Ferdinand de Soto dans la Floride. (*North American Review*; janv. 1830, p. 287.)

61. DETTE NATIONALE DES ÉTATS-UNIS DE 1791 AU 1^er^ JANVIER 1829. (*Revue des deux Mondes*; nov. 1829, p. 110).

La dette des États-Unis provient des emprunts volontaires et forcés négociés pendant la guerre de la révolution, et du papier-monnaie émis en 1783. La dette particulière contractée à la même époque par les 13 États, fut incorporée par le congrès dans la dette nationale, et par ses actes du mois de mai 1792 et du 3 mars 1795, il appliqua à son extinction les produits de la vente de domaines nationaux, et l'intérêt provenant de différentes sortes de fonds fut confié pour cet effet aux commissaires de la caisse d'amortissement.

En 1791, la dette était de 75,463,476 dollars.
1796, — 83,762,172

La dette s'est accrue progressivement pendant 6 années, à l'exception de 1794, où elle éprouva une légère diminution.

En 1799, la dette était de 78,408,669 dollars.
1801, — 83,038,050
1803, — 77,054,686

Les préparatifs militaires contre la France qui se firent jusqu'en 1801, époque à laquelle commença l'administration de Jefferson, produisirent une nouvelle augmentation de la dette en 1800 et 1801.

En 1804, elle était de 86,427,120 dollars.
1809, — 57,023,192

La dette augmenta en 1804 par suite de l'acquisition de la Louisiane. L'administration de Jefferson finit le 4 mars 1809.

En 1810, la dette était de 53,172,302 dollars.
1812, — 45,211,981

Elle fut à son taux le plus bas en 1812, sous l'administration de M. Madison, et avant la guerre contre l'Angleterre.

En 1813, la dette était de 55,965,070 dollars.
1816, — 123,016,375

Guerre et dettes de la guerre. Maximum en 1816.

En 1817, la dette était de 115,807,805 dollars.
1820, — 91,015,566

Administration de M. Monroe. Les recettes de la douane et autres étant considérables, il en résulta une réduction rapide de la dette, à partir de 1816.

En 1821, la dette était de 89,987,427 dollars.
1822, — 93,546,676
1825, — 83,788,432

Augmentation à cause de l'achat des Florides fait à l'Espagne, et de la diminution des recettes de la douane, en 1820 et 1821. Fin de l'administration de M. Monroe.

En 1826, la dette était de 81,054,059 dollars.
1828, — 67,475,622
1829, — 58,362,135

L'administration de M. Adams commence le 4 mars 1825 et finit le 3 mars 1829.

Pendant les 4 dernières années, le Trésor paya pour la dette publique, savoir :

Intérêt..... 14,930,464 dollars.
Principal..... 30,373,188

Total..... 45,303,652, ou 11,325,910 par an.

L'affectation régulière pour le paiement du principal et de l'intérêt est de 10 millions seulement par an; mais à la fin de l'administration de M. Monroe, le Trésor s'était arriéré avec la caisse d'amortissement, ses opérations ayant été suspendues par suite des embarras financiers de 1820 et 1821.

Il a été payé, terme moyen, pendant les 4 dernières années, savoir :

Intérêts	3,732,500
Principal	7,593,250

La réduction de l'intérêt provenant de l'extinction du capital dans ces 4 années, donnera, pour les 4 suivantes, une somme annuelle moyenne de 2 millions en plus pour le remboursement du principal; et comme 30,373,188 de principal furent acquittés en 1825, 1826, 1827 et 1828, rien n'empêche qu'on en amortisse pour 38 millions en 1829, 1830, 1831 et 1832. Toutefois il n'est pas probable qu'on soit obligé d'employer une somme aussi considérable.

Voici l'état de la dette au 1^er^ janvier 1829.

Rentes 3 pour 100 (dettes de la révolution rachetables à volonté	13,296,249 dollars.
6 pour 100, de 1814 et 1815, *id.*	16,279,822
5 pour 100 placés dans la Banque des États-Unis, *id.*	7,000,000
Id. de 1820 rachetables en 1832	999,999
Id. de 1821 rachetables en 1835	4,735,296
Id. échangés, rachetables en 1832	56,704
4 et ½ pour cent de 1824 rachetables en 1832	10,000,000
Id. échangés de 1824, rachetables en 1833 et 1834	4,454,727
Id. échangés de 1825, rachetables en 1829 et 1830	1,539,338
Total	58,362,135

Récapitulation.

Total des rentes à 3 p. 100	13,296,249
Id. à 4 et ½ pour 100	15,994,064
Id. à 5 pour 100	12,792,000
Id. à 6 pour 100	16,279,822
Total	58,362,135

Déduction faite de 5 pour 100 payables en 1835...	4,735,296 doll.	9,190,023
Id. des 4 et $\frac{1}{2}$ payables en 1833 et 1834.....	4,454,725	
Il restera.....		49,172,112

Le gouvernement attendra pour rembourser les 3 pour 100, qu'il y ait un excédant de fonds dans le Trésor, lors même que les impôts auraient subi une réduction considérable. Les placemens dans la banque des États-Unis ne devraient pas figurer comme dette, attendu que leur valeur dépasse aujourd'hui de plus d'un million le montant des actions prises pour le compte du gouvernement. Le principal de 3 pour cent et celui des actions de la Banque, réunis, font un total de 20,296,249 dollars, ce qui laisse, pour les opérations présumées des 4 années suivantes, un peu moins de 29,000,000 à rembourser, et il y aura pour racheter ce capital au taux des quatre dernières années, 38,000,000 de doll. environ, ou un excédant de 9,000,000 (plus de 45 millions de francs.)

62. États-Unis. — Expédition antarctique.

Les gazettes de New-York annoncent le départ du brick *Annawan* pour un voyage de 3 années. Ce bâtiment appartenant à une Société qui compte parmi ses membres M. *Rodman* de New-Bedford, M. *James Bleecker* et le capitaine *Leslie* de New-York, a été équipé dans un but commercial et scientifique. Il est destiné pour les régions glacées du pôle antarctique, et son armement est admirablement calculé pour supporter les hasards et les périls qui l'attendent dans cette mer. L'*Annawan* est commandé par le capitaine *Palmer*, habile navigateur, connu par la découverte d'un continent ou groupe d'îles considérables près le pôle antarctique. Il a pour associé dans son entreprise le capitaine Pendleton, commandant le *Seraph*, vaisseau d'égale grandeur. Ce marin est le même qui devait servir de pilote en chef dans le grand voyage national dont on a tant parlé et qui n'a jamais été exécuté.

L'équipage des deux bâtimens, montant à 50 hommes, est composé de jeunes gens robustes, fils de bons fermiers du Connecticut; plusieurs d'entre eux font leur premier voyage. On remarque parmi les particularités de l'équipement, le moyen

aussi simple qu'ingénieux par lequel des chaloupes élégantes et solides peuvent être transformées à l'instant en traineaux propres à traverser des plaines de glace.

Le Lycée d'histoire naturelle de New-York s'est empressé de concourir à cette belle entreprise. Le Dr James Eights, d'Albany, membre distingué de ce corps, est attaché à l'expédition en qualité de naturaliste. M. Reynolds, connu par son active persévérance à appeler l'attention du Congrès sur cette expédition, dirige la partie commerciale. Une bibliothèque de plusieurs centaines de volumes et une collection d'instrumens précieux sont dues à la généreuse coopération de plusieurs citoyens. Enfin, annoncer que la direction de tous ces arrangemens a été confiée aux soins du capitaine Edmund Fanning, agent de la Compagnie de la mer du Sud, c'est dire que rien n'a été négligé pour assurer le succès de l'entreprise. On doit donc espérer que le voyage de MM. Pendleton et Palmer ne le cédera en rien pour l'intérêt et les avantages, à ceux de leurs courageux prédécesseurs. (*Revue Encyclopédique;* février 1830, p. 450). (1)

63. Le Mexique ; par J.-C. Beltrami, auteur de la découverte des sources du Mississipi, etc. 2 vol. in-8° de xxxii-443 et 429 p.; prix, 14 fr. Paris, 1830; Crévot, Delaunay.

Depuis que le Mexique est libre, les voyageurs nous ont donné plus de renseignemens sur ce pays, que nous n'en n'avions reçus pendant tout le temps de la domination espagnole, si l'on excepte le grand ouvrage de M. de Humboldt, qui a paru encore sous les auspices de l'Espagne. Les capitaines anglais Lyon et Basil Hall, M. Bullock, le ministre américain Poinsett, M. Hardy et d'autres voyageurs, nous ont éclairés sur la situation actuelle du Mexique, et sur les mœurs des habitans. Il se fait, en Angleterre, des rapports annuels sur l'exploitation des mines achetées ou louées par la compagnie anglaise; les documens du con-

(1) Le *Nile's Register* du 24 octobre 1829, en annonçant le départ du brick *Anawan*, indique que les terres découvertes par le capitaine Reygnolds et ses associés deviendront la propriété des États-Unis. Par une note, le rédacteur combat cette proposition, et croit que *si les découvertes peuvent donner un titre*, celles que fera cette expédition lui appartiendront, puisque c'est une entreprise particulière.

grès du Mexique apportent une masse de faits de statistique. M. Beltrami vient ajouter quelque chose à nos connaissances ; dans la préface, ce voyageur italien fait connaître à ses lecteurs ses travaux et expose l'ensemble de ses voyages ; il a eu l'avantage de visiter le pays postérieurement à la plupart des voyageurs que nous venons de citer ; ses renseignemens sont donc un peu plus récens. M. Beltrami n'est pas inconnu dans la géographie ; cet auteur a publié, il y a quelques années, une relation de la découverte des sources du Mississipi et de la Rivière sanglante. (Voy. le *Bulletin*, T. III, n° 145). Nous ne pouvons dissimuler que l'annonce de cette découverte a trouvé des incrédules, et que l'auteur n'a pas réussi à persuader tout le monde. C'est le sort des voyageurs isolés et dépourvus de protection de réussir avec peine à faire croire à la réalité de leurs découvertes, quand elles ont eu un résultat important, mais difficile à vérifier. On n'aura pas les mêmes doutes sur le voyage au Mexique. — Le titre un peu vague semble annoncer un tableau général de ce pays ; le fait est que l'auteur n'en a visité qu'une partie ; arrivant de la Nouvelle-Orléans, il débarqua à Tampico, où vient d'échouer la malencontreuse expédition espagnole de Cuba ; de là, M. Beltrami monte les terrasses des Cordillières jusqu'à Saint-Louis et Aguas Callientes, traverse la chaîne des montagnes, descend à Guadalaxara et Guanaxuato, visite le lac de Chapala, se rend à la capitale et à Tlascala, et va se rembarquer à Alvarado. M. Beltrami n'a donc réellement traversé qu'une portion du Mexique ; mais c'est l'intérieur, ou la partie centrale et vitale de cette république qu'il a vue ; il s'est procuré des renseignemens sur les États qu'il n'a pas visités ; il insère dans son récit beaucoup de détails sur l'histoire de la révolution mexicaine, particulièrement sur les expéditions de Mina et d'Iturbide, qui, entreprises dans des intentions bien différentes, ont pourtant eu la même fin ; parmi ces détails, il y en a que l'on connaît déjà par d'autres relations ; l'ouvrage de M. Beltrami peut servir à les confirmer ou à les rectifier. L'auteur a été en contact avec toutes les classes de la société : aussi donne-t-il des renseignemens piquans sur leurs mœurs. D'après ses assertions, les Espagnols n'ont jamais su répandre parmi les indigènes du Mexique, qu'une superstition grossière, qui consiste à vénérer des images, à marmotter des formules, et à s'enivrer de pulque les jours de la fête

des patrons de village. Les moines inventent des miracles pour agir sur l'esprit crédule des pauvres Mexicains; ils ne se donnent pas grande peine pour cacher le désordre de leur conduite, et leurs couvens n'ont rien de l'austérité des monastères primitifs. On y mène une vie très-joyeuse, et, dans les presbytères, les pasteurs ont des goûts excessivement mondains.

« Pour vous donner une idée du vœu de l'observance de pauvreté des révérends Pères Carmes, dit l'auteur, voici un petit aperçu des Haciendas qu'ils possèdent. Il est impossible que je vous dise l'étendue de l'Hacienda ou Peotillo, ils l'ignorent eux-mêmes : c'est un monde; vous saurez seulement que, outre les terres qu'ils en louent aux *Rancheros*, aux *Parteros*, etc., ils en cultivent eux-mêmes, par administration économique, pour cent paires de bœufs de labourage, qui sont, quand ils ont été mis en action, relevés à midi par un nombre égal. Elle est riche en bétail domanial, de 5,000 grosses bêtes à cornes, d'autant de chevaux, et de plus de 20,000 brebis, chèvres, etc. Outre le Peotillo et le Ciamal, le couvent de Saint-Louis possède onze autres *Haciendas*, dont la principale, quartier-général de l'administration, est celle del *Pozzo*, grande réunion de huttes, ayant au centre un couvent fortifié de 4 parts, le très-révérend administrateur-général avec un autre Père assistant, ses employés, ses domestiques, avec son harem, etc. »

Il faut quitter ce hideux tableau des couvens mexicains pour des tableaux de la nature, qui satisfont davantage l'esprit du lecteur. M. Beltrami le conduit au haut d'un des clochers de la cathédrale de Mexico, ville mal située, comme on sait, dans une vallée où s'assemblent les eaux des montagnes qui inondent la capitale, malgré les travaux immenses qu'on a faits pour la garantir des débordemens.

« Des vapeurs légères, formées par les eaux qui couvrent presque toute l'arène de ce grand amphithéâtre, éclipsent, comme d'un voile transparent, les profonds lointains de l'horizon. Le spectateur curieux cherche en vain à le percer de ses yeux avides, pour atteindre les objets *qui s'y meuvent derrière;* il n'en saisit que l'ombre. Il lutte plus inutilement encore, quand le soleil ne dorant que la crête des montagnes, comprime, en les chassant, ces vapeurs importunes contre le profond de la vallée. Mais qu'il est beau de les voir se resserrer, *comme en une couche* de Vénus, à mesure que les rayons du soleil ac-

quièrent de la vigueur, et les dardent contre la surface de la terre, qui les dévore enfin, ou les fait engloutir par les mêmes eaux qui les ont produites! Alors la grande toile est levée, et le spectacle le plus imposant se présente à nos regards, soit qu'on les élève vers ce beau ciel dont le pinceau de Dujardin ne saurait rendre l'azur, soit qu'on les arrête sur la terre qui offre de tous côtés des scènes que Claude Lorrain essaierait en vain d'imiter. Et qui pourrait peindre le grand volcan de Popocatepetl au Sud-Ouest, élevant au ciel son encens, perçant de sa cîme les régions aériennes à 2,771 toises au-dessus du niveau de la mer, et redoublant son offrande, en se renouvelant, comme dans un miroir, dans les eaux du Chalco et du Xochimilco, qu'il nourrit lui-même de la fonte de ses neiges éternelles? Qui décrira le contraste frappant des collines les plus riantes, les plus variées, avec les rochers les plus escarpés, les plus romantiques qui surmontent la vallée à l'Est et à l'Ouest? Qui peindra enfin la débouchée du Nord dont l'élévation insensible se perd dans les brouillards du lointain? et ces villages répandus dans le vaste bassin, dont quelques-uns semblent sortir avec leur clocher du sein des eaux du lac; et le merveilleux panorama du Mexico et des environs, que vous avez sous les yeux; et les pensées qui viennent vous agiter sur le passé, vous étonner du présent et vous pénétrer de mille vagues conjectures à travers l'avenir? Ce sont des tableaux et des émotions que ma plume ne saurait vous tracer; mais vous saurez les imaginer. »

On pourrait citer encore comme des descriptions intéressantes, celles que l'auteur fait sur les Terrasses des Cordillières, du lac Chapala, dont une île renferme le Bayen du Mexique etc. L'auteur décrit aussi quelques monumens des anciens Mexicains; monumens dont nous possédons maintenant à Paris beaucoup de dessins, et qui commencent à être bien plus connus qu'ils ne l'étaient avant l'indépendance. M. Beltrami regarde les Indiens de Taquila comme la souche d'où est sortie la tribu des sauvages Sioux qui erre maintenant à l'ouest de la Confédération américaine. Nous aurions désiré que l'auteur eût établi d'une manière plus évidente l'analogie entre les langues des deux peuples, et les autres ressemblances qu'ils lui ont présentées : le sujet en vaut la peine. M. Beltrami adresse ses lettres à une comtesse qui paraît être une personne instruite, car en lui parlant, il se sert souvent d'expressions et de phrases lati-

nes. L'auteur demande dans plusieurs passages pardon de ses digressions qui, en effet, sont fréquentes; si M. Beltrami faisait une seconde édition de son voyage au Mexique, nous lui conseillerons de retrancher toutes ces digressions qui ralentissent sa narration, et font perdre de vue le but de l'auteur.

Il était, par exemple, inutile d'employer plusieurs pages à prouver que l'étude de la botanique a plus d'agrémens que celle de la zoologie et de la minéralogie. On sera un peu surpris des mots étrangers que l'auteur emploie; par exemple *Mediève*, pour moyen âge, *Caterve* pour foule, *Devotion* pour dévouement, etc. En général, le style n'est ni correct ni concis; mais on sera disposé à l'indulgence, en se souvenant que l'auteur est un étranger qui s'empresse de faire part aux Français des observations qu'il a eu occasion de faire en errant dans ces contrées lointaines. D-G.

64. Notes de M. Lloyd sur le nivellement de l'isthme de Panama, pour déterminer la hauteur relative de l'Océan Pacifique à Panama, et celle de l'Atlantique à l'embouchure de la rivière de Chagres; mémoire accompagné de *Notices sur l'isthme de Panama*, et lu à la Société royale de Londres, séance de décembre 1829.

L'auteur ayant reçu du général Bolivar la commission spéciale de mesurer l'isthme de Panama, afin de s'assurer de la meilleure ligne de communication entre les deux mers, arriva à Panama en mars 1828; il y fut joint par le capitaine Falmark, ingénieur suédois au service de la Colombie. Dès le 5 mai, ils commencèrent leurs opérations, résolus de ne se laisser décourager par aucune difficulté ni par les pluies de la saison où ils entraient, ni par les privations, ni même par les dangers auxquels leur santé pouvait être exposée. La base de leur ligne fut établie à Panama, et conduite le long de l'ancien chemin à Porto-Velo jusqu'au lit de la rivière de Chagres, qui se jette dans le golfe du Mexique La plus grande hauteur de cette ligne était de 633,32 pieds au-dessus du niveau de la mer au moment du flux à Panama. Incommodés bientôt par des pluies continuelles, ils se déterminèrent, après avoir bâti une station sûre, près de la Chagres, à différer le reste de leurs opérations jusqu'à l'année suivante, au retour des jours secs. Le 7 février 1829 ils reprirent leurs travaux en partant d'un point de 152, 55 pieds au-

dessus du flux à Panama, en descendant la rivière jusqu'à un endroit appelé La Braja, distant d'environ 12 milles de son embouchure, où, pendant la sécheresse, elle est marécageuse et n'a presqu'aucun courant vers la mer.

Le résultat de cette mesure fixe la hauteur moyenne de l'Océan Pacifique à Panama, à 352 pieds au-dessus de l'Océan Atlantique à l'embouchure de la Chagres. Entre le *maximum* et le *minimum* des marées générales dans l'Océan Pacifique à Panama, il y a une différence de 27.44 pieds; mais la différence moyenne, dans les marées ordinaires, est de 21.22. A Chagres, la différence n'est que de 1.16 pied, et elle est la même pendant toutes les saisons de l'année. De là il suit que, à la marée haute qui arrive à peu près au même instant des deux côtés de l'isthme, l'Océan Pacifique s'élève, dans les marées moyennes, de 10.61 pieds, et l'Océan Atlantique de 0,58 pieds au-dessus de leurs niveaux respectifs; ce qui donne au 1^er^ une élévation supérieure au dernier, de 13.55 pieds. A la marée basse, les deux mers se trouvant au-dessous de leurs niveaux moyens des mêmes quantités qui ont été établies ci-devant, l'Océan Pacifique est plus bas que l'Océan Atlantique de 6,51 pieds. De sorte que, dans le cours de chaque intervalle d'une marée haute à celle qui la suit, le niveau de l'Océan Pacifique est d'abord plus élevé, puis égal, et enfin plus bas que celui de l'Océan Atlantique, et revient encore aux mêmes degrés en regagnant sa première élévation quand la marée remonte.

La grande chaîne des montagnes qui s'étend des Andes, dans l'Amérique du Sud, jusqu'aux *Mexican and Rocky Mountains*, ne traverse pas, comme on le suppose généralement, l'isthme qui réunit ces deux continens; car les cordillières du Nord, sur le côté oriental de la province de Veragua, se séparent en montagnes détachées, d'une hauteur considérable, et dont les flancs sont inégaux et escarpés. A celles-ci succède un grand nombre de collines, de forme conique, qui s'élèvent des plaines et des savannes, et qui ont rarement plus de 300 à 400 pieds de hauteur. Entre la Chagres, du côté de l'Atlantique, et la Cherera, sur l'Océan Pacifique, les montagnes coniques sont moins nombreuses, et sont séparées par de vastes plaines, et par quelques collines, entourées d'eau, d'une élévation et d'une étendue inférieures. Ainsi, dans l'endroit le plus étroit de

l'isthme, il se trouve une interruption dans la chaîne des montagnes qui le traversent, tandis qu'au nord et au sud elle règne sans interruption. Cette circonstance fixe le lieu spécialement propre à une communication d'une mer à l'autre. L'auteur a dessiné sur sa carte deux lignes pour un chemin en fer, commençant l'une et l'autre à une hauteur près de la jonction de la rivière Trinidad avec la Chagres, et traversant la plaine qui les sépare, l'une à Cherera, l'autre à Panama. La dernière ligne, quoique la plus longue, aurait l'avantage d'arriver à une ville considérable. Les bords de la Trinidad sont représentés par l'auteur comme très-propres pour des quais, surtout à l'endroit qu'il recommande pour y commencer le chemin en fer. Mais, comme l'embouchure de la Chagres est obstruée par les sables, il propose l'expédient de former une communication avec la baie adjacente de Limon, dont la situation actuelle offre un excellent ancrage, et qui, au moyen de quelques améliorations indiquées sur le plan, pourrait, à peu de frais, devenir un des ports les plus commodes et les plus sûrs du monde. (*London Literary Gazette;* 19 décemb. 1829, p. 826.) Fr. L.

65. Jonction de l'Océan Atlantique avec la mer du Sud.

Un journal de Bogota annonce que la commission topographique chargée d'examiner les obstacles qui s'opposent à la communication entre l'Atlantique et la mer Pacifique par l'isthme de Panama, a informé le gouvernement que, dans son opinion, une grande difficulté s'est évanouie par la découverte que les deux mers sont au même niveau; néanmoins elle ne considère pas l'entreprise comme facile à accomplir. Le mode actuel de communication serait peut-être préférable. La navigation de la rivière Chagres étant améliorée par les bateaux à vapeur et une route construite de Cruces à Panama, qui n'en est éloigné que de sept heures, on arriverait très-promptement à la côte de l'Océan-Pacifique. Même dans l'état actuel des lieux, le seigneur Hurtado, se rendant de la Jamaïque à Panama avec sa famille, par Bonaventura et Popayan, ne fut que 20 jours en route. Quel que soit le mode de communication, le gouvernement de la république est disposé à encourager les projets qu'on pourrait présenter pour cette communication à

travers l'isthme, et favoriserait de tout son pouvoir les entreprises compatibles avec la sûreté et la défense du pays. (*Journ. du Comm.*; 14 déc. 1829, p. 3.)

66. Société de bienfaisance a Paramaribo. (Guyane hollandaise.) (*Algem. Konst en Letterbode*, mars 1830, p. 193.)

Ce n'est pas seulement en Europe, mais aussi dans leurs colonies, que les sujets du roi des Pays-Bas ont organisé les Sociétés de Bienfaisance et viennent au secours des indigens.

Dans le cours de l'année 1827 il s'est formé à Paramaribo une Société qui a pris le titre de Société de Bienfaisance Surinamoise. Aussitôt que le prospectus de la Société a été connu, un grand nombre d'habitans de Paramaribo ont demandé à en être membres, et ils ont été reçus moyennant une contribution annuelle de 17 fl. La Société a pu, par conséquent, se développer au dehors dès l'année 1828.

Depuis lors elle s'est constamment occupée de rechercher les personnes qui avaient le plus de droit à ses secours, et elle a rendu des services en tout genre.

Plus tard la même Société a fondé une caisse d'épargne, et maintenant elle s'occupe des mesures préparatoires relatives à l'établissement d'un fonds de réserve pour les veuves, les orphelins et les inhumations.

Suivant le réglement, la Société tient chaque année une séance publique et solennelle dans laquelle un des membres fait un rapport sur les travaux et les résultats de l'année qui vient de s'écouler, ainsi que sur l'état des finances. Il y a déjà eu deux séances semblables, l'une le 16 novembre de l'année 1828, l'autre le 3 décembre de l'année 1829, et d'après les rapports que la Société a entendus, elle est dans un état de prospérité qui promet de s'accroître chaque jour davantage.

67. Nouveaux détails sur la population, les établissemens publics d'instruction et de bienfaisance, l'agriculture, le commerce et l'industrie dans l'empire du Brésil. (*Annali univ. di Statistica*; sept. 1826, p. 279.)

Le Brésil est divise en 19 provinces, 16 évêchés et un archevêché. La population s'élève à 5 millions d'hommes environ, sur lesquels il faut compter un million 1/2 de blancs. Dans toutes les capitales des provinces et dans les grandes villes, il

y a des écoles primaires, deux écoles où l'on enseigne le grec, le latin, la géométrie, le dessin et la musique, aux frais du gouvernement. Dans presque toutes les villes, les écoles primaires ont adopté la méthode d'enseignement mutuel. Il y a, tant à Rio-Janeiro qu'à Bahia, une école de droit et de commerce. Les capitales des provinces ont, en outre, dix colléges d'orphelins et des séminaires pour le clergé, dans lesquels tout le monde est indistinctement admis. La morale et la théologie sont aussi enseignées dans les couvens. Il y a dans les capitales des jardins botaniques. Bahia et Rio-Janeiro possèdent des laboratoires de chimie. Il y a de plus à Rio-Janeiro une académie militaire, une académie de marine, un observatoire, un muséum, une bibliothèque et un conservatoire des arts et métiers. A Minas, montagne de Caras, il y a un collège où l'instruction publique est parfaitement dirigée. Le plus grand nombre d'instrumens d'agriculture connus en Europe sont aussi en usage au Brésil. Des machines à vapeur y ont été introduites. L'extrême fertilité du sol et le système de l'esclavage, sont les plus grands obstacles aux développemens de l'agriculture et de l'industrie dans ce pays. Les fabriques les plus considérables sont celles de sucre, d'eau-de-vie, de tabac.

Quant aux fabriques de toiles, de draps, et de chapeaux qui existent à Minas, elles sont encore dans l'enfance. Bahia possède aussi une verrerie. Il y a des mines d'or, d'argent, de fer, de diamans, et d'autres pierres précieuses. Les travaux des mines de soufre, de mercure, etc., ne sont pas encore très-avancés.

Les principaux objets de culture sont le sucre, le café, le tabac et l'indigo. A ces objets de l'industrie agricole, il faut joindre le bois du Brésil, le cuir, la cochenille, etc. Dans ce pays, la teinture et la pharmaceutique ont un vaste champ ouvert devant elles. Les épices forment une branche de commerce extrêmement riche.

Les fleurs artificielles, celles surtout qui sont faites avec des plumes, sont admirables; l'ébénisterie, l'orfévrerie et la marqueterie font aussi de grands progrès.

La flotte portugaise et la flotte brésilienne qui, réunies, présentent 198 bâtimens de guerre, sont sorties des ports de Rio, Bahia, etc., ainsi que la marine marchande.

Dans toutes les grandes villes il y a des hôpitaux, des maisons de charité et des asiles pour les enfans trouvés.

La fertilité du sol, les encouragemens donnés par ce gouvernement aux colons étrangers, soit par des concessions de terrains, soit par des secours en argent, sont un puissant attrait pour ces derniers. L'armée et la marine offrent aussi des carrières brillantes.

Le désir de s'instruire dans les sciences et dans les arts est général au Brésil. On peut citer comme preuve de la vérité de cette assertion, la fréquentation des écoles publiques européennes par 500 jeunes gens qui étudient à leurs frais. Le gouvernement a en Europe 21 pensionnaires militaires. Il n'y a pas au Brésil des maladies qui soient propres au pays. Le climat est doux et sain, les habitans sont bons et hospitaliers. C. R.

68. Traite des noirs au Brésil.

Le commerce des esclaves s'exerçait encore avec beaucoup d'activité à Rio-Janeiro en 1828; mais au moins on les traitait avec plus d'humanité; sur 46,160 individus importés de la côte d'Afrique à Rio-Janeiro, il n'en est mort que 2589 pendant le trajet.

Mois	Nombre d'esclaves.	Morts pendant la traversée.
Janvier	6830	373
Février	2278	65
Mars	5926	504
Avril	4373	235
Mai	2503	244
Juin	1222	16
Juillet	1784	43
Août	3719	156
Septembre	2076	104
Octobre	3007	114
Novembre	4006	186
Décembre	8437	649
	46160	2589

(*Allgem. Zeitung*; janv. 1830, n° 17.)

70. BUDGET DE LA MARINE BRÉSILIENNE pour 1829, calculé sur les quatre années antérieures, extrait du dernier rapport du Ministre des finances. (*Annal. marit. et colon.*, sept. et oct. 1829, p. 493.)

ESPÈCES DE BATIMÉNS.	DÉPENSES par mois pour un seul	DÉPENSES par année.
	reis.	reis.
VAISSEAUX DE LIGNE.		
1 de 600 hommes d'équipage	17,016,600	204,192,000
FRÉGATES.		
2 de 520 hommes d'équipage	14,747,200	353,932,800
2 de 400	11,344,000	272,256,000
1 de 350	9,926,000	119,112,000
1 de 320	9,075,200	108,902,400
2 de 280	7,940,800	190,579,200
CORVETTES.		
2 de 210 hommes d'équipage	5,955,600	142,934,400
1 de 160	4,557,600	54,451,200
1 de 150	4,254,000	51,048,000
BRIGS.		
6 de 135 hommes d'équipage	3,828,600	275,659,200
2 de 120	3,403,200	81,676,800
2 de 100	2,836,000	68,064,000
SCHOONERS ET CUTTERS.		
1 de 90 hommes d'équipage	2,552,400	30,628,800
1 de 80	2,268,880	27,225,600
1 de 65	1,843,400	22,120,800
2 de 60	1,701,600	40,838,400
2 de 50	1,418,000	34,032,000
1 de 45	1,276,200	15,314,400
1 de 40	1,134,400	13,612,800
1 de 35	992,600	11,911,200
1 de 20	575,200	6,806,400
CHALOUPES CANONNIÈRES.		
2 de 75 hommes d'équipage	2,127,000	51,048,000
2 de 40	1,134,400	27,225,600
3 de 35	992,600	35,733,600
2 de 30	850,800	20,419,200
TRANSPORTS ET PAQUEBOTS.		
1 de 220 hommes d'équipage	3,911,820	46,941,840
1 de 130	3,686,800	44,241,600
1 de 120	3,403,200	40,838,400
1 de 80	2,260,200	27,225,600
3 de 30	850,800	30,628,800
1 de 29	822,440	9,869,280
2 de 25	709,000	17,016,000
1 de 15	425,400	5,104,800
1 de 20	567,200	6,806,400
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		
Engagement des matelots	1,622,000	19,464,000
Nolisation des bâtimens	4,750,000	57,000,000
Gratifications	486,460	5,837,520
Rations à 689 prisonniers, à 100 reis par jour	2,067,000	24,804,000
Dépenses diverses pour affuts, façons et autres emplois	120,000	1,440,000
TOTAL de la dépense de la marine pour le personnel.	2,596,943,040 reis (1).	

(1) Le total porté par les *Annales marit.* est de 3,483,554,640; mais c'est une erreur. — 160 reis font 1 franc.

71. Tableau statistique de la population, des richesses et contributions de la province de Cercado, département de Lima.

Cette province a en longueur treize lieues du Nord au Sud, et huit environ de largeur. Elle est bornée au Nord par la province de Chaucay, au Nord-Est par celle de Canta, à l'Est par celle d'Huarochiri, au Sud par celle de Cañete, et à l'Ouest par la mer du Sud. Sa température est agréable, la chaleur et le froid y sont modérés; mais elle n'est pas très-salubre. On n'y éprouve ni de grandes tempêtes, ni des vents violens, mais il y a de fréquentes et fortes secousses de tremblemens de terre. Il n'y pleut que pendant l'hiver, et la pluie, qui est très-fine, y porte le nom de *Garua;* c'est pourquoi les maisons n'y ont pas besoin de tuiles ni d'ardoises, et ne sont recouvertes que par quelques bois minces liés par un léger torchis. La température est à peu près la même sur toute la côte. Tout son territoire, qui est très-fertile, abonde en fruits et en grains de diverses espèces. On y cultive particulièrement l'*alfala* pour la nourriture des animaux domestiques, et dont il se fait à Lima une grande consommation. Il y a beaucoup de plantations de cannes dont on retire une grande quantité de sucre, du miel dont on fait une boisson nommée *Huarapo*, ainsi que du maïs dont on prépare le *chicha*, autre boisson très en usage parmi tous les indigènes du Pérou.

Les rivières qui arrosent ce pays sont celles de Lima et de Lurin, qui descendent de la province d'Huarochiri, de celle de la Carabaillo et celle de la Canta. Elles ont peu d'eau, excepté en décembre, janvier et février, qu'elles sont grossies par les pluies qui descendent des montagnes.

Outre les curés de la capitale et de son arrondissement, il y en a dans le district sept autres, qui sont celui de Lurin, avec un annexe au village de Pachacamac, celui du village de Purco, avec un annexe à Chorillos; celui du village de la Magdelena avec un annexe à Miraflores, celui de Lurigancho avec un annexe à Huachipa; celui d'Ate, avec un annexe à Rinconada; celui de Carabaillo, avec un annexe à Ancon; celui de San-Jose de Belta Vista, établi depuis le tremblement de terre du 28 octobre 1746, époque de l'inondation du village et du poste

de Callao, à un quart de lieue de celui qui existait, où l'on a élevé, pour la défense de la baie, la forteresse de l'Indépendance. C'est dans cette baie, protégée au Sud-Ouest par une île stérile, nommée San Lorenzo, que l'on construit tous les navires destinés au commerce avec l'Amérique, l'Europe, et toutes les parties du monde.

Population.

Habitans de l'intérieur de la cité de Lima, de toutes couleurs, y compris les esclaves	50,000
Indigènes du faubourg de la ville	2,519
Gens de couleur de ce faubourg	698
Gens de couleur des maisons de campagne	477
Esclaves qui en dépendent	4,602
Total de la population	58,296
Population en l'année 1793	62,910
Diminution de la population	4,614

L'étendue de cette province est de 78 lieues carrées, ce qui donne pour chacune environ 748 habitans.

Richesses.

Produits de l'industrie	1,929,200
Produits territoriaux	1,111,596,5
	3,040,796,5
Capitation de la province et des faubourgs	602,266,5
Indigènes	113,600
Produit net annuel des arts, de l'agriculture et du commerce pesos	3,756,633,2
Ce qui donne par lieue carrée	47,619,1

Contributions.

Industrie annuelle de la cité, 3 p. o/o ... pesos	57,876,1 ½
Revenu foncier de la capitale par an	33,347,3 ½
Capitation des villages de la province	18,068,5 ½
Indigènes	3,408,4
Total pour l'année	113,700,4 ½

Frais d'enregistrement et de recouvrement $\frac{1}{5}$ p. o/o... ..... 8,114, $\frac{3}{4}$

Produit net annuel des fonds publics..... 104,586, $\frac{1}{4}$

Contributions indirectes.

Trois pour cent sur les consommations des marchandises européennes.

On perçoit aussi un droit sur les productions des États de l'Amérique et sur le papier marqué employé dans les affaires judiciaires.

L'estimation des productions de cette province est fixée si bas, qu'on peut bien sans crainte d'erreur l'augmenter d'un en sus, et la contribution à $\frac{1}{2}$ pour cent sur le produit net.

Il résulte de ce tableau que chaque lieue carrée de cette province a 748 individus, et produit annuellement 47,619 pesos et un réal. (*Extrait de la* Prensa Peruana, *ou Presse du Pérou.*)

PLANS ET CARTES.

72. GRAND ET NOUVEL ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, de toutes les parties du monde; composé de de trente cartes sur grand colombier, dessinées par Fremin, rédigé et présenté à l'Académie royale des sciences; par L. H. BERTHE, graveur éditeur, rue Saint-Jacques, n° 41, à à Paris.

Cet atlas, à plus grand point que tous ceux qui ont été publiés jusqu'ici, est divisé en 10 livraisons. Nous avons sous les yeux celles qui ont été publiées et qui nous paraissent exécutées avec soin.

La 1re livraison se compose des Cartes suivantes :

1° *Démonstration* du système planétaire et de ses principaux phénomènes; par Coullier.

2° *Mappemonde en deux hémisphères*, offrant un tableau des hauteurs des principaux volcans et montagnes du globe, leur forme et leur élévation au-dessus du niveau de la mer.

3° *Europe*, en deux feuilles, où sont développés avec détail les empires, royaumes et autres états souverains, d'après les derniers traités de paix, dressée d'après les cartes spéciales des pays, revue avec soin par M. J. Klaproth.

La 2e livraison comprend :

1° *L'Amérique méridionale*, où se trouvent toutes les nouvelles divisions du Brésil, du Pérou et de la Colombie, dressée d'après les observations astronomiques des navigateurs français et étrangers.

2° *L'Amérique septentrionale* avec un plan très-détaillé de l'île St.-Domingue, d'après les ouvrages de M. Pamphile Lacroix et de M. de Humboldt.

3° *L'Espagne et le Portugal* réduits d'après les cartes publiées par le Dépôt de la guerre. Cette carte contient tous les lieux qui peuvent intéresser sous le point de vue politique et sous celui des opérations militaires.

La 3e livraison comprend :

1° La *France* divisée en 86 départemens et 21 divisions militaires, pour servir de guide aux voyageurs.

2° *L'empire d'Autriche*, le *Royaume de Prusse*, les *États de la Confédération germanique* et le *Royaume de Pologne*, carte dressée avec beaucoup de soins par Fremin.

3° *La Turquie d'Europe et d'Asie*, comprenant toutes les provinces de la Grèce avec un plan de Constantinople, d'après la carte de M. le général Guilleminot.

La 4e livraison comprend.

1° *L'Asie*, dressée d'après les voyages et les itinéraires les plus récens, sous la direction de M. Klaproth.

2° *L'Afrique*, exécutée d'après Berghaus et indiquant les découvertes des majors Denham, Clapperton, Laing et Gray, qui viennent d'explorer ces contrées. Cette carte est ornée d'un plan de l'île Bourbon, donnant la statistique de cette île, par M. Bory Saint-Vincent.

3° *L'Europe* routière, avec les divisions politiques et les distances des grandes villes à partir de Paris.

La 5e livraison est sur le point de paraître, elle se composera :

1° Du royaume des *Pays-Bas*, avec toutes ses provinces, dressé d'après Ferraris, les cartes du Dépôt de la guerre pour la Hollande et celles de Debouges.

2° *L'Italie* d'après Bacler d'Albe.

3° *L'Océanie*, *la Polinésie*, formant le complément de la 5e partie du monde.

Dans la 6e livraison, on trouvera la *Suisse*, d'après les cartes de Weiss et Keller, la *Russie d'Europe* pour suivre les campagnes de 1812 à 1813; et enfin l'*Egypte et la Palestine*.

Dans la 7^e^ : 1° la *Grèce* actuelle et la *Morée*; 2° la carte routière des Royaumes-Unis d'*Angleterre, Écosse et Irlande*; 3° la Mappemonde plate ou projection de Mercator.

Dans la 8^e^ : 1° le royaume de *Prusse*; 2° la *Suède*, la *Norvége*, le *Danemark* avec le duché de Lauenbourg; 3° la *France* en 32 gouvernemens jusqu'en 1793.

Dans la 9^e^ : la *France* au temps des Gaulois; 2° l'*Europe* sous l'empire de Charlemagne; 3° l'Empire chinois et le Japon, par M. J. Klaproth.

Enfin dans la 10^e^ et dernière livraison, on trouvera : 1° le royaume de *Sardaigne*; 2° les environs de *Paris* et 3° un *Plan de la ville de Paris*.

Tel est l'ensemble des livraisons qui complèteront le grand atlas de M. Berthe, qui se distingue par le choix des cartes les plus intéressantes.

Le prix de chaque livraison est de 10 fr. sur papier colombier, et 24 fr. sur papier vélin. Toutes les cartes sont coloriées avec soin. F. G.

73. Carta geometrica, statistica e commerciale, etc. — Carte géométrique, statistique et commerciale, contenant la hauteur des montagnes et volcans, les principaux fleuves et cataractes de la terre; les distances, la position géographique et la population des principales villes de commerce, etc. In-fol. grand format. Prix, 3 fr. Gênes, 1829; Ponthenier.

74. Carte industrielle du département du Nord, indiquant les routes royales, départementales et vicinales, les rivières et canaux navigables, les manufactures, les grands établissemens d'industrie, les usines, les mines, les tourbières, les carrières exploitées, etc., etc, avec des Tableaux présentant la statistique des routes et canaux, les forces productives du département, considérées sous le rapport de sa population, sa division territoriale agricole, industrielle et manufacturière, et les produits de ses mines, etc., dédiée à M. Cordier insp. division. des Ponts et Chaussées; par M. Marc Jodot, de Douai, architecte géogr.; prix, color. 6 fr., 2 fr.; colomb. Paris, juillet 1829; chez l'auteur, rue de Sèvres, n° 28. (*Voy. le Bulletin supplém.*, Tom. II, n°)

Nous ne saurions mieux faire connaître cette belle carte à

nos lecteurs, qu'en empruntant à l'un de nos collaborateurs, qui connaît si bien le département du Nord, l'intéressant et instructif Rapport qu'il a fait à la Société de géographie sur l'ouvrage de M. Jodot, dont le zèle et les talens méritaient les encouragemens que M. Bottin lui a si justement accordés.

Avant l'année 1801, le département du Nord le plus populeux, le plus riche et un des plus industriels de la France, en même temps qu'il est le maître de tous en agriculture, était à peine connu. L'idée d'un annuaire statistique conçue et réalisée sur les bords du Rhin dès l'année 1797, n'avait pas encore pénétré dans les contrées qu'arrosent la Lys, la Sambre et l'Escaut. A trois simples feuilles d'annonces et un prix courant se bornaient toutes les publications périodiques, et il n'y existait qu'une seule société scientifique qui n'était encore presque connue que par son titre de *Société centrale d'agriculture du département.* Aujourd'hui Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes ont leurs sociétés littéraires qui publient des mémoires la plupart fort intéressans; dix journaux tant politiques que feuilles d'annonces vont porter jusque dans le plus petit hameau, avec le goût de la lecture, la connaissance des affaires publiques. Aujourd'hui, dans ce beau département, toutes les émulations sont stimulées par des expositions publiques que les principales villes s'empressent d'ouvrir périodiquement aux produits de l'industrie et des arts. Empressons-nous de dire qu'une amélioration si prodigieuse, obtenue en si peu de temps, est due surtout à l'administration de deux préfets dont les noms ne sont jamais prononcés dans le pays, le premier sans vénération et le second sans un sentiment de reconnaissance, MM. Dieudonné et de Pommereul. Sous M. Dieudonné, une statistique complète du département établie avec des détails qui sont encore appréciés aujourd'hui, a été le premier et solide jalon qui a servi de point de départ, et 14 annuaires statistiques publiés sans interruption jusqu'en 1815 inclus, par le secrétaire de la préfecture, ont complété la statistique de ce beau département pendant les 14 premières années du 19^{e} siècle.

Quand on pense que, sans le déplacement de 1815, cet annuaire statistique compterait aujourd'hui 30 années suivies d'existence, on conçoit ce qu'on aurait obtenu de données profitables aux diverses branches de l'économie publique, d'une

suite d'observations faites avec soin par la même personne pendant un tiers de siècle sur la météorologie, la population, l'agriculture, l'industrie et le commerce dans une contrée qui, en moins de 20 ans, a vu sa population s'accroître d'un huitième.

Depuis 1815, quelques travaux statistiques ont encore été exécutés dans le département du Nord ; le plus important est le mémoire de M. Cordier, ingénieur en chef, sur l'agriculture de la Flandre française et sur l'économie rurale, publié en 1823 ; MM. Plouvain et Guilmot à Douai, MM. Farez et Leglay à Cambrai, Sicart et Arthus Dinaux à Valenciennes, Lebeau à Avesnes, tous les sept investigateurs infatigables de ce qui intéresse leur pays, ont publié des notices, des almanachs qui ont tout l'intérêt des localités ; enfin un annuaire statistique établi en 1829, sous les auspices de M. le vicomte de Villeneuve, préfet actuel, sur le plan de celui que les événemens avaient interrompu en 1815, semble annoncer la reprise des travaux conçus sur un plan large et utile à l'économie publique, en même temps que les archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, publiées depuis quelques mois à Valenciennes et qui en sont déjà à leur 4^{e} livraison, acheveront de faire connaître des contrées qui l'étaient si peu encore il y a 30 ans.

Voilà pour la statistique ; la topographie a eu aussi sa part de l'impulsion donnée. Ses premiers pas depuis la division de la France en départemens, avaient produit, outre la carte de celui du Nord gravée par Houdun, et celle très-estimée publiée en 1790 par Debouge, en 1823 une petite carte réduite du département, destinée à servir de frontispice au 1er annuaire statistique, et qui offrait assez d'intérêt à Tardieu père pour qu'il en voulût confier à d'autre burin que le sien le soin de la graver. Parurent ensuite, en 1806, la carte de Chanlaire faisant partie de son Atlas de France ; en 1812, la carte des routes royales et départementales du Nord, dressée par M. Drappier, ingénieur en chef, d'après les ordres du Directeur général des Ponts et Chaussées, carte dont il n'a été mis que quelques exemplaires en circulation, quoiqu'elle ait été publiée aux frais de la préfecture ; en 1825, la carte des canaux de la Deule et de la Lys par M. Cordier, la carte de l'arrondissement de Cambrai publiée, en 1815, par Smith, graveur anglais, qui était prisonnier

de guerre dans cette place; la carte de l'Escaut, de la Scarpe et de la Deule et du projet de jonction réalisé depuis la Scarpe à l'Escaut par la Sensée, par M. Cordier; en 1816, la carte du département dressée par le même ingénieur; la même année, la carte de l'arrondissement de Dunkerque comprenant les 4 sections des Watringues, ou les mares françaises, en 1825, par MM. Cordier et Bosquillon, ingénieurs.

D'autres cartes publiées depuis 1789, sont communes au département du Nord et à d'autres parties de la France ou des Pays-Bas : telle est la carte itinéraire des routes des Pays-Bas, pays de Liége et provinces limitrophes, divisés en départemens, par J. N. Maillard, publiée à Bruxelles et Amsterdam en 1793; la carte de France dans laquelle le département du Nord se trouve en grand, dressée par Louis Capitaine, revue et augmentée par Belleyme, perfectionnée et agrandie par le Dépôt de la guerre de 1815 à 1820; la carte topographique, physique et militaire de la limite du royaume de France et des Pays-Bas, Bruxelles, mai 1814, incomplète, et une carte semblable et aussi incomplète, commencée en France et lithographiée en 1821 chez Renou; une carte de la 16^{e} division militaire comprenant les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, publiée par le Dépôt de la guerre en 1825; la nouvelle carte de France qui s'exécute au Dépôt de la guerre; enfin nous citerons la carte du département du Nord gravée sur pierre, en 1824, par Paulmier, d'une belle exécution et de laquelle il serait facile de faire disparaître des fautes d'orthographe. La Société apprendra avec regret que depuis la mort de l'auteur, cette belle pierre se trouve avec celle de 12 à 15 autres départemens, déposée dans une des caves de l'Hôtel des invalides, et exposée à tous les élémens de détérioration qu'offre un séjour constamment humide.

Après ces détails préliminaires, que le conseil n'aura peut-être pas trouvé déplacés, je viens à la carte sur laquelle il a désiré avoir un rapport verbal. Deux parties distinctes sont à examiner dans le travail de M. Jodot, savoir : l'exécution topographique et la partie statistique; la topographie du département du Nord s'étend sur deux feuilles colombier; elle est sur l'échelle de 1 centimètre pour 2,000 mètres, ou de 1 à 200,000 mètres, et paraît avoir été dressée et exécutée avec un grand soin, il est même probable qu'il n'a pas encore été publié en France

de cartes de départemens qui soit plus exacte pour l'orthographe des noms, l'auteur ayant eu soin d'en soumettre l'épreuve à la révision d'hommes qui connaissent le mieux le département. M. Jodot prévient lui-même dans une note, que les élémens qui ont servi de base à son travail ont été : pour la triangulation générale, les cartes de Cassini; pour la direction des routes et canaux, les nombreuses cartes dressées par les ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées dans le département; pour la limite des frontières et des divisions cantonnales, la nouvelle carte générale de la France, qui s'exécute par les soins du Ministre de la guerre; et pour les détails, les plans de masses du cadastre.

Dans cette carte, des cordons bien différenciés entr'eux indiquent les limites du département, des arrondissemens, des cantons, les lignes de douanes distinguées en 1re, 2e et 3e lignes. De plus, au moyen de 37 signes spéciaux, on remarque tout ce qui y est consigné d'une manière particulière. 10 de ces signes appartiennent à la topographie proprement dite et indiquent les chefs-lieux de justice de paix, d'arrondissemens, de cantons, de villages et communes, les hameaux et fermes, les bureaux de douanes, les routes royales et départementales, les chaussées et chemins vicinaux, les canaux de navigation, les rivières canalisées. 22 se rapportent aux produits naturels, aux usines qui les exploitent et aux autres différentes branches de l'économie publique; ils renseignent les manufactures, mines de houille, de fer, carrières de marbre, de grès, de pierres bleues et blanches, moulins à vent et à eau, scieries, usines, forges, hauts-fourneaux et fonderies, machines à vapeur, tréfileries, tôleries et ferblanteries, briqueteries, tuileries et poteries, papeteries, distilleries et brasseries, verreries de bouteilles et à verres, foires et marchés, relais de poste aux chevaux, bureaux de poste aux lettres. Les trois derniers signes signalent des époques historiques, camps, batailles gagnées et perdues; on n'a pas oublié que c'est dans les plaines du département du Nord que la France a été sauvée deux fois, à Bovines en 1214, à Denain en 1712. Plusieurs de ces signes ont été inventés par l'auteur, et l'idée nous en a paru ingénieuse.

Trois tableaux se trouvent annexés à la carte topographique, l'auteur a soin de prévenir que les élémens en ont été puisés

dans l'ouvrage déjà cité de l'ingénieur en chef Cordier, dans les 14 annuaires statistiques également cités ou recueillis par lui-même sur les lieux; le premier de ces tableaux (nous en avons donné les détails) contient l'explication nécessaire à l'intelligence de la carte; le 2^e^ est l'état des communications industrielles; ces communications sont 1° les routes royales, 2° les routes départementales, 3° les canaux et rivières navigables. Les routes royales au nombre de 15, dont une de 1^re^ classe, 2 de 2^e^ classe et 12 de 3^e^ classe, parcourent en longueur totale 599,747 mètres dont 528,837 en pavés, le reste en empierrement. 21 ponts et ponteaux sont établis sur ces routes royales. 13 routes départementales, qui n'étaient pas toutes décrites, ne permettent pas d'indiquer leur développement, ni la nature de leur construction; c'est une lacune que l'auteur aura bientôt remplie.

Deux ports de mer, Dunkerque et Gravelines, se trouvent dans le département du Nord, 15 canaux et 8 rivières navigables, 4 canaux en projet. Pour la plus grande partie de ces canaux et rivières, la carte indique la longueur dans le département, la largeur à la surface de l'eau, la profondeur d'eau, le nombre d'écluses à sas et simples, la charge ordinaire des bateaux.

Après ce tableau des communications publiques, vient la météorologie d'après les observations faites à Lille pendant 10 ans, le nombre moyen de jours de pluie par année a été 163, et la quantité moyenne d'eau tombée annuellement, y compris la neige et la grêle, est évaluée à 0 m. 7511 (27 pouces 6 l.).

Température moyenne de l'année d'après le thermomètre de Réaumur en 80 degrés, 8° 71; d'après le baromètre 26° 88. Nous aurions désiré que M. Jodot eût puisé ses renseignemens météorologiques dans les cahiers du professeur de physique Delzenne qui depuis plus de 25 ans fait des observations à Lille avec une attention presque minutieuse et à l'aide d'instrumens qu'il a lui-même perfectionnés. Le 3^e^ tableau de M. Jodot a pour objet de représenter les forces productives du département. Il passe successivement en revue la population, la division territoriale en hectares, l'énumération des moyens d'exploitation agricole et manufacturière. Tous les chiffres de M. Jodot sont établis par arrondissemens; ceux de la division

territoriale et de la population offrent pour l'ensemble du département 60 cantons, 659 communes. Le total de la population est de 962,648 habitans, dont 315,381 individus habitent les communes urbaines et 647,267 les communes rurales, d'où il suit que le rapport de la population des villes à celle des campagnes est de 2,052.

Le nombre des maisons est de 179,209 et celui des ménages seulement de 158,631. Ces données pourraient au premier abord paraître erronées; M. Jodot parera à l'objection bien fondée qui pourrait lui être faite, en substituant le mot *édifices* à celui de *maisons*, car il est à ma connaissance particulière que les recensemens exécutés dans le département du Nord ont porté sur les édifices d'exploitation, soit rurale, soit manufacturière, en même temps que sur les maisons d'habitation. Les ménages dans ce département populeux sont composés d'environ 6 individus. Ce ne sont pas là les seules données statistiques qu'on peut recueillir sur la carte de M. Jodot; on y trouve que la superficie totale du département est de 581,614 hectares qui se réduisent à 294, 50 c. lieues carrées de 25 au degré, et que l'arrondissement qui présente le moindre nombre d'habitans par lieue carrée, est celui d'Avesnes le plus méridional du département (1,651 h. 97), tandis qu'au centre l'arrondissement de Lille offre, par lieue carrée, 6,057 h. 80 habitans; ce qui le constitue le plus populeux de la France. La proportion pour tout le département est de 3,268 h. 75 habitans par lieue carrée.

D'autres rapports non moins intéressans trouvent leur élément dans les tableaux de M. Jodot. Ainsi, on y voit que le département compte plus de moitié de la superficie en terres labourables; 1/5 en prairies naturelles; 1/16 en terres en jachères; 1/20 en prairies artificielles; 1/32 en routes et chemins; 1/62 en jardins potagers et parcs; 1/74 en terrains incultes; 1/84 en maisons, moulins, usines; 1/91 en bois; 1/140 en marais; 1/274 en eaux stagnantes, étangs; 1/292 en eaux courantes, rivières; 1/5238 en mines et carrières.

On voit aussi qu'il y a une bête à corne pour 2 hectares, 1 mouton par 3 hectares, 1 porc par 7 hectares, 1 cheval sur 8 hect., 1 âne sur 127 hect., 1 mulet sur 720 hect., et enfin 1 ruche d'abeilles sur 55 hectares.

Enfin on y apprend que dans ce département si remarquable par sa bonne culture, il y a des nuances d'arrondissement à arrondissement; ainsi les jachères occupent 1/4 de terres labourables dans l'arrondissement d'Avesnes, 1/8 dans l'arrondissement de Dunkerque, et d'Hazebrouck, 1/9 dans celui de Cambrai, 1/12 dans ceux de Douai et de Valenciennes, tandis que dans l'arrondissement de Lille, il ne reste, terme moyen, qu'un hectare en jachères sur 60 hectares.

Le département du Nord, dont le sol est en général si fertile et si admirablement bien cultivé, n'offre en produits minéraux à l'industrie de ses habitans que du fer, du charbon de terre, des cendres fossiles, du marbre, des grès à paver, des pierres de taille bleues et blanches, des moëllons calcaires et du sable quartzeux. La carte renseigne par des signes les points des exploitations de tous les autres produits; on trouve de plus dans les tableaux statistiques qui enrichissent cette carte, que les exploitations de charbon de terre se trouvent dans l'arrondissement de Douai et de Valenciennes; qu'elles produisent annuellement ensemble 3,098,276 h. dont plus des 9/10 pour l'exploitation colossale d'Anzin et de Fresne; la première est la plus importante que possède la France. On voit qu'à l'arrondissement d'Avesnes seul appartiennent les exploitations en fer et en marbre; les premières produisent par an 1,124,523 kilog. de minerai et les carrières de marbre 152 mètres cubes qui sont tous sciés dans les usines du département; 121 fours à chaux, 76 raffineries de sel qui sont presque toutes en même temps des fabriques de savon mou, et 90 distilleries de grains complètent dans la carte de M. Jodot l'aperçu statistique industriel. S'il est peu de département qui soient aussi bien percés de canaux et de routes, il y a lieu de douter qu'il y en ait aucun autre (la Seine excepté) qui compte autant de moyens de communication; selon M. Jodot, le nombre des voitures publiques dans le Nord, était de 488 au moment où il dressait sa carte.

M. Jodot n'a rien tant à cœur que de perfectionner sa carte; aussi provoque-t-il les observations, et déjà il se propose d'y ajouter les postes de douanes, l'emplacement des brigades de gendarmerie, et il fera avec empressement toutes les corrections d'orthographe qui lui seront indiquées. C'est en effet le véritable et peut-être le seul moyen de parvenir à cette exacti-

tude rigoureuse sans laquelle il n'y a pas de carte parfaite. Une critique a été faite de sa carte dans un des journaux du département du Nord. M. Jodot a pris avec bonne foi, dans cette critique, le peu qu'il y a trouvé d'utile à son travail ; c'est la seule vengeance qu'il se propose de tirer du ton peu mesuré avec lequel il a été attaqué par son compatriote.

M. Jodot n'a pas seulement le mérite d'avoir publié la 1re carte industrielle de la France : en 1827 et 1828, il lui a été décerné, en séance publique, deux médailles d'or par la Société de Géographie ; la 1re pour le nivellement et la description topographique et physique de toute la vallée de la Meuse française, sur une étendue de plus de 40 myriamètres, et la seconde pour un pareil travail sur la vallée de l'Oise.

Il possède une collection assez nombreuse de dessins qu'il est dans l'intention de publier, tous relatifs à la construction des édifices publics et particuliers, à l'exploitation des canaux, des mines, des chemins de fer.

Tel est le compte que j'avais à rendre de la carte industrielle du département du Nord ; ce compte est fidèle et je pense qu'il vous aura amenés à souhaiter comme moi qu'un pareil monument d'utilité soit élevé dans chaque département. Rien n'est impossible à l'émulation lorsqu'elle est stimulée, et, dans cette matière surtout, c'est aux Sociétés de géographie, de statistique, d'encouragemens, qu'appartient la tâche de stimuler ; je demande, dans cette vue, qu'une note sur la carte industrielle de M. Jodot, soit tirée du présent rapport et insérée au *Bulletin* de la Société.

VOYAGES.

75. Discours sur le retour de l'Astrolabe en France, prononcé à la séance publique de l'Acad. de Marseille, le 10 mai 1829, par M. Paul Autran, président. In-8°, 24 p. Marseille.

Ce discours a pour but de relever la gloire nationale intéressée à revendiquer une si noble part dans les entreprises scientifiques qui portent les Européens sur tant de points du

globe. C'est dans une ville maritime surtout que devait retentir l'éloge d'un voyage de circumnavigation qui se fera toujours remarquer par ses résultats scientifiques, non moins que par le dévouement sans borne des officiers et marins qui y prirent une part active sous le commandemant de M. d'Urville. Ils eurent du moins le triste, mais précieux avantage, de dissiper tous les doutes qui s'élevaient sur les lieux témoins de la déplorable fin de l'infortuné La Pérouse et de ses compagnons. M. Autran, avant de s'occuper particulièrement de ce voyage, trace un aperçu rapide de ceux qui l'ont précédé tant sur terre que sur mer, et il le trace en homme qui possède une parfaite connaissance des choses. Quelques notes éclaircissent des faits qu'il n'a pu qu'indiquer dans son discours. On remarquera entr'autres la note relative à l'île *Vanicolo* ou *Vannikoro*, qui intéresse essentiellement la géographie et la navigation. D'accord avec M. d'Urville, et malgré les contradictions de quelques géographes antérieurs, contradictions qui, au reste, tiennent au défaut de connaissances exactes sur les parages où se trouve cette île, M. Autran la regarde comme étant celle qu'aperçut, en 1791, le capitaine Edwards, qui la nomma *Pitt*, et en 1793, d'Entrecasteaux, qui, à son tour, l'appela l'île de la *Recherche*. Obligé de s'en tenir à 12 ou 15 lieues, d'Entrecasteaux l'avait jugée beaucoup plus petite qu'elle n'est. M. Duperrey passa en 1823 près d'elle, à la distance de 5 ou 6 lieues seulement, et ce ne fut que deux ans après que le hazard y dirigea les recherches du capitaine Dillon. Enfin cette île est aujourd'hui, grâce à M. le capitaine d'Urville, parfaitement connue. Mais ne pourrait-on pas croire, comme il le dit lui-même, que ce fut par une sorte de fatalité attachée au nom de l'illustre La Pérouse, que deux expéditions françaises passèrent aussi près du théâtre de son infortune sans en avoir connaissance, et qu'une troisième ne pénétra dans ces dangereux parages qu'au risque de partager son sort!....

Alex. B. du B.

76. Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'Océan Atlantique à la fin du 15^e^ siècle, sous le règne de Charles VII, par Martyr, évêque d'Arzendjan, dans la grande Arménie, écrite par lui-même en arménien, et traduite en français, par M. Saint-Martin. (*Journal Asiatique*; IX^e^ vol., p. 321.)

Cette relation ne présente en elle-même aucun renseignement nouveau sur les lieux que l'évêque arménien a parcourus de 1489 à 1496. Mais ce prélat était contemporain de Christophe Colomb; il parcourait l'Espagne dans le temps même où le célèbre navigateur traversait une seconde fois l'Atlantique, pour étendre les découvertes qu'il avait si glorieusement commencées; on ne s'attendait guère à trouver dans une langue étrangère à l'Europe, dans un manuscrit arménien (1), et dans le récit d'un pieux pélerinage, des détails qui semblent se rattacher à ce grand événement. Ces détails sont courts, il est vrai, peu développés, mais tels qu'ils sont, ils sont neufs et tout-à-fait propres à fixer sur cette relation l'attention des personnes instruites. Ils font connaître une entreprise du même genre que celle de Christophe Colomb, un voyage de découvertes resté ignoré jusqu'à présent, peut-être parce qu'il n'eut aucun résultat important, ce dont, au reste, il est difficile de bien juger, d'après le récit de l'évêque arménien. Toutefois l'époque où ce voyage se fit et qui est seulement postérieure de 19 mois à la première expédition de Colomb, et le pays où l'expédition fut préparée, sont des indications précieuses. Elles pourront peut-être contribuer à compléter et à jeter du jour sur cette partie obscure de l'histoire des découvertes géographiques.

Avant d'entreprendre la traduction de la relation arménienne, M. Saint-Martin rassemble un faisceau d'observations historiques sur les voyages entrepris dans l'Océan Atlantique avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, qui, lui-même en 1477, 15 ans avant son premier voyage de découvertes, avait navigué dans les mers du N.-O. (2).

Il est inutile de rapporter les détails du voyage de l'évêque, Martyr, jusqu'au moment où il s'embarqua à *Guétaria*, port situé dans le Guipuscoa, à 6 lieues O. de Saint-Sébastien, et qui, suivant Noël de la Morinière, dans son *Histoire* générale des

(1) Voyez manuscrit arménien de la Bibliothèque du Roi, n° 65. Une copie en a été faite à Constantinople et achevée le 12 décembre 1684 de notre ère.

(2) Memoir. de Christ. Colomb, dont l'original espagnol, avant M. Navarrete, n'avait pas été publié: il en existait une traduction italienne publiée à Venise en 1571 et 1664, et une traduction française, Paris, 1681.

pêches, était un des principaux ports fréquentés aux 15^e^ et 16^e^ siècles, par les pêcheurs de morue qui se rendaient de Biscaye à Terre-Neuve. Fatigué de la longue route qu'il avait faite à pied, dans l'Italie, une partie de l'Allemagne, la France et quelques portions de la côte N. de l'Espagne, il fit solliciter le capitaine d'un navire de 80,000 quintaux de le recevoir à son bord. Le capitaine répondit : je le recevrai dans mon vaisseau; mais dites-lui que je vais parcourir la mer universelle (l'Océan), que mon vaisseau ne contient aucun marchand, et que les hommes qui s'y trouvent sont tous employés à son service... Nous allons parcourir le monde, il ne nous est pas possible d'indiquer où les vents nous porteront, Dieu le sait ! Le vaisseau partit le 8 avril 1494; et, après une absence de 68 jours, il opéra son retour à Sainte-Marie de Finistère, petit bourg de Galice, près du cap Finistère, d'où il releva pour Cadix.

Les Antilles venaient d'être découvertes par Christophe Colomb, le 3 novembre 1493; ce navigateur avait renvoyé en Espagne la plupart de ses vaisseaux au commencement de 1494; son frère, Barthelemi, était parti de nouveau avec 3 autres vaisseaux, et arrivait à Saint-Domingue vers le temps où l'expédition sur laquelle se trouvait l'évêque arménien, partait des côtes de Biscaye.

Il est vraisemblable que cette expédition avait pour but de faire aussi des découvertes sur les côtes de l'Amérique. Les Biscayens avaient découvert Terre-Neuve et une partie des côtes du N. de l'Amérique. D'ailleurs, lors du premier voyage de Christophe Colomb, assailli d'une furieuse tempête à son retour, un de ses vaisseaux, commandé par Alphonse Pinçon, avait été forcé d'attérir dans le port de Bayonne, non loin des frontières de la Biscaye. Il est naturel de penser que la présence de ce navigateur, les succès précédens des Biscayens, excitèrent l'émulation de ceux-ci, et que le voyage dont l'évêque arménien fit partie, avait véritablement pour objet de faire de nouvelles découvertes. Les termes mêmes de la réponse du capitaine le disent clairement; l'on pourrait penser que la Cour d'Espagne n'y était pas étrangère, en remarquant que le navire releva de St.-Marie de Finistère pour Cadix, la reine Isabelle se trouvant alors à Séville; et l'on sait que cette princesse prenait un vif intérêt aux entreprises de ce genre. Des armateurs

basques, partis pour l'exercice habituel de la pêche, n'auraient eu aucun motif d'entreprendre une nouvelle navigation avec un navire qui avait souffert, pour aller à *Cadix*, au lieu de revenir à *Guétaria*, s'ils n'avaient eu à rendre compte des résultats de leur voyage.

Il est à regretter que l'extrême brièveté de l'auteur arménien, le silence qu'il garde sur les événemens de sa navigation, nous privent de détails qui auraient été intéressans autant par leur objet que par la manière dont ils auraient été transmis. Il est heureux cependant que ces courts renseignemens nous soient parvenus. Sans eux nous ignorerions la part active que les navigateurs des côtes septentrionales de l'Espagne ont prise aux premières expéditions qui firent connaître l'Amérique; et le souvenir d'un voyage de découverte, fait à la même époque, aurait été à jamais perdu, sans le hasard qui a conservé la relation de l'évêque arménien d'Arzendjan. TH.

77. VOYAGE AUX ÎLES DE LA MER DU SUD, en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de LA PÉROUSE; par le Capitaine Peter DILLON. 2 vol. in-8° de LX 294 et 361 p., av. fig. Paris, 1830; Pillet aîné.

Cet ouvrage est dédié à S. M. Charles X. Dans une introduction de 60 p., l'auteur a cru devoir retracer un précis de l'expédition de La Pérouse et de celle de d'Entrecasteaux, envoyé à sa recherche.

Personne ne connaît peut-être mieux les îles de la mer du Sud, et les mœurs des insulaires, que le capitaine P. Dillon, qui, pendant une vingtaine d'années, a navigué et trafiqué dans ces parages. Il nous donne sur ce qui se passe dans cette vaste mer des détails qui méritent toute l'attention de ceux qui suivent le mouvement de la civilisation. Dès le début, M. Dillon nous retrace une scène de carnage, qui fait le sujet de la 1re planche, et qui date de l'année 1813, mais dont l'histoire est nécessaire pour expliquer par quel singulier enchaînement de circonstances il fut amené à découvrir le lieu où le vaisseau de La Pérouse avait fait naufrage. Des navires de commerce, chargés par des négocians de Calcutta, ou pour le compte d'un capitaine, se rendent assez fréquemment de l'Inde à la mer du Sud; quelquefois, des matelots en arrivant dans ces parages, prennent leur

congé, et restent dans quelque île, où ils espèrent mener une vie commode, ou s'enrichir aux dépens de sauvages ignorans; d'autres fois, ayant commis des délits et même des crimes à bord des navires, ils se sauvent en troupe, surtout lorsqu'ils peuvent s'emparer d'une chaloupe; ils errent d'une île à l'autre, vivent de rapines et de brigandage, font détester, par leur conduite odieuse, tous les blancs, et subissent le châtiment terrible de leurs crimes, quand ils ont le malheur de tomber entre les mains des anthropophages.

Les capitaines qui fréquentent avec leurs navires les Archipels de la mer du Sud sont en grande partie des hommes grossiers, que la longue habitude a rendus indifférens à la férocité des cannibales des îles, et qui n'ont d'autre souci que de faire des voyages lucratifs, et de se préserver du danger d'être dévorés par leurs chalands sauvages. Tout le reste ne leur importe guère; quand les tribus cannibales se dévorent entr'elles, ils restent spectateurs impassibles; que dis-je? quelquefois ils ne rougissent pas d'aider celle des deux tribus qui leur promet des gains.

Nous ne rapporterons pas ici le détail de l'aventure tragique d'un 1^er^ voyage du capit. Dillon aux îles Fidji, il nous suffira de dire que, dans ce premier voyage, il recueillit le Prussien Martin Bushart qui avait pris une femme de ces îles, et qui désira, au départ du capitaine, être déposé avec elle dans quelque île paisible; il en fut de même d'un lascar ou matelot indien. En conséquence, on les transporta dans une petite île appelée Tucopia, dont les habitans paraissaient avoir un caractère doux et pacifique, et recevaient les étrangers sans manifester aucun sentiment hostile.

Le *Hunter,* bâtiment que montait M. Dillon, poursuivit sa route vers la Chine; M. Dillon continua de naviguer dans la grande mer du Sud; ayant acheté un bâtiment, il fit pour son propre compte le commerce dans cette mer, où les insulaires le connaissent sous le nom de Péter. En 1826, il toucha par hasard à Tucopia, et revit son fidèle Martin Bushart et le lascar, qui n'avaient pas lieu de se plaindre de leur sort, et vivaient à Tucopia aussi heureux qu'on peut l'être quand on a renoncé aux douceurs de la vie dans les pays policés. C'est ici

que le hasard servit merveilleusement le capitaine Dillon à faire une découverte à laquelle il était loin de songer.

Le lascar vendit à l'armurier du bâtiment de M. Dillon une garde d'épée en argent, portant un chiffre. Cet objet fut montré au capitaine, et celui-ci, curieux d'apprendre comment une garde d'épée de fabrique européenne pouvait se trouver dans une île qui n'était point fréquentée par les navires d'Europe, demanda des renseignemens à Martin Bushart. Le Prussien lui apprit que ce fragment, ainsi que beaucoup d'objets en fer qui se trouvaient entre les mains des insulaires, provenait d'une île assez éloignée appelée Manicolo, où deux bâtimens d'Europe avaient fait naufrage, il y avait une quarantaine d'années. Ce fut un trait de lumière pour le capitaine qui pensa aussitôt que ces deux bâtimens devaient être les deux frégates de l'expédition de La Pérouse, dont le sort était encore incertain, malgré les recherches faites par le gouvernement français. D'Entrecasteaux, chargé d'explorer la mer du Sud à cet effet, avait passé à peu de distance de l'île Manicolo, et s'était contenté de l'appeler l'île de la *Recherche*, sans se douter que ce nom serait justifié un jour par un navigateur anglais, et que ce seul point du globe était le but qu'il cherchait inutilement en faisant le tour du monde.

Le lascar assura le capitaine Dillon qu'il était allé six ans auparavant à Manicolo, et qu'il y avait encore vu deux hommes âgés qui avaient fait partie de l'équipage des bâtimens naufragés, et qui en étaient, pour ainsi dire, les débris vivans. Sachant combien le monde civilisé s'était intéressé au sort de La Pérouse, et quelle importance le gouvernement français attachait à connaître l'accident qui avait causé la perte de deux frégates, M. Dillon prit aussitôt la résolution de faire voile pour l'île Manicolo, quoique les vivres commençassent à lui manquer. Il engagea Martin Bushart et un insulaire de Tucopia à l'accompagner dans son voyage; au bout de deux jours, il fut en vue de Manicolo; mais la force des courans et le danger des rescifs qui entourent l'île comme d'une ceinture l'empêchèrent pendant une semaine d'en approcher. Faute de vivres, il ne put continuer ses recherches cette fois, mais il se promit à son retour à Calcutta d'y intéresser la Compagnie des Indes. A cet effet il emmena Martin Bushart, qui, dans cette histoire de

découverte, joue un rôle marquant, et que l'on verra reparaître encore dans la relation du voyage du capitaine d'Urville.

Nous sommes transportés, dans le chapitre II, à Calcutta (V. le *Bul.*; T. XVII, n° 191 à 205); M. Dillon rend au lecteur un compte détaillé de ses négociations avec le gouvernement; il nous fait part de toute la correspondance à laquelle elles donnèrent lieu. Il raconte la séance de la Société asiatique qui s'intéressa vivement au succès de l'expédition, et qui lui adjoignit le docteur Tytler, triste présent, s'il en faut croire le capitaine. La Compagnie des Indes attacha ce savant à l'expédition, en qualité de médecin-naturaliste : on ne négligea rien pour rendre le voyage aussi utile que possible à la science et à l'humanité. La Compagnie eut l'attention d'inviter l'administrateur français de Chandernagor à faire accompagner M. Dillon par un agent de son choix, puisque la France devait être intéressée plus que tout autre pays au succès de l'expédition. M. Chaigniau fut envoyé de Chandernagor pour s'embarquer avec le capitaine anglais à bord du *Research* qui fut équipé aux frais de la Compagnie.

Pendant la traversée, il s'éleva de nombreuses querelles entre le capitaine et le docteur, et lorsque le navire fut arrivé à la terre de Van Diemen, le D^r^ Tytler fit un procès au capitaine pour mauvais traitemens essuyés pendant la traversée. M. Dillon fut condamné à 3 mois de prison, mais à peine eut-il commencé à subir sa captivité, qu'on lui permit de continuer le voyage; pendant ce temps le D^r^ Tytler était parti.

Le *Research* fit enfin voile pour l'Océan pacifique. A la Nouvelle-Zélande, les sauvages, ayant reconnu le capitaine, crient à tue tête : c'est Péter! c'est Péter! les femmes accourent en foule, et remplissent bientôt le pont du navire. Nous apprenons à ce sujet qu'elles sont habituées à passer la nuit à bord des navires baleiniers qui relâchent dans cet archipel. M. Dillon crut devoir leur accorder la même faveur pour ne pas déroger à la coutume, ou montrer de la défiance à ces femmes complaisantes. Il pense même qu'il est d'une bonne politique d'en agir ainsi, mais la morale est-elle ici d'accord avec la politique ?

On trouva auprès de la baie des îles un tonnelier anglais établi avec une femme du pays. Cet ouvrier travaille pour les bâtimens qui s'arrêtent; il reçoit pour salaire de la poudre, des balles, de la coutellerie, de la quincaillerie, etc. Il troque ces

articles dans le pays contre des porcs, de la volaille, etc. Artisan et commerçant à la fois, il vit, selon M. Dillon, *d'une manière très-confortable*. Les missionnaires sont établis de l'autre côté de la baie ; ils ont une goëlette qui entretient les communications entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Galles, en sorte que les missionnaires sont toujours en rapport avec le monde civilisé. Un jour peut-être un paquebot fera régulièrement le trajet d'une île à l'autre pour transporter des passagers, des journaux, des marchandises. M. Dillon vit aussi la maison d'un capitaine baleinier anglais qui, ayant épousé la fille d'un chef de l'île, s'est établi dans ce pays, en continuant de se livrer à la pêche des baleines. L'auteur promet un ouvrage sur les mœurs des Zélandais; il est à regretter qu'il n'ait pas intercalé les détails sur ce sujet dans sa relation. M. Dillon reçut à bord de son navire une visite de la reine Touroulou et de son frère Moyhanger, qu'on avait amené en Angleterre sous le règne de Georges III. Ce sauvage fit au capitaine un récit plaisant de son entrevue avec le souverain de la Grande-Bretagne. « J'étais un sot alors, dit-il, et je ne savais pas ce qui était bon. Quand le roi Georges me demanda ce que je voulais, je répondis : quelques *tokis* (outils en fer) et des clous. Si j'avais demandé des fusils, il m'en aurait donné un cent. Si je retournais aujourd'hui en Angleterre, et que le roi me demandât ce qui me plairait le plus dans son royaume, je répondrais *bou, bou* (fusil, fusil). »

A la demande de Moyhanger, M. Dillon emmena ce prince sauvage comme simple matelot. Sa sœur, Touroulou, se souvenait encore du massacre du capitaine français Marion, qui, arrivé dans cette baie, en 1770, eut plusieurs démêlés sanglans avec les insulaires, et fut tué par eux sur la plage. Les sauvages ont des chansons sur cette catastrophe. Une scène qui a frappé ce peuple barbare, c'est l'empressement que mit une femme européenne, descendue à terre, à emporter son enfant au vaisseau, pour le soustraire au massacre. Ils ont encadré ce trait dans leurs chants; tant il est vrai que les affections naturelles touchent les cœurs les plus farouches. En 1809, ces mêmes insulaires, excités par l'un d'eux, qui avait été maltraité par le capitaine du navire anglais le *Boyd*, massacrèrent tout l'équipage de ce bâtiment, à l'exception de deux

femmes, d'un enfant et d'un mousse, que leur fureur épargna. Soixante-dix Anglais qui avaient expiré sous les coups des sauvages furent rôtis et dévorés.

A la fin de juillet 1827, M. Dillon mit à la voile pour l'île Manicolo, où il devait éclaircir le sort de l'expédition de La Pérouse. Je passe beaucoup de détails nautiques qui encombrent la relation, et qu'il eût mieux valu peut-être rejeter à la fin de l'ouvrage, pour le peu de personnes à qui ces détails peuvent servir. Ayant touché aux îles des Amis, à l'île Rothuma, dont les insulaires se font remarquer par leur caractère doux et paisible, et à l'île peu connue de la Mitre, appelée Fatacca par les habitans des îles voisines, qui y viennent pêcher des requins, le *Research* arriva au commencement de septembre à l'île Tucopia. Ici les services de Martin Bushart furent indispensables. Il alla chercher un insulaire nommé Rathea, qui, ayant séjourné pendant cinq ans à Manicolo, connaissait très-bien cette île, était instruit des détails du naufrage des deux bâtimens européens, et avait souvent vu du fer et d'autres objets de ces bâtimens entre les mains des insulaires. Il fut engagé comme pilote et interprète. A Tucopia même, M. Dillon se procura plusieurs outils et autres objets, tels que grelots, sonnettes, une poignée d'épée avec un chiffre, etc., qui provenaient des bâtimens naufragés. Étant sûr de l'assistance de Martin Bushart et du pilote tucopien, le capitaine se dirigea sur l'île Manicolo; on aperçut cette île le 7 septembre, mais les récifs qui l'entourent demandaient de grandes précautions pour approcher des côtes. M. Dillon a donné une petite carte de cette île devenue intéressante par son voyage et par la visite subséquente de la corvette française, l'*Astrolabe*. Les côtes et les récifs surtout paraissent y avoir été dessinés avec soin. Il n'y a que quelques passes entre les bancs de coraux qui entourent l'île. Si le travail des polypes finit par fermer ces passes, l'île deviendra inabordable, à moins que ces récifs ne se joignent à la côte et se couvrent de terre.

Le capitaine fit faire le tour de l'île, sonder les côtes, visiter les villages situés auprès de la plage, et demander dans toutes les parties de l'île des renseignemens sur les vaisseaux naufragés. Malheureusement, le Prussien Bushart ne savait

bien ni l'anglais, ni le tucopien, et le pilote ne paraissait pas trop bien entendre le langage de Manicolo; les réponses et les assertions des naturels de cette dernière île n'arrivaient donc au capitaine Dillon que par l'intermédiaire de deux interprètes également ignorans. Cependant, les vieillards s'accordaient à dire qu'un bâtiment monté par des blancs était venu toucher, il y a une quarantaine d'annnées, sur les rescifs, auprès du village de Whanou, et avait coulé à fond; que quelques hommes de l'équipage se sauvèrent, et furent tués ensuite par les insulaires, et que d'autres furent dévorés par les requins; que, la nuit suivante, un second bâtiment toucha également sur les rescifs, mais qu'il revint à flot; que les blancs qui le montaient débarquèrent, et transportèrent sur la plage les matériaux de leur bâtiment, pour en construire un petit à deux mâts; qu'ils restèrent long-temps dans l'île, vivant de plantes cultivées par leurs mains; qu'ils partirent ensuite dans leur nouveau bâtiment, à l'exception de deux qui restèrent à Manicolo. Quelques-uns dirent que les crânes des blancs qu'on avait massacrés avaient été déposés dans la *maison des esprits;* ce fait fut nié par d'autres. Les deux blancs qui restèrent à Manicolo avaient été vus aussi par des habitans de Tucopia. Il paraît que l'un était mort, et que l'autre était parti pour une autre île, avec une tribu ennemie des autres insulaires. M. Dillon se fit montrer la place où les blancs avaient construit leur navire, et où l'on disait qu'ils avaient élevé des retranchemens pour se mettre à l'abri des incursions des sauvages : on n'y observa plus aucune trace de travail humain; mais les objets provenant des deux bâtimens se trouvaient répandus chez les insulaires de Manicolo et des îles voisines. Quelques sauvages avaient le cartilage du nez traversé par des tubes de verre qui paraissaient provenir d'anciens baromètres.

M. Dillon acheta tout ce qu'il put trouver, et en fit dresser l'inventaire en présence de M. Chaigniau, pour rendre la découverte plus authentique. Les journaux ont parlé en détail de ces objets, déposés d'ailleurs maintenant en partie au Musée de la marine, au Louvre; il est d'autant moins nécessaire de nous y arrêter que le capitaine français d'Urville, qui visita Manicolo quelque temps après, trouva beaucoup d'autres objets, et

même de plus considérables, comme on pourra le voir dans la relation qu'il va publier. Ces découvertes laissent très-peu de doute sur le sort de l'expédition de La Pérouse : aucun autre bâtiment européen n'a touché à l'île Manicolo depuis la perte des deux corvettes; les objets qu'on a trouvés sont de fabrique française; depuis La Pérouse, on ne connaît la perte d'aucun autre bâtiment français dans la mer du Sud. Cependant, il reste toujours de l'incertitude sur l'équipage, et sur la mort du commandant. Fut-il du nombre des blancs qui s'embarquèrent sur le bâtiment construit dans l'île Manicolo, ou a-t-il essuyé le sort affreux des Français massacrés au moment où, échappé au naufrage, il croyait toucher à une côte hospitalière; enfin, où est allé, et qu'est devenu le bâtiment sur lequel s'étaient embarqués les naufragés? Ni les recherches du capitaine Dillon, ni celles du capitaine d'Urville n'ont pu fournir aucun éclaircissement à cet égard.

On trouve une dissidence d'opinion entre ces deux capitaines au sujet du caractère des insulaires de Manicolo. M. d'Urville paraît les regarder comme les sauvages les plus intraitables, inaccessibles à tout sentiment d'humanité, et disposés à traiter aussi perfidement tous les blancs qu'ils traitèrent à Whanou les compagnons de La Pérouse. Il ne reçut d'eux, à ce qu'il paraît, aucune marque de bienveillance, et ce ne fut qu'en faisant briller un morceau d'étoffe rouge aux yeux d'un insulaire qu'il parvint à obtenir des renseignemens sur les débris encore existans du vaisseau naufragé. Il fut obligé de se comporter envers les insulaires de Manicolo comme s'ils allaient à tout moment commettre une trahison à l'égard des Français. M. Dillon, au contraire, les peint sous des couleurs favorables. « Ils me paraissent, dit-il, traitables, généreux et reconnaissans, et animés d'un esprit d'équité et d'indépendance tel qu'ils ne recevaient pas un seul objet sans offrir en retour quelque chose qu'ils regardaient comme équivalent. La confiance avec laquelle ils se rendirent sans armes auprès du vaisseau, qui était à six ou sept milles au large, semblerait indiquer qu'ils ne concevaient pas qu'on pût violer un contrat amical, et que, incapables d'une telle action, ils ne soupçonnaient pas que d'autres pussent la commettre. » Cependant, dira-t-on, ces sauvages si polis qui ne veulent pas recevoir

un présent sans le rendre, ont massacré sans pitié des hommes qui, échappés au naufrage, cherchaient un asile dans leur île. M. Dillon prévoit l'objection : il croit que ce qui les porta à massacrer les Français, ce fut l'idée que ces étrangers étaient des *esprits malfaisans*, des *monstres marins*. Il n'avaient jamais vu de blancs; aucun vaisseau européen n'avait encore abordé leurs côtes. Tout ce qu'ils voyaient faire par les Français, qui rebâtirent leur vaisseau dans l'île, leur parut merveilleux ; et la manière dont ils en parlaient à M. Dillon ferait croire, en effet, qu'ils n'étaient pas revenus de leur préjugé. Ils assuraient que ces blancs avaient des nez énormes, que le chef avait constamment dirigé un tube vers le ciel, comme pour conduire les astres, et qu'on avait vu toujours aux aguets un des leurs, appuyé sur une seule jambe, et tenant une barre de fer à la main. Il est quelquefois difficile de juger avec exactitude du caractère des sauvages. Semblables aux enfans, ils font le mal sans en avoir la conscience, et, dans d'autres momens, quand les passions ou les préjugés ne les entraînent pas, ils cèdent à des mouvemens généreux. Les vertus et les crimes se combinent ou se succèdent chez eux, sans qu'on puisse louer les uns, ni condamner les autres ; ils ne savent ce qu'ils font; ils ne raisonnent pas : ils agissent selon l'impulsion du moment. M. Dillon loue aussi la douceur de caractère des insulaires de Tucopia; cependant, ces sauvages ne laissent vivre dans chaque famille que les deux premiers enfans mâles, et étranglent impitoyablement les autres, afin que la population de leur petite île, qui n'a que sept milles de tour, ne s'accroisse pas outre mesure. Il en résulte que le nombre des filles excède celui des garçons, et que la polygamie devient presque une nécessité dans cette île. Les insulaires de Tucopia aussi avaient eu peur du premier vaisseau européen qui aborda dans leur île, et avaient voulu empêcher les blancs de débarquer, parce qu'ils les prenaient pour une espèce d'esprits, ou d'animaux marins. Rathea, l'insulaire que M. Dillon avait engagé comme pilote, pour son excursion à Manicolo, n'était pas trop sûr que le capitaine ne fût pas le chef d'une troupe d'esprits ou d'êtres d'une nature particulière.

L'île Manicolo est un peu plus grande que Tucopia, mais hérissée de montagnes couvertes de halliers impénétrables ;

elles n'est habitée que sur les côtes et dans quelques bas-fonds. Les habitans ont la peau très-noire et les cheveux longs, tandis que les insulaires de Tucopia ont le teint cuivré. Les Manicolais font un si fréquent usage du bétel mêlé à de la chaux que leurs dents en deviennent rouges. Ils se parent de colliers de coquilles et de bracelets; dix à vingt anneaux d'écailles de tortue pendent à leurs oreilles, alongées jusqu'aux épaules; une plume de coq ou de poule traverse le cartilage du nez : des bonnets pointus leur servent de coiffures. Ces insulaires, comme ceux de Tucopia, cultivent un peu la terre, en plantant du *tara*, des patates, etc.; les arbres à pin, les cocotiers et la pêche leur fournissent le reste.

M. Dillon avait fait explorer les diverses parties de l'île. Il avait recueilli assez de renseignemens sur le sort de La Pérouse pour pouvoir regarder sa mission comme accomplie : cependant il ne pouvait se dissimuler que, s'il avait pu s'entretenir avec les vieillards, il aurait sans doute appris beaucoup de détails intéressans sur le naufrage des Français. Il pensait à regret que ces vieillards, témoins oculaires du désastre, étant morts, personne ne pourrait plus donner de renseignemens certains. C'est ce qui lui inspira un projet un peu singulier, mais qui prouve une prévoyance très-louable et un vif désir de s'acquitter dignement d'une mission importante. Il voulut laisser un des siens pour qu'il apprit la langue de l'île, se familiarisât avec les sauvages, et recueillit de leur bouche tout ce qu'ils savaient du sort de l'expédition française.

M. Dillon nous apprend qu'il laissa, en effet, non pas à Manicolo, mais à l'île Indenny ou Santa-Crux, qu'il visita ensuite pour prendre de nouvelles informations, un jeune Anglais, avec des instructions sur la manière dont il devait se conduire. Ce jeune homme s'était enfui avec d'autres matelots d'un bâtiment anglais, et s'était établi dans l'île Tucopia : c'est là que M. Dillon l'avait recueilli. Un jeune aventurier qui n'a fait que la vie de matelot, n'est peut-être pas très-propre à rester paisiblement dans une île, pour y apprendre la langue des sauvages, et recueillir des renseignemens sur un fait dont probablement il ne se soucie guère. Mais il paraît que M. Dillon ne trouvait pas d'autre personne qui voulût consentir à vivre chez les sauvages, et, à tout hasard, il faisait bien de confier cette

mission à un jeune homme qui annonçait beaucoup d'intelligence. S'il trompe l'attente du capitaine anglais, on en aura moins de regret, puisque M. d'Urville est parvenu à recueillir d'autres renseignemens.

Étant le premier navigateur qui ait exploré les parages de Manicolo, M. Dillon a eu le droit honorable de donner des noms aux caps, baies, passes et montagnes de Manicolo, que M. d'Urville appelle Vanicoro, et que d'Entrecasteaux, en passant comme je l'ai dit, avait nommée l'île de la Recherche. M. Dillon lui a donné le nom de La Pérouse. Il indique dans sa carte les montagnes de Charles X, la passe Dillon, la rivière Chaigneau; les noms des principaux membres du gouvernement anglais, à Calcutta, se retrouvent là, et la malice un peu rancuneuse du capitaine, ne pouvant oublier le Dr Tytler, a donné son nom à un écueil trompeur qui peut perdre les vaisseaux. M. d'Urville aura désigné par d'autres dénominations les localités de l'île, qui présentera, par conséquent, un singulier mélange de noms français et anglais; cependant les insulaires ne prononceront jamais aucun de ces mots que la géographie sera obligée d'employer en Europe pour leur pays.

Manicolo n'attirera pas, du reste, beaucoup de navigateurs. Les Français de l'*Astrolabe* payèrent un peu cher leur séjour dans l'île, étant attaqués de fièvres qui transformèrent le bâtiment en hôpital, et qui ne les quittèrent que long-temps après. M. Dillon et son équipage, plus habitués au climat des îles de la mer du Sud, résistèrent davantage à l'effet d'une atmosphère insalubre; néanmoins les fièvres se déclarèrent dans l'équipage. Quant aux sauvages, M. Dillon assure que le quart de la population est rongée d'ulcères.

A l'île Indenny ou Santa-Crux, dont les habitans sont de la même race que les Manicolais, et ont avec eux des relations fréquentes, quoique parlant une autre langue, les Anglais remarquèrent que les sauvages avaient beaucoup d'outils faits avec le fer provenant des deux frégates françaises. Le naufrage de l'expédition de La Pérouse a répandu dans toutes ces îles un métal qu'on n'y connaissait guère; il y est devenu presque une branche de commerce. Indenny produit des cannes à sucre, des cocos, des fruits à pain, des bananes, des ignames et des patates. Les habitans ont divers fruits; ils entretiennent des

porcs et des volailles. Ils s'adonnent un peu à l'agriculture comme les Manicolais : c'est un premier pas vers la civilisation. Ils approchaient du bâtiment anglais en chantant des chansons qui rappelaient à M. Dillon celles que faisaient entendre les Malabars sur les bateaux moussoulas dans le port de Madras.

L'état sanitaire de l'équipage exigea que le capitaine accélérât son départ. Il fit voile pour la Nouvelle-Zélande, et y débarqua ses malades. Deux baleiniers étaient à l'ancre dans la baie; il fit avec l'un d'eux un arrangement pour ramener Martin Bushart, son guide fidèle, à l'île Tucopia, où il désirait achever sa carrière. Rathea devait partir par la même felouque; mais il mourut avant que le bâtiment fût prêt. Le *Research* appareilla ensuite pour se rendre à la Nouvelle-Galles méridionale, et de là il se dirigea sur l'Inde. Le capitaine arriva, le 7 avril 1828, à Calcutta. Ses découvertes y excitèrent une sensation générale; il fut décidé que les débris du vaisseau de La Pérouse seraient envoyés à la Compagnie des Indes, à Londres, afin d'être offerts ensuite, si la Compagnie le jugeait à propos, au roi de France. M. Dillon s'embarqua sur un bâtiment qui allait partir pour l'Angleterre; arrivé à Londres, il fut autorisé à offrir à Charles X les objets trouvés à Manicolo.

M. Dillon mit dans toute cette affaire une diligence extrême, de peur, à ce qu'il paraît, d'être devancé dans la publicité de ses découvertes; il fut bien accueilli à Paris, reçut du gouvernement français les récompenses que méritaient son zèle et ses succès, et se hâta de rédiger la relation de son voyage de découvertes.

Il peut être bien tranquille maintenant sur la part qui lui revient dans la gloire de la découverte du sort de l'expédition de La Pérouse. Grâce à son activité, il est indubitable que, le premier, il a trouvé à Manicolo les traces du naufrage du célèbre navigateur français. Les débris rapportés de cette île et la date de la publication de sa relation en sont garans. Cependant, cette relation de M. Dillon se ressent trop de la hâte de la rédaction; la forme du journal marin, que l'auteur a laissé subsister, n'est pas une des plus intéressantes pour le commun des lecteurs; ensuite, les détails insignifians qui encombrent

ce journal de voyage nuisent également à l'intérêt du fond. Je le répète, la relation de M. Dillon aurait gagné beaucoup s'il avait supprimé le récit de ce qui s'est passé sur son navire, et s'il y avait substitué des renseignemens sur les îles de la mer du Sud qu'il connaît si bien, et que le public connaît très-peu.

Un plan de l'île Manicolo et la figure de quelques habitans de cette île accompagnent son ouvrage. D-G.

78. Lettres de M^me^ S** a sa fille, écrites en 1828. Br. in-18 de 75 pag. Périgueux, 1830; Dupont père.

Il faut joindre ces lettres d'une dame voyageuse au voyage de deux Anglais, inséré également dans l'*Annuaire de la Dordogne*, et dû au même éditeur, M. Jouannet. Elles sont datées de Clermont, Mont-Dore, Térasson, Périgueux et St.-Aquilain, et décrivent agréablement ce que l'auteur a observé dans ces lieux, surtout à Périgueux, où l'auteur séjourne le plus de temps. Nous apprenons que cette ville, qui n'est pas une des plus industrieuses et des plus animées du royaume, participe pourtant un peu du mouvement général vers l'amélioration. La ville a été embellie et débarrassée de son enceinte murée, la place de la Clautre est devenue plus régulière, les boutiques jadis si sombres, sont ornées de peintures, de vitraux, etc. L'auteur convient qu'il est difficile de *rajeunir une cité du moyen âge;* cependant « Périgueux où, il n'y a pas 40 ans, tout le monde parlait patois, Périgueux a maintenant ses philosophes, ses penseurs, ses écrivains, ses poètes... Vous dirai-je de plus que la ville a des réverbères, une lithographie, et qu'on perce sur la Clautre un puits artésien? » Enfin pour dernier trait M^me^ S** apprend à sa fille que le bourgeois de Périgueux, qui autrefois *rudoyait un peu son prochain*, se fait remarquer actuellement par son urbanité. D.

79. Excursions a Carlsruh, Baden, Strasbourg et dans le Hardtgebirge, en 1827; par M. Buchner. (*Hesperus*; nov. 1827, n° 281-299.)

L'auteur décrit, ou plutôt fait mention des principaux objets qui l'ont frappé à Carlsruhe, Baden et Strasbourg. Ses descriptions n'offrant rien qui soit d'un intérêt particulier sous le rapport de la science, nous nous bornons à la simple annonce

de ce mémoire qui d'ailleurs a le mérite d'être amusant surtout pour les personnes qui connaissent les contrées que l'auteur a parcourues. L. D. L.

80. Handbuch für Reisende nach dem Schlesischen Riesengebirge. — Manuel des voyageurs dans les montagnes de la Silésie et dans le comté de Glatz, ou Guide du voyageur dans les parties les plus intéressantes de cette contrée ; par Fréd. Guill. Martiny. 3e édit. augm., in-8° de xii et 467 p. avec 1 pl.; prix, 1 thlr. 8 gr. Breslau, 1827; Korn. (*Leipz. Liter. Zeitung ;* mai 1829, p. 855.)

Il existe déjà plusieurs descriptions du Riesengebirge silésien et du comté de Glatz; toutefois celle-ci paraît avoir trouvé plus d'amateurs que les autres, parmi les personnes qui visitent ces contrées, puisqu'elle est parvenue, en peu de temps, à sa troisième édition. Elle se compose d'une topographie complète du Riesengebirge et des principaux lieux de la Haute-Silésie et du comté de Glatz, avec l'indication des sources minérales et l'analyse de leurs eaux. Les notices historiques qui accompagnent les descriptions augmentent l'intérêt de ce travail qui, du reste, laisse peu de chose à désirer. G.

81. Wegweiser für Reisende durchs Riesengebirge. — Guide des voyageurs dans le Riesengebirge. 2e édit. augm., in-8° de 47 p. avec une carte; prix, 12 gr. Glogau et Lissa, 1828 ; Günter.

Le texte de ce livre est loin de répondre à la belle carte du Riesengebirge, qu'il accompagne, et ne mérite nullement d'être recommandé aux voyageurs, qui trouveront un guide bien plus sûr et plus fidèle dans l'excellent *Manuel du Voyageur en Silésie*, par Martiny, dont il a été parlé dans l'article précédent. (*Ibid. ;* p. 992.)

82. Voyage en Turquie et a Constantinople; par R. Walsh, attaché à l'ambassade de lord Strangford ; trad. de l'anglais, par H. Vilmain et E. Rives, attachés au ministère des affaires étrangères; ouvrage orné de cartes et de lithographies. In-8° de xiv-324 p.; prix, 8 fr. Paris, 1828; Moutardier.

L'auteur de ce voyage est le même que celui qui publie au-

jourd'hui son voyage au Brésil ; à en juger par l'intérêt qu'il a pu donner à son récit et quant au fond et quant à la forme, on ne peut que bien préjuger de la relation qu'il vient de faire de la contrée nouvelle qu'il a visitée récemment. C'est en qualité de chapelain de l'ambassade anglaise à Constantinople que le Rév. D^r^ Walsh a résidé dans cette capitale de l'empire Ottoman. Il y a séjourné pendant plusieurs années ; il s'y trouvait à une époque fameuse dans les annales de l'empire Ottoman, la destruction du corps des Janissaires et l'introduction dans l'administration militaire des usages européens. Il a donc pu mieux que personne y utiliser son séjour ; cependant le principal intérêt de sa relation tient surtout à la description de la partie de son voyage qui s'étend de Constantinople au Danube. Selyvria, Burghaz, Kirk-Kelice et non Kirklesi, Schumla', Routschouck et Bukharest, sont les lieux qu'il a traversés ; il est arrivé à Vienne en passant par Hermanstadt, Bude et Raab ; et enfin il s'est rendu en Angleterre par l'Allemagne et les Pays-Bas. Partout il a consigné des observations qui ne sont pas sans intérêt, et auxquelles les circonstances donnaient sans doute, au moment de la publication de l'ouvrage, une importance qu'il n'a plus aujourd'hui.

A Constantinople, M. Walsh porte surtout son attention sur le système des eaux qui abreuvent Constantinople, objet qui a déjà été amplement traité par le général Andréossy et auquel il ajoute cependant de nouveaux détails. A ce titre il s'occupe successivement des acqueducs qui fournissent l'eau à la ville et des réservoirs ou citernes où on la conserve, mais qui sont pour la plupart actuellement en ruines. L'un de ces réservoirs, construits à si grands frais, est à sec et est devenu l'atelier de tordeurs de soie, qui y travaillent dans une obscurité presque complète. Malgré la terre qui l'encombre, il est encore d'une grande profondeur ; il est soutenu par 792 colonnes de marbre et assez vaste pour fournir pendant 60 jours de l'eau à la population entière de la ville. Outre ce réservoir, il en est un autre non moins digne de remarque. Celui-ci n'a point été vu par le D^r^ Clarke qui l'a vainement cherché, et qui suppose que Gyllius, en le décrivant, l'a confondu avec le précédent. Après une longue recherche, M. Walsh l'a découvert et l'a retrouvé tel que Gyllius le représente. On arrive au réservoir, qui s'étend sous

sous plusieurs rues, par un assez grand nombre de marches. La voûte est en arcades, et soutenue par 336 magnifiques colonnes de marbre. Des tuyaux nombreux descendaient dans cette sorte de lac souterrain et fournissaient de l'eau dans les rues qui circulaient au-dessus, et dont les habitans, ainsi que l'observe Gyllius, ignoraient comment l'eau leur parvenait. Ce réservoir est au surplus de tous ceux que les prudentes précautions des empereurs avaient creusés, le seul qui existe aujourd'hui comme citerne, et telle est l'apathie et l'ignorance des Turcs, qu'ils n'en ont guère plus de connaissance aujourd'hui qu'au temps de Gyllius. Il ne paraît même point avoir été réparé depuis l'entrée des Turcs à Constantinople.

Le circuit de Constantinople paraît être d'un peu plus de 12 milles; quant à sa population, elle serait de 700,000 ames environ, sur lesquelles il faut compter à peu près 50,000 Juifs, les descendans de ceux qui furent expulsés d'Espagne, sous Ferdinand et Isabelle, et qui habitent un quartier particulier. Mais si les Turcs les traitent avec bienveillance, il n'en est pas de même des Grecs qui nourrissent contr'eux une haine implacable que les Juifs, au reste, leur rendent bien.

M. Walsh donne aussi des détails nouveaux sur la mort d'Ali pacha de Janina, et rapporte même le *Yaftà* placé à côté de sa tête, lors de son exposition sur un plat d'argent à la porte du sérail. Il offre également une relation circonstanciée sur la dissolution du corps des Janissaires et sur l'institution de ce corps, ce qui le conduit naturellement à parler du caractère du sultan Mahmoud, qui est bien loin d'être aussi ignorant qu'on l'a cru en Europe et qu'on le croit peut être encore.

De Constantinople à Burghaz, le pays présente à l'œil une plaine immense à peine entrecoupée par quelques courans d'eau, et offrant même aux approches de Constantinople la solitude la plus affreuse. Selyvria est le premier lieu de quelqu'importance que l'on rencontre; mais M. Walsh dit que l'on est loin d'y trouver les ressources les plus ordinaires que le voyageur doit s'attendre à y rencontrer; Erekli, Rodosto, Kilnikli, aujourd'hui, pour ainsi dire, anéantie; Tchorlou dont le désert est peu sûr pour le voyageur; Caristrem et Burghaz viennent ensuite. L'italien est le langage le plus usuel dans ces différentes villes, surtout dans les premières; ce qui se conçoit d'après les

rapports que leurs habitans ont entretenus avec les Génois en possession de plusieurs établissemens et même de l'un des faubourgs de Constantinople. Kirk-Kelicè est ensuite le seul endroit un peu important que l'on rencontre avant Schumla. Qu'est-ce qui lui valut ce nom que l'on traduit par *Quarante-Églises?* c'est ce que l'on ignore. Ce titre se trouve au reste peu justifié; car bien que la population grecque y soit nombreuse, on n'y voit aucune église, et malgré des suppliques répétées, on n'a pu obtenir la permission d'en élever une seule. Il y existe une école d'enseignement mutuel.

Le Balkan commence à 140 milles environ de Constantinople; au-dessus d'Haydhos, renommée par ses bains d'eaux chaudes, on en gravit les montagnes, on redescend ensuite et l'on se retrouve dans une de ces plaines telles qu'on en rencontre souvent dans les intervalles des montagnes; les hauteurs qui l'entouraient paraissaient inaccessibles, cependant en suivant le cours de la rivière qui la traverse, on entre dans un ravin que le voyageur regarde comme l'un des plus curieux et des plus pittoresques de l'Europe. M. Walsh quitta cette rivière et atteignit bientôt le sommet de la seconde chaîne de montagnes. Après l'avoir franchi avec peine, il arrive enfin dans la Bulgarie.

Les Bulgares se sont étendus bien au-delà des limites de la province à laquelle ils ont laissé leur nom; ils ont pénétré jusque dans la Romélie, dont ils occupent presque exclusivement un canton considérable; ils forment presque toute la population de Selymnia, qui contient environ 20,000 habitans. Mais ce peuple a perdu entièrement son caractère primitif. La nation semble avoir adopté en masse la vie pastorale. De tous les gens de campagne que j'ai rencontrés, dit le docteur, ce sont les plus simples, les plus bienveillans et les plus prévenans. Ils offrent un contraste frappant avec les Turcs mêlés parmi eux.

Schumla que l'on considérait comme un rempart si formidable pour l'empire Turc, et qui avait été deux fois inutilement assiégée par les Russes, n'a point arrêté leur marche; et cependant sa position est d'autant plus forte, qu'elle commande deux des passages les plus fréquentés et les plus faciles du Balkan, ceux qui conduisent à Constantinople. Cette fois l'habileté et la bravoure des Russes ont su rendre inutile cet obstacle naturel, et

leur ont permis de déployer leurs enseignes dans l'enceinte de la seconde capitale de l'empire.

Les habitans de la Valachie et de la Moldavie ne sont rien moins que belliqueux ; il semble d'ailleurs que la faiblesse de leur constitution y mette obstacle, aussi bien, au reste, qu'au développement de leurs qualités morales ; et si les grands crimes sont inconnus chez eux, les moyens de civilisation y paraissent, pour ainsi dire, plus bornés.

En général, ce qui frappe le plus le voyageur qui parcourt la Turquie, c'est la dépopulation: quoique moins sensible dans les grandes villes que sur les autres points de l'empire, elle se fait cependant remarquer jusque dans la ville de Constantinople elle-même, qui a perdu une partie de ses habitans depuis une vingtaine d'années. Aussi est-ce là ce qui explique le grand nombre de lieux abandonnés que l'on rencontre en Turquie.

Nous ne suivrons point M. Walsh dans les autres parties de son voyage. Il s'agit de pays beaucoup mieux connus que la Turquie : d'ailleurs l'intérêt, comme il l'a senti, est beaucoup moindre à leur égard en raison des circonstances, qu'à l'égard de la Turquie. MM. Villemain et Rives ont rempli leur tâche avec scrupule comme traducteurs ; mais on aurait pu leur demander un style un peu plus châtié. Quant à leurs cartes lithographiées, nous ne pouvons, en conscience, les regarder même comme passables, et nous n'hésitons point à dire qu'il est honteux pour la librairie française de publier des travaux aussi peu exacts et aussi mal exécutés. Alex. B. DU B.

83. VOYAGE DE BOUKHTARMINSK A GOULDJA, CAPITALE DE LA DZOUNGARIE CHINOISE, entrepris en 1811 par M. POUTIMSTEF, interprète du gouvernement russe. (*Magasin asiatique;* janv. 1826.)

Le fort de Boukhtarminsk, par 49° 19′ lat. N. et 18° 18′ long. E. sur le haut Irtyche, favorablement situé pour le commerce de la Russie avec les Chinois, est néanmoins peu fréquenté par les Russes, qui ont laissé jusqu'ici cette source féconde de l'industrie nationale entre les mains des peuples asiatiques. M. Poutimstef, attaché au général commandant la ligne de Sibérie, fut chargé, en 1811, de prendre des renseignemens sur le commerce avec les pays situés à l'E. Son voyage contient la des-

cription des contrées peu connues qu'il a parcourues, et offre des détails intéressans sur leurs habitans et sur le genre de commerce qui s'y fait. Nous allons en présenter les principaux détails, élaguant ceux qui ne sont que personnels au voyageur.

Le 4 juin 1811, la caravane à laquelle M. Poutimstef s'était joint, passa l'Irtyche au confluent du Narym, petite rivière qui forme la limite entre la Russie et la Chine, et le lendemain elle se mit en route, en suivant le chemin qui conduit à Tchougoutchak et Goûldja, villes chinoises.

Le 6, se trouvant près du poste chinois, M. Poutimstef s'y rendit, s'annonçant, ainsi que les marchands avec lesquels il voyageait, comme les sujets du *sultan Kambar*, et faisant connaître l'intention où ils étaient de se rendre à Tchougoutchak et à Goûldja. Ils continuèrent ensuite leur route, rencontrant de petites rivières, quelques marais, et rarement quelques montagnes peu importantes. De temps en temps on rencontrait de petits postes chinois, auxquels il était nécessaire de faire de nouvelles déclarations. Le 11, continuant à parcourir la route chinoise qui longe la frontière et conduit au mont Mangar, ils aperçurent, à peu de distance, 14 monticules sépulcraux renfermant les restes des anciens habitans de ce pays.

Le lendemain, après avoir passé la *Karbouga*, rivière qui prend sa source à l'Est, et se jette dans le Dzaïsang ou Nor-Zaïsan, la caravane s'arrêta au pied des montagnes, dans un endroit où il n'y avait ni sources ni marais; le terrain était sec, sablonneux et ferme. Ce ne fut que le 19 qu'elle arriva chez le *sultan Kambar;* elle y resta jusqu'au commencement de juillet. S'étant remis en route le 3, M. Poutimstef arriva le 15 au poste de Vyïtandza et en repartit le 16, sous l'escorte du commandant de ce poste et 6 soldats. Ils n'étaient plus qu'à 2 lieues de Tchougoutchak, quand deux officiers et quelques cavaliers vinrent à leur rencontre, comptèrent les hommes, les animaux, les ballots, et conduisirent tout le monde au tribunal. Nous laissons laissons ici parler M. Poutimstef.

« Le commandant de Vyïtandza me présenta lui-même au tribunal avec les lettres du sultan Kambar et deux chevaux que celui-ci envoyait en présentaux deux Ambans *Batyr* et *Kep* (1).

(1) Ce titre, qui signifie proprement un grand, n'appartient qu'aux grands dignitaires de l'empire; on le donne aussi à tous les officiers supérieurs.

La lettre et les chevaux furent reçus et l'ordre fut donné de visiter les marchandises qui étaient déjà toutes étalées. Ensuite on me commanda d'aller chez un officier nommé *Ougaldaï* qui était chargé des affaires du commerce. Il se fit montrer mes marchandises et les moutons que j'avais amenés à la cour d'échange établie hors de la ville. Les moutons et les bêtes à corne furent vendus le lendemain à un bon prix. Les Ambans m'envoyèrent par leur interprète, en ma qualité de chef de la caravane, un mouton et un poud (40 liv.) de farine fine; les marchandises ne me furent rendues qu'au bout de quelques jours et après bien des difficultés.»

Tchougoutchak, par 46° 8′ lat. N. et 80° 18′ long. E., est au pied oriental du mont *Takhta*. Elle est située sur la frontière de l'empire chinois, et sert à ce gouvernement d'entrepôt pour le commerce qu'il fait avec les *Kirghizes-Kaïssaks* auxquels il fournit les tissus de soie et de coton en échange du bétail de toute espèce qu'il en reçoit.

Les productions de ce gouvernement sont des sévriouga (*accipenser stellatus*), d'autres grands poissons, des castors, des loutres et des ours noirs et jaunes. Il y a des élans qui vont en troupes de cent, et une espèce de corneille, verte comme un perroquet, avec la plume de laquelle on fait des éventails. On y trouve aussi un oiseau noir de la grandeur d'une poule, dont la chair est d'un goût exquis. Comme il se perche toujours, pour dormir, sur la cîme des arbres, on l'appelle la *poule des arbres*.

La ville est entourée d'une muraille en pierres et forme un carré dont les côtés ont environ 150 T. Chaque angle est flanqué de tours carrées hautes de 5 toises. Elles ont aux deux faces extérieures et à une de celles intérieures des fenêtres dont les carreaux sont en papier et qui se ferment par des volets en bois. La seconde face intérieure a une porte. Les portes de la ville qui se trouvent au milieu de chaque côté du mur ont une tour semblable. Toutes ces constructions sont en briques crues, jointes avec de l'argile et blanchies en dehors. La hauteur de la muraille est de 2 T $\frac{1}{2}$; à la moitié de cette hauteur il y a des gouttières. Un canal qui reçoit son eau de deux petites rivières, fait le tour des murs. La ville est traversée par une autre ri-

vière. Au N. et au S. de la ville règne une allée de saules, à l'E. et à l'O. sont les faubourgs.

On compte à Tchougoutchak environ 600 maisons, y compris les casernes. La plus grande partie des habitans n'y fait qu'un séjour temporaire; ils y viennent de différentes villes de l'empire chinois pour affaires de commerce. On y trouve des marchands, des artisans, des cultivateurs. La population fixe ne se compose guère que de Chinois exilés pour crimes, et qui sont obligés de cultiver des terres appartenant au gouvernement. Les commerçans sont principalement des Kalmouks, des Torgoouts et des OElœts sujets de l'empire chinois. Ces deux derniers peuples appartiennent également à la nation Kalmouke; ce sont les Torgoouts qui, ayant quitté les steppes du Volga, se sont refugiés sur le territoire chinois. Les OElœts sont les anciens habitans du pays. Tous ces peuples sont nomades et régis militairement. Le gouverneur chinois envoie chaque année 1500 hommes de Goûldja pour garder les frontières. Les habitans de Tchougoutchak entretiennent des relations commerciales avec les villes de l'intérieur de la Dzoûngarie, telles que Khobdo et Ouroumtsi. Pour aller à la première avec des chariots chargés et traînés par des bœufs ou des chevaux, il faut 20 jours, et de celle-ci à la seconde, 12 jours de plus.

Le commerce de Khobdo est peu important; mais Ouroumtsi est, par ses fabriques et son industrie, une des villes les plus riches de la Dzoûngarie. Les habitans de Tchougoutchak feraient un trafic avantageux avec elle, si, comme ceux de Kachgar, de Khotan et de Yarkand, ils pouvaient y envoyer en échange des marchandises de prix qui procurent à ces villes un commerce considérable. On ne peut même trouver de thé de bonne qualité à Tchougoutchak ni à Goûldja : on n'y voit que le thé ordinaire nommé en russe kirpitchnoïtchaï, qui est en forme de briques, et ceux qu'on nomme Baikhoua et Tchoulan, dont le dernier est la meilleure sorte de thé vert. Ceux-ci se vendent en boîtes. A Tchougoutchak et dans les environs, on cultive surtout du froment, du millet et de l'orge : le riz n'y vient pas bien; on le tire de Goûldja et d'Ouroumtsi. L'on n'y rencontre qu'un petit nombre de pommiers, mais on y récolte beaucoup de plantes potagères et de tabac.

Les Torgoouts et les OElœts de Tchougoutchak élèvent des

bestiaux et en font le trafic contre de l'argent. Les derniers s'occupent particulièrement de les engraisser et d'en augmenter le nombre. Il paraît qu'ils sont plus riches que les autres.

La caravane quitta Tchougoutchak le 10 août, et trois jours après, elle était de retour au poste de Vyïtandza; et elle en repartit peu après pour se rendre à Goûldja. Passant le 18 août dans le voisinage de sources minérales, M. Poutimstef les alla visiter. Elles sortent du côté d'une colline, le sol à l'entour est formé d'une ocre rougeâtre. Des deux côtés d'un petit temple, on a bâti un bain. L'eau est très-chaude en sortant de la source, après quelques instans elle n'a plus que la chaleur ordinaire des bains, l'odeur en est sulfureuse, elle n'est pas désagréable au goût. C'est ordinairement du commencement de septembre à la fin d'octobre que les Mongols *Alan* fréquentent ces bains. Il y a environ un siècle qu'elles furent découvertes.

A une distance de 20 T. de cette source, on trouve sous un rocher escarpé, une source minérale d'eau froide qui est aussi salutaire que l'autre; mais elle ne sort pas de terre avec impétuosité, sa surface est immobile, elle n'a ni goût ni odeur.

La caravane continuait sa route à travers un pays tantôt bourbeux, tantôt graveleux et mou, rencontrant ou traversant des rivières, elle arriva le 22 à un poste chinois, où il fallait obtenir la permission d'entrer sur le territoire de Goûldja. Cette permission fut accordée, mais seulement pour les voyageurs et les bestiaux, au nombre de 600 bœufs et 8000 moutons; elle fut refusée pour les marchandises.

A mesure qu'on avançait, le sol devenait meilleur, les pins et les sapins couvraient les plaines; les pins, les pommiers, les ourak, les saules, les peupliers, les aubepines, les lormiers devenaient plus communs. Le 30 juillet, la caravane était à Kachemir (qu'il ne faut pas confondre avec la ville de l'Inde qui porte le même nom); celle-ci ressemble beaucoup à Goûldja. On y compte environ 3000 maisons. Dans ses environs jusqu'à cette ville et même au-delà, on a établi des colonies formées d'hommes bannis pour crimes; ils cultivent la terre. Ceux qui sont condamnés pour des crimes capitaux, sont employés à des travaux forcés.

A 4 verstes en avant de Goûldja, il y a une barrière, et de chaque côté, un corps-de-garde près desquels on voit trois tas

de matières combustibles qu'on allume en cas de besoin pour servir de signal A 2 verstes plus loin, on passe le Bayauda sur un pont, des deux côtés et au milien duquel sont des statues en pierre assez bien faites.

Enfin les voyageurs arrivèrent à leur destination, et dès le lendemain échangèrent avec avantage les bœufs et les moutons contre des toiles et du coton.

La caravane resta 45 jours à Goûldja. Elle eut la permission de faire venir les marchandises qu'on avait arrêtées en route, les vendit avec avantage et opéra des retours favorables. Pendant ce temps, M. Poutimstef eut le temps de recueillir des notions sur le pays, sans exciter la méfiance des Chinois.

Goûldja ou *Goûldja-Kouré*, appelée aussi Dziang-Ghiun-Khotò, c'est-à-dire ville du gouvernement militaire, est bâtie sur la rive droite de l'Ili, qui est très-haute. Cette rivière a sa source à 200 v. de distance dans les monts *Tekes* et *Talki*, et se jette dans le lac *Balkhchi*. La ville est entourée d'une simple muraille en pierres de taille, haute de 3. T, sans fossés ni ouvrages extérieurs, à l'exception d'une muraille en briques, de l'épaisseur d'une archine, qui s'étend à 100 T., le long de la rivière de l'Ili, et qui tombe en ruine. Les soldats qui montent la garde au poste principal et les sentinelles ne sont point armés. Quoique Goûldja-Kouré soit le siége du gouvernement général, cette ville n'est pas plus belle que celle de Yarkend, de Khotan et de Koutché, habitées par des Mahométans, et que *Kachemir*, peuplé de *Kara-Kitai*, et *Bayanda* de *Mandchoux* qui toutes deux en dépendent. Ses rues sont également étroites et malpropres : on y compte environ 10,000 maisons, en général peu considérables; on y voit des temples magnifiques, dans lesquels on donne chaque jour des divertissemens, des spectacles, etc. Les Mahométans y ont des mosquées desservies par des Moullah. Les principaux habitans de Goûldja sont des Chinois appelés *Kara-Kitat-Nogoutouk* et des *Tougean*. Ces derniers se regardent comme les descendans des guerriers de *Témir-Akjak* ou *Tamerlan*. Ils sont rigides sectateurs de l'islamisme, mais ils parlent chinois. Ils sont aussi bourrus, grossiers et hautains que les Chinois dont ils ont emprunté l'habillement, les usages et les vices.

Malgré la faible population de Goûldja, on y voit une af-

fluence considérable, notamment des marchands de l'intérieur de la Chine, des pays occidentaux de l'Asie, de la Boukharie, de Kokhan, de Margalan, d'Andzian, de Tachkend, et même de l'Inde et de Kachemir. Ces derniers n'apportent que des mousselines d'une qualité médiocre, des étoffes mi-soie et coton, des indiennes et des *bézi*. Tous ces marchands demeurent hors la ville, dans des auberges tenues par les Toupgan.

Les rues de Goûldja sont toujours remplies de marchands et d'artisans. Ses habitans et ceux des villes voisines sont industrieux et font un grand commerce. Les Chinois exercent différens métiers. Les Toupgans cultivent les jardins, tiennent auberge et font dans les marchés le commerce de détail. Les Mahométans des six villes conquises, qui ont été transportés à Goûldja, s'adonnent également au commerce, à la culture des terres, au jardinage et à l'exercice des arts mécaniques. Les Mongols, accoutumés à la vie nomade, élèvent des bestiaux et cultivent aussi la terre.

Le commerce principal consiste en bœufs et en chevaux que l'on vend aux Kirghizes; ceux-ci en fournissent aux troupes postées dans ce pays et en font aussi le trafic avec les habitans d'*Ouroumtsi*.

Les marchandises russes, consistant principalement en draps et en cuirs, ne sont admises dans cette ville que comme venant des sultans de Kirghizes; une partie sert aux besoins de l'armée, l'autre se vend aux commissionnaires de Péking établis dans ces villes.

Ces entraves mises au commerce russe, privent la Chine de beaucoup d'avantages; car l'importation libre de nos marchandises ferait venir à Goûtdja un nombre plus considérable de marchands des villes voisines.

Les marchandises portées à Goûldja ne sont pas soumises à un droit fixe; la grande route commerciale par laquelle arrivent celles de l'Asie occidentale passe par Yarkend, Khotan, Kachgar et Akson. Les bureaux de douane de ces villes perçoivent une pièce sur 30 de chaque espèce des marchandises; les chevaux et les chameaux ne paient rien.

Je ne pus découvrir si les habitans de Goûldja acquittent des impôts; j'appris seulement qu'ils sont tenus de verser tous les

mois dans le Trésor, une certaine quantité d'argent en lingots, proportionnée à la profession de chacun.

Les habitans des 6 villes mahométanes de la petite Boukharie et les Mongols établis dans le territoire de Goûldja, cultivent les champs de la couronne, ce qui tient lieu d'impôts. Chacun d'eux est obligé de fournir annuellement aux magasins impériaux 8 sacs, évalués chacun à 6 pouds et demi, de riz, grnau, orge, farine et millet. Parvenus à 20 ans, les cultivateurs partagent l'obligation de leurs pères; ils en sont exempts à 50 ans. Ces grains sont employés à la subsistance des troupes réparties dans les provinces.

Les *Khara Kitaï* sont seuls chargés du service militaire, de l'inspection du commerce et du Trésor, et de la recette des contributions.

A l'exception des Mandchoux, les troupes stationnées à Goûldja et dans les dépendances, cultivent la terre, élèvent des bestiaux, et même font le commerce. Ces troupes forment un corps de cavalerie de 28,000 hommes. Elles ne sont pas armées d'une manière uniforme, la plupart ont des flèches, le reste des lances, tous un sabre. Le cheval et les armes sont fournis en temps de guerre par le gouvernement, par les cavaliers eux-mêmes en temps de paix.

La solde se paie en argent non monnoyé. Les soldats Mandchoux reçoivent 15 à 20 zolotniks, les Mongols 10 zolon. par mois; on leur donne de plus 30 kins, ou 45 livres russes de vivres.

A 50 v. de Goûldja Kouré, on voit Goûldja, grande ville habitée par des Mahométans. L'autorité de leur chef s'étend sur les villes des environs, prises par les Chinois sur les Mahométans: leurs habitans paient leurs impôts en étoffes appelées Tchanski et Sary-bézi.

Le 14 octobre, la caravane se mit en route pour retourner en Russie. Au départ de Goûldja et à chaque poste chinois, on comptait et on vérifiait le nombre des gens qui la composaient. Jusques au 29 on suivit l'ancienne route; le lendemain, les voyageurs se divisèrent pour aller les uns vers les steppes des Kirghizes, les autres vers le canton de *Koutoul* et le mont *Tarbagataï;* quelques-uns traversèrent cette montagne et gagnèrent le canton de *Tchagurak*.

M. Poutimstef et quelques autres suivirent la rive droite du lac *Ala-Koul*, jusqu'à *Kara-agatch*. Ils tournèrent ensuite au N.-E. vers les monts *Arassau-Tau*. Le sol d'abord graveleux devient ensuite sablonneux et fangeux, et cependant reste ferme.

Le 3 novembre, il était arrivé chez les Kirghiz de la tribu des Tagas qui campent dans les gorges des montagnes voisines. Il avait traversé dans la journée le mont *Tarbagataï*. C'est une haute chaîne de montagnes, qui forme la prolongation orientale des montagnes neigeuses, situées à l'ouest du lac Alak Tougoûlnor. Cette chaîne commence au 79° long. E., va dans une direction presqu'orientale jusqu'à Tchougoutchak, et de là, diminuant de hauteur, se dirige au N.-E. vers le lac Dzaïssang, et le 80° long.

Le 6, il arriva sur les bords de l'Arassan, dont l'eau est chaude.

Le 13, il se dirigea vers le fort de Boukhtarminsk, où il arriva le 18, après une absence de 6 mois et demi.

Le voyageur recommande aux commerçans qui reviennent du territoire chinois la route qui conduit par le poste de Bourgassoutéï. Il la regarde comme la meilleure pour les négocians qui vont de la frontière de la Sibérie à Tchougoutchak ou à Goûldja, quoique plus longue de 149 v. jusqu'à la première de ces villes, et de 139 jusqu'à la 2e; mais on n'y rencontre ni marais, ni montagnes, ni lieux dépourvus d'eau. Le terrain y est en général ferme, et l'on peut y voyager toujours avec des chariots très-chargés. Cette route suit d'abord l'Irtiche, puis elle va de l'embouchure du *Kourtchoum*, dans le canton de *Tchingel*; ensuite on passe à gué l'Irtyche supérieur qui tombe dans le Dzaïssang, et l'on arrive au canton de *Kara-Tchilik* et au poste de *Bourgassoutéï*, qui n'est qu'à 100 v. de *Tchougoutchak*. La route des Kirghizes nomades qui suit la rive gauche de l'Irtiche et passe entre des montagnes peu élevées, est aussi fort commode. Th.

84. I. Narrative of a journey through the upper provinces of India. — Relation d'un voyage fait, en 1824 et 1825, dans les provinces supérieures de l'Inde, depuis Calcutta jusqu'à Bombay (avec une notice sur Ceylan); autre relation d'un voyage fait, en 1826, à Madras et dans les provinces

du Sud, et Lettres écrites dans l'Inde; par feu Rév. Reginald Heber, lord évêque de Calcutta. 4e édit. 2 volum. in-8°. Londres; 1830.

85. II. Voyage a Calcutta, a Bombay et dans les provinces de l'Inde Britannique pendant les années 1824 et 1825, suivi d'une notice sur Ceylan et d'un voyage à Madras et dans les provinces méridionales en 1826; par Reginald Heber, évêque de Calcutta. Traduit de l'anglais par M. Prieur de la Comble. Vol I et II. xvi-383 et 391 pag. in-8°; prix, 13 fr. Paris, 1830; Dondey-Dupré.

En Angleterre on a accueilli très-favorablement cette relation d'un ecclésiastique anglican, homme très-éclairé, doué de beaucoup d'esprit et même bon poète, qui est mort en 1826, dans la vigueur de l'âge, au milieu des tournées épiscopales qu'il se plaisait à faire dans l'Inde, et pendant lesquelles il consignait sur son carnet, jour par jour, toutes les observations qu'il avait lieu de faire chemin faisant. C'est ce journal de voyages que l'on a imprimé tel qu'on l'a trouvé. On y reconnaît un homme de bien, sage et bon observateur des coutumes étrangères. Quoique la littérature anglaise possède beaucoup de relations de voyages dans l'Inde, celle-ci n'est pas superflue. Elle a d'abord l'avantage d'avoir été écrite dans les dernières années, et de plus elle contient beaucoup de remarques qu'on ne trouve pas dans les récits des voyageurs qui, étant restés long-temps dans l'Inde, n'étaient probablement pas stimulés par la curiosité autant que l'évêque Heber.

L'auteur commence par raconter l'histoire de la traversée qui n'offrit rien de remarquable; arrivé à Calcutta, il nous communique l'impression que l'aspect de cette grande ville fit sur lui. « Nous traversâmes une vaste plaine d'une verdure charmante, ayant à gauche le Houghly avec sa forêt de mâts et de voiles, que nous appercevions à travers une double rangée d'arbres qui borde la prairie. A droite est Chowringhi, où l'on ne voyait, il y a peu d'années, que quelques huttes éparses, et qui maintenant forme un faubourg presque aussi vaste et aussi peuplé que Calcutta. On entre par l'esplanade où se trouvent la maison de ville, le palais du gouverneur et plusieurs beaux hôtels. L'aspect général de cette capitale me rappella

St.-Pétersbourg, et quelquefois à tel point que j'avais de la peine à me persuader que je n'y fusse pas. On ne *rencontre* dans ce quartier aucune construction indienne, à l'exception d'un vaste bazar en ruines qui occupe le point de jonction de Calcutta avec Chowringhi. Derrière l'esplanade il n'y a que Tank-Square et quelques autres rues habitées par des Européens. Le Durumtollah et le Cossitollah présentent un mélange agréable de toutes les nations. Quant à la partie occidentale de Calcutta, elle ne renferme que des rues étroites et tortueuses, des bazars en briques, des huttes de bambous, et çà et là quelques vastes bâtimens dont la construction rappelle celle des couvens; ce sont les demeures des riches *babous* ou gentilshommes de race indienne, de marchands hindous et de banquiers. Cette portion de la ville n'a rien de remarquable que sa vaste étendue. La maison de ville ne possède d'autre mérite que sa situation; mais le palais du gouverneur est d'une belle architecture : il consiste en deux galeries demi-circulaires opposées par leur sommet (?) et réunies au centre par un immense vestibule; elles présentent dans leur ensemble 4 appartemens magnifiques. Toutefois les colonnes sont d'un style mesquin; au lieu de deux beaux étages avec un rez-de-chaussée, on en a fait 3 qui sont tous un peu bas, et généralement trop percés de fenêtres; mais au total l'effet en est imposant. »

Après ce coup-d'œil général l'auteur décrit la ville en détail, la cathédrale, le quai qui ressemble à celui de Pétersbourg, le bazar qu'on a vanté à tort dans quelques descriptions du pays; il fait des excursions à Barrackpour, à Dum-Dum, où il consacra une église; à Serampore, établissement danois déchu de son ancienne splendeur; à Chandernagor, appartenant à la France, et qui n'est guère plus florissant. Je n'ai aperçu, dit M. Heber, ni bâtimens amarrés aux anneaux du port, ni portefaix chargés dans les rues, ni chariots, ni population marchande; tout ce que j'y ai vu de commerçant était un petit bazar hindou et quelques boutiques européennes de mauvaise apparence. »

L'auteur commence ensuite ses tournées pastorales, en visitant d'abord Sibnibachi, Dacca, Furridpour, Baglipour, Monghyr; puis Buxar, Bénarès, Allahabad, Cawnpour, Lucknow, Bareilly et Almora, dans le nord du Bengale et au pied des monts Himalaya. Comme il n'a encore paru que la moitié

de la traduction française, nous verrons le reste des voyages de Heber dans les 2 volumes suivans —On avait sagement conseillé à l'évêque de faire armer ses gens; le nord de l'Inde n'est pas en effet des plus tranquilles. C'est surtout dans le Rohilcund que l'on court quelque risque. L'auteur convient qu'on y pardonne difficilement aux Anglais d'avoir cédé ce pays au nabab de l'Oude, et qu'on n'y respire que depuis le temps où la Compagnie anglaise fait administrer le Rohilcund pour son propre compte. Les grandes familles musulmanes qui sont nombreuses, dit-il, ont peine à prendre leur parti de n'être plus rien dans l'état, et l'espoir qui leur échappe d'arriver à se faire une position dans le gouvernement ou dans l'armée, les pousse incessamment à des actes d'insubordination et de violence, pour ainsi dire inconnues dans les autres provinces soumises à l'empire de la Compagnie, mais que favorisent le voisinage du pays d'Oude, et l'existence d'une immense forêt qui couvre les frontières du Rohilcund à l'est, au sud et au nord. »

Dans les affaires qui touchent le gouvernement, le prélat anglican s'exprime avec une reserve politique: c'est ainsi qu'au sujet des *sultees* ou immolations volontaires des veuves hindoues, il se contente de produire les opinions des Bengalais et des fonctionnaires anglais qui prétendent qu'il serait dangereux d'intervenir dans les cérémonies religieuses des indigènes. L'évêque n'ose pas refuter cette faible objection.

Dans le cours de sa relation, Heber fait une foule de remarques intéressantes sur les fêtes des Hindous, sur leurs pagodes, sur la manière de vivre des diverses classes, sur les usages introduits par les Anglais et sur beaucoup d'autres objets qui ont frappé son attention et qui sont de nature à intéresser les Européens. Nous aurions désiré qu'on eût joint aux 2 volumes une carte indiquant l'itinéraire de l'auteur. Lorsque les 2 derniers volumes paraîtront, nous aurons occasion de revenir sur cet ouvrage instructif. D—G.

86. Voyage au Nepaul, près de Tazèdo, sur les frontières de la Chine, par M. Cashmegro du pays de Bhote, interprète des voyageurs sur cette route, lu à la Société asiatique de Calcutta dans la séance du 2 septembre 1829.

Cet itinéraire, qui a été remis par M. Hodgson, avait été

écrit sous la dictée d'un homme âgé d'environ 40 ans, dont il en avait passé 20 à faire constamment la même route décrite dans son journal; et nous ne croyons pas qu'on ait aucune raison de douter de l'exactitude des faits qui s'y trouvent consignés.

La première station du voyage est à Sankhoo, dans la grande vallée de Nepaul. A la troisième station, on traverse la rivière Achatuga; elle a près de 40 pieds de largeur et environ 7 de profondeur, et son cours est du nord au sud. On la passe dans un large canot dirigé par quatre hommes choisis à cet effet par le gouvernement de Nepaul. En cotoyant une étendue montagneuse, le voyageur arrive à Parabasi, la quatrième station, et trouve une nombreuse population éparpillée sur la route. Parabasi est rempli de brames; et il y a beaucoup d'ouvriers en fer dans le village, qui est la fonderie principale du gouvernement de Gorkha. A Churkher, cinquième station, il y a une citerne avec une façade en pierre de dix pas en carré; elle a près de quatre ou cinq pieds de profondeur; on assure que l'eau est si chaude qu'elle peut faire cuire des légumes; elle répand une très-désagréable odeur de soufre; et l'on croit que s'y baigner est un excellent remède contre les maladies de la peau.

La 8^{e} station, qui, comme les précédentes, n'est qu'une fastidieuse répétition de montées et de descentes, porte le voyageur à Dum; après cette station et une descente de trois *cos*, il arrive à une rivière qui forme la ligne des limites entre Nepaul et Bhote. Sur la rivière du côté du Nepaul est élevé un pilier sur lequel est gravé, en nagri : « *Ici est la limite du territoire du Nepaul.* Du côté de Bhote il y a un pilier semblable avec la même explication : « *Ici commence le territoire de Bhote.* » Il y a sept *cos* depuis cette rivière, que l'on traverse sur une énorme planche. Dum est un village qui renferme environ 150 huttes en paille ayant pour fermiers des Bhotiahs. Ici se trouve le bois appelé Zabiah, qui a des veines superbes et qu'on emploie à faire les coupes rondes dont les habitans de Bhote se servent pour boire le thé.

A un demi *cos* de Dum, le voyageur arrive à un passage de 40 pas que l'on traverse sur des planches d'un demi pied de large, posées sur des pointes de fer enfoncées dans le rocher,

au pied duquel est un précipice effrayant. Ce passage s'appelle *la route de fer du Lama.*

Kutti, dixième station, est représentée comme une ville considérable où se trouvent en abondance toutes les choses nécessaires. La plupart des habitans sont des Bhotiahs; mais beaucoup de Cachemiriens et de Newars et quelques Chinois y demeurent pour leur commerce. Toute la population est habillée en laine et parle la langue Bhotiah. Kutti est la frontière de Bhote, considérée sous le rapport de la géographie physique et de la langue de la majorité du peuple. 500 soldats (arquebusiers), plusieurs officiers avec quatre pièces de canon sont cantonnés à Kutti par le gouverneur de Lahassa; les voyageurs venant du Nepaul exhibent leurs passeports au chef militaire de l'autorité de Kutti, qui les garde dans son bureau, et qui, s'il est satisfait des projets et de la conduite de ceux qui les lui ont remis, leur donne de nouveaux passeports, signés de sa propre main, pour le gouverneur de Tingri.

En suivant la route, le voyageur arrive au pied d'une immense montagne appelée Yelum Thungla, dont la montée a 5 *cos* et la descente encore davantage. La neige ne fond jamais sur cette montagne, et le vent y est perçant et violent; des mules et des moutons sont les seuls animaux qui puissent traverser cette montagne, mais on commence par jeter des cendres sur le sentier pour les empêcher de glisser sur la boue endurcie. Il faut employer un jour tout entier pour la passer; le voyageur arrive à la base de l'autre côté, assez avant dans la nuit, et il y fait halte.

De Yelum Thungla, une plaine verdoyante, émaillée des plus belles fleurs, s'étend dans la longueur de 2 *cos*. On voit errer des troupes d'animaux très-rapides à la course, qui ressemblent à des mules et que les Bhotiahs appellent *King* (Anes sauvages.)

La 13^{e} station est à Tingri, ville importante des Bhotiahs, où commence une ligne de poste, servie par des chevaux, pour aller de Lahassa a la Chine. L'hiver y est excessivement rigoureux. La nourriture ordinaire du peuple est un mélange de sattu, d'orge, de beurre et de thé. Ce mélange, réduit en boulettes compactes, se mange quatre fois par jour, et il se sert avec le thé. Le voyageur trouve ici à louer des bidets, des mules et

des chameaux. La 14^{e} station est à Shegar, ville d'environ 9,000 maisons habitées par les Bhotiahs. Ici les lamas sont très-nombreux. Le tiers de la ville est bâti de la base à la cîme d'un rocher, qui passe pour être sacré. On raconte dans le pays qu'il renferme une mine d'or dont l'ouverture a lieu par une porte d'or sur laquelle les lamas exercent constamment une surveillance très-active. Mille soldats sont cantonnés à Shegar par le gouverneur de Lahassa. Sakyu, ou la 20^{e} station est représentée comme une grande ville, située au pied d'une montagne. Les maisons ont une teinte noire par l'effet des émanations de la poussière du charbon de bois; et les habitans sont vêtus de drap noir. Les gouverneurs de Sakyu sont deux lamas, dont la généalogie dérive de la même source que celle de la famille impériale actuelle de la Chine. Ces lamas sont regardés comme des dieux, caractère qu'ils soutiennent par leur retraite absolue du monde, la pratique de la plus rigoureuse abnégation de soi-même et une constante abstraction d'esprit. Il y a à Sakyu un édifice immense appelé Ukar ou *la maison des morts*, vaste cimetière, où la superstition, comme c'est l'usage, se mêle à un nombre de circonstances terribles. On tient à la fin de chaque année une note des morts; on l'envoie à Lahassa; à cette occasion il y a une grande fête et un service *pour la délivrance des âmes des morts*. Il y a deux sortes de lamas, une appelée Kundamba, qui garde le célibat; et l'autre, qu'on appelle Tumzan. Les grands lamas de Sakyu, qui sont de la dernière croyance, vont une fois dans l'année visiter Lahassa, qui est à douze journées de distance de Sakyu. Ils sont reçus dans ces occasions avec de grandes marques de respect par le gouverneur civil de Lahassa, et font le tour de la ville, en soignant les malades et en s'occupant d'autres bonnes œuvres.

A la 22^{e} section, le voyageur, après avoir traversé une rivière où il a de l'eau jusqu'à la poitrine, et qui a 40 pas de largeur, parcourt une plaine unie et cultivée, d'environ 6 cos, et arrive à Natan, grande ville, qui contient, dit-on, 300,000 âmes, principalement de la caste des Lamas. La ville est entourée de murailles et a deux portes, une à l'orient, qui s'appelle la Bhotiah, et l'autre à l'occident, qu'on appelle Sharku. A un *cos* de Natan se trouve Tēshū Lhambhū, résidence spéciale du

grand Lâma qui préside sur cette partie de Bhote. Il y a dans cette place des centaines de *gambas* ou couvens, et quelques maisons de Cachemiriens, de Newars et de Chinois. Un bazar bien fourni, est ouvert depuis le point du jour jusqu'à midi, heure à laquelle on le ferme au signal du son d'une cloche. Un autre *cos* rend le voyageur à la ville de Digurchee, qui embrasse une grande étendue et s'étend particulièrement du nord au sud. Ici commence un autre dialecte qu'on appelle *Changi*. Les maisons sont bâties de pukka; 3,000 soldats bhotiah et 2,000 Katary sont cantonnés dans la ville. Le voyageur est dans l'usage de louer ici de fraîches montures s'il veut continuer son voyage.

En quittant Digurchi pour se rendre à la 24^e^ station, le voyageur, après 2 ou 300 pas à l'orient de la ville, arrive à la rivière qu'on appelle Churr Erku. Son cours est du nord au sud; sa largeur est d'environ 300 pas, et elle est très-profonde. On la traverse sur un pont en fer de treize arches, bâti par quelque ancien Lama, et qui s'appelle Samba Ghur, ou le *pont oriental*. De cette rivière à Pina, qui est la première station au-delà de Digurchi, la route traverse une plaine cultivée jusqu'à ce qu'on atteigne une autre rivière que l'on passe sur un pont, et le voyageur entre à Pina. Cette ville est située au pied d'une petite colline dont le sommet est occupé par un petit détachement de soldats bhotiah et chinois.

Toute la route, pendant la station suivante, traverse un pays bien cultivé, qui produit du froment, de l'orge et des pois. A Kyrangzhe, ville de station, un marché se tient dans le milieu de la ville tous les jours depuis le matin jusqu'à midi. C'est ici que se font toutes les transactions qui ont lieu pour la vente et l'achat; il n'est pas d'usage d'exposer rien en vente dans les boutiques. On fabrique ici plusieurs espèces de draps; les teinturiers y sont très-habiles, étant capables, au dire de notre voyageur, de donner au drap une couleur rosacée, qui rivaliserait pour l'éclat du coloris avec la rose elle-même.

La 27^e^ station est à Laganché, village d'environ 200 maisons, habitées par des Bhotiahs et quelques Chinois. Au sud du village est un lac immense, ou plutôt une mer intérieure appelée Yamzū, où se trouvent trois îles hérissées de rocs où demeurent des pâtres qui gardent des troupeaux nombreux.

L'eau est extrêmement salée et amère et remplie de poissons ; la plupart des pêcheurs qui sont les fermiers des îles ci-dessus mentionnées, ont leurs bâteaux de pêches construits en cuir. Au-delà de Laganché, le voyageur traverse une plaine inculte qui s'étend jusqu'à la station voisine, et qui abonde en daims, *kings* (ânes sauvages), et autres animaux auxquels les Bhotiahs de ces cantons font constamment la chasse pour en manger la chair. Le voyageur suit le grand lac de Yamzū jusqu'à Pallé, qui est un petit hameau, pourvu cependant des divers articles de provisions qui peuvent convenir au voyageur. Ici un officier de police examine les bagages et les passeports.

La 1re partie de la 29e station parcourt une plaine jusqu'à ce que le voyageur arrive au pied d'une montagne appelée Kamba, dont la montée est d'un *cos* et demi ; elle a sur son sommet une source d'eau excellente. Une descente de 3 *cos* conduit au village de Khamba, composé d'environ 100 maisons qui ont pour locataires des Bhotiahs. Il y a là deux soldats chinois pour surveiller le royal dāk.

On traverse à la station suivante une rivière impétueuse de près d'un *cos* de large, et qu'on appelle le Yekochango, sur un pont de fer ou dans un bac ; et pendant deux ou trois stations le voyageur parcourt un pays où croissent différens fruits, comme pommes, prunes, etc., et de temps en temps il voit la grande rivière Yekochango. Depuis la montagne de Lachain Lachun, dans la 34e station, il n'y a qu'une plaine sablonneuse. La ville de station est Nitang, qui est remplie de boutiques chinoises ; le voyageur peut y acheter des mets tout préparés pour son dîner.

La 36e station est la ville de Lahassa ; sur la route se trouve le mont Putla, retraite monastique des grands. Le couvent est situé sur la cîme de la montagne, et il est très-magnifique ; les voûtes sont dorées, et les piliers revêtus d'argent. Les talus de la montagne sont bien cultivés et bien peuplés. Lahassa est une ville grande et magnifique, environnée d'une muraille en pierre. Le gouverneur en chef demeure au milieu de la ville, et les quatre fonctionnaires, les premiers après lui, habitent les quatre extrémités. Ces cinq personnes, avec deux autres, appelées Tuzeen, dont l'emploi ordinaire consiste à rendre la justice, forment un conseil d'état. Les petits délits sont punis en

fixant le coupable par le cou et les fers aux pieds, au milieu de la ville, à un poteau où il reste pendant quatre ou cinq jours, après lesquels il est fouetté et renvoyé. Les meurtriers, à la suite d'un jugement rendu par les deux juges (tuzeen), ont la tête tranchée. Les délits graves en politique sont renvoyés à l'empereur de la Chine.

La ville de Lahassa a cinq portes appelées la Nepali, la Selungi, la Ladakki, la Deejwani et la Porte chinoise; elles sont toutes gardées avec soin, surtout la chinoise qui mène à la Chine, et pour les franchir il en coûte au voyageur un jour entier de sollicitations et de présens corrupteurs. Dans l'hiver, le froid est extrêmement intense; mais dans l'été la chaleur est tempérée, et il y règne une brise constante. Les habitans sont presque tous Bhotiahs ou Chinois. Un *cos* au-delà de Lahassa, se trouve une rivière appelée Shanga, large d'environ 100 pas, que l'on traverse dans des bateaux de cuir et de bois. Les premiers servent pour le passage des hommes, les seconds pour le passage des troupeaux.

En s'avançant vers Shū-bū-dū, la 43^{e} station (la 6^{e} au-delà de Lahassa), le voyageur arrive à la rivière de Kung-joo, sur laquelle on a jeté un pont de fer de 25 arches. On exige des passagers un droit de péage de 25. L'eau du Kung-joo est très-noire, elle a la couleur du charbon de bois, mais elle est bonne, et on lui attribue la propriété de guérir de leurs goîtres ceux qui en boivent. Shū-bū-dū est une ville d'une grandeur moyenne. Les queues de *yaks* se vendent ici 2 *pice* la pièce, le beurre fondu est de même à très-bon marché. Néanmoins, malgré le bas prix des choses nécessaires à la vie, le brigandage et le vol sont très-communs, et les filous sont audacieux et très-adroits. Les maisons de Shū-bū-dū sont pour la plupart en bois, surmontées par des terrasses en pierre.

Les six stations suivantes pour se rendre à Tazédo, parcourent un beau pays uni et bien cultivé, qui abonde en grains, en fruits de toutes sortes et en légumes divers, mais aussi en filous qui y viennent pour voler sous toutes sortes de déguisemens, etc. Notre voyageur termina son voyage à Tazédo, qui est la ville frontière entre Bhote et la Chine; ses habitans sont du Khatay, de Bhote et de Chine. Les Khataisiens sont mahométans, ont un beau teint et sont d'une haute stature.

On est frappé du grand nombre de monastères que l'on rencontre sur la route. On regrette que le voyageur n'ait pas donné plus de détails sur les ponts en fer et autres sur lesquels il a passé ; car quoique l'on se soit servi du mot *arche* dans ce journal, nous n'en avons pas moins des doutes sur l'exactitude de son application. (*Calc. Gazett.* — *Asiatic journal*; mars 1830, p. 245.) FR. L.

87. PROJET D'UN VOYAGE DANS LE SENNAAR, AUX MONTAGNES DE LA LUNE, etc., etc. ; par M. Henry WELFORD, jeune officier indien.

Tandis que, des côtes occidentales de l'Afrique, les frères Landers sont à la recherche du Niger, un jeune officier indien, M. Henry Welford, va s'embarquer pour l'Égypte, afin de se rendre de là dans le Sennaar, à *Bahr-el-Abiad* et aux montagnes de la Lune, d'où il pénétrera dans les pays non encore connus à l'ouest jusqu'au lac de Tzad, et reviendra par Tembouctou et la Côte-d'Or, ou par le Désert. On croit maintenant que le Bahr-el-Abiad est la vraie source du Nil, et quelques géographes pensent que le Tzad est le bassin d'où ce fleuve tire ses eaux. Les montagnes de la Lune n'ont jamais été visitées par aucun européen ; et le voyage de M. Henry Welford promet plus de choses neuves et intéressantes, qu'aucun de ceux qui ont paru depuis Mungo Park et Denham. Il voyage seul, sous le costume d'un arabe du désert, et parviendra à son but avec plus de facilité par sa connaissance des usages et des idiômes de l'Orient. Il est âgé de 21 ans. (*Atlas.*—*Galignani's Messenger*; 29 janv. 1830.) FR. L.

88. JOURNAL D'UN VOYAGE A TOMBOUCTOU ET A JENNÉ, dans l'Afrique centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828; par René CAILLIÉ. Avec une Carte itinéraire et des Remarques géographiques; par M. JOMARD, membre de l'Institut. 3 Vol. in-8° de XII, 472, 426 et 404 pag. de texte. Un portrait gravé de l'auteur et un Atlas in-4° de 5 pl. et la Carte; prix 30 fr. Paris, 1830; Mongie aîné (1).

(1) Cet ouvrage est dédié à S. M. Charles X. Dans un avant-propos

Nous arrivons un peu tard pour rendre compte de ce voyage, lorsque la plupart des journaux littéraires et autres en ont déjà entretenu leurs lecteurs; mais nous devrons à cette circonstance de pouvoir élaguer beaucoup de détails et être autorisé à nous renfermer dans ce que ce voyage a paru avoir de caractéristique.

Tombouctou était pour l'Afrique ce que le non moins célèbre pays d'Eldorado a été si long-temps pour l'Amérique : suivant une opinion accréditée, c'était une ville immensément peuplée, et que l'industrie et le commerce avaient rendue très-florissante et immensément riche. En vain, quelques hommes peu disposés à se laisser éblouir par les Contes des Arabes et des

M. Caillié expose les circonstances défavorables qu'offrait inévitablement son voyage, pour lui permettre d'en tirer tout le fruit que l'on pouvait en espérer; il expose ce qu'il a cherché à faire, et paie à la Société de géographie le tribut de la reconnaissance pour les encouragemens qu'elle lui a donnés. Dans une introduction de 30 p., il expose à ses lecteurs le tableau naïf et intéressant de sa jeunesse, de ses goûts pour les expéditions aventureuses, et enfin il y retrace son premier voyage au Sénégal et à la Guadeloupe, puis le récit de l'expédition malheureuse du major Gray, dont il faisait partie.

Les deux premiers volumes et les 142 premières pages du 3^e^ composent la relation de M. Caillié. Le reste du tome 3^e^ est occupé par un travail de M. Jomard, intitulé : *Remarques et recherches géographiques sur le Voyage* de M. Caillié dans l'Afrique centrale, comprenant l'*Analyse de la Carte itinéraire et de la Carte générale du voyage;* suivies des *Vocabulaires* recueillis par M. Caillié, de son *Itinéraire* jour par jour, de l'explication des planches du voyage, et de notes sur plusieurs points d'histoire naturelle et de géographie, terminées par des *Documens* et *pièces diverses*. Toute cette partie de l'ouvrage que nous annonçons n'est pas susceptible d'être analysée. Elle se compose surtout d'une discussion savante sur une foule de points de détail relatifs à la construction de la carte et aux points de la route suivie par M. Caillié.

Les planches de l'atlas sont gravées, elles offrent le portrait de M. Caillié dans son costume arabe, une femme de la ville de Tombouctou, une vue de cette ville prise du sommet d'une colline à l'E. N. E., une vue de la grande mosquée et une esquisse de son plan, quelques détails de cette mosquée, le plan et la façade de la maison où M. Caillié a habité, puis la grande carte itinéraire dressée par M. Jomard.

marchands d'esclaves avaient-ils pensé qu'une telle ville se serait révélée d'elle-même aux Européens, qui depuis près de trois siècles fréquentent les côtes occidentales de l'Afrique; le goût du merveilleux l'emportait sur les froids calculs de la raison. Chaque année voyait se former des entreprises aventureuses, dont cette cité merveilleuse était le but principal, et chaque année aussi l'Europe apprenait avec douleur de nouveaux désastres qui avaient fait échouer ces tentatives. Un grand nombre d'hommes recommandables, sortis de différens pays, en avaient été les victimes. L'Angleterre, la France, l'Allemagne même et l'Italie avaient fourni des noms célèbres à ce Martyrologe. Il suffira de citer le major Houghton, Ledyard, Mungo Park, Ritchie Bowditch, Belzoni, Beaufort, le major Laing, le major Peddie, le major Campbell et beaucoup d'autres.

Un Français est venu, homme simple, mais patient et intelligent, qui, en employant les seuls moyens peut-être qui puissent conduire à fin un pareil voyage, a le mérite, non seulement d'avoir fait quelque séjour à Tombouctou, mais s'il est permis de le dire, d'en être revenu; car pour en revenir il fallait persister dans la prudence, la sobriété qui l'ont caractérisé, dans un renoncement constant à toutes les commodités de la vie, à toute envie de briller ou de s'enrichir, en se gardant de ce qui avait entraîné la perte de plusieurs autres. On demandera quel avantage est résulté pour l'Europe civilisée de tout ce que M. Caillié a souffert : on dira qu'il n'a déterminé, d'une manière certaine, aucune position géographique; qu'il n'a enrichi la géologie d'aucune observation, qu'il ne rapporte ni minéraux ni plantes, ni animaux; mais que l'on se mette à sa place, que l'on se fasse une juste idée du rôle qu'il s'était imposé en se donnant pour un individu pauvre, né parmi les Musulmans, sorti de chez les Chrétiens, et s'efforçant de regagner le pays de ses pères, et l'on verra s'il lui était possible de se livrer à aucune des recherches qu'on voudrait lui reprocher de n'avoir pas faites. N'est-il pas évident que c'eût été décéler aux yeux de gens ombrageux et défians, sa véritable origine, le but de son voyage, et compromettre tout au moins sa liberté et probablement sa vie? En quoi consiste donc le fruit de ce

voyage? Le principal, suivant nous, est d'avoir détrompé l'Europe entière sur l'importance qu'on attachait à un voyage à Tembouctou, en réduisant cette ville mystérieuse à ce qu'elle est en réalité. Une bourgade de dix à douze mille habitans, sans muraille et sans portes quoique toujours menacée par des tribus hostiles; n'ayant, au lieu de somptueux édifices, que des maisons construites tout au plus avec de l'argile pétrie; entourée de toutes parts de sables arides qui ne fournissent ni eau, ni subsistances, ni combustibles; obligée de recevoir tout ce qui est nécessaire à la vie par un fleuve dont elle est même séparée par un espace de deux lieues. Voilà ce que M. Caillié a fait connaître avec une sincérité que n'ont pas toujours les voyageurs, et une naïveté de style, une profusion de petits détails journaliers qui commandent la confiance. Il aurait pu se donner pour avoir échappé à des brigands, à des bêtes féroces. Qui aurait pu le démentir? Ses aventures sont communes et telles qu'il pourrait en arriver à tout étranger qui essaierait de traverser l'Europe, sous les livrées de la pauvreté. Qui sait même si les marques d'hospitalité et de bienfaisance que M. Caillié a reçues des Africains et qu'il se plaît à raconter, il les eût éprouvées de même ailleurs? A ces détails qui font connaître le moral des peuples et qui échappent naturellement à ceux qui voyagent en grands seigneurs, M. Caillié en a joint qui ne sont pas sans intérêt, sur les alimens, les boissons, les costumes, les productions, les objets d'échange. Il a parlé, sans les décrire botaniquement, des noix de *Cola* que le sud de l'Afrique fournit à la partie du nord de ce même pays et qui forment une branche assez importante de commerce. On sait d'ailleurs que les Africains en font le même usage que les Asiatiques font de la noix d'*Arec* comme masticatoire et que c'est le fruit du *Stercularia acuminata*. Il parle aussi de l'*arbre à beurre* que l'on sait être un *Bixia* et dont il dit avoir reconnu dans l'intérieur de l'Afrique une espèce préférable à celle dont on fait usage dans la Sénégambie.

Le voyage de M. Caillié, à compter de Dakandi sur le rio Nuñez, qui fut son point de départ le 19 avril 1827, (abstraction faite de son séjour sur les bords du Sénégal et de celui qu'il fit à Sierra-Leone) a duré en tout cinq cent huit jours dont 207

de voyage effectif et 301 de séjour en différens lieux, savoir 19 jours à Cambaya, 28 à Kankan, 158 à Timé, où il fut retenu par une maladie grave; 13 à Djenné, 13 à Tombouctou, 13 à Elharib et 15 à Arbote. C'est à la carte qu'il faut avoir recours pour les détails de la route, et celle que M. Jomard en a dressée ne laissera rien à désirer; elle fait voir que cette partie du voyage de M. Caillié peut être évaluée à 4600 kilomètres ou 1150 de nos lieues de poste, et qu'il s'est étendu sur 35 degrés de latitude, savoir 8 au moins du nord au sud, et 27 ensuite du sud au nord. On remarquera sur cette même carte le détour que M. Caillié a fait pour se rendre à Tombouctou où il paraît qu'on pourrait aller du Sénégal en quarante journées de dix lieues de route chacune; c'est à ce détour que nous devons la connaissance du point de *Couroussa* où le voyageur traversa le *Djoliba* dans son cours supérieur à égale distance à-peu-près de sa source et du lieu où Mungo-Park l'aperçut pour la première fois. Nous devons encore à cette même circonstance de savoir que la religion mahométane a pénétré tout au moins jusqu'à *Timé* qui paraît être à neuf degrés seulement au nord de l'équateur. M. Caillié y vit les Mandingues mahométans et les Bambarras payens habitant la même bourgade, séparés seulement par un mur. Sans cette même déviation, nous aurions été privés de la connaissance d'une ville qui ne le cède pas pour l'importance à Tombouctou, si même elle ne lui est pas supérieure. Cette ville est *Djenné*, située dans une grande île formée par deux bras du Djoliba. Ce fut là que notre voyageur s'embarqua sur le fleuve, d'abord dans ce qu'on peut nommer une pirogue, mais bientôt après dans une embarcation du port de 60 à 80 tonneaux, formée à la vérité seulement de planches grossièrement assemblées avec des cordes, et encore plus mal calfatée, et dépourvue de mâts et de voiles, mais longue de 100 pieds environ, large de 12 à 14 pieds dans son milieu, profonde de 6 à 7 pieds, ayant pour pont un berceau en bois flexible recouvert de nattes, et manœuvrée par une vingtaine d'hommes, qui tantôt tirent à la cordelle, tantôt poussent avec des perches, dont une plus grande que les autres sert de gouvernail, et tantôt font agir les rames lorsque la profondeur de l'eau le permet. C'est sur un tel bâtiment que M. Caillié arriva à Cabra, où il débarqua après 26 jours d'une pénible navigation.

Nous avons fait pressentir quelle fut sa surprise, en entrant le lendemain à Tombouctou, de voir combien ce lieu répondait peu à son immense réputation. Il y fut accueilli avec bonté par un habitant riche nommé *Abdallahi.* Nous élaguons la description de cette ville qui occupe tout un chapitre (le XXI[e] de l'ouvrage). Ce serait répéter ce qu'on a déjà lu dans tous les extraits. On sait que la masse de la population se compose de nègres *Kissours*, et qu'elle se grossit d'un nombre plus ou moins grand de barbaresques, dont les uns y sont établis à demeure, et dont les autres y arrivent en caravane avec des chameaux chargés de marchandises de la Barbarie et d'Europe, et en outre de sel fossile provenant des mines situées sur leur route dans le grand Désert ; et retournent en emmenant avec eux des esclaves et emportant un petit nombre d'articles de produits du *Soudan.*

C'est à cette position entre l'extrémité du Désert et le coude formé vers le nord par le *Djoliba*, que Tombouctou doit ses relations de commerce avec la Barbarie et par suite sa célébrité. Cette position en a fait l'entrepôt nécessaire du commerce entre le nord et le sud de l'Afrique, et une espèce de poste avance pour la communication entre la race noire du Soudan et les races basanées de la Barbarie. Ainsi située, cette ville a dû paraître un Paris à des hommes qui mènent la vie des nomades, et qui venaient de traverser plusieurs centaines de lieues du plus affreux désert.

Ici, nous ne pouvons nous empêcher de regretter amèrement qu'après tant de peines si constamment endurées, M. Caillié n'ait pas pu se résoudre à prolonger ses sacrifices en cherchant à éclaircir complètement tout ce qui reste à savoir touchant la direction du Djoliba après le passage de ce fleuve près de Tombouctou, et sur sa navigation. Il nous apprend lui-même que son généreux hôte le pressait de s'arrêter chez lui jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour se rendre à *Tripoli* plutôt qu'à *Maroc*, promettant le défrayer de tout jusqu'alors, et de pourvoir, au moyen d'une collecte, à la dépense du voyage. Il est hors de doute que, par un séjour plus prolongé, notre voyageur eût trouvé moyen d'acquérir des connaissances précises à cet égard, surtout par les patrons des barques nombreuses qui naviguent sur le fleuve. Malheureusement le besoin de revoir

sa patrie, ce mal indéfinissable qu'on nomme *Nostalgie* et qui fait braver tout pour y échapper, le tourmentait à un tel point qu'il rejeta ces offres. Je ne voulus, dit-il, rien changer à mes résolutions. Il préféra la première occasion qui se présentait de se rapprocher de l'Europe. Ce fut celle d'une caravane retournant dans le royaume de Maroc à travers les déserts. Cette partie du voyage fut sans doute la plus fatigante, la plus désagréable, mais aussi celle qui offre le plus d'uniformité.

L'intérêt renaît lorsque le Désert est franchi et que M. Caillié atteint le pied de l'Atlas et traverse la province de *Tafilet*. Un voyageur que des circonstances déplorables ont mis à portée de bien connaître ces contrées écrivait ce qui suit à un de nos confrères, après avoir lu la relation dont nous rendons compte : « C'est lorsque l'intrépide voyageur gagne la partie nord du désert de Sahara que je deviens juge compétent ; la description si exacte du territoire d'*El Warib*, des observations ethnographiques si justes qu'elles dépeignent parfaitement les habitans nomades de cette contrée, m'ont donné une grande idée de la véracité qui a dû dicter le reste du récit. »

C'est cependant cette véracité qui vient d'être révoquée en doute dans un article de la Revue trimestrielle (Quarterly Review) qui s'imprime à Londres. On parlera plus bas de cet article, ainsi que des repliques auxquelles il a donné lieu en France, et nous nous contenterons ici d'une seule observation. Après avoir déchargé toute sa bile contre M. Caillié, contre les compatriotes de ce voyageur, et particulièrement contre la Société de géographie de Paris, l'auteur est forcé d'avouer dans une note de deux lignes que cette Société a fait hommage à la mémoire du major Laing d'une médaille d'or, ce qui aurait dû l'engager à supprimer les accusations de basse jalousie qu'il prodigue dans le courant de l'article. Il ajoute à la vérité que cet hommage a été tardif ; mais il aurait pu se rappeler que c'est au mois de mars de chaque année que notre Société de géographie décerne une médaille à l'auteur de la découverte la plus importante en géographie ; qu'à une semblable époque, elle l'a décernée l'année d'avant au capitaine Franklin, compatriote de l'auteur de l'article, et qu'ainsi l'hommage rendu à la mémoire du major Laing ne l'a été ni plus tôt ni plus tard que les réglemens de la Société ne le comportaient. La Revue anglaise aurait dû

aussi tenir compte de ce que dit M. Caillié au sujet de la mort déplorable du major Laing à la page 309 du Tom. II de sa Relation, sous la date du 9 mai : « Les Maures qui m'accompagnaient me montrèrent l'endroit où le major Laing avait été assassiné. Je m'éloignai pour pleurer en liberté, seul hommage que je pusse rendre à la mémoire d'un voyageur, mémoire qu'aucun monument ne pourra éterniser, sur le lieu où il a péri. »

Au reste il est juste d'observer que probablement cet article ne trouvera guère d'approbateurs. Un des nombreux amis que nous comptons parmi les savans anglais écrivait à ce sujet ce qui suit : «Vous nous connaissez trop bien, mon cher monsieur, pour croire que nous puissions applaudir à l'article anonyme du *Quarterly*, concernant le voyage de M. Caillié; cet article s'accorde mal avec la réputation de *Good natured people* dont avec raison nous autres Anglais sommes plus jaloux que tout autre; et quant au style, si notre langue fournissait un terme pour désigner ce qui le caractérise, ce ne pourrait être que celui de *Scurrility*. Soyez sûr, ajoute notre correspondant, que l'homme respectable auquel vous me dites qu'on attribue cette diatribe, ne saurait en être l'auteur et qu'il ne tardera pas à se laver d'une telle imputation. »

En nous résumant, nous dirons qu'avec toutes les conditions nécessaires pour qu'un individu européen puisse réussir à traverser une aussi grande partie du continent africain, il est difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un autre fasse plus et mieux que n'a fait M. Caillié; mais nous devons ajouter aussi que l'événement a prouvé combien les résultats d'un tel voyage, lors même qu'il a eu un entier succès, sont peu proportionnés aux risques dont il est accompagné. Et nous nous permettrons de souhaiter ardemment, qu'éclairés surtout par cette dernière entreprise, nos compatriotes et les autres Européens s'abstiennent à l'avenir d'en provoquer de nouvelles jusqu'à ce qu'un plan mieux calculé et préparé à l'avance, ait rendu probable un succès accompagné de fruits réels pour les sciences. Ce plan consisterait, suivant nous, à prendre parmi les véritables Musulmans d'Afrique, sachant les langues arabe, berbère, mandingue et autres, et surtout, parmi les *Marabouts*, qui jouissent dans la plus grande partie de l'Afrique d'une vénération

toute particulière, des hommes encore assez jeunes pour recevoir l'instruction propre à en faire d'utiles vogageurs. Ils seraient formés dans les meilleures écoles, et envoyés ensuite en Afrique, où, aidés, secondés sous mains par tous les moyens dont le gouvernement peut disposer, et assurés à leur retour d'être généreusement récompensés, ils travailleraient utilement à accroître nos connaissances, à enrichir nos collections, sans avoir besoin pour cela de sembler, comme nos Européens, professer une autre religion que la leur, et de se dire d'une nation dont leurs traits, leur teint, leurs manières, ne porteraient pas l'empreinte. Un tel plan offre, ce nous semble, toutes les garanties de succès ; et nous ne craignons pas de dire que nul ne promet les mêmes avantages, puisque depuis quarante ans qu'on s'obstine à en suivre d'autres, on n'a retiré, pour ainsi dire, aucun fruit de très-grands sacrifices. Quoiqu'il arrive, M. Caillié aura lieu de s'applaudir d'avoir détrompé l'Europe sur l'importance de Tembouctou. C. DE M.

89. I. OBSERVATIONS SUR LE JOURNAL DU VOYAGE DE M. CAILLIÉ. (*Quarterly Review*, mars 1830, pag. 450.)

90. II. NOTE SUR UN ARTICLE DU *Quarterly Review*, relatif au voyage de M. Caillié à Temboctou. (*Moniteur Universel*, 22 avril 1830.)

91. III. RÉPONSE DE M. CAILLIÉ A UN ARTICLE DE LA *Quarterly Review*, sur l'authenticité de son voyage à Temboctou. (*Ibid.*, 6 mai 1830.)

92. IV. BARROW ET CAILLIÉ. (*Le Temps ;* 19 mai 1830.)

I. Dans un article du *Quarterly Review* auquel M. Barrow passe pour fournir les articles critiques sur la géographie de l'Afrique centrale, le Journal de voyage de M. Caillié est déprécié sans aucun ménagement. L'auteur parle ironiquement des récompenses accordées au voyageur français, et soutient qu'on ne trouve pas dans sa relation une seule position géographique dûment vérifiée. Il s'étonne que M. Caillié donne une direction septentrionale au Djoliba, auprès de Sego, tandis que le contraire

paraît avoir lieu ; il trouve étrange que M. Caillié asseoie la ville de Cabra sur un canal, tandis que, selon le major Laing, elle est située sur le bord de la rivière. L'auteur de l'article doute que M. Caillié ait été réellement à Temboctou, attendu qu'en parlant de l'hôte chez lequel a demeuré le major Laing, il n'en donne pas le nom, que la population faible qu'il attribue à cette ville est contraire à tous les renseignemens qu'on avait reçus jusqu'alors; que M. Caillié parle du prince régnant à Temboctou comme d'un homme noir, tandis qu'étant lieutenant du sultan Labo, et fellata de naissance, il doit être aussi blanc que M. Caillié; qu'il représente le plan de la ville comme triangulaire, tandis que dans son dessin il en fait un parallélogramme; le critique blâme encore comme fausse une observation astronomique. Il ne regarde guère comme possible d'écrire de mémoire le journal d'un voyage qui a duré plusieurs mois, et il donne comme suspecte l'assertion de M. Caillié portant qu'il n'a rencontré aucune bête féroce, tandis qu'il a traversé un pays qui fournit des dents d'éléphant, des peaux de lions et de léopards, et des plumes d'autruche. Enfin le critique insinue que M. Jomard a pris une peine inutile, en essayant de concilier les données fournies par M. Caillié avec celles des voyageurs qui l'ont précédé.

II. Quand cet article fut connu à Paris, M. Caillié était absent. Il parut dans le *Moniteur* un article à sa défense; on y lit entr'autres ce qui suit : Le *Quarterly Review*, en révoquant en doute le voyage de M. Caillié à Temboctou, se fonde sur ce que l'aspect du ciel n'était pas tel que le dit le voyageur, le 7 de mai, à 11 heures du soir, près de Temboctou. A la vérité, ce n'est pas la constellation d'Orion que M. Caillié a pu voir le 7 mai à 11 heures du soir du côté de l'Est : alors cette constellation était couchée pour le parallèle de Temboctou. Il est peu surprenant que M. Caillié, qui ne s'est pas livré à l'étude du ciel, ait pris une constellation pour une autre. Selon le critique, les deux *Chariots* n'étaient point près de l'horizon, comme le dit M. Caillié, ils se trouvaient alors au-dessus du pôle. Mais, pour être au-delà du pôle, la petite Ourse n'était point pour cela fort loin de l'horizon, puisque l'extrémité de la queue était à 18° seulement, et le haut du petit Chariot, à une trentaine de degrés d'élévation.

Les autres critiques sont encore moins fondées, et aucune d'elles ne suffit pour faire douter de l'authenticité du voyage : la plupart se réduisent à de pures chicanes. M. Caillié parle d'un canal entre Cabra et son port. Là-dessus le journal se récrie sur la nouveauté de ce fait, et il trouve plaisante l'idée d'un *canal artificiel*, creusé dans l'Afrique centrale : mais rien n'est plus facile à concevoir que l'existence d'une petite branche, ce qu'on appelle au Sénégal un *marigot*, entre Cabra et le fleuve, branche qui a pu fort bien être ignorée de tous les voyageurs africains, ou même s'être formée depuis peu. Que Cabra soit *sur le bord même de la rivière*, cela est possible, et se conçoit, si le canal aboutit à un point différent. De même, que les *rues* soient propres, cela ne contredit pas le rapport de M. Caillié, disant que le *port* de Cabra est d'une très-grande malpropreté. Les circonstances du récit de la mort de Laing, selon le critique, sont extrêmement *incorrectes ;* et cependant M. Caillie les tenait, dit-il, de l'hôte du voyageur anglais. *Qu'il décline le nom de cet hôte*, dit le journal, et l'on jugera de sa véracité? Un pareil défi n'est sans doute pas sérieux. Depuis quand les voyageurs sont-ils tenus de nommer tous les individus qu'ils ont rencontrés, ou de se rappeler leurs noms?

Point de Touariks en 1828, dit le journal anglais, dans le voisinage de Temboctou ; leur domination était anéantie : mais le rapport du major Laing, sur ce point, est-il assez détaillé pour conclure le fait d'une manière générale? à qui fera-t-on croire que l'autorité des Fellatahs s'étende sur le Sahara, et puisse empêcher les excursions d'une peuplade aussi puissante que les Touariks? Laing a péri, selon la relation faite à M. Caillié, le 5^{e} jour de son départ de Temboctou ; tandis que le rapport fait à Tripoli, par le domestique africain, le fait succomber le 3^{e} jour. Que conclure de cette dissidence entre tant de récits? Tous ont passé par les bouches des indigènes : l'on en connaît 5 différens : deux faits à Tripoli, trois à Saint-Louis, un dans le désert même de Temboctou, à M. Caillié; tous diffèrent dans les détails, cependant ils s'accordent sur les circonstances principales. A la fin de cette réfutation, on communique une lettre de M. Cochelet, dont voici un extrait :

« La description si exacte du territoire d'El-Harib, voisin de celui où j'ai séjourné, et qui n'est pas sans avoir avec ce der-

nier ses traits de ressemblance, des observations ethnographiques si justes qu'elles dépeignent parfaitement les habitans nomades de cette contrée, m'ont donné une grande idée de la véracité qui a dû dicter le reste du récit. J'eûsse desiré rencontrer M. Caillié aux lieux mêmes que j'ai visités sur cette côte de Noun à Ouâd Noun, où passent tant de caravanes pour Temboctou. Là sans doute j'aurais trouvé la vérité plus évidente encore, et j'aurais reconnu jusqu'aux personnages qui m'abreuvaient d'amertume aux jours de ma captivité. Mais dans le nord du désert de Sahara, il est facile de juger des habitudes d'une tribu par celles de la tribu voisine. Ces peuples nomades scénites adoptent les mêmes usages par leurs fréquentes communications.

III. Après son retour à Paris, M. Caillié s'est justifié lui-même dans un article que nous insérons à-peu-près en entier.

M. Barrow, dit-il, a la réputation d'être fort savant : ce qui suppose de la politesse et l'amour de la vérité. Or, l'article dirigé contre moi manque également de politesse et de bonne foi. Je ne saurais donc admettre qu'un homme du mérite de M. Barrow en soit l'auteur, à moins qu'il ne le déclare lui-même. Je repousse également en son nom toute excuse fondée sur l'intérêt ou sur l'amour-propre national! Les intérêts de la science ne sont ni Anglais, ni Français, ni Chinois .Les découvertes utiles appartiennent au monde!

Mais, quel que soit le nom de mon adversaire, quel que soit le ton de sa critique, il lui faut une réponse, et je la fais par respect pour les savans qui ont reconnu l'authenticité de mon voyage, par respect pour mon roi, qui a daigné m'en promettre la récompense, et par respect pour l'Europe qui, en lisant ma relation, a bien voulu y reconnaître, non une science qui m'est trop étrangère, mais le caractère simple, naïf, inimitable de la vérité!

Mon critique me reproche d'avoir placé *un canal artificiel* de trois milles dans l'intérieur de l'Afrique; il ajoute que Cabra est bâti, non sur les bords de ce canal, mais sur les bords du Djoliba. Ce qu'il sait, dit-il, positivement par le major Laing, qui a visité ce bourg pour prendre des informations sur le cours du fleuve. J'ose dire que la mauvaise foi ou l'ignorance paraît ici dès la première ligne. Voici le fait : dans la

saison des basses eaux, les immenses marais qui avoisinent Cabra se dessèchent entièrement, et alors les embarcations de 25 tonneaux se rendent devant le village par un lit étroit auquel j'ai donné le nom de *canal*, faute d'autre mot pour peindre sa forme; mais l'invention d'un canal *artificiel* au centre de l'Afrique, fait de main d'hommes, appartient entièrement à mon critique, et je m'empresse de lui en rendre tout l'honneur.

Loin de moi l'idée de révoquer en doute la véracité du major Laing; mais je sais qu'il n'a visité Cabra que de nuit, il est possible qu'à cette époque le lit du fleuve fût plein et les marais inondés, ce qui justifierait entièrement la description qu'il en donne; les eaux s'étendent à droite et à gauche, le major a pu voir Cabra sur les bords mêmes du Dhioliba.

Je ferai remarquer ici que mon critique, d'après la relation *non encore publique* du major Laing, fixe à cinq milles la distance de Cabra à Temboctou; or, s'il veut ouvrir le tome II de mon Voyage, page 301, il verra que je fixe également cette distance à *cinq milles*. Comment me trouverais-je si bien d'accord avec le voyageur, si nous n'avions parcouru la même route! Au reste, Laing, en visitant Cabra, a dû faire la description de ce village et parler des dattiers qui se trouvent vers l'est, très-près de ce bourg, et des Balanites-Egyptiaca qui sont à l'ouest, ainsi que d'un jeune arbre planté au milieu d'une petite place où les nègres vont danser les jours de fêtes. Je ne fais point mention de ce lieu dans ma relation, ni de l'arbre dont j'ignore le nom, il se trouve près du chemin qui conduit à Temboctou; si mon critique a les papiers du major Laing, il peut vérifier cette description.

« M. Caillié nous apprend que le nom de son hôte était Ab-« dallahi; mais pourquoi nous cache-t-il si soigneusement celui « de Laing?... Heureusement le nom de ce personnage nous est « connu; nous invitons donc M. Caillié à le décliner, s'il le peut.» Voilà un singulier défi! Il est en effet bien extraordinaire que j'aie gardé dans mon souvenir le nom d'un homme qui exerça envers moi la plus touchante hospitalité, et qui, au moment de notre séparation, se dépouilla de son manteau pour m'en couvrir! Quelle parité peut-il y avoir pour moi entre un tel homme et l'hôte du major Laing? Ce dernier ne m'a jamais été désigné dans la ville que sous le nom de l'hôte du chrétien, et j'avoue

que si son nom véritable a été prononcé devant moi, cette première dénomination, qui m'allait droit au cœur, l'a entièrement effacé de ma mémoire. Quelques jours après mon arrivée à Temboctou, étant à ma porte, on me montra la maison qu'avait occupée le major Laing; j'en vis sortir un homme que l'on me dit être son hôte : pressé d'en obtenir des renseignemens, je l'abordai pour le questionner. J'eus depuis occasion de l'entretenir plusieurs fois, et c'est de sa propre bouche que j'ai recueilli une partie des détails que j'ai consignés dans mon voyage.

« Le chef suprême de Temboctou est nommé par M. Caillié « Osman, c'est le lieutenant-général du sultan Labo. M. Caillié « lui donne tantôt l'épithète de prince ou roi, tantôt celle de « gouverneur; quoiqu'il en soit, ce n'est certainement pas un « nègre à teint noir foncé, à cheveux blancs et crépus, comme « le voyageur français le décrit, mais un Foulah ou Fellata, « probablement aussi blanc que M. Caillié. » Grâce à Dieu! voilà un reproche qui me prouve que M. Barrow n'est pas l'auteur de l'article auquel je réponds. M. Barrow, qui a visité l'Afrique, se serait bien gardé de me faire une telle objection; il sait comme moi que les Foulahs ou Fellatas sont noirs et ont les cheveux crépus, bien que leur teint soit moins foncé que celui des nègres mandingues. Quel est donc le critique qui a osé écrire à la face de l'Europe que les Fellatas étaient blancs? Quant au chef de Temboctou, chez lequel mon hôte me conduisit, il avait en effet les cheveux blancs et crépus, et le teint noir foncé, et cependant n'était pas Fellata, comme le veut le critique; il était *Kissour*, c'est-à-dire de la race qui habite Temboctou. En 1828 les Fellatas ne commandaient point dans cette ville; je ne sais ce qu'il en était en 1826, mais à peine en ai-je rencontré une douzaine en 1828.

« Nous ne concevons pas non plus comment la dignité du « chef peut être héréditaire, et comment son fils doit lui succéder, puisque le sultan Labo n'a conquis le pays sur les Touaricks qu'en 1826, comme nous le savons par le major Laing. » Ces observations prouvent assez que le critique n'a aucune idée du pays dont il parle. Tout y change de face pour ainsi dire avec les saisons. Ainsi tantôt une ville paraît sur les bords du fleuve; tantôt, par le dessèchement des marais, elle en est à

trois milles; tantôt des peuplades nomades s'emparent d'une cité, y lèvent un tribut; et, passant comme le fleuve, se retirent avec leur butin. Qu'y a-t-il donc à s'étonner que le major Laing ait trouvé Temboctou sous la domination des Fellatas, et moi sous celle des Kissours, qui sont les véritables habitans dn pays? Le major sera arrivé après une invasion, et moi, deux ans plus tard, après la retraite des vainqueurs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1828 le sultan Labo n'était pas le maître de Temboctou, et que la ville était sous la domination de son chef, ou de son roi naturel, titre que je n'ai donné au cheik que pour me faire entendre, comme j'ai appelé canal un bras étroit du Dhioliba.

« Au surplus, tous les rapports donnés par M. Caillié sont « extrêmement confus, car il dit qu'il n'y a pas à Temboctou « de *gouvernement régulier:* le roi, ajoute-t-il, est un père de « famille qui gouverne ses enfans. Il est juste et bon, et n'a rien « à craindre de ses sujets. — Cependant dans une ville où se « réunit un si grand nombre d'étrangers de toutes les parties de « l'Afrique, on serait tenté de supposer l'existence d'un gouver- « nement régulier. » J'entendais par gouvernement régulier un système de lois écrites, une administration établie et des forces militaires régulières. Or, il n'y a rien de tout cela à Temboctou, puisque, pour rendre la justice, le chef, comme on me l'a dit, assemble les vieillards, qui décident de tout d'après leurs lumières ou leur conscience. D'ailleurs, cette ville n'est point, comme l'avance mon critique, le rendez-vous des caravanes de toutes les parties de ce continent, on n'y voit que celles qui partent de la Barbarie; les marchands des autres parties de l'Afrique viennent commercer à Jenné et non à Temboctou.

A tout prendre, je suis peut-être excusable de n'avoir pas en 14 jours, approfondi toutes les formes de gouvernement d'un pays dont j'entendais à peine la langue, et où chacune de mes questions pouvait me mettre en péril.

Lorsque j'ai publié la relation de mon voyage, je n'ignorais pas que les papiers du major Laing étaient sauvés, et je m'en réjouissais dans la pensée que sa relation viendrait un jour appuyer la mienne, et lui prêter les lumières qui me manquaient. C'est dans ce but que j'ai pressé ma publication pour le devancer. Heureux de retrouver dans la sienne des tableaux parfaits

des lieux dont je n'ai pu donner que de légères esquisses, combien j'aimerais à apprendre qu'il s'est assis comme moi sous les cotonniers qui ombragent quelques cases de paille non loin de la grande mosquée! la végétation est trop rare à Temboctou, pour que ces arbres n'aient pas attiré l'attention du major. Il est impossible que ses yeux ne se soient pas fixés sur le palmier Doum, seul arbre de cette espèce qui se trouve dans la ville, et dont l'aspect triste m'a fait souvent regretter les beaux ombrages de ma patrie. J'espérais encore ressaisir, dans cette relation, quelques-uns des sentimens qui m'ont agité si loin de mon pays; car les voyageurs, quelle que soit la langue qu'ils parlent, sont comme des amis à qui les mêmes objets font éprouver les mêmes sensations.

« L'hôte de M. Caillié n'a pas pu lui dire qu'une attaque avait « été faite contre le major Laing par les Touariks, quand on eut « découvert qu'*il était chrétien.* Il est constant que Laing, pen- « dant son voyage, a toujours passé pour chrétien, et qu'il n'a « jamais quitté l'habit européen. » Il faut que l'auteur de cette critique compte bien sur l'inattention de ses lecteurs, pour se donner le plaisir de réfuter une sottise: il me fait dire tout le contraire de ce que j'ai dit. Partout où j'ai parlé du major, j'ai parlé de la religion qu'il professait hautement, et des persécutions dont il fut l'objet; nulle part dans mon ouvrage on ne trouve ces mots: *quand on eut découvert qu'il était chrétien;* on y lit textuellement que lorsque la caravane, dont le major faisait partie, fut arrêtée par les Berbiches, Laing, *reconnu pour chrétien*, fut horriblement maltraité. Ce qui veut dire en bon français, lorsqu'on eut *reconnu* qu'il y avait un chrétien dans la caravane. Je le demande à tous les esprits justes, est-il possible de m'attaquer avec plus de mauvaise foi? Quant à l'aspect du ciel, il est possible que je me sois trompé! je n'avais point fait alors d'études astronomiques, et j'ai pu me méprendre sur le nom d'une constellation. C'est donc une pure chicane sur une ignorance que j'ai avouée.

Je passe à la forme de la ville de Temboctou. J'ai dit qu'elle était triangulaire, et mon critique me reproche d'en avoir donné un dessin où elle a la forme d'un parallélogramme. Singulière inadvertance, pour un homme qui a la prétention de relever les inexactitudes, et qui ne se donne pas même la peine

de lire au bas de la gravure ces mots: *Vue d'une partie de la* ville de Temboctou. Faudra-t-il encore lui répéter ici que c'est une *partie* de la ville et non la ville entière que j'ai dessinée?

Une nation rivale a pu concevoir un peu de jalousie du succès inespéré d'un voyage qu'elle avait tant à cœur de voir terminer par un des siens: voyage pour lequel elle a dépensé des sommes si considérables, et perdu tant d'hommes distingués. Pauvre, sans appui, sans science, j'ai accompli cette œuvre. Je suis venu dire à l'Europe ce que c'était que Temboctou. La vérité fait tout le mérite de ma relation. Un dévouement sans bornes au Roi et à la France, fait tout le mérite de ma personne. Qu'on ne me les dispute pas, ces biens acquis par tant de souffrances; du reste je livre mon style et mon ignorance à tous ceux qui, au lieu d'avoir été à Temboctou, se sont perfectionnés dans l'art de bien dire.

Le n° IV est une récrimination contre M. Barrow. En parodiant l'article du *Quarterly Review*, on cherche à prouver que ce voyageur ne connaît pas la Chine, et est tombé dans des contradictions sur cet empire, quoiqu'il assure y avoir été.

92. Expédition scientifique dans le nord de l'Amérique.

MM. F. A. *Laroque*, *T. Pothier* et *P. de Rocheblave*, furent chargés, par le gouvernement du Canada, de l'exploration du pays situé entre les rivières de St-Maurice et des Outaouais. Ils partirent des Trois-Rivières, vers la fin d'août, accompagnés de M. Bouchette, député-arpenteur général, du lieutenant Ingall, de l'enseigne Nixon, et de 7 voyageurs, dans 3 canots. Ils se rendirent d'abord à la rivière à la *Hache*, au-dessus des forges, où M. Bouchette les laissa pour s'en retourner à Québec. De là le parti explorateur se rendit à la rivière *au Rat*, qui se jette dans le St-Maurice, du côté de l'ouest, environ 80 milles au-dessus des Trois-Rivières, et où la Compagnie de la baie d'Hudson a un poste de commerce. Le parti y attendit environ 3 semaines l'arrivée de M. John Adams, qui remplaçait M. Bouchette comme astronome et arpenteur. Ayant entendu dire qu'il y avait un espace de terre fertile à l'ouest du St-Maurice, nos Messieurs firent une excursion dans l'intérieur, et y visitèrent une suite de lacs, au nombre de 14, qui se déchargent dans la rivière *au Lait*, branche de la rivière *Vermillon*, qui tombe dans le St Maurice, au nord de

la rivière au Rat. N'ayant pas réussi dans l'objet de leur recherche, ils revinrent à la rivière au Rat, d'où ils recommencèrent à remonter le St-Maurice. Ils passèrent par le poste que la Compagnie des postes du Roi a établi à *La Tuque*, à environ 100 milles des Trois-Rivières, et continuèrent à remonter le St-Maurice jusqu'à l'embouchure de la rivière Vermillon. Le St-Maurice est ici rempli de rapides, et c'est la coutume des voyageurs de remonter le Vermillon, puis une suite de petits lacs, avec portages, pour rentrer plus haut dans le Saint-Maurice : c'est ce que firent nos voyageurs, qui, après être rentrés dans cette rivière, en suivirent le cours jusqu'à *Ouémontichingue*, où elle se partage en trois branches. Les Compagnies de la baie d'Hudson et des postes du Roi ont des comptoirs en cet endroit, qui se trouve par les 47°,38′ de latitude septentrionale. L'expédition remonta une de ces branches, qui coule de l'ouest, et rencontra une chaîne extraordinaire de lacs et de courans navigables, qui n'a probablement sa pareille ni au Canada ni ailleurs. Ces lacs sont, dit-on, au nombre de 23, et nos Messieurs mirent 12 jours à faire le tour du plus considérable, auquel ils donnèrent le nom de *Lac Kempt*. En plusieurs endroits, l'eau s'y trouva de plus de 40 brasses de profondeur.

En sortant de cette chaîne de lacs, nos voyageurs rencontrèrent la rivière *au Lièvre*, à 120 milles environ du St-Maurice, laquelle distance fut considérablement augmentée par l'examen et la mesure des anses et des pointes de chaque lac; ce qui fit peut-être plus de 2000 milles de navigation. Après être entrés dans la rivière au Lièvre, ils mirent 8 jours à la descendre jusqu'au lac *des Sables*, qui est une expansion de cette rivière, et où il y a un poste de commerce particulier. La Compagnie de la baie d'Hudson a aussi un poste de commerce à la pointe de ce lac. Depuis la sortie du lac des Sables jusqu'à l'entrée de la rivière au Lièvre, il y a plusieurs défrichemens et établissemens, et des moulins appartenant à M. Bowman. La rivière au Lièvre, dans la distance entre les lacs et la rivière des Outaouais, a 23 portages, ce qui en rend la navigation un peu difficile. De l'embouchure de la rivière au Lièvre, le parti descendit la rivière des Outaouais jusqu'à l'entrée du canal.

Les officiers de l'expédition représentent le pays qu'ils ont

traversé, comme n'offrant rien de bien intéressant; et l'espace qui se trouve entre Ouémontichingue et la rivière au Lièvre, est, sur les bords de cette rivière, comme sablonneux en plusieurs endroits, et ne produisant guère d'autres arbres que le tremble et le bouleau, tandis que les bords des lacs offrent par-ci par-là de hauts rochers taillés à pic. Le sol s'améliore pourtant graduellement, après qu'on a passé le lac des Sables, et qu'on approche de la Grande Rivière.

Les Têtes de Boules, tribu qui ne compte pas présentement 200 âmes, chassent dans l'espace compris entre Ouémontichingue et la rivière au Lièvre; mais le gibier n'y est pas très-abondant.

La minéralogie du pays n'offre rien non plus de bien extraordinaire. Le parti explorateur n'y a trouvé aucun indice de mines de charbon ou de métaux, si ce ne sont quelques légères apparences de mine de plomb, mais où le minerai ne paraît pas assez abondant pour mériter d'être exploité. On a dit qu'il y avait d'abondantes mines de plomb sur les bords de la rivière *Gatineau;* mais l'apparence du pays traversé par le parti explorateur, si elle est la même plus à l'ouest, semblerait rendre cette assertion fort douteuse.

Les eaux des lacs intérieurs sont remplis de truites, de brochets, de dorés et autres poissons de la meilleure qualité; mais le gibier n'est nulle part très-abondant. Le principal résultat de cette expédition, c'est la preuve qu'il existe une grande communication par eau entre le Saguenay et la rivière des Outaouais à Hull. (*Bibliothèque Canadienne;* 15 novembre 1829, p. 200.)

93. Établissement des Pays-Bas dans la Nouvelle Guinée. Extraits des lettres du Dr Macklot, naturaliste. (*Bijdragen tot de natuurkund. Wetenschapp.*; vol. IV, n° 3.)

Le 21 avril 1828, la corvette sur laquelle était embarqué M. Macklot, quitta l'île d'Amboine, et fit voile pour Banda; le 29 elle partit de cette île pour la Nouvelle Guinée : ce ne fut que le 21 mai, après une traversée pénible, que la corvette jeta l'ancre sur la côte de ce pays, à l'embouchure de la rivière de Doerga, sous 138° 27′ 10″ de longit. orient. (méridien de

Greenwich), et sous 7° 25′ 38″ de latit. mérid. On ne tarda pas à se convaincre que cet endroit est peu propre à servir d'emplacement pour une colonie, étant bas et marécageux, et exposé aux débordemens de la rivière. On remonta le courant jusqu'à 10 milles, sans trouver un meilleur endroit. Il fallut repousser de vive force les sauvages qui vinrent assaillir la chaloupe. Ayant quitté la Doerga le 27 mai, on cingla le long de la côte du nord, et le 3 juin on entra dans une autre rivière, celle de Tanata, sous 136° 53′ de longit. orient., et 4° 51′ 30″ de latit. mérid. On avait assuré les voyageurs hollandais que cette rivière est très-fréquentée par les insulaires de Céram; voilà pourquoi on l'examina avec soin, afin de voir s'il y avait moyen de fonder un établissement; malheureusement une barre dangereuse à cause des jusans de la mer, empêcha les vaisseaux de pénétrer dans la rivière, qui manque d'ailleurs d'un lieu convenable à l'ancrage. On avait vu sur la côte quelques maisons et des prahmes avec des indigènes. Plusieurs prahmes approchèrent : les insulaires montèrent d'abord dans le schooner, puis dans la corvette des Pays-Bas, le *Triton*. Ils y restèrent 2 jours, et furent très-familiers; à la demande où l'on pourrait trouver de l'eau fraîche, ils indiquèrent une rivière à l'ouest, avec un bon ancrage. Le lendemain les voyageurs reçurent la visite du chef nommé *Abrouw*, qui leur indiqua aussi la rivière de l'ouest, et leur donna 5 insulaires pour guides. L'endroit où l'on prit ces sauvages à bord, s'appeloit *Timakowa* ou *Timoraka*, et celui où l'on avait été à l'ancre auparavant dans la rivière dite *Tanata* était dans le district de *Koïjwaij*.

L'expédition fut conduite à une rivière que les insulaires appelaient *Oe-ta* ou *Oe-tava* : c'était là cette rivière Tanata qu'on leur avait faussement indiquée auparavant, et qui est effectivement fréquentée par les insulaires de Céram qui y font un grand commerce de *massoy*, écorce d'une grande espèce de laurier. Le défaut d'eau et les brisans de la mer forcèrent les Hollandais à remettre à la voile. On ne put examiner la petite île de *Lokaïa*, et on entra dans une bonne baie de l'île *Aidoema*; 3 canots remplis d'indigènes aidèrent les Européens à trouver un bon mouillage; au lieu d'être nus comme les autres sauvages, ils étaient plus ou moins vêtus : ils parlaient couramment le caramois. Depuis la Doerga jusqu'à Timakowa, on n'avait

trouvé qu'une côte basse, marécageuse et difficile à approcher. A l'est de l'île Lokaia, l'intérieur était hérissé de hautes montagnes, dont les cîmes paraissaient être couvertes de neiges; à l'ouest le sol était montueux, plus élevé, et entrecoupé de baies; un grand nombre d'îles et d'îlots sont disséminés sur la côte. L'expédition choisit dans cette position favorable un emplacement pour un établissement; c'est le territoire de *Lobo* dans le district de *Kaijwaij;* on y arrive par 2 voies; l'une est le détroit entre le continent et l'île d'*Ardoéma*, et l'autre est une grande et belle baie, à l'entrée du détroit dont il vient d'être question. Le détroit a été nommé passage d'*Iris*, et la baie a reçu le nom de la corvette *le Triton*. Cette baie a un bon mouillage et une rade pour un grand nombre de vaisseaux, dans laquelle se décharge la rivière de *Tambona*. La baie est entourée de montagnes, et à l'abri des vents violens. A l'ouest de la rade s'élève le mont *Lancentsijsie*, à une hauteur de 2650 de pieds (d'Amsterdam) : c'est là que l'on a choisi un emplacement pour un établissement, et on a pris possession le 24 août du pays au nom du roi, en présence d'un grand nombre d'indigènes et de leurs *Kaiaks*, ou chefs, qui probablement ne comprenaient pas l'importance de cette cérémonie. Le fort qu'on a élevé, a été nommé *Du Bus* d'après le commissaire général de l'Inde néerlandaise, et le terrain au bas de la montagne où sera la colonie a reçu le nom de *Merkus*, d'après celui du gouverneur des Moluques.

Les habitans des côtes sont de la race des Papous, et ceux de l'intérieur et des montagnes, de celle des Alfoiras; les premiers professent le mahométisme, commercent avec les îles Moluques et d'Arou, et parlent, outre leur propre langue, celle de Céram; quelques-uns parlent encore le malai. Les Alfoiras bien moins civilisés, se contentent de réunir les productions du pays pour le commerce du dehors, qu'ils abandonnent aux Papous. Ceux-ci échangent avec les insulaires de Céram, des oiseaux de paradis, des perroquets, des écailles de tortue, des perles, des topazes, des muscades, etc.

Les montagnes voisines de la côte sont calcaires; et tout le territoire visité par l'expédition est couvert de bois. Il fallut abattre les arbres et défricher la terre pour préparer l'emplacement de la colonie. Les exhalaisons de la terre qui en ré-

sultèrent, causèrent des fièvres parmi les gens de l'équipage, au point qu'à la fin d'août on eut à bord 80 malades; comme on manquait d'ailleurs de vivres, on fut forcé de repartir, et le 5 septembre, on rentra dans la baie d'Amboine. Le capitaine mourut; les autres continuèrent d'être minés par les fièvres; le temps était d'ailleurs malsain; le 14 octobre on arriva devant Coupang, dans l'île de Timor, apportant une quantité d'échantillons des productions des 3 règnes de la nature, ainsi que plus de 120 dessins de toute espèce.

Il est à regretter que les lettres de M. Macklot ne donnent pas de détails plus précis sur le nouvel établissement du fort Du Bus. D'après ses renseignemens il semblerait que le gouvernement a voulu avoir un poste militaire plutôt qu'une colonie. D.

94. Notice sur le voyageur hollandais Jean Jansen Struys. (*Sprenger van Eyk, De Fackel, of Bijdragen tot de kennis van het ware;* 1826, 2e année.)

On a récemment réimprimé ou extrait à Paris les voyages de Struys que beaucoup de géographes ont regardé comme un aventurier peu véridique. M. Sprenger van Eyk a cru devoir prendre sa défense, et tout en accordant quelques erreurs, le présenter en général comme digne de foi. D.

95. Lettera, etc. — Lettre du comte J. F. Galeani Napione à M. Washington Irving, auteur de la Biographie et des Voyages de Cristophe Colomb. In-8°. Turin, 1829; Pic.

L'auteur de cette lettre exprime d'abord à M. W. Irving son étonnement de ce qu'ayant entrepris d'écrire la biographie de Christophe Colomb, il n'a pas consulté une dissertation sur la patrie de Colomb, et d'autres écrits sur la même matière, dont lui comte Napione est l'auteur, lors qu'il a eu sous les yeux tous les travaux que les académiciens de Gènes ont publiés sur le même sujet, puis il ajoute:

Je n'examinerai point si la personne qui vous a fourni les matériaux relatifs à la controverse qui s'est élevée sur la patrie de C. Colomb, n'a pas pu ou n'a pas voulu vous informer de l'existence de la dissertation que j'ai faite sur ce sujet en 1824,

et de mes autres écrits. Mais comme j'ai appris que vous avez l'intention de publier une nouvelle édition de votre ouvrage, j'ai conçu l'idée de vous indiquer tous mes ouvrages sur C. Colomb, afin que vous les parcouriez, et que vous les examiniez, si les raisons sur lesquelles je fonde mes assertions, et notamment celle que C. Colomb était du Piémont et descendait de l'illustre famille des seigneurs du château de Cuccaro, sont admissibles.

Je vous dirai donc qu'ayant transmis au feu chevalier C. Damiano de Priocca à Pise, une copie de ma dissertation sur la patrie de C. Colomb, ce critique savant et habile entama, avec moi, une correspondance d'où sont provenues les nombreuses additions dont j'ai enrichi l'édition de 1808. Vous trouverez aussi, dans cette édition, une lettre du baron Vernazza sur le prétendu codicile de Colomb, existant à Rome dans la bibliothèque Corsini.

Plusieurs hommes savans, parmi lesquels je citerai le cardinal Borgia et l'abbé Cancellieri de Rome, et M. Lanjuinais de Paris, ont été agréablement surpris en voyant que je fondais mon opinion, non pas sur des assertions d'historiens, mais sur des preuves légales et juridiques. M. Lanjuinais a même dit que mon opinion avait en sa faveur l'autorité de la chose jugée.

Ce n'est qu'en 1814 que mon opinion sur la patrie de C. Colomb fut attaquée par MM. Serra, Carrega et Piaggio de l'Académie de Gènes; et en 1819 le père Spotorno l'a attaquée à son tour.

Ici M. Napione indique les divers mémoires qu'il a publiés pour répondre à ses adversaires, et invite de nouveau M. W. Irving à les consulter. Il continue ainsi :

Si vous examinez mes mémoires, je pense que vous serez convaincu des vérités suivantes.

1° Qu'on doit préférer aux assertions des historiens la sentence d'un tribunal suprême, rendue en pleine connaissance de cause dans une matière grave et importante.

2° Que la sentence du tribunal suprême des Indes, en ce qui touche l'agnation de C. Colomb avec les feudataires du château de Cuccaro, fut entièrement favorable à ces derniers, et par conséquent à la cause des Piémontais.

3° Que le comte de Gelves lui-même a, peu de temps après la décision du procès, considéré comme agnats de C. Colomb les seigneurs Colomb feudataires de Cuccaro.

Avant d'achever ma lettre, il me reste à parler d'une particularité relative à C. Colomb. Dans la description détaillée de la pompe avec laquelle on transporta, en 1795, les cendres de ce grand homme, de l'île de St.-Domingue, à la Havane, dans l'île de Cuba, description que vous avez jointe à votre ouvrage, il est question d'un portrait de Colomb que le duc de Veragua, descendant de Colomb en ligne directe, aurait envoyé à cette occasion. Or, un fait digne de remarque, c'est que ce portrait n'a jamais été gravé ni publié, d'autant plus que le comte L. Massimino de Cera, notre chargé d'affaires près la cour de Portugal, m'a assuré qu'il avait vu à Séville, aux archives des Indes, un portrait de Colomb au bas duquel on lit que Colomb descendait de l'illustre famille des seigneurs du château de Cuccaro, *De illustre familia de los senores del castello de Cuccaro.* Si l'on publiait une copie de ce portrait, on pourrait le comparer à celui que conserve encore la maison Colombo de Cuccaro, et que j'ai mis en tête de ma dissertation publiée en 1808, pour voir s'il lui ressemble plus qu'à celui qu'on trouve dans l'ouvrage intitulé : *Code diplomatique colombo-américain*, tiré de la description des hauts faits de Colomb, qu'on lit dans le livre suspect et altéré des histoires de Colomb, qui porte le nom de Ferdinand son fils.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

96. Mac Culloch's Principles of political economy. — Principes d'économie politique de Mac Culloch, mis en abrégé pour l'usage des élèves de l'institution hispano-lusitanienne du Dr Silvela. In-12 de xvi-117 p. Paris, 1829; Bossange père.

Tous ceux qui, sachant quelles lumières l'économie politique répand sur les sources de la prospérité des états, déplorent par patriotisme ou en conséquence de vues libérales l'état de dé-

cadence et de misère où est tombée la péninsule ibérique, appauvrie par la possession même de ces métaux qu'on a cru si long-temps constituer exclusivement la richesse des nations, n'hésiteront pas à accorder leurs éloges au docteur Silvela pour avoir introduit l'étude de cette science dans son institut espagnol-portugais. Pour peu que les jeunes gens qui y sont élevés soient appelés au maniement des affaires publiques, c'est dans ce genre de connaissances qu'ils puiseront les idées et les moyens les plus efficaces pour faire fleurir dans leur pays l'industrie et le commerce, et faire éclore à leur suite les idées d'une sage liberté. Comme guide dans son enseignement, M. Silvela a choisi les *Principes* de Mac Culloch en les réduisant à une centaine de pages. On sent qu'un traité si court laisse dans le vague bien des propositions qui demanderont à être développées et démontrées par le professeur; c'est l'inconvénient de tous les abrégés. Un autre défaut que M. Mac Culloch aurait pu éviter, c'est de ne rien dire de plusieurs points fort importans de l'économie politique, tels que les moyens de circulation, les représentans du numéraire, et leur rôle si compliqué, le crédit, les impôts, etc. Comme tout le monde s'imagine facilement quel peut être le contenu d'un traité élémentaire, nous ne croyons pas devoir indiquer en détail celui de l'ouvrage que nous annonçons. Nous dirons seulement que la division des travaux entre les individus, le commerce considéré sous un point de vue général, l'emploi des machines, les engorgemens du marché, les rentes, les profits et les salaires l'occupent presque en totalité. Plusieurs des principes posés par l'auteur pourraient fournir matière à controverse. J. J.

97. Sur la Théorie de la population, ou Observations sur le système professé par M. Malthus et ses disciples; par M. le vicomte de Morel Vindé, pair de France, membre de l'Institut. 2e édition. Broch. in-8° de 33 pages. Paris, 1829; Huzard.

L'ouvrage de Malthus, sur le principe de population, a fait naître un grand nombre d'écrits dont les auteurs ont cherché à le combattre ou à le défendre, et ont quelquefois attribué au

savant économiste anglais des opinions ou des intentions que probablement il n'aurait pas avouées. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer cette polémique; bornons-nous à faire connaître l'opuscule que nous avons sous les yeux.

M. de Morel Vindé se propose de démontrer la fausseté de cette assertion : « que le paupérisme a pour cause les mariages « imprudemment contractés par des gens qui ne sont pas en « état de nourrir et d'élever leurs enfans, et que la société a le « droit et le devoir d'opposer à ce mal des moyens préventifs « et répressifs. » On conçoit que la loi règle l'exercice des facultés humaines, mais non qu'elle en interdise l'usage. Le besoin de la reproduction est un des plus impérieux : lors même qu'on pourrait empêcher les mariages, il serait injuste et dangereux de le faire; car les unions impudiques se multiplieraient à mesure que les unions légitimes seraient moins nombreuses, et on augmenterait la corruption sans diminuer la misère. Ce système détruit la première condition de l'existence des classes qui vivent uniquement de leur travail. Le mariage est nécessaire précisément au prolétaire qui obtient de sa femme des services domestiques sans qu'il ait à payer de gages.

Si le travail est la condition de la production, le besoin est la condition du travail. Or, le besoin qui s'étend à une famille donne plus d'énergie et de prévoyance que celui qui se restreint à un seul individu. Sans s'appesantir sur le calcul des périodes de doublement de la population, ni sur son accroissement en raison géométrique, opposé à l'accroissement des subsistances suivant une progression arithmétique, l'auteur fait observer que la production des subsistances est, non le fait spontané de la nature, mais presque exclusivement le résultat du travail, et que dès-lors la production croît avec la population. Dans les pays où la propriété et le travail sont sans entraves, toute famille laborieuse produit plus qu'elle ne consomme : la masse réunie de ces superflus, forme un immense excédant qui devance et permet l'accroissement de la population. Les faits que Malthus a observés dans son pays ne justifient pas les conséquences qu'il en a déduites. Que voyons-nous en Irlande? De grands propriétaires qui abandonnent les cultivateurs à la rapacité de leurs régisseurs et qui dépensent leurs revenus en Angleterre; un mauvais système d'exploitation; un clergé pro-

testant, jouissant de biens immenses éternellement inaliénables; la population surchargée de son clergé papiste, qui n'est ni doté, ni salarié par l'État. Il y a donc, non pas trop d'hommes, mais trop de victimes d'une organisation politique essentiellement vicieuse. En Angleterre, l'orgueil maintient l'inégalité des partages et la propriété territoriale tend sans cesse à s'agglomérer (1). D'un autre côté, la manie des substitutions et l'énorme quantité de biens tenus en main-morte par le clergé, font que presque toutes les terres sont hors du commerce. De là vient que pour deux millions d'habitans attachés à la propriété, il y a treize millions de prolétaires; encore, parmi ces derniers, y en a-t-il peu qui soient occupés à l'agriculture. L'immense étendue des parcs d'agrément, les cultures vertes pour engraisser le bétail, les instrumens perfectionnés et le mode d'exploitation en grand (2) rendent toujours moins nécessaires les bras des journaliers, et ne laissent à la masse du peuple d'autre ressource que le travail dans les manufactures. Mais il suffit d'une langueur momentanée dans le commerce ou de l'invention de machines nouvelles, pour que des millions d'ouvriers soient réduits à la famine et disposés à la révolte. Là aussi Malthus trouve des hommes de trop et attribue à l'excès de population les maux causés par des institutions barbares.

La France, avant la révolution, nourrissait à peine 24 millions d'habitans, dont beaucoup étaient dans un tel état de détresse qu'on aurait pu, suivant le système de Malthus, imputer à plusieurs provinces une population excessive. Cependant les biens du clergé ont été mis dans le commerce; de grandes propriétés ont été divisées; les main-mortes et les substitutions ont été abolies, et, en moins de 40 ans, malgré la guerre civile et la guerre étrangère, les invasions du dehors et de grands désastres au-dedans, la France a fait naître et vivre, dans une plus grande aisance, un tiers en sus de son ancienne population (3). En Espagne, la conservation des anciens abus condamne à la misère quiconque n'appartient pas aux ordres privilégiés. Ainsi, l'esclavage ou la liberté de la propriété territo-

(1) Voy. *Bulletin*, Tom. VI, p. 363 et suiv., les effets de la division sur la durée de la vie.

(2) Voy. le *Bulletin*, Tom. VII, p. 9.

(3) Voy. le *Bulletin*, Tom. VII, p. 20, 22, 27, 30.

riale donne partout l'échelle de la prospérité du peuple. L'auteur se félicite de ce que le système des majorats, repoussé par nos mœurs en même temps que par l'intérêt général, n'ait pas pénétré plus avant dans nos lois. Notre esprit public, dit-il, ne repousse pas moins les donations en main-morte que diverses corporations religieuses peuvent surprendre à la crédulité ou à la faiblesse; et le clergé, en croyant se former une dotation, n'aura fait que créer de nouveaux domaines nationaux, que le gouvernement remettra dans le commerce avant la fin du siècle.

V.

98. Dictionnaire de la Pénalité dans toutes les parties du monde connu; tableau historique, chronologique et descriptif des supplices, tortures ou questions ordinaires et extraordinaires, tourmens, peines corporelles et infâmantes, châtimens, corrections, etc., ordonnés par les lois, ou infligés par la cruauté ou le caprice, chez tous les peuples de la terre, tant anciens que modernes, auxquels on a rattaché les faits les plus importans que l'histoire présente en condamnations ou exécutions civiles, correctionnelles ou criminelles; par B. St.-Edme. 5 vol. in-8° très-forts, ornés de 60 grav. Paris, 1827-1828; Rousselon.

La reine Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Arragon, disait : « La royauté trouve bien plus de sûreté dans l'amour de ses sujets que dans la terreur, et les lois modérées sont souvent mieux observées pour le bien public que les lois de sang. » C'était une belle leçon aux souverains, dont les souverains n'eurent point le courage de profiter : la législation arbitraire et cruelle de leurs prédécesseurs devait encore peser trois siècles sur les peuples. Ce n'est pas précisément que les lumières aient manqué aux princes; c'est qu'en toutes choses les gouvernemens n'accordent jamais qu'au cri des nations, tant ils croient devoir conserver un pouvoir sans limites, tant ils sont persuadés que les plus légères concessions, même celles à la justice la plus rigoureuse, peuvent amener de doute sur une autorité qu'ils prétendaient autrefois tenir de Dieu seul.

Aussi, en faisant remonter leur puissance à la divinité, les chefs des états les plus anciens, comme ceux des plus moder-

nes, pensaient justifier les actes d'une volonté quelquefois extravagante et souvent sanguinaire. Les traces de leur barbarie se retrouvent dans tout ce qu'on est parvenu à enlever au temps de leurs lois ou des usages qu'ils avaient consacrés.

Les hommes qui seraient curieux de s'instruire du nombre infini et des variations de peines auxquelles les peuples ont été soumis pendant de longs siècles, doivent consulter l'ouvrage que vient enfin de terminer M. St.-Edme sur l'histoire de la Pénalité dans toutes les parties du monde connu.

Admettant six espèces de peines, parmi lesquelles se trouvent comprises les peines politiques dans toutes leurs gradations et celles de l'église sous toutes leurs formes, M. St.-Edme les classe ainsi : peines de simple police, — municipales, — civiles, — correctionnelles, — criminelles, — militaires. Selon lui, elles s'entendent en *peines proprement dites*, telles que la prison, l'exposition, la marque, la réclusion, l'exil, le bannissement, la transportation, les galères, etc.; en *exécutions*, telles que la roue, la potence, la fusillade, la décollation, la bastonnade forcée, etc.; en *punitions*, telles que l'amende, l'aumône, les dommages et intérêts, la censure, le rappel à l'ordre, la bastonnade simple, la salle de police, etc.

Et ce n'est pourtant pas cette classification facile que l'auteur a suivie dans la rédaction de son livre, parce qu'il en serait résulté quelque confusion; il a adopté l'ordre alphabétique plus commode pour les recherches et permettant de répandre plus de clarté sur chacun des sujets qu'il avait à traiter : la distinction de ses classes se tire de l'introduction philosophique qu'il a mise en tête de son *Dictionnaire*, dans laquelle l'écrivain a expliqué son but et ses motifs, et qu'il a terminée par ce passage : « J'ai puisé mes matériaux nombreux dans presque tous les codes, dans presque tous les commentaires, dans tous les criminalistes, dans les voyageurs, les historiens et les chroniqueurs : ma volonté n'a mis de bornes ni à mon zèle ni à ma patience. »

On sent en effet, après avoir parcouru ces vastes archives de la démence, de l'ingratitude, de la méchanceté des hommes, tout ce qu'un travail de ce genre a dû coûter de recherches laborieuses à son auteur, tout le temps qu'il lui a fallu y employer,

et, pour arriver à fin, tout le courage que rendait nécessaire le dégoût de cette longue suite d'horreurs épouvantables.

Nous pensons que ce *Dictionnaire de la Pénalité*, curieux pour tous les hommes, est très-utile aux publicistes, aux législateurs, aux juges, aux avocats, et que les gouvernans feraient bien de l'ouvrir quelquefois. Z.

99. On the evidence and elementary facts, etc. — Sur l'évidence et les faits élémentaires qui servent de base aux tables d'assurances sur la vie; par M. J. Finlaison, secrétaire pour la dette nationale. Rapport imprimé par ordre de la Chambre des Communes. Londres, 31 mars 1829.

On ne saurait trop admirer la prudence anglaise dans les réglemens qui tiennent aux grands intérêts de la nation et dans le soin qu'on prend de s'entourer de toutes les lumières possibles. Dans plusieurs états de l'Europe, les Sociétés d'assurances sont loin de s'occuper d'examens aussi consciencieux; aussi les fortunes des particuliers ne sont pas toujours à l'abri des revers qu'amènent des spéculations imprudentes ou des calculs mal établis.

Le Rapport de M. Finlaison a été suivi d'un *Bill* qui établit le mode des assurances pour la réduction de la dette nationale. Il a particulièrement insisté dans son travail sur la distinction à établir entre la mortalité des hommes et celle des femmes, distinction qui n'est pas encore adoptée par les Sociétés d'assurances, mais qu'il met dans la plus grande évidence en faisant usage de différentes tables de mortalité. Ainsi, il trouve que si l'existence de dix enfans mâles est représentée par 100,000, celle des filles le sera par 109,079, en Hollande, d'après les anciennes tables de *Kersseboom;* par 111,831, à Chester, d'après le D^r^ *Price;* par 107,031, à Montpellier; par 105,279 en Suède; par 112,05 à Amsterdam, et par 103,764 à Bruxelles. Il a déduit ces deux derniers nombres des tables de mortalité que j'ai données dans mes *Recherches sur la population*, etc., de sorte que la mortalité moins grande pour les femmes, se trouve établie, comme l'observe l'auteur, par toutes les tables où jusqu'à présent on ait fait la distinction des deux sexes. Cependant, poursuit-il, l'Angleterre pour qui cette distinction est si impor

tante, l'a constamment négligée jusqu'à ce jour. (Quetelet, *Correspond. mathém. et physiq.*; T. V, liv. 4, p. 277.)

100. Beschouwing van den aard, de voordeelen, etc.— Examen du mode, des avantages et de l'organisation des Sociétés d'assurance viagère; par M. Lobatto. In-8° de 180 pag. Amsterdam, 1830; Portiel j^e.

Ce livre pourra être fort utile aux personnes qui veulent s'occuper des calculs des Sociétés d'assurances, sans avoir les connaissances suffisantes pour lire les traités ordinaires de calcul des probabilités. On ne sent pas encore assez généralement les avantages de ce dernier calcul, peut-être parce qu'il a été exposé jusqu'à présent dans des ouvrages mathématiques trop hors de la portée de ceux qui auraient pu s'en servir avec succès. Ces considérations nous avaient porté nous-même à publier, il y a 2 années, des instructions populaires, sur le calcul des probabilités, servant pour ainsi dire d'introduction à nos cours de physique et d'astronomie au Musée de Bruxelles. M. Lobatto, en faisant un ouvrage spécial sur les assurances, a consulté les besoins de l'époque : les Sociétés dont il parle, commencent à s'établir chez nous, et il ne paraît pas en général que même les personnes qui les forment, possèdent bien les élémens des calculs qui doivent leur servir de base; ce qui peut avoir les résultats les plus fâcheux pour la Société.

L'auteur se plaint aussi dans sa préface de ce que les mathématiciens de ce pays négligent entièrement ce genre de recherches ». Sedert (Struyck en Kresseboom), schijnt de smaak voor de beoefening der politieke rekenkunde, en der daarmede zoo naauw verbondene theorie der levensverzekeringen, hier te lande onder de wiskundige ten eenen male verloren te zijn geraakt ». Peut-être cet oubli n'est pas aussi grand que le fait l'auteur; du moins l'Académie de Bruxelles, en mettant au concours, pendant plusieurs années, l'examen des théories des Sociétés d'assurances, a prouvé qu'elle n'avait pas entièrement perdu de vue ce sujet important. Quoiqu'il en soit, puisque, faute de réponse suffisante, elle a dû retirer cette question, on n'en appréciera que mieux l'utilité du second ouvrage que M. Lobatto annonce sur les théories mathématiques des assurances, qu'il n'a pu exposer dans son premier travail. Nous

avons inséré dans ce cahier la table de mortalité qu'il a calculée pour Amsterdam ; elle embrasse une période de 10 années ; elle est par conséquent plus complète que celle qui a été calculée par M. Verhulst, pour la même ville (Tom. III, p. 105.) L'auteur a présenté encore plusieurs autres tables dont les calculs ont dû exiger beaucoup de soins et de temps. (*Ibid.* ; II^e^ liv. Tom. VI. 1830, pag. 157.)

101. De la préférence que méritent les sociétés d'assurance avec garantie mutuelle, sur les compagnies à prime ; par le D^r^ Jos. Kudler. (*Steiermärk. Zeitschrift* ; Gratz, 1825, cah. 6.)

L'auteur réfute un article français, dans lequel on cherche à prouver l'avantage des Compagnies à prime sur les Compagnies d'assurance mutuelle ; il pense que tout ce qu'on a mis en avant contre l'assurance mutuelle, par exemple l'incertitude du montant des contributions, le peu d'unité dans l'administration, etc., n'est pas assez fondé pour nous déterminer à préférer les Compagnies à primes. Il cite l'exemple des Sociétés d'assurance mutuelle de Mayence, de Saxe, de Bavière, pour faire voir que, dans les Sociétés de ce genre, quand elles sont bien dirigées, les cotisations sont peu de chose.

102. Réfutation d'un nouveau Raisonnement de M. J.-B. S., tendant à prouver que les lois restrictives de la liberté d'importer les produits étrangers sont sans but utile.

M. J.-B. Say a proclamé dès-long-temps ces deux principes, absolument contraires aux idées des peuples et des gouvernemens : *Le numéraire dont on achète ce qui est nécessaire à l'entretien des individus ou des familles, ne fait partie d'aucun capital* (Catéchisme d'économie politique, 3^e^ édit., p. 33); *Une nation gagne d'autant plus que la somme des produits qu'elle importe surpasse la somme des produits qu'elle exporte, et non, comme on le croit, que ses exportations surpassent ses importations* (id., p. 98, 99). Ces paradoxes sont plus ou moins reproduits dans le raisonnement suivant, que, dans l'intérêt général du pays, nous croyons devoir réfuter.

§ 1. *Raisonnement de M. J.-B. S.* (*Revue encyclopédique*, janvier 1830, p. 50, 51)

1. « La portion dn numéraire par le moyen de laquelle les « hommes touchent leurs revenus, et qu'ils emploient à l'achat « des choses qui satisfont à leurs besoins, ne fait pas, *le moins « du monde* (1), partie de leurs capitaux, ni par conséquent du « capital du pays. »

2. « Que le consommateur use, pour ses besoins, une va- « leur de cent écus de toile de lin, qui est un produit indigène, « ou une valeur de cent écus de toile de coton, qui est un « produit exotique, il n'est pas plus appauvri d'une façon que « de l'autre.

3. « Il en est du même du producteur : qu'il dépense cent « écus pour procurer au consommateur de la toile de coton ou « de la toile de lin, cette somme n'est pas moins avancée par lui « et remboursée par le consommateur.

4. « Or, qu'est-ce que des lois restrictives qui ne profitent ni « au producteur ni au consommateur, et ne servent qu'à les « gêner, l'un dans ses actions, et l'autre dans ses goûts ? »

§ 2. *Réfutation du raisonnement précédent.*

1. Le numéraire en circulation est la propriété de ceux qui l'ont prêté; c'est un capital qui leur porte une rente annuelle, en vertu de l'utilité dont il est à tous ceux par les mains de qui annuellement il passe. Quand on emprunte une somme de numéraire, ce n'est pas pour la fondre, il y aurait (en France du moins) perte à cela; ce n'est pas pour la garder en caisse, pour l'enfouir, il y aurait perte à cela : c'est pour la dépenser. On peut la dépenser utilement, on peut la dépenser inutilement, on peut la dépenser follement; c'est l'affaire de l'emprunteur. Mais il est évident que, de quelque manière qu'on la dépense, elle va à ceux de qui on achète les produits, de qui on consomme le travail, de qui on emploie les services; et ceux-là ne l'enfouissent pas, ne la fondent pas, ne la gardent pas dans un coffre, ils l'emploient presque en entier à acheter les choses qui satisfont à leurs besoins; le peu qu'ils peuvent capitaliser, ils ne le fondent pas, ils ne l'enfouissent pas, ils ne le gardent pas dans un coffre, ils le livrent (de quelque manière que ce soit) en hâte à la circulation, pour en retirer un profit. Ainsi, de fait,

(1) M. J.-B. S. a fait imprimer ces mots en *italique*.

tout le numéraire en circulation est une valeur portant rente, un capital, dans toutes les acceptions possibles de ce mot; il appartient aux hommes du pays, et par conséquent au pays, à moins qu'on n'en paie la rente à des étrangers à qui on aurait été dans la nécessité de l'emprunter.

Remarquons à cette occasion que l'empreinte indique bien le gouvernement qui a frappé la monnaie; mais qu'elle n'indique nullement le possesseur de la matière de la monnaie, qui peut être aussi bien un étranger qu'un habitant du pays.

Remarquons encore que, par les emprunts que presque toutes les nations ont faits et continuent de faire aux Anglais, soit directement, soit par les mains des banquiers, on peut conjecturer que la matière de la presque totalité des monnaies en circulation dans le monde, appartient à la nation anglaise.

Comment les Espagnols ont-ils perdu la propriété des métaux précieux que la conquête de l'Amérique leur avait livrés? En consommant des produits étrangers, et cessant de consommer les produits nationaux.

Comment les Anglais ont-ils attiré, attirent-ils à eux l'or et l'argent qui, des mains espagnoles, étaient passés aux diverses nations du monde? En vendant les produits de leur industrie à ces nations qui, imprudemment, ont consenti, consentent à en user.

C'est le secret ressort de la puissance anglaise, que les coalitions formées contre la France auraient usé, si, par la vente des produits de leur industrie, les Anglais n'avaient pas rappelé à eux les sommes immenses que leur gouvernement a aliénées. Les Anglais, n'en doutons pas, sont depuis la paix redevenus possesseurs des milliards que leur gouvernement a dépensés pendant la guerre; ensorte qu'aujourd'hui ils seraient en mesure de les lui reprêter encore, s'il en était besoin; et il n'est pas indifférent de remarquer que c'est surtout en vendant des tissus de coton aux nations étrangères, que l'Angleterre a soutiré, soutire d'elles les métaux précieux, qu'incessamment elle leur rend sous forme d'emprunts lui portant rente.

2. Le consommateur d'un produit tire son revenu, 1° ou des sommes d'argent, ou des autres fonds quelconques qu'il possède; 2° ou du travail, soit de son intelligence, soit de ses mains, appliqué aux fonds; 3° ou de ces sources diverses, en partie ou en

entier réunies. Or, plus on consomme de produits provenant de ces fonds et de ce travail, plus les fonds et le travail acquièrent de valeur, plus ils portent de revenu, plus le pays prospère. Ainsi, il n'est rien moins qu'indifférent aux consommateurs, qui ne sont, par leurs biens ou leur travail, autres que les producteurs eux-mêmes, d'user des produits indigènes ou d'user des produits exotiques.

3. Si la toile de coton est un produit étranger, comme le suppose M. J.-B. S., le consommateur de cette toile paie le revenu des fonds et du travail étrangers qui ont concouru à la produire; si la toile de lin est un produit du pays, comme le suppose M. J.-B. S., le consommateur paie le revenu des fonds et du travail du pays : ce n'est pas tout un, c'est tout autre. « Le travail est un trésor pour les hommes » (ὁ κάματος θησαυρός ἐστι τοῖς ἀνθρώποις), a dit un ancien, il y a 24 siècles (1); c'est avec toute raison, et doublement, puisque, par le travail, ceux qui n'ont rien, 1° s'assurent un revenu, et 2° assurent celui des possesseurs des fonds (terres, sommes d'argent, usines, etc.); ajoutez à cet avantage fondamental de la prospérité de tous, que le travail est un double trésor moral, puisqu'il est source de bonheur pour l'homme, et garant du repos public pour le gouvernement.

4. Les lois restrictives de l'importation des produits étrangers ne sont donc pas *inutiles;* la balance du commerce n'est pas un *vain mot;* les lois prohibitives ne sont pas une *absurdité;* et il ne saurait y avoir *presque du ridicule* à les défendre, comme M. J.-B. Say le dit, sans avoir pu produire encore une seule raison solide (2) en faveur du système qu'il soutient, ni rien qui puisse

(1) Nous sommes affligé et surpris que M. J.-B. Say dise : *Les anciens ignoraient complètement les principes essentiels de l'économie politique* (Traité d'écon. polit., 5e édit., t. III, p. 361), et d'autant plus que les anciens n'ont ignoré aucun principe essentiel de cette science, comme nous le prouverons un jour, si nous en avons le loisir. — *Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.* (Quintilien.)

(2) Pour la réfutation des raisons antérieurement données par M. J.-B. Say, voyez nos écrits ayant pour titre : 1° *Bases fondamentales de l'économie politique*, d'après la nature des choses, in-8°, de xx et 220 pages; 2° *La France doit-elle proclamer la liberté du commerce avec l'extérieur ?* Question examinée dans l'intérêt des agriculteurs, des manufacturiers,

justifier, *le moins du monde*, cette assertion de M. Adolphe Blanqui, professeur d'économie politique : *M. J.-B. Say a détrône l'or et l'argent !*

A la suite du raisonnement que nous venons de réfuter, M. J.-B. S. dit : *Étudiez l'économie politique !* Oui, étudions-la ; mais dans les anciens, l'histoire et le bon sens public (s'il en est encore temps) ; non dans un auteur qui paraît *ignorer complètement les principes essentiels de l'économie politique*. En vain cet auteur qualifie de *vieilles erreurs* les principes de Sully et de Colbert, les deux plus grands ministres que la France ait eus ; ne perdons jamais de vue que ces principes, remis en vigueur par Napoléon, ont fait (malgré tant de guerres !), et font encore (malgré tant d'emprunts !) la force de notre nation.

Du reste, ceux qui ne se rendent pas aux raisons de M. J.-B. Say, sont des *champions-nés de toute espèce d'ignorance*, *des esprits faux, incapables de saisir la liaison et le rapport de deux idées*, des *gens à vues étroites et à présomption large*, etc. ; d'autant que l'*Europe éclairée* accorde ses suffrages à M. J.-B. Say qui, ne cessant de *travailler utilement à la diffusion des lumières*, proclame (Catéch. d'éc. polit., 3e édit., p. XIX) *l'inutilité de l'École polytechnique*, et (id., p. 259, 260) la prouve.

L.-F.-G. DE CAZAUX,
ancien élève de l'École polytechnique.

103. DE L'INFLUENCE ET DES EFFETS DE L'ASSOCIATION SUR L'INDUSTRIE. Discours prononcé par M. BOSC D'ANTIC, président de l'Acad. des Sciences, etc., de Besançon. Séances publiques de cette compagnie, des 28 janv. et 24 août 1829, p. 91).

Rappeler les heureux effets de l'association sur l'industrie, et surtout que le moyen le plus assuré de ramener la classe ouvrière à la pratique de la morale, est de lui inspirer le goût de l'économie, en lui en fournissant les moyens, en la portant à vivre en commun, mieux, plus sainement et plus économiquement, tel a été le but que s'est proposé M. Bosc, dans le

des commerçans, des propriétaires, des capitalistes et du gouvernement; in-8° de 16 pages. — A Paris, chez Madame *Huzard*; à Toulouse, chez *Vieusseux*.

discours dont nous sommes chargés de rendre compte. On pourrait même dire qu'il n'a eu que la classe ouvrière en vue ; c'est en effet à ce qui la concerne qu'est consacrée, non pas peut-être la plus grande partie de son discours, mais du moins celle à laquelle il paraît s'être attaché le plus. S'il parle de l'avantage des associations pour ces grandes opérations auxquelles ne peut suffire la fortune d'un particulier et qui ne peuvent être entreprises que par la réunion de beaucoup de capitaux, on reconnaît que ce n'est qu'un moyen préparatoire pour le conduire au sujet dont il voulait plus particulièrement entretenir ses auditeurs. Et c'est ainsi qu'il y arrive.

« Après avoir parlé en général de l'influence de l'esprit d'association sur la prospérité des arts et de l'industrie en France, permettez-moi, Messieurs, de vous entretenir brièvement de la nécessité de les répandre dans les classes inférieures de la société et parmi les nombreux ouvriers des fabriques. Ils vivent généralement au jour le jour, et sacrifient très-souvent leur avenir aux jouissances du présent. Si on leur offrait le moyen, en se réunissant pour adopter la vie commune, de vivre mieux et plus économiquement, si on inspirait avec le goût du travai celui de l'économie, et qu'on leur procurât, avec de faibles retenues sur leur salaire, le moyen de se préparer des ressources pour la vieillesse, la débauche si commune parmi cette classe d'hommes si utile, serait moins fréquente..... Mais avant de placer les économies de l'ouvrier, il faut qu'il puisse en faire, il faut que la frugalité remplace la débauche, que de bons alimens sains et nourrissans soient substitués à ceux que leur fournissent des hommes cupides, etc. » Et il rappelle alors les travaux de M. D'Arcet sur l'emploi de la gélatine, ainsi que l'heureuse application qu'en a faite M. de Puymaurin à la Monnaie des médailles à Paris, où il est parvenu à décider les 60 ouvriers qui y sont employés à se réunir en ordinaires, à vivre en commun, et à user ainsi, à un prix moitié moindre de ce qu'ils dépensaient journellement, d'une nourriture plus saine, plus abondante, plus variée et mieux apprêtée que celle qu'ils prenaient chez leurs nourrisseurs. Pouvant ainsi épargner journellement sur leur nourriture 50 centimes, M. de Puymaurin leur a prouvé que s'ils en plaçaient seulement 20 à la Caisse d'Épargnes, ils auraient au bout de 10 ans un capital de plus de 1,000 fr. Mais ce n'est pas

le seul avantage; l'ouvrier économe est rarement vicieux; ses économies sont un gage non moins qu'une preuve de sa probité et de son exactitude ». M. Bosc en vient alors à encourager dans les établissemens publics, dans les fabriques et dans les grands ateliers une mesure qui a eu de si heureux résultats : et certes, s'il a pu réussir à la faire adopter, jamais discours académique n'aura eu un plus heureux résultat.

TH.

104. ESSAI SUR LE CALCUL DE L'OPINION DANS LES ÉLECTIONS; Mémoire traduit de l'espagnol, du Dr don J.-J. MORALÈS, prêtre, sous-gouverneur des pages du roi; par D.-A. BOURGEOIS, ancien élève de l'École Polytechnique, chef de bataillon d'artillerie, etc. In-8° de 113 pag.; prix, 2 fr. Paris, 1829; Bachelier; Charles Béchet. (1)

M. Moralès expose le vice des formes usitées dans les élections, et montre que ce vice provient de ce que chaque électeur se contente de donner son suffrage au candidat qu'il juge en être le plus digne, sans énoncer son opinion sur les autres concurrens; il en résulte qu'assez souvent un candidat se trouve réunir la majorité des voix, sans avoir réellement celle des suffrages. En effet, que trois candidats A, B, C se partagent inégalement les suffrages, savoir A et B la plus grande partie, et C le petit nombre des autres. Les électeurs favorables à A devant craindre surtout la rivalité de B, et récipro-

(1) Le mémoire de M. Moralès a été publié en 1797, il fut autant apprécié et connu en Espagne qu'il pouvait l'être, vû l'état du pays à cette époque. En France, tous les savans distinguèrent ce beau mémoire qui signalait un homme d'un véritable talent et d'un excellent esprit. Ce travail fut présenté à l'Institut en 1798. Borda le traduisit pour être à même d'en rendre un compte plus détaillé à sa classe. Méchain et L'Évêque, etc., entrèrent à ce sujet en correspondance avec l'auteur, homme aussi lettré que savant, et avec lequel j'ai été lié en Espagne et en France jusqu'à sa mort.

Moralès répondit aux objections qui avaient été faites sur le mode d'élection dont il avait développé tous les avantages par un nouveau mémoire, intitulé : *Apendice a la Memoria matematica sobre el calculo de la opinion en las elecciones.* In-4° de 31 p.; Madrid, 1805; imprim. de Sancha. Il ne paraît pas que le traducteur ait eu connaissance de cet *Apendice.* Moralès est mort à Paris.

F.

quement, celui des deux partis qui voudra éloigner son adversaire préférera certainement porter ses suffrages sur C, plutôt que sur celui-là. Ainsi, le plus faible des deux partis qui portent A et B se ralliera certainement à C, pour repousser A, et C sortira vainqueur de la lutte, sans avoir de majorité réelle.

M. Moralès prend la défense d'un mode d'élection qui a autrefois été mis en usage à l'Institut, et auquel on a renoncé. Ce mode consiste à exiger, sous peine de nullité, que les bulletins d'élection contiennent les noms de tous les candidats rangés dans l'ordre de mérite que l'électeur adopte. Admettons, comme ci-dessus, qu'il n'y ait que trois candidats : les scrutateurs attribuent la valeur 3 au premier nombre inscrit, 2 au second, 1 au troisième. La quotité des suffrages dévolue à chaque candidat est fixée par la somme de tous les nombres qui lui appartiennent après le dépouillement. L'auteur montre qu'en suivant ce mode d'élection, on n'a pas lieu de craindre, comme dans l'état actuel des choses, que le candidat le moins favorisé réussisse à réunir la majorité des suffrages. Assurément ce procédé serait, sous tous les rapports, plus équitable et moins sujet à erreur, sous l'influence des passions. Mais il présente des difficultés d'exécution qui s'opposent invinciblement à ce qu'on l'emploie. D'abord il faut que le nombre des candidats soit limité d'avance, ce qui prive les électeurs d'une partie de leurs droits; ensuite le dépouillement du scrutin est compliqué et exposé à des suspicions légitimes; enfin un grand nombre de scrutins seraient infailliblement nuls, par défaut de formes, ou ne représenteraient pas l'opinion réelle des votans, surtout si les électeurs n'avaient pas les lumières qu'on leur suppose. D'ailleurs les difficultés s'accroissent avec le nombre des candidats. Quoique nous pensions que ce mode d'élection soit impraticable avec les masses, l'œuvre de M. Moralès n'en est pas moins judicieuse et digne d'être méditée. Elle peut fournir d'heureuses idées pour amener les choix à une forme plus juste et plus assurée que celle qui est actuellement en possession de régir notre système d'élections. FRANCŒUR.

105. Procédé pour faire lire les aveugles.

M. Cuvier a fait à l'Académie royale des sciences, en son

nom et en celui de M. Molard, un rapport sur divers procédés imaginés par M. Barbier, pour écrire et lire dans l'obscurité, et pour l'instruction des aveugles.

Les procédés de M. Barbier sont de nouvelles applications d'un système général d'écriture française, sur lequel deux rapports favorables ont déjà été faits à l'Académie en 1820 et 1823. On sait qu'on fait lire les aveugles avec les doigts, en rendant pour eux les caractères saillans; mais quand les lettres sont petites, il faut un tact très-délicat et un examen assez long pour les bien reconnaître. M. Barbier, frappé de cet inconvénient, avait imaginé d'exprimer les lettres non plus par des formes, mais par un certain nombre de points saillans. Si on s'était borné à exprimer l'ordre numérique des lettres, le nombre des points eût été pour quelques-unes trop considérable; on eût été exposé à se tromper en les comptant, et privé d'ailleurs de l'avantage de pouvoir reconnaître chacune d'elles par une seule application du doigt. Au lieu donc de disposer ses lettres en une série rectiligne, M. Barbier les supposait placées dans une sorte de casier, formé de 36 compartimens; six de hauteur, sur six de largeur. Chaque lettre était connue par la position de la case qui lui était assignée, et chaque case elle-même était connue par le numéro de la colonne dans laquelle elle se trouvait et celui qui marquait le rang qu'elle occupait dans cette colonne; c'est-à-dire que chaque lettre était exprimée par le concours de deux nombres qui ne pouvaient dépasser six.

Un des procédés nouveaux de M. Barbier a pour objet de donner aux aveugles des livres en rapport avec ce système d'écriture numérique et de les leur faire imprimer à eux-mêmes; il propose pour cela une forme d'impression en relief qui n'exige ni casier, ni caractères mobiles de rechange, et dans laquelle on compose avec une type uniforme et simple.

Pour obtenir ce résultat, il a fait fondre des quadratins qui portent à une extrémité un trait en croissant, et à l'autre un trait droit. Le premier signe peut prendre quatre positions suivant que la convexité est tournée à droite, à gauche, en-dessus ou en-dessous. Le second signe peut en avoir aussi deux, une horizontale et une verticale. Ainsi, au moyen de ce seul quadratin, on peut exprimer un des six premiers nombres quel-

conque, et par conséquent la combinaison de deux d'entr'eux suffira pour désigner une lettre. Ce procédé n'exige, comme on le voit, presqu'aucun préparatif et il n'exige pas non plus que l'aveugle ait une grande adresse.

Les rapporteurs rendent compte encore de deux nouveaux moyens proposés par M. Barbier, également recommandables par leur simplicité. L'auteur, ajoutent-ils, est d'autant plus digne d'éloges, qu'il n'a été dirigé dans ses recherches par aucun motif intéressé, et qu'un sentiment de bienfaisance et d'humanité a été son seul mobile. Ils pensent qu'il y aurait de l'avantage à propager ses procédés et à en faire une application judicieuse. L'Académie approuve le rapport des commissaires. (L'*Universel*; 13 janv. 1830.)

106. Prix d'encouragement proposé par la Société de géographie a l'auteur du meilleur mémoire sur l'origine des races nègres asiatiques. Une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr.

Selon les historiens chinois, des races nègres ont habité la montagne de Kuenlou, au nord du Thibet. Il existe des débris de ces mêmes races dans les montagnes qui séparent l'An-Nam de Kambodje. La nation de Samenh, dans les montagnes de la presqu'île de Malaca, est aussi le reste d'une peuplade de nègres; elle parle une langue qu'on retrouve parmi les nègres de l'Océanie. En général, on reconnaît qu'il a existé des rapports entre ces peuplades et la race malaie, race qui s'étend, comme on sait, de l'île Formose jusqu'à Madagascar, comme de la Nouvelle-Hollande aux îles Sandwich.

On demande un mémoire de recherches et de rapprochemens sur la question relative à l'origine de ces peuplades nègres.

On souhaite que l'auteur fasse connaître et compare toutes les races nègres qui ont habité ou qui habitent les diverses contrées de l'Asie orientale, et qu'il expose les relations qui ont pu avoir lieu entre elles et la race malaie. Il est à désirer que l'auteur appuie ses recherches sur les écrivains chinois.

Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr., sera décerné dans la première assemblée générale de l'an 1832.

Les mémoires devront être remis au bureau de la commis-

sion centrale de la Société de géographie, passage Dauphine, avant le 31 déc. 1831. (*Le Moniteur Universel;* 16 avril 1830.)

107. NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR LE PÈRE ASSAROTTI.

Gênes a perdu le père Assarotti des écoles pies, directeur de l'Institut royal des Sourds-Muets. Ce vénérable ecclésiastique avait déployé tous ses efforts pour fonder dans sa patrie cette noble institution, et ses peines avaient été couronnées de succès; grace à ses soins, l'Institut royal des Sourds-Muets occupait le premier rang en Italie. Le plus beau monument à ériger en l'honneur du père Assarotti, serait la publication de ses méthodes, dont une longue expérience a démontré l'efficacité. (*Biblioth. ital.;* mai 1829, p. 302.) C. R.

TABLE

DES ARTICLES DU CAHIER D'AVRIL 1830.

Géographie et Statistique.

Géographie enseignée en 36 leçons; par Simencourt..... 1
Introduction à la géographie mathématique; par Kwantes..... *ib.*
Manuel de géographie à l'usage des hautes écoles..... 2
Hannonis navigatio..... *ib.*
De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France... 3
Accroissement de la population à Paris, Berlin et Vienne..... *ib.*
De l'influence de la température sur la mortalité des enfans nouveau-nés..... 4
Mémoire sur la taille de l'homme en France..... 8
Histoire financière de la France jusqu'en 1828..... 11
Des impôts dans leurs rapports avec la production agricole..... *ib.*
Du Conseil-d'Etat considéré dans son organisation actuelle..... 16
1^er^ mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne à la Seine..... *ib.*
2^e^ mémoire sur les mêmes..... 17
Dépenses et produits des Docks et du canal de navigation de la Seine dans la plaine d'Ivry..... *ib.*
3^e^ mémoire sur les projets présentés pour la jonction de la Marne à la Seine..... *ib.*
Du prix du pain à Paris; moyens d'en arrêter le renchérissement. 22
Notice sur le Mont-de-piété de Paris..... 24
Précis statistique sur le canton de Nivillers (Oise)..... 25
Notice sur Bourbonne et ses eaux thermales..... 30
Histoire de la Rochelle..... 32
Annuaire du département du Puy-de-Dôme..... 33
Nouveau guide des navigateurs sur la côte Est de l'Angleterre.... 34
Etat des condamnés à la déportation en Angleterre, 1829..... *ib.*
Importations en Angleterre des produits étrangers dus à des sols et

à des climats semblables aux siens..... 34
Arrivée et départ des passagers en Angleterre et en Irlande..... 36
Caisse d'épargnes à Londres..... *ib.*
Promptitude des communications télégraphiques en Angleterre... 37
Description géographique et statistique des Pays-Bas..... *ib.*
Recherches sur la question de savoir s'il résulte suffisamment des données statistiques que le nombre des enfans morts-nés augmente dans le royaume des Pays-Bas..... *ib.*
Tableau statistique de l'industrie Néerlandaise..... 40
Consommation de café dans les Pays-Bas..... 42
Mémoire sur l'utilisation des terreins incultes de l'Ardenne..... *ib.*
Produit annuel des mines de fer de la Russie, comparé à celui des autres Etats de l'Europe..... 44
Monnaie de platine en Russie..... 49
Marine russe..... *ib.*
Tableau comparatif des importations et des exportations de St-Pétersbourg..... 50
Ecole de navigation en Russie..... *ib.*
Commerce extérieur de la Russie..... *ib.*
Mouvement du commerce et de la navigation dans les différens ports de la mer Baltique, en 1829..... 51
Mouvement du commerce à Radzivilof, en 1829..... 52
Considérations sur le traité commercial entre la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg et Hesse Darmstadt..... *ib.*
Sur l'organisation des villes prussiennes et françaises..... 57
Caractères principaux de l'histoire du système municipal des villes allemandes..... 59
Notice statistique sur la Prusse..... 60
Du système des douanes en Prusse..... 61
Commerce de Gènes avec la Russie..... 63
Les îles de la lagune de Venise représentées, dessinées ou décrites.. *ib.*
Nouveau guide de Venise..... 64
Subsides du commerce d'Espagne..... 65
Graines et farines exportées d'Espagne du 1^er^ janvier au 12 juin 1829..... *ib.*
Route de Grenade à Jaen..... 66
Commerce de Cadix..... 67
Moyenne proportionnelle de l'exportation du vin de Porto en Angleterre..... 68
Notice sur les Amazones de l'Asie centrale..... *ib.*
Essai statistique du Kamaon, dans l'Inde..... 69
Description de l'hôpital des Banians pour les animaux âgés et malades..... 79
Description manuscrite du Boutan..... 80
Recettes du Gouvernement égyptien..... 82
Recherches philosophiques sur les antiquités relatives à l'histoire des Aborigènes de l'Amérique..... 83
Dette nationale des Etats-Unis, au 1^er^ janvier 1829..... *ib.*
Etats-Unis. — Expédition antarctique..... 86
Le Mexique..... 87
Notes de M. Lloyd sur le nivellement de l'isthme de Panama..... 91
Jonction de l'Atlantique avec la mer du Sud..... 93
Société de bienfaisance à Paramaribo..... 94

Nouveaux détails sur la population, etc., du Brésil..... 94
Traite des Noirs au Brésil..... 96
Budget de la marine brésilienne..... 97
Tableau statistique de la province de Cercado, département de Lima. 98

Plans et Cartes.

Grand et nouvel atlas universel de géographie ancienne et moderne; par Berthe..... 100
Carte géométrique, statistique et commerciale, etc..... 102
Carte industrielle du département du Nord..... *ib.*

Voyages.

Discours de M. Antran, sur le retour de l'Astrolabe en France..... 110
Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'océan Atlantique à la fin du 15e siècle; par Martyr, évêque d'Arzendjan..... 111
Voyage de capitaine Dillon aux îles de la mer du Sud..... 114
Lettres de Madame S** à sa fille, sur la Dordogne..... 126
Excursion à Carlsruh, Baden, Strasbourg, etc..... *ib.*
Manuel du voyageur dans les montagnes de la Silésie..... 127
Guide du voyageur dans le Riesenbirge..... *ib.*
Voyage de Walsh en Turquie et à Constantinople..... *ib.*
Voyage de Boukhtarminsk à Goutja; Pontimstef..... 131
Relation d'un voyage de Calcutta à Bombay; par Reginald Heber, en 1824 et 1825..... 133
Voyage au Népaul; par Cashmécro, du pays de Bothe..... 142
Projet d'un voyage dans le Sennaar..... 149
Voyage à Tombouctou et à Jenné; par R. Caillié..... *ib.*
Observations sur ce voyage..... 157
Note sur un article du *Quarterly Review*, sur ce voyage..... *ib.*
Réponse de M. Caillié aux observations précédentes..... *ib.*
Expédition scientifique dans le nord de l'Amérique..... 165
Etablissement des Pays-Bas dans la Nouvelle-Guinée..... 167
Notice sur le voyageur hollandais Struyss..... 170
Lettre du comte Napione sur les voyages de Christ. Colomb..... *ib.*

Économie publique.

Principes d'économie publique de Mac Culloch..... 172
Sur la théorie de la population..... 173
Dictionnaire de la pénalité dans toutes les parties du monde..... 176
Sur l'évidence et les faits élémentaires qui servent de base aux tables d'assurance sur la vie humaine..... 178
Examen du mode, des avantages et de l'organisation des Sociétés d'assurance viagère..... 179
De la préférence que méritent les Sociétés d'assurance avec garantie mutuelle sur les Compagnies à prime..... 180
Réfutation d'un nouveau raisonnement de M. J. B. S. sur les lois restrictives de la liberté d'importer les produits étrangers..... *ib.*
De l'influence et des effets de l'association sur l'industrie..... 184
Essai sur le calcul de l'opinion dans les élections..... 186
Procédé pour faire lire les aveugles..... 187
Prix proposé par la Société de Géographie : *race nègre*..... 189
Notice nécrologique sur le père Assarotti..... 190

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N°. 24.

BIBL. LONDIN. UNIV.